UNIVERSAL LIBRARY
OU_220693
UNIVERSAL LIBRARY

The Drinched Book

220693

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

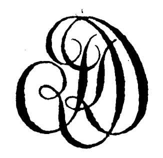
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME V.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, No 46, au Marais.

1824.

(Juillet 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice des manuscrits des livres sacrés des Druzes, qui se trouvent dans diverses bibliothèques de l'Europe; par M. le baron SILVESTRE DE SACY (1).

M. BERGGREN, ci-devant chapelain de la légation suédoise à Constantinople, ayant rapporté du Levant, lors de son retour en Suède, un volume manuscrit qui fait partie du recueil des livres sacrés des Druzes, cette nouvelle a été annoncée dans divers journaux, de manière à faire croire que le volume apporté par M. Berggren contenait des choses inconnues jusqu'ici à l'Europe savante, et propres à jeter un jour tout nouveau sur l'histoire et la religion des Druzes. Cependant, M. Berggren ayant eu la complaisance de me donner communication de ce manuscrit pendant son séjour à Paris, je me suis assuré que toutes les

(1) Cette Notice fait partie d'une suite de Mémoires sur les livres sacrés des Druzes, mémoires qui trouveront place dans le recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le but de l'auteur, en publiant à l'avance cette Notice, est d'engager les personnes qui posséderaient quelque partie du recueil sacré des Druzes, dont il n'a point eu connaissance, à lui en accorder la communication.

pièces qu'il contient se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi, et dans un autre volume manuscrit, fort endommagé, qui a appartenu autrefois à M. Venture, et qui est entre mes mains. Il y a actuellement plus de trente ans que j'ai traduit ce volume en français, et ce qu'il renferme n'est guères que le quart de ce que nous possédons des livres des Druzes. Quelques-unes des pièces contenues dans ce volume avaient été traduites en français par M. Venture, d'après son manuscrit : cette traduction est restée inédite ; mais une traduction anglaise, faite d'après la traduction française, a été publiée à Londres en 1786, dans un volume qui a pour titre : *Appendix to the Memoirs of baron de Tott.*

Ce n'est pas seulement le volume dont je viens de parler, et que je regarde comme le premier du recueil des Druzes, que j'ai traduit en français. J'ai également traduit trois autres volumes de la bibliothèque du Roi, qui font partie du même recueil. Ce travail achevé, j'ai dressé une table analytique très-détaillée de toutes ces traductions. J'ai extrait ensuite d'un grand nombre d'historiens manuscrits, tout ce qui est relatif à la vie de *Hakem-biamr-Allah*, khalife fatémite, regardé par les Druzes comme une incarnation de la divinité. Enfin j'ai réuni et traduit divers morceaux de *Makrizi*, *Nowaïri* et *Schahristani*, sur les sectes mahométanes, et spécialement sur celles des Carmates et des Ismaéliens. Tous ces travaux, qui forment quatre volumes in-4°, et un volume petit in-f°, m'ont servi à rédiger une histoire systématique de la

religion des Druzes, precédée d'une longue introduction sur l'histoire des sectes musulmanes, et d'une vie très-détaillée de *Hakem*. Cet ouvrage, destiné à l'impression, et dont la rédaction est achevée depuis plus de vingt ans, forme deux volumes in-4°. Je ne dois pas oublier de dire que j'ai également traduit une espèce de formulaire par demandes et par réponses, à l'usage des Druzes modernes, qui n'ont qu'une connaissance très-superficielle des dogmes primitifs de leur religion, et que j'ai comparé soigneusement ensemble les manuscrits, les éditions et les traductions de ce formulaire, connu sous le nom de *Catéchisme des Druzes*. Je puis donc assurer que personne ne s'est occupé plus que moi de ce qui concerne les Druzes, et cependant les seules parties que j'ai publiées jusqu'ici de tous ces travaux, sont, 1° quelques pièces du recueil des Druzes, données en arabe et en français dans ma Chrestomathie arabe; 2° une dissertation adressée à la Société royale de Gottingue, et publiée dans le tome XVI de ses Mémoires, sous ce titre : *Commentatio de notione vocum* TENZIL *et* TAOUIL *in libris qui ad Druzorum religionem pertinent*; 3° un mémoire inséré dans le tome III des Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, où je traite du culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau.

La bibliothèque du Roi n'est pas la seule qui possède des portions du recueil des Druzes. Sans parler des manuscrits du *Catéchisme des Druzes*, ouvrage dont je fais peu de cas, on trouve des portions plus

ou moins considérables des livres sacrés des Druzes, dans la bibliothèque du Vatican, dans la bibliothèque Bodléyenne à Oxford, et dans celle de l'Université de Leyde. J'ai eu sous les yeux le manuscrit du Vatican (1) et je me suis procuré une connaissance exacte de ceux de l'Université de Leyde (2). Ces divers manuscrits ne contiennent rien que nous n'ayons dans ceux de la bibliothèque du Roi. Il en est de même de deux manuscrits de la bibliothèque Bodléyenne, que je trouve indiqués sous les n°s 398 et 454, et qui ont été apportés de la Syrie par Shaw. Je croyais donc être à peu près certain que les grandes bibliothèques de l'Europe ne pouvaient rien ajouter à ce que je possédais sur les Druzes; et pourtant je n'ignorais pas que le recueil de leurs livres ne m'était pas connu en entier, lorsque ma correspondance avec M. Alexandre Nicoll, aujourd'hui professeur d'hébreu en l'Université d'Oxford, m'a appris que la bibliothèque Bodléyenne possède un manuscrit qui m'était inconnu, et qui renferme quarante-six pièces, dont une seule est venue à ma connaissance. J'en parlerai dans la suite plus en détail; en même tems un Français, agent consulaire à Beyrout, M. Dupont, m'écrivait le 23 juillet 1823 : « Le plus heureux comme le plus unique » hasard a placé dernièrement entre mes mains tous » les livres sacrés de cette croyance mystérieuse (celle

(1) N° 379, et Assemani, 59.

(2) N°s 735 et 797 *olim*. Voyez ma Chrestomathie arabe, tom. II, pag. 370.

» des Druzes), jusqu'ici inconnue et problématique ;
» je suis donc maintenant possesseur de tous les ren-
» seignemens et documens nécessaires pour former
» un ouvrage très-intéressant et des plus complets.
» Lord ***, Anglais arrivé dernièrement à Beyrout,
» m'a offert de mes manuscrits sur la religion druze
» et sur son origine, 2000 l. sterling ; je lui ai fait
» entendre que je n'étais pas encore décidé à m'en
» défaire ; je préfère, comme de raison, les céder à
» la France. » M. Dupont, après différentes choses qui me sont personnelles, ajoute que les manuscrits qu'il possède, traduits en français, pourraient faire trois volumes in-12 : cela seul prouve qu'il n'a qu'une portion du recueil sacré des Druzes.

L'espoir de compléter d'une façon ou de l'autre les matériaux de l'histoire de la religion des Druzes, devait m'arrêter, et m'a arrêté effectivement au moment où je m'occupais sérieusement de la publication de mon travail ; mais, comme il est fort incertain que je sois jamais en possession de ces matériaux (1), et que par conséquent il peut arriver que mon ouvrage reste manuscrit après moi, je crois utile de décrire un peu en détail les manuscrits dont j'ai fait usage (je parle seulement de ceux qui appartiennent au recueil des

(1) J'aurais bien désiré obtenir la communication du manuscrit de la bibliothèque Bodléyenne, qui renferme quarante-six pièces, dont une seule m'est connue. Les démarches que j'ai faites pour cela m'ont prouvé que la règle qui interdit tout déplacement des livres de ce riche dépôt, ne souffre aucune exception.

livres sacrés des Druzes), et de donner une idée de leur contenu.

Mais auparavant je dois dire que dès le commencement de mon travail, qui remonte à l'année 1791, je savais que Petis de la Croix devait avoir traduit, par ordre de M. de Pontchartrain, les livres des Druzes appartenant à la bibliothèque du Roi. Je fis donc beaucoup de recherches pour parvenir à découvrir cette traduction. L'inutilité de ces recherches avait fini par me persuader que cette traduction n'avait jamais existé, et que c'était par un mal-entendu qu'on avait assuré que Petis de la Croix avait traduit ces livres, lorsque plusieurs années après que mon travail était achevé, et avait été communiqué à quelques personnes, notamment à M. de Hammer, on découvrit la traduction manuscrite faite par le savant interprète. J'ai rendu compte de tout cela dans le tems, dans une note jointe à mon Mémoire *sur le culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau*.

Un article inséré dans le Journal des Savans de 1703, nous apprend à quelle époque et comment les manuscrits des livres des Druzes que possède la Bibliothèque du Roi sont venus enrichir ce dépôt. Voici d'abord le titre de cet article; je dois le rapporter textuellement, parce qu'il donnera lieu par la suite à quelques observations critiques.

« *Kitab almachahid oualasrar altaouhhidya* (1) c'est-

---

(1) كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية

» à-dire le Livre des témoignages des mystères de » l'unité composé par *Hamza ben Ahmed*, grand » pontife de la religion des Druzes, en quatre tomes » in-4°, et traduit en français, suivant l'ordre de » Monseigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'État, » par le sieur Petis de la Croix, professeur royal en » langue arabe, en l'année 1701. Livre manuscrit. »

Le recueil des livres sacrés des Druzes, n'a point, que je sache, de titre général, et c'est vraisemblablement par erreur, comme je le dirai plus loin, que Petis de la Croix lui a donné celui qu'on lit en tête de cet article. Il s'en faut de beaucoup que toutes les pièces qu'il contient soient de la composition de *Hamza* fils d'*Ahmed*, ce qui paraîtra évidemment par la suite. Je vais maintenant extraire de cet article ce qui est nécessaire à mon sujet.

« Les trois premiers volumes de ce livre furent ap- » portés de Syrie en 1700, et présentés au Roi le 25 » juillet, par *Nasralla ben Gilda*, médecin syrien. » Le quatrième volume a été trouvé dans la biblio- » thèque de feu M. Picques, docteur de Sorbonne (1). » Si l'on en croit *Nasralla*, ce livre est extrêmement » rare; et il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il est » défendu à ceux de cette religion de le tirer du trésor » du pontife, et de l'avoir chez eux, sous peine d'être » mis en pièces. Ainsi ce ne fut pas sans difficulté que » *Nasralla* eut en son pouvoir l'exemplaire qu'il a » apporté en France. »

---

(1) M. Picques est mort à Paris, le 9 mai 1699.

« *Nasralla* assurait qu'il y avait beaucoup de ces » unitaires (c'est-à-dire des Druzes adorateurs de » *Hakem*) répandus dans la Syrie, dans l'Égypte, au » Caire et à Kéfrin, ville près d'Alep ; mais leur » principale habitation est sur le mont Liban, et le » long des côtes de Syrie. Ils sont maîtres de Beyrout, » qui est l'ancienne Béryte : c'est leur port de mer » et le lieu de leur commerce, qui n'est pas grand. » Leurs principales marchandises sont le vin, les soies » et beaucoup de salpêtre qu'on trouve dans le *Kes-* » *rouan*, où habitent les *Maronites*, et dans la mon- » tagne des Druzes. Ils ont environ mille bourgs ou » villages. Celui où leur émir fait sa résidence, s'ap- » pelle *Deïr-alcamar*, et celui où l'on a trouvé ce » manuscrit, *Baclim*. Ce fut dans la maison du *schec* » *Nasreddin*, un de leurs grands prêtres. »

L'auteur de cet article donne d'ailleurs une idée générale de la religion des Druzes, et un léger aperçu de leur histoire, et il indique l'objet principal de quelques-unes des soixante-dix pièces que contiennent les quatre volumes de la bibliothèque du Roi ; mais tout cela est étranger à mon sujet.

Avant que *Nasr-allah* eût fait don au roi des manuscrits dont il s'agit, le docteur Picques possédait déjà, comme on vient de le voir, un volume manuscrit d'un semblable recueil. Rien ne m'apprend par quelle voie il s'était procuré ce volume, qui après sa mort a passé, en vertu de son testament, dans la bibliothèque des Dominicains de la rue Saint-Honoré, et est aujourd'hui dans celle du Roi. Une main à moi inconnue

à écrit sur le dernier feuillet ces mots : *Sethianorum liber*, et sur le même feuillet, on lit de la main du docteur Picques, *Livres des Druzes;* le premier feuillet porte ces mots, écrits, je crois, par Petis de la Croix, *tome III des Druzes;* mais c'est arbitrairement que Petis a donné à ce volume la dénomination de *tome troisième*.

Les manuscrits de l'ancien fonds de la bibliothèque du Roi qui contiennent les livres sacrés des Druzes, ou pour parler plus exactement, une partie de ces livres, sont au nombre de quatre, de format petit in-4°. Ils portent les n°s 1580, 1581, 1582 et 1583. Le manuscrit n° 1582 offrait plusieurs lacunes, qui ont été suppléées par Petis de la Croix, en 1701. C'est lui aussi qui a copié entièrement le manuscrit n° 1583, en 1702 : il faut pourtant en excepter quelques feuillets placés à la fin du volume, et qui sans doute appartiennent à un autre volume de ce recueil, volume qui nous manque. Petis de la Croix a copié ce volume et ce qui manquait dans le n° 1582, sur le manuscrit des Dominicains de la rue Saint-Honoré, provenant du legs du docteur Picques.

Le manuscrit du Vatican ne contient que ce qui se trouve dans le volume de la bibliothèque du Roi, n° 1581. Les deux manuscrits de l'Université de Leyde répondent exactement aux manuscrits du Roi, n°s 1580 et 1581. Les deux manuscrits n°s 398 et 454 de la bibliothèque Bodléyenne, ne sont qu'un double du manuscrit de Picques. Enfin celui de M. Berggren répond au manuscrit du Roi n° 1580.

M. Caussin, membre de l'Académie, possède aussi trois volumes manuscrits relatifs aux Druzes, et qui ont appartenu autrefois à M. Perille, professeur de turc au collége de France. L'un de ces volumes est un Traité de la doctrine chrétienne et des erreurs des Druzes, composé par un Druze converti au christianisme. Des deux autres, l'un répond au n° 1580 de la bibliothèque du Roi; l'autre contient plusieurs des pièces du n° 1582, et en outre 1° la pièce intitulée الرسالة الموسومة بالاسرار ومجالس الرحمة للاولياء الابرار qui se trouve à la fin du n° 1583; 2° une pièce intitulée الرسالة الموسومه بمجالس الرحمة dont il ne se trouve que les premières lignes dans le manuscrit n° 1583. Il y a dans ce volume de M. Caussin plusieurs lacunes, qui proviennent sans doute du manuscrit sur lequel a été prise cette copie. Le copiste qui ne s'en est pas aperçu, a écrit de suite, et comme si c'était une seule et même pièce, des portions des pièces 13, 14 et 15 du manuscrit n° 1582.

Si l'on en croit le titre qui se lit au commencement des n°s 1580 et 1583, tout le recueil des livres sacrés des Druzes est intitulé : كتاب مشاهد الاسرار التوحيدية لمولانا الحاكم *Livre des assemblées* (1) *des mystères de la doctrine unitaire, par N. S. Hakem;* mais il faut observer que dans ces deux volumes, ce titre est de la main de Petis de la Croix, et qu'il ne se lit nulle

(1) Je crois que le mot مشاهد a été mal traduit par *témoignages*, et qu'il signifie comme مجالس, *les lieux d'assemblée, et les lectures faites dans ces lieux.*

part dans le manuscrit du docteur Picques; on le lit avec quelques différences au commencement du fragment placé à la fin du nº 1583. Il y est conçu en ces termes : هذا جزو من كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية لمولانا Là encore il paraît être d'une main européenne, ou du moins d'une main différente de celle du copiste qui a écrit le fragment dont il s'agit. Toutefois on pourrait soupçonner que le recueil des livres sacrés des Druzes, ou une partie de ce recueil, porte effectivement ce titre; car M. Adler, dans le tome 1er du *Musæum Cuficum*, s'exprime ainsi : *Libri legis Druzorum, quantùm è libello nostro manuscripto intelligimus, duobus voluminibus continentur. Unum ab ipso Hamza ex ore Hakemi conscriptum esse dicitur, et à nemine nisi principe initiatorum conservatur et legitur. Volumen aliud, in duas partes divisum, inscribitur :* كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية *Liber documentorum et arcanorum religionis Druzœ, variosque libellos comprehendere videtur.* (page 136.) Le manuscrit duquel M. Adler dit avoir tiré ces notions sur les livres des Druzes, est un mémoire manuscrit, écrit en italien, que possédait le cardinal Borgia, et où M. Adler a puisé tout ce qu'il dit de ce peuple. On trouvait cités dans ce mémoire quelques textes extraits des livres des Druzes, et M. Adler, qui en a fait usage, s'exprime ainsi : *Impenetrabile secretum viatoribus has nationes invidit, quia tum sacra, tum libros suos maximâ diligentiâ abscondunt. Nemini contigit esse tam felici, ut certa quædam ab iis acciperet, et libellus bibliothecæ Borgianæ primus est, qui authenticas relationes ex eorum*

libris nobis communicet. Ex hoc fonte hausimus quæ dicturi sumus; et ipsa verba arabica, ubi ea invenie-mus, in margine adjiciemus. (p. 114.) Ceci prouve évidemment que M. Adler, lorsqu'il s'occupait de ce travail, ignorait que la bibliothèque du Vatican possédait un volume des écrits sacrés des Druzes, et qu'il en existait pareillement à Paris, à Leyde et à Oxford. Ajoutons que plusieurs des textes des livres des Druzes, cités par l'auteur du mémoire italien, et, d'après lui, par M. Adler, ne se lisent point dans les pièces dont j'ai eu connaissance. Cette observation, jointe à quelques autres, m'avait démontré, il y a longtems, que nous ne possédions qu'une partie de leurs livres sacrés.

Petis de la Croix était fortement persuadé que le recueil entier de ces livres se composait de sept parties, et cette opinion est exprimée d'une manière positive dans cette note latine, qui se lit au commencement du man. n° 1580 : *Prima pars ex septem operis, in quo de religione Druzorum tractatur.* Les manuscrits n°s 1581 et 1583 offrent aussi des notes du même genre, mais qui ne contiennent rien de relatif au nombre de parties dont le recueil se compose. Celle du n° 1581 est conçue en ces termes : *Pars secunda religionis Druzorum, in quâ præcipue refutatur secta Nosaïritarum*, et est certainement due à une personne qui n'avait fait que jeter les yeux sur ce volume : car de vingt-six pièces qu'il contient, il n'y en a qu'une seule qui ait pour objet la réfutation de la doctrine des Nosaïriens. Le manuscrit n° 1583

est, comme je l'ai dit, de la main de Petis de la Croix, et a été copié sur le manuscrit du docteur Picques; mais on a joint à la fin un fragment de quelques feuillets qui ont dû faire partie d'un autre volume. On lit en tête de ce fragment : *Hic tractatus est primus secundæ partis hujus operis, in quo de religione Druzorum*, etc. Petis de la Croix n'a pas manqué d'écrire en tête du n° 1582, *tome* 3e *des sept de la religion des Druzes*, et au commencement du n° 1583, il a mis en arabe : 4e *partie du livre*, etc; mais je crois que toutes ces notes sont sans aucune autorité. Je n'ai rien trouvé dans tout le cours de mon travail qui pût m'apprendre de combien de volumes se compose le recueil entier, et je dois faire observer, à l'appui de ce que je dis ici, que le manuscrit du docteur Picques contient tout ce qui forme les n°s 1582 et 1583 du roi, sans aucune division; j'ai même tout lieu de penser que le fragment placé à la fin du n° 1583 fait partie d'un volume qui devrait être mis entre les n°s 1581 et 1582; et voici, je crois, ce qui a donné lieu de penser que le recueil entier se compose de sept parties.

Un examen superficiel des livres des Druzes aura fait reconnaître que la doctrine de cette secte, en dispensant les initiés des sept préceptes du mahométisme, la croyance de l'unité de Dieu et de la mission divine de Mahomet, la prière, l'aumône, le jeûne, le pélerinage de la Mecque, la guerre contre les infidèles, enfin la soumission à l'autorité légitime, leur imposait sept autres devoirs; savoir, d'être vrais dans

leurs paroles, de veiller à leur sûreté réciproque, de renoncer absolument à toute croyance antérieure, de n'avoir aucune liaison avec les sectateurs des autres religions, de confesser que le Seigneur (c'est-à-dire la Divinité incarnée dans Hakem) a existé à toutes les époques et dans tous les âges du monde; d'être content de ses œuvres, quelles qu'elles soient; enfin de se résigner sans réserve à ses ordres, dans le bonheur comme dans l'adversité. Quelques passages de ce genre, mal entendus, ont pu faire croire que les livres religieux de cette secte se divisaient en sept parties; outre cela, le nombre *sept* est souvent rappelé dans les livres des Druzes comme un nombre mystérieux; on y rappelle qu'il y a sept cieux, sept terres, sept planètes, sept jours de la semaine, sept climats; que la taille de l'homme est de sept palmes, et chaque palme de sept doigts; qu'il y a sept ouvertures au visage de l'homme; que l'Alcoran renferme sept espèces d'objets, comme lois, récits, paraboles, etc.; qu'on le lit suivant sept différentes éditions; qu'on fait sept fois le tour de la Caaba; qu'on compte sept imams, sept *nateks*, ou législateurs, sept *asas*, ou vicaires des *nateks* (1); qu'il y a sept ministres à la tête de la hiérarchie des unitaires; que Hakem a porté sept ans des vêtemens noirs; qu'il a laissé croître ses cheveux pendant sept ans; que, pendant sept ans, il a tenu les femmes enfermées sans leur permettre de sortir de leurs maisons; que, pen-

---

(1) Voyez le Journal Asiatique, tom. IV, pag. 323.

dant sept ans, il n'a fait usage que d'un âne pour monture, etc., etc. Enfin ce qui a pu achever de convaincre que le recueil des livres sacrés devait se composer de sept volumes, c'est qu'un écrit de Hamza, qui est le premier dans le manuscrit de Picques, et par lequel commence le manuscrit du roi n° 1582, est intitulé : الجزو الاول من السبعة اجزاء, *la première partie des sept parties*. Petis de la Croix, voyant bien que ce ne pouvait pas être là le premier volume du recueil, a, dans sa copie, effacé le mot الاول, *la première*, qu'il avait d'abord écrit, et y a substitué الثالث, *la troisième*. Il se serait bien gardé de falsifier ainsi le texte, s'il eût fait attention que, dans cet écrit même, Hamza annonce que, pour affermir la foi ébranlée des unitaires, et les éclairer sur ce qui concerne la pratique des sept commandemens de leur religion, il se propose de traiter successivement dans sept écrits, de ces préceptes; que cet écrit est le premier des sept, et qu'il y traitera du premier commandement qui a pour objet la véracité dans les paroles. Il est bon de ne laisser aucun doute là-dessus, et pour cela il suffira de transcrire quelques lignes de cet écrit.

» *Du commandement qui prescrit la véracité dans* » *les paroles :*

« Société des frères, qui adorez Notre Seigneur » libéral et bienfaisant, et qui reconnaissez pour » imam le *Kaim-alzéman* (c'est-à-dire le chef du » siècle, Hamza lui-même), sachez que N. S., qui » est bienfaisant et libéral, nous a donné le comman-

» dement d'observer la vérité dans nos discours, et
» de veiller à la sûreté de nos frères. A ces deux qua-
» lités en sont jointes cinq autres, ce qui fait en tout
» sept qualités propres à la religion unitaire, et qui
» remplacent les sept observances fondamentales de la
» loi (musulmane). Celui d'entre vous qui connaît
» bien les obligations qui lui sont imposées par ces
» sept commandemens, est en état de distinguer la
» vérité du mensonge. La première et la plus grande
» de ces obligations, c'est la véracité, etc. ».

Première Notice sur la Collection Drovetti.

Extrait des lettres écrites de Turin, par M. Champollion le jeune.

D'après l'autorisation bienveillante de S. Exc. M. le comte de Cholet, ministre de l'intérieur, j'ai été introduit dans le musée royal égyptien de Turin, formé de la collection Drovetti.

J'avais déjà vu, dans la cour du palais de l'Université, une belle statue de Sésostris, en granit rose, huit pieds de hauteur; la partie supérieure d'une statue de la femme de ce roi, la reine *Ari*, et une autre statue *leonto-céphale*, comme les deux du musée de Paris, et portant une dédicace du règne d'*Aménophis II*.

C'est le 9 de juin que j'ai visité ce musée égyptien pour la première fois; rien n'est comparable à cette immense collection; je trouvai la cour garnie de

colosses en granit rose, et en basalte vert; l'intérieur est encore peuplé de colosses : un premier examen m'a fait reconnaître,

1° un groupe de huit pieds de haut; c'est *Amon-Ra* assis, ayant à ses côtés le roi *Horus*, fils d'*Aménophis II*, de la XVIIIe dynastie; travail admirable; je n'avais rien vu d'aussi beau;

2° une statue colossale de *Misphra-Thouthmosis*; conservée comme si elle sortait de l'atelier;

3° un monolithe de six pieds; c'est *Ramsès-le-Grand* (*Sésostris*) assis sur son trône entre *Amon-Ra* et *Nèith*; granit rose, travail parfait;

4° un colosse du roi *Mœris*, basalte vert, d'une exécution parfaite;

5° une statue en pied d'*Aménophis II*;

6° une statue du dieu *Phtha*, exécutée du tems de ce dernier prince;

7° un groupe en grès; le roi *Aménoftèp*, de la XIXe dynastie, et sa femme la reine *Atari*;

8° une statue, plus forte que nature, de *Ramsès-le-Grand*, basalte vert, travaillée comme un camée; sur les montans du trône sont sculptés, en plein relief, son fils et sa femme.

Le nombre des statues funéraires en basalte, grès rouge, grès blanc, calcaire blanc et granit gris, est très-considérable, et parmi elles se remarque celle d'un homme accroupi, dont la tunique porte une inscription démotique de quatre lignes.

Les stèles inscrites, de quatre, cinq et six pieds de hauteur, dépassent le nombre de cent; un autel est

chargé d'inscriptions ; les autres objets d'antiquités sont extrêmement nombreux.

Ce n'est encore là qu'une partie de la collection ; il reste à ouvrir deux ou trois cents caisses ou paquets.

Le nombre des manuscrits est de cent soixante-onze; il y en a déjà quarante-sept de déroulés; j'y ai reconnu une dixaine de contrats démotiques; un papyrus grec, daté du règne d'*Evergète II*, est des plus curieux et des plus importans; une inscription bilingue, venue de Thèbes, est très-importante aussi pour l'histoire, (*Voyez* la notice ci-jointe sur ce papyrus et cette stèle.) et prouve le règne effectif de Césarion avec sa mère Cléopâtre, comme je l'avais conclu du cartouche de ce prince, sculpté sur le temple de Dendéra, puisque le décret que la pierre porte est daté du règne de la reine Cléopâtre et du roi Ptolémée-César. Mais ce qui doit intéresser surtout, c'est que parmi les papyrus de la collection, se trouve un *manuscrit phénicien;* malheureusement ce ne sont que des fragmens; mais peut-être on en trouvera d'autres dans le nombre des papyrus à dérouler.

Notice sur un Papyrus grec, et sur une Inscription bilingue du Musée royal égyptien de Turin, par M. CHAMPOLLION FIGEAC.

La description des monumens égyptiens qui sont le sujet de cette notice, est tirée d'un mémoire lu à

l'académie de Turin, le 27 mai dernier, par M. Amédée Peyron, et qui m'a été communiqué; j'y ajouterai quelques observations qui n'entraient pas dans le plan du savant professeur de langues orientales, que je viens de nommer.

Le premier de ces monumens est un papyrus en grec, et le second une stèle qui porte des légendes hiéroglyphiques, et une inscription en écriture démotique égyptienne et en grec. Ils font partie de l'ancienne collection Drovetti.

Le papyrus n'a que cent quatre-vingt-seize centimètres de longueur, et trois cent quinze millimètres de hauteur. On en connaît de plus grands; mais celui de Turin est un des plus remarquables par la singularité du sujet, et par l'importance des notions historiques dont il abonde. La longueur du papyrus est divisée en dix colonnes de vingt-neuf à trente-sept lignes, sauf la dernière colonne, qui n'en porte que cinq; sa conservation est des plus parfaites, l'écriture d'une très-belle main., et l'orthographe grecque très-soignée. C'est la minute d'un jugement rendu sur un procès entre deux habitans de Thèbes : il porte ce qui suit, que je traduis du mémoire de M. Peyron.

L'an 54 et le 22 d'Athyr, à *Diospolis-la-Grande*, *Héraclide*, un des capitaines des gardes-du-corps, étant préfet de la *banlieue* de Thèbes, (le nome de *Péri-Thèbes*) et surintendant des contributions (ou revenus) du nome; *Hermias* fils de *Ptolémée*, l'un des commandans de la station militaire d'*Ombos*, cite en justice *Horus* fils d'*Arsiési* et autres

Cholchytes, pour avoir, durant son absence de *Diospolis*, occupé une maison qu'il possédait dans cette ville. (On en donne les confins.) Le plaignant expose comment il a, plusieurs fois depuis quelques années, mais en vain, demandé justice contre les occupans ; il énumère les suppliques qu'il a présentées tantôt à l'un, tantôt à l'autre magistrat ; et il ajoute que, soit par l'adresse de ses adversaires, soit par les devoirs de sa charge militaire, il a été empêché, jusque-là, d'en venir à un jugement définitif ; il récapitule ses droits de propriété sur sa maison, et cette récapitulation occupe deux colonnes et demie du manuscrit.

Suivent les moyens présentés par Philoclès et Dinon, avocats des deux parties plaidantes ; et ces moyens sont exprimés à la troisième personne, et ne contiennent que le résumé des prétentions respectives, sans ornemens oratoires. Chacun des avocats produit les titres d'acquisition ou de possession favorables à son client, et d'autres actes légaux relatifs à la cause, en rapportant leurs dates et celles de leurs clauses qui sont utiles à la discussion ; ils concluent ensuite, en se fondant sur les textes de diverses lois soit générales, soit municipales. Philoclès, avocat d'Hermias, cherche en même tems à avilir la corporation des *cholchytes*, en invoquant une loi et quelques rescripts ; Dinon recommande au contraire cette corporation, en expliquant la nature et l'utilité de ses fonctions, et en citant une loi contraire à la première. Dinon oppose enfin à Hermias l'inobservance des règles consacrées pour la hiérarchie judiciaire ; il in-

voque aussi la longue possession de son client, et en énumère les années rapportées au règne de divers princes Lagides. Il parle aussi, par occasion, de plusieurs solennités publiques, d'une espèce de coudée, de divers magistrats et de leurs fonctions, des divers ordres de l'État, et de plusieurs autres circonstances intéressantes pour l'histoire.

A la neuvième colonne, le juge résume les moyens opposés, et son jugement occupe les cinq lignes de la dixième; il maintient le Cholchyte Horus dans la possession de la maison révendiquée par Hermias. Ce fut donc le Grec qui perdit son procès.

Il paraît que le moyen que celui-ci faisait valoir contre Horus, était tiré d'une loi dont le papyrus rapporte le texte, et d'après laquelle les actes d'acquisitions quelconques, produits en justice par les membres de la corporation des Cholchytes, ne faisaient pas foi, s'ils n'étaient écrits qu'en grec. Dinon, l'avocat de Horus, ne récuse pas la loi; mais il produit le même acte en égyptien, et le juge prononce en sa faveur. Voilà de précieuses acquisitions pour l'histoire de l'Égypte sous les Lagides. On y voit une prépondérance marquée pour la langue égyptienne, et la confirmation de ce que j'ai dit ailleurs (1) sur l'usage propre à l'Égypte des Ptolémées, de rédiger *les contrats* dans les deux langues simultanément; aussi, M. Amédée Peyron ne doute-t-il pas que tout con-

(1) Notice de deux papyrus égyptiens, 1823; pag. 2 et 3. (Journal Asiatique, tome III).

trat grec ne suppose un contrat égyptien qui en est l'original. De là encore l'emploi des *antigraphes* ou *traducteurs-jurés*, tel que je l'ai supposé dans ma notice précitée. M. Peyron est persuadé aussi que le texte égyptien du jugement qui est le sujet du papyrus grec de Turin, a dû exister en Égypte, et se trouve peut-être déjà transporté en Europe : il insiste donc de plus en plus sur la nécessité de publier tous les monumens de ce genre.

Quant aux *Cholchytes*, M. Peyron pense, d'après les discussions que le papyrus renferme sur cette corporation, que leurs fonctions se rapportaient à quelque partie de l'embaumement des morts et aux funérailles, mais qu'elles étaient plus relevées que celles des ταριχευταὶ, qui salaient les corps, selon Hérodote (II, 86) et Diodore de Sicile (I, 91), et des παραχισταὶ ou *inciseurs* de cadavres, selon les mêmes auteurs. Le savant Piémontais prend de là l'occasion de corriger le passage du papyrus grec de M. Grey, publié par le docteur Young, qui y a lu Χολχύτης τῶν δουλῶν Ἴσιδος τῆς μεγάλης, et qui a vu dans les *Cholchytes* des employés pour la parure des divinités; ce passage doit se lire, au contraire, Χολχύτης τῶν Διοσπόλεως τῆς μεγάλης, l'un des *Cholchytes* de *Diospolis-la-Grande*, chaque lieu principal ayant une corporation de cette espèce.

Cet intéressant manuscrit grec a été recueilli à Thèbes, et M. Peyron présume qu'il est du nombre des onze papyrus trouvés par des Arabes, et dont quelques-uns, acquis par M. Casati, et analysés dans

le *Journal des Savans*, par M. Saint-Martin (1), sont aujourd'hui au cabinet du roi. Il paraît que M. Drovetti se procura la plus grande partie de ces manuscrits, qui étaient déposés dans une jarre de grès enfermée dans un hypogée de Thèbes, puisque M. Peyron en indique encore quelques autres tirés du même lieu, et, par une singularité assez remarquable, l'un d'eux se rapporte aussi au procès entre Hermias et Horus. Il contient, en effet, une des suppliques que Hermias dit avoir présentées aux magistrats. Les autres papyrus sont, 1° trois copies d'une citation devant le juge, par *Osoroéri*, avec quelques variantes seulement; 2° deux pièces d'un autre procès pour Apollonius, surnommé *Psammonthis*, et fils d'Hermias; 3° une autre citation devant le juge, par *Péténéfot* παρασχιστὴς ou *inciseur* de cadavres, contre *Aménoth*, autre *inciseur*, qui violait les conventions passées entr'eux, le 13 Payni de l'an 51, pour la circonscription du pays où chacun d'eux devait exercer sa profession, et la citation est donnée devant le même *Héraclide* qui a rendu le jugement déjà indiqué. Tous ces papyrus sont d'époques très-rapprochées, et concernent des habitans des environs de Thèbes d'où ils sont datés; plusieurs des personnages cités sont encore des *Cholchytes;* une femme, *Lasisto* fille de *Séloi*, qui, d'après un de ces manuscrits, cite sa belle-mère en justice, est *Cholchyte* aussi, et M. Peyron conjecture que la

(1) Journal des Savans, septembre 1822.

jarre trouvée dans l'hypogée de Thèbes, était le dépôt des actes qui intéressaient les *Cholchytes* et les *Paraschistes*, dont les professions étaient très-analogues.

Ce savant orientaliste a vu sans peine que la date de l'an 54, que porte le papyrus, appartenait au règne d'*Évergète II*, et nous suppléons ici à ce qu'il n'a pas inséré dans son mémoire, sur le nombre considérable d'années reconnues publiquement à *Ptolémée-Evergète II*.

Les chronologistes anciens, le Syncelle, la chronique paschale, Eusèbe, Clément d'Alexandrie, et surtout le Canon des rois qui précède l'Almageste, n'accordent unanimement à ce prince que vingt-neuf années de règne; mais des circonstances graves, un de ces événemens assez communs à la cour des derniers *Ptolémées*, et le rapport de quelques historiens, rendent raison de ces différences que nous avons déjà expliquées dans nos *Annales des Lagides* (1), sur l'autorité du précieux fragment de *Porphyre* publié par Scaliger. *Porphyre* dit en effet que les deux fils de *Ptolémée-Epiphane*, c'est-à-dire *Philométor* et *Evergète II*, régnèrent en tout soixante-quatre ans, et nous avons fait voir, en combinant les témoignages de l'histoire avec les monumens, 1° que *Ptolémée-Philométor*, fils aîné d'*Epiphane*, régna d'abord dix ans; 2° que, *Memphis* et la haute Égypte ayant été occupées l'année suivante, par le roi de Syrie *Antiochus*-

(1) Tome II, page 135.

Epiphane, et *Philométor* ayant été fait prisonnier, les *Alexandrins* appelèrent au trône le frère de leur roi, *Evergète II*, qui régna quatre ans, à compter de la onzième année de *Philométor* inclusivement; 3° qu'à la quinzième année de ce règne, *Philométor* remonta sur son trône, et le partagea pendant deux ans avec son frère; 4° qu'il régna seul ensuite jusqu'à la vingtième année suivante : en tout, depuis son avénement, trente-cinq ans; 5° qu'*Evergète II* vint aussitôt après de la *Cyrénaïque* en Égypte, épousa la veuve de *Philométor*, en fit égorger le fils et héritier *Ptolémée-Eupator*, s'empara du trône, et régna seul durant vingt-neuf ans, ce qui donne exactement les soixante-quatre ans de *Porphyre* (1). Mais le *papyrus* grec, portant la date de la cinquante-quatrième année du règne d'*Evergète II*, prouve que ce roi compta officiellement les années de son règne dès son premier avénement à la couronne, c'est-à-dire depuis la onzième année de *Philométor* inclusivement. Des exemples analogues ne sont pas rares dans l'histoire des *Ptolémées*; l'on sait d'ailleurs qu'après avoir été contraint de quitter le trône que *Philométor* avait d'abord partagé avec lui, *Evergète II* ne cessa de s'en plaindre, d'invoquer l'intervention de Rome, de pré-

---

(1) *Apud Græca Eusebii*, page 225; et y compris le règne de quelques mois du fils unique de Philométor, comme je l'ai montré dans mes *Annales des Lagides* (II, 168). Ce malheureux prince est l'Eupator des contrats égyptiens, celui de Ptolémaïs l'a prouvé. Voyez mes *Éclaircissemens historiques sur le Contrat de Ptolémaïs*; Paris, 1822, page 28.

tendre à la couronne ; et l'on comprend, d'après ses prétentions, que, n'ayant pas cessé de se considérer comme roi, l'étant d'ailleurs de la *Cyrénaïque*, il ait, à son second avénement, compté du premier les années de son règne; ce qui porta leur nombre à cinquante-quatre sur les soixante-quatre que *Porphyre* donne aux deux fils d'*Epiphane*. Ainsi s'explique très-bien la cinquante-quatrième année de la date du papyrus. C'est par la même méthode que s'expliquent aussi, 1° la date de l'an trente-six de son règne, que porte le contrat démotique acheté de *Casati* pour la bibliothèque du roi, et qui est gravé dans la collection publiée en Angleterre sous le titre de *Hieroglyphics* (planche 31); 2° les autres dates connues du même règne, et qui dépassent le nombre vingt-neuf; 3° enfin la cinquante-unième année de l'autre *papyrus* de Turin, relatif au procès entre les deux *inciseurs Petênéfot et Aménoth*.

On doit remarquer que la cinquante-quatrième année du *papyrus* de Turin fut, très-vraisemblablement, la dernière du règne d'*Evergète II*; ce prince ayant été associé à l'empire dans l'année cent soixante-dix avant l'ère vulgaire, la cinquante-quatrième année comptée de cette association, ou de la onzième de *Philométor*, commença, selon les Égyptiens, le 21 septembre de l'an 117 avant l'ère chrétienne; et le 22 *Athyr* que porte la date du jugement lui donne celle du 10-11 décembre en style julien. La mort d'*Evergète II* sera donc postérieure à ce jour; toutefois, la manière de compter les années des règnes dans les

actes publics de l'Égypte, peut mettre une année entière de différence dans ce résultat, et même faire qu'on découvre des actes d'*Evergète II*, datés de la cinquante-cinquième année de son règne. Lorsque le texte du papyrus sera publié, nous pourrons revenir sur les précieux renseignemens historiques et topographiques dont il abonde, ce que nous venons de dire pouvant déjà donner une première idée de l'importance de ce monument.

Le second, qui est décrit dans le mémoire de M. Peyron, est une stèle dite *Trilingue*, qualification généralement appliquée à l'inscription de Rosette, inexacte toutefois, puisque le texte hiéroglyphique et le texte démotique ne constituent qu'une seule et même langue, dont les mots sont écrits avec deux espèces particulières de caractères, et le texte grec qui accompagne ces deux textes égyptiens bornant à deux les langues réellement employées sur ce monument, quoiqu'avec trois espèces de signes.

La stèle de Turin ne contient aussi que la même inscription en deux langues, en égyptien démotique, et en grec. Elle est divisée horizontalement en trois parties; la portion supérieure aux deux autres est un bas-relief représentant un roi et une reine, caractérisés par la partie inférieure de la coiffure *Pshent* et par le cartouche royal placé devant chacun d'eux, faisant des offrandes, le premier au dieu *Amon-Ra*, et la seconde au dieu *Phré*. Les légendes hiéroglyphiques ordinaires accompagnent les figures de ces dieux; ce sont là les seuls hiéroglyphes que porte le monu-

ment. Au-dessous de ce bas-relief est tracée l'inscription égyptienne démotique en douze lignes, très-frustes, et au-dessous de celle-ci, se trouve l'inscription grecque, incomplète aussi, une fracture latérale de la pierre, qui est un granit, ayant enlevé depuis un sixième jusqu'à un tiers des lignes, et ce qui reste ayant aussi un peu souffert. Cependant M. Peyron a pu reconnaître que le texte grec est un décret des prêtres de *Diospolis-la-Grande*, réunis dans le temple du dieu très-grand *Amon-Ra-Sonter*, sous le règne de la reine *Cléopâtre-Philopator et du roi Ptolémée-César-Philopator-Philométor*, en l'honneur de *Callimaque*, cousin du roi, épistolographe (1), surintendant des revenus du nome de *Péri-Thèbes* (ou banlieue de Thèbes), et gymnasiarque, lequel, très-recommandable par sa piété envers les dieux et par ses bienfaits envers les temples, a sagement gouverné ce nome dans des circonstances difficiles, et l'a garanti du double fléau de la peste et de la famine ; ce *Callimaque* est donc qualifié d'homme généreux, d'astre resplendissant, de père et sauveur de la patrie, qui est elle-même comparée à une nacelle battue par les tempêtes, et que ce nouvel *Agathodæmon* a heureusement conduite dans le port, par l'assistance du Dieu très-grand. En conséquence, on lui décerne par le décret une statue de pierre dure, un jour éponyme, et ce décret sera gravé ἐπὶ στήλην λιθίνην τοῖς τε ἑλληνικοῖς καὶ ἐγχωρίοις

(1) *Secrétaire-d'état, secrétaire du cabinet*, et à ce titre *parent* du roi, comme le Numénius de l'inscription de Philæ. (Letronne, *Recherches sur l'Égypte*, page 302.)

γράμμασι, sur une stèle de pierre en caractères grecs et en caractères du pays, et cette stèle sera placée ἐπὶ τῆς κρηπῖδος τοῦ αὐτοῦ ἱεροῦ, sur le stylobate ou le soubassement (1) du temple même, de celui d'*Amon-Ra* à Thèbes; M. Peyron remarque, à ce sujet, que cette stèle ne doit pas être celle qu'on savait exister à *Menouf*, comme l'a pensé M. le docteur Young, cette stèle ne pouvant provenir que de Thèbes, et ne voyant pas pourquoi un habitant du pays aurait transporté cette lourde masse à *Menouf*. Il paraît aussi que la pierre de *Menouf* portait le nom du roi *Ptolémée-Denys* ou *Aulètes*, père de la dernière Cléopâtre (2). Ce décret constate donc que cette Cléopâtre et son fils Césarion régnèrent ensemble sur l'Égypte ; et le fait que ce fils naturel de Jules-César, fut réellement roi d'Égypte, était déjà certain par son cartouche royal, reconnu et expliqué par mon frère, d'après les bas-reliefs du temple de *Dendéra* (3), et par les témoignages que j'ai réunis à ce sujet dans mes *Annales des Lagides*, notamment par celui de Dion-Cassius, qui rapporte que les triumvirs romains, touchés des secours que Cléopâtre avait fournis à Dolabella, reconnurent *Ptolémée-Césarion* comme roi d'Égypte (4).

---

(1) Suidas, verbo κρηπίς.

(2) M. Cailliaud, qui a vu l'inscription de *Menouf*, en fait une description qui ne convient pas à la Stèle de Turin.

(3) Champollion le jeune, Lettre à M. Dacier, pag. 21, et Description de l'Egypte, A., vol. IV, pl. 28, No 15.

(4) Dio-Cassius, XLVII, 345. — *Ann. des Lagides*, II, 343.

Le décret de Turin nous fait connaître encore que ce jeune roi prit les surnoms de *Philopator* et de *Philométor;* le premier vraisemblablement en l'honneur de son père, Jules-César, dont Cléopâtre s'honorait d'avoir eu ce fils illégitime; le second pour flatter sa mère, qui l'associait à la couronne. La reine prit aussi le surnom de *Philopatore*, que son père avait porté aussi; et ce fait était encore ignoré jusqu'ici.

Quant à la date du décret, M. Peyron conjecture qu'elle doit être de la douzième année environ du règne de Cléopâtre; il est certain qu'il ne peut pas être antérieur, puisque ce ne fut qu'après la journée de Philippes, et dans la seconde moitié de la onzième année du règne de Cléopâtre, que les triumvirs vainqueurs, témoignèrent leur gratitude à la reine d'Égypte, et reconnurent le fils de César comme roi. Le décret parle aussi d'une peste et d'une famine qui avaient désolé l'Égypte, et des services rendus au pays par *Callimaque*, qui avait réussi à garantir la Thébaïde de ces fléaux; et ces calamités ne se firent en effet sentir que vers le commencement de cette même onzième année du règne de Cléopâtre, puisque, au rapport d'Appian, Cléopâtre s'excusa sur ces fléaux auprès de Cassius, de ne lui avoir pas envoyé en Syrie les vaisseaux qu'il exigeait d'elle, dans cette même onzième année (1). Le décret de Turin prouve ainsi la vérité des motifs d'excuse donnés par Cléopâtre, d'ailleurs très-dévouée à Dolabella, l'antago-

(1) *Annales des Lagides*, I[r], pag. 341.

niste de Cassius, et montre la certitude d'Appien dans son récit. La date de ce décret n'est donc pas antérieure à la douzième année du règne de Cléopâtre; mais il doit l'être à la seizième, époque où la reine prit le titre de *Reine des rois, nouvelle déesse, nouvelle Isis*, établit une ère tirée de ces qualifications et employée dans les monumens (1), et proclama son fils *Roi des rois;* car ces titres ni cette ère nouvelle ne paraissent pas se trouver dans le décret de Turin. Il se rapporte ainsi à l'une des années trente neuf à trente-cinq antérieures à J.-C. Il prouve en même tems que *Callimaque*, épistolographe et gymnasiarque, fut surintendant des revenus du nome de *Péri-Thèbes*, dans la douzième année du règne de Cléopâtre, et que ces fonctions lui donnaient le titre honorifique de cousin (parent) du roi (2). On peut espérer que des gens un peu exercés tireront du texte égyptien démotique de ce décret, d'autres renseignemens qui manquent dans le grec, et très-vraisemblablement la date *précise* du décret. Nous pourrons peut-être en déduire alors d'autres conséquences historiques. Toutefois on ne laissera pas de décrire et de remarquer, en attendant, que les divinités du culte égyptien conservent encore toute leur prépondérance dans les dernières années de la domination macédonienne en Égypte; on sait qu'il en fut de même sous les Romains, et nous devons renvoyer à ce sujet aux

(1) *Annales des Lagides*, T. II, pag. 359 et suiv.

(2) Voyez sur ce titre les Recherches de M. Letronne, p. 320.

savantes *Recherches de M. Letronne sur l'histoire de l'Égypte*, pendant les dominations grecque et romaine.

M. Peyron indique aussi dans son mémoire le contenu de quelques manuscrits coptes : les plus curieux sont le *Livre de la Sagesse*, écrit sur peau de gazelle, le *martyrologe* de quelques apôtres, *l'Histoire de la passion du Sauveur*, quelques portions du Concile de Nicée, outre beaucoup d'homélies et de vies des pères d'Égypte; ils sont tous en dialecte thébain, sur papyrus, et tirés des ruines d'un monastère copte, et incomplets.

Ainsi s'agrandit chaque jour la série des faits historiques relatifs à la contrée célèbre qui prend aujourd'hui une si grande place dans les études classiques. La munificence de S. M. le roi de Sardaigne, et les travaux de l'académie royale de Turin, qui s'empressera de communiquer au monde savant les richesses qu'elle possède, exciteront de plus en plus l'intérêt que l'Égypte s'est conciliée à un si haut degré. Mon frère est allé s'associer, de tout son zèle, aux vues et aux lumières du savant académicien piémontais ; nous ferons connaître successivement les résultats de leurs importantes recherches.

Renseignemens sur les ports de Gampou et de Zaithoum, décrits par Marco Polo ; par M. Klaproth.

Marco Polo, le plus célèbre voyageur du moyen âge, attend encore un commentateur capable de l'expliquer, non par des conjectures, comme on l'a fait jusqu'à présent, mais d'une manière précise et convainquante, appuyée de faits rapportés par les auteurs orientaux, et principalement par les écrivains chinois. Le savant Marsden a fait, pour éclaircir le livre de Marco Polo, tout ce qu'il était possible de faire sans le secours de ces derniers auteurs : son ouvrage est un chef-d'œuvre de science et de critique ; cependant il laisse encore beaucoup à désirer pour l'Asie centrale et la Chine. M. Marsden n'a pu consulter les géographes et les historiens indigènes, qui lui auraient fourni le moyen d'aplanir les difficultés que le texte du voyageur vénitien offre à chaque instant.

Marco Polo parle souvent de villes qui n'existent plus, ou qui ont changé de place et de nom. C'est pourquoi on les chercherait en vain sur les cartes des missionnaires jésuites. Ces cartes ont été publiées par d'Anville ; mais ce celèbre géographe a supprimé plus de la moitié des noms qui se trouvaient dans les originaux.

Une petite annonce, insérée dans le vingt-quatrième cahier du *Journal Asiatique*, a déjà appris, au public,

que je me suis occupé d'un commentaire sur Marco Polo; travail que j'ai fait à l'aide des matériaux que mes prédécesseurs ne pouvaient consulter. Je vais lui soumettre aujourd'hui un essai de mes études.

Le célèbre Vénitien, en parlant de *Quinsai*, Hang-tcheou-fou de nos jours, dit (1) : A vingt-cinq milles » E. N. E. de cette ville, se trouve l'Océan; sur ses » bords il y a la ville de *Gampou*, avec un très-beau » port, dans lequel arrivent tous les vaisseaux chargés » des marchandises de l'Inde. Le fleuve qui vient de » la ville de *Quinsai*, forme ce port à son embou- » chure dans la mer. Les bâtimens de *Quinsai* y » descendent et remontent journellement pour porter » des objets de commerce, qu'on charge sur d'autres » navires qui vont dans les différentes parties de » l'Inde et du Catai. »

Gampou était, dans le moyen âge, un des plus fameux ports de la Chine. Il est mentionné dans le récit des deux voyageurs arabes du IX[e] siècle, traduit par Renaudot. Ils le nomment *Canfou;* car les Arabes n'ont pas dans leur alphabet la lettre *P*, à laquelle ils substituent ordinairement l'*F*. On lit dans ces relations :

« *Canfou* est un port où abordent tous les navires, » et où se transportent toutes les marchandises des » Arabes qui trafiquent à la Chine. Les embrase- » mens y arrivent assez souvent, parce que les mai- » sons n'y sont bâties que de bois, ou de cannes fen-

(1) Liv. II, chap. 64. — Fol. 48. A. de l'édition de *Ramusio*.

» dues. Les vaisseaux marchands font aussi souvent nau-
» frage en allant ou en revenant; ils sont quelquefois
» pillés, ou bien ils sont obligés à faire un trop long
» séjour dans les ports, ou de vendre leurs marchan-
» dises hors du pays soumis aux Arabes, et d'y faire
» aussi leur cargaison. Ils sont obligés ordinairement
» à demeurer long-tems dans les ports, pour radou-
» ber leurs navires, et pour plusieurs autres raisons.
» — Le marchand Soliman rapporte qu'à *Canfou*,
» qui est la principale échelle où se rendent les né-
» gocians, il y a un Mahométan établi juge entre
» ceux de sa religion, par l'autorité de l'empereur de
» la Chine. Il est le juge de tous les Mahométans qui
» arrivent en ces quartiers-là, dans le dessein d'en-
» trer dans la Chine. Les jours de fête, il fait la
» prière publique avec les Mahométans; il fait aussi
» la prédication, ou *Cotbet*, et il la finit, en la ma-
» nière ordinaire, par des prières pour le sultan des
» Musulmans. Les marchands d'*Irac*, qui abordent
» dans ces pays-là, ne témoignent aucun méconten-
» tement de sa conduite dans l'administration de la
» charge dont il est revêtu, parce que ses actions et
» les jugemens qu'il prononce sont équitables, con-
» formes à l'Alcoran, et selon la jurisprudence ordi-
» naire des Mahométans (1). »

A un autre endroit, où l'auteur arabe décrit le voyage par mer en Chine, il dit :

« Après avoir fait eau en cet endroit (*Senef*), on

---

(1) Anciennes relations des Indes et de la Chine. Paris, 1718, in-8°, pag. 8-10 et 14.

» passe, en dix jours de navigation, à *Sender Foulat*
» qui est une île où on trouve de l'eau douce. Les
» vaisseaux entrent ensuite dans la mer de *Sengi*, et
» de là ils vont jusques aux portes de la Chine. On
» appelle ainsi des écueils et des barres qui sont dans
» la mer, et entre lesquels il y a un passage assez
» étroit, par lequel passent les vaisseaux. Il faut un
» mois de navigation pour aller de *Sender Foulat* à la
» Chine, et on emploie huit jours entiers à passer ces
» écueils. Quand un vaisseau a passé au-delà de ces
» portes, il entre avec la haute marée dans un golfe
» d'eau douce, et vient mouiller au principal port de
» la Chine, qui est celui d'une ville appelée *Canfou*.
» On y trouve des eaux douces de fontaines et de
» rivières, ainsi qu'en la plupart des autres villes de la
» Chine. La ville est ornée de grandes places, et munie
» de toutes choses nécessaires pour sa défense; et dans
» la plupart des autres provinces il y a des villes de
» défense fortifiées de la même manière; dans ce port
» il y a flux et reflux deux fois en vingt-quatre heu-
» res. »

Le *cherif Edrisi*, plus connu sous le nom du géographe nubien, qui vivait vers le milieu du douzième siècle, connaissait le port de *Canfou* sous le nom de خانقو *Khankou*, comme on le lit dans l'extrait imprimé pour خانفو *Khanfou*. Aboulféda parle aussi de cette ville, et la nomme خانقو *Khankou*, en mettant un ق *kaf* pour un ف *fe*. Il dit : « C'est une
» des portes de la Chine sur une rivière. D'après Ibn
» Saïd, cette ville est célèbre dans les livres, et si-
» tuée à l'orient du fleuve de حمدان *Houmdân*. Ici,

» dit Ibn Khordadzbeh, est le plus grand port; on » y trouve d'excellens fruits, des légumes, du fro- » ment, de l'orge, du riz et des cannes à sucre. »

Ces passages d'auteurs arabes sont curieux, mais ils ne nous indiquent pas la véritable position du *Gampou* de Marco Polo ; aussi les commentateurs de ce voyageur ne s'en sont pas servis.

Quoique le texte de Marco Polo dise positivement que la mer et le port de *Gampou* n'étaient qu'à vingt-cinq milles italiens de *Quinsai* ou *Hang tcheou fou ;* M. Marsden et le cardinal Zurla ont cru le retrouver dans la ville de *Ning po*, éloignée de *Hang tcheou fou* de plus de soixante-dix milles italiens en ligne droite. Malheureusement *Ning po* s'appelait *Khing yuan* du tems des Mongols, c'est-à-dire à l'époque du voyage de Marco Polo, et avant eux *Ming tcheou*. Son nom actuel, qui signifie *vagues pacifiques*, ne lui a été donné que sous les Ming, en 1381, près de cent ans après le tems où Marco Polo parcourait la Chine.

Pour retrouver la position de *Gampou*, il était nécessaire de consulter la grande géographie impériale de la Chine, et la description particulière de la province de *Tche kiang*, publiée vers la fin du dix-septième siècle. Dans ces deux ouvrages, plusieurs chapitres sont consacrés à l'ancienne géographie de cette province ; ils contiennent des notices détaillées sur *Kan phou*, ancien port de *Hang tcheou fou*. Son nom s'est encore conservé dans celui d'un bourg situé à une demi-lieue plus au nord. J'ai fondu ces notices ensemble ; avant de les présenter, je dois observer que

le *k* dans *Kan phou* se prononce comme le *g*, et que Marco Polo n'a pas eu tort de se servir de cette dernière lettre pour écrire ce nom.

« Le port de 浦 澉 *Kan phou*, autrefois si floris-
» sant, est à présent engorgé par les sables; il se trouve
» par 30° 28' lat. N. et 117° 47' long. E. dans le terri-
» toire de *Hai yan hian*, ville du troisième ordre du
» district de *Kia hing fou*, dans la province de *Tche*
» *kiang*; il est éloigné de *Hang tcheou fou* de douze
» lieues géographiques E. N. E., et de trente-six *ly* (à
» peu près trois lieues) sud de *Hai yan hian*. Il
» est situé sur la côte septentrionale de la baie ap-
» pelée *San kiang kheou*, formée par l'embouchure
» du *Tche kiang*, qui donne son nom à toute la pro-
» vince, et qu'on nomme aussi *Thsian thang kiang*.
» Une petite rivière venant de *Hai yan hian* se jette
» dans ce port, dont les eaux s'étendent jusqu'à la
» frontière S. O. du territoire de cette ville; devant le
» port se trouve le passage de *Wou tou men*, entre
» deux rochers de la baie.

» *Kan phou* servait déjà en 306 de mouillage
» aux navires caboteurs. Sous la dynastie des *Thang*,
» vers 720 de notre ère, il y avait une amirauté. Du
» tems des *Yuan*, ou Mongols de la Chine, le con-
» seiller *Yang nai oung*, qui résidait dans ce port,
» y établit un tribunal de commerce chargé de juger
» les différends qui pouvaient s'élever entre les négo-
» cians arrivés par mer pour y vendre leurs car-
» gaisons. »

« *Kan phou tchin*, ou le bourg de *Kan phou* de

» nos jours, se trouve à moitié chemin entre *Hai yan* » *hian* et le port *Kan phou*. Durant le règne des » Soung, il était au port même ; en 1386, le fonda- » teur de la dynastie des *Ming* le fit entourer d'une » muraille de huit *ly* dix-sept pas de circonférence, et » haute de deux toises quatre pieds cinq pouces, » mesure chinoise. En 1413, elle fut recouverte de » briques, et réparée en 1444. L'an 1536, *Tching* » *meou*, gouverneur de *Kan phou*, fit flanquer le mur » de seize tourelles. Ce bourg avait quatre portes du » côté de la terre, et une du côté de l'ouest, qui » conduisait à la mer ; le fossé qui entourait l'endroit » avait neuf *ly* trois pas de circuit, et sa largeur était » de cinq toises, et sa profondeur d'une toise un pied.

» Du tems des Mongols, il y avait un bureau de » douanes près du port ; *Kan phou* était la résidence » d'un commandant de mille hommes, qui formaient » la garnison de l'endroit.

» Le mont *Thsing chan*, éloigné de trois *ly*, à l'ouest » du port, est le plus élevé du voisinage ; ancienne- » ment il y avait un phare et un petit fort sur cette » montagne. »

Un autre port de la Chine, fameux du tems de Marco Polo, était celui de *Zaithoum*. « C'est, dit-il, » une ville noble et belle, qui a sur l'Océan un port » très-célèbre par l'arrivée d'un grand nombre de » vaisseaux et d'une énorme quantité de marchan- » dises, qui de là se répandent dans tout le *Mangi*. »

Dans un autre endroit, il nous apprend que la grande » expédition envoyée par Koublai khan contre *Zipan* » *gou* ou le *Japon*, partit des ports de *Quinsai* et de » *Zaithoum.* »

Aboulfeda connaît ce dernier, et dit : « D'après » les renseignemens fournis par quelques voyageurs, » il faut prononcer ce nom زيتون *Zaitoun*, absolu- » ment comme les Arabes prononcent le mot qui » signifie *olive*. C'est un port de la Chine, célèbre » parmi les négocians qui voyagent ; il se trouve sur » un bras de mer large de quinze milles ; beaucoup » de navires y entrent ; la ville même est située plus » haut sur la rivière. »

La géographie turque, imprimée à Constantinople, donne la notice suivante sur *Zeitoun* زيتون, que notre savant confrère, M. Jaubert, a bien voulu extraire et traduire pour moi.

« *Zeitoun* est un pays célèbre, situé au *nord* de » Nankin sur le bord de la mer. Ce nom de *Zeitoun* » lui a été donné à cause de la grande quantité d'oli- » viers qu'on trouve dans les montagnes et dans les » terres de ce pays. La capitale a joui d'une célébrité » plus grande encore que celle d'Alexandrie ; il y ar- » rive un grand nombre de vaisseaux de l'Inde et du » Khatai ; ils y prennent des chargemens de soie et de » sucre. Anciennement on vendait dans ce pays le sucre » comme le miel dans des outres ; on ne connaissait » pas l'art de le raffiner, mais on l'a appris depuis. La » ville de *Zeitoun* est située à une demi-journée de la » mer, dans l'intérieur des terres. Il y a un port dont

» l'eau est douce, et où abordent les vaisseaux. Le » peuple boit de cette eau, ainsi que de celle des » puits. *Zeitoun* est à trente journées de *Khan ba-* » *ligh* ; son fleuve est désigné par quelques ouvrages » de géographie sous le nom de نهر جمدان *Nahar* » *Houmdân*. Les habitans de cette ville brûlent leurs » morts, soit avec du bois de sandal, soit avec du » bresillet, selon leurs facultés ; ils mettent les cen- » vres dans un sachet, qu'ils jettent ensuite dans la » rivière. Il y a chaque année un grand concours de » peuple sur les bords du fleuve, pour cet ob- » jet, etc. »

Deguignes a conjecturé que *Zeithoum* de Marco Polo pouvait bien être la ville de *Thsiuan tcheou fou*, dans la province de *Fou kian*, parce que l'expédition des Mongols, destinée contre le Japon, partit de ce port. Il manquait cependant une preuve positive à l'appui de cette hypothèse ; c'était de démontrer, par des autorités chinoises, que *Thsiuan tcheou fou* avait véritablement porté un nom qui eût quelque ressemblance avec celui de *Zaithoum*. Cette démonstration était d'autant plus nécessaire, que, long-tems après Deguignes, on a publié à Paris une carte des voyages de Marco Polo, sur laquelle on voit le nom de *Zaitoum*, appliqué au port de Canton, éloigné de plus de cent vingt lieues géographiques au S. O. de *Thsiuan tcheou fou*.

La grande géographie impériale de la Chine, qui m'avait fourni les moyens d'éclaircir la véritable position de *Gampou*, m'a été également utile pour cet

objet ; elle m'a appris que l'ancien nom de *Thsiuan tcheou fou* était 桐刺 *Tseu thoung*. Cette ville avait cette dénomination, parce qu'au tems de la construction de son enceinte, on y planta en-dehors des épines ou *thseu*, et des arbres appelés *thoung* (bignonia tomentosa). *Thseu thoung* est resté depuis cette époque le nom vulgaire de la ville. On voit donc que le géographe turc s'est trompé quand il a prétendu, que cet endroit devait son nom aux oliviers qui y abondaient ; on sait d'ailleurs que l'olive ne vient pas en Chine.

Lettre de M. ABEL-RÉMUSAT, *membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à* M. LOUIS CORDIER, *membre de l'Académie des Sciences, sur l'existence de deux volcans brûlans dans la Tartarie centrale.*

VOUS m'avez témoigné, Monsieur, le désir de savoir précisément où les Kalmouks recueillent le sel ammoniac qu'ils portent dans différentes contrées de l'Asie, et dont ces peuples faisaient autrefois un commerce considérable. J'ai trouvé la réponse à cette question dans l'édition japonaise de l'Encyclopédie chinoise, qui est à la Bibliothèque du roi. Cet excellent ouvrage contient un grand nombre de détails sur les productions, les arts et la géographie de la plus grande partie de l'Asie orientale ; et on pourrait souvent le consulter avec fruit, dans les diverses questions

qui intéressent les sciences, et en particulier l'histoire naturelle. Voici ce qu'on y trouve relativement à l'objet qui a mérité votre attention.

« Le sel (en persan *nouchader* نوشادر) nommé (en chinois) *nao-cha*, et aussi *sel de Tartarie*, *sel volatil*, se tire de deux montagnes volcaniques de la Tartarie centrale; l'une est le volcan de Tourfan (1), qui a donné à cette ville (ou pour mieux dire à une ville qui est située à trois lieues de Tourfan, du côté de l'est) le nom de *Ho-Tcheou*, ville de feu; l'autre est la montagne Blanche, dans le pays de *Bisch-Balikh* (2); ces deux montagnes jettent continuellement des flammes et de la fumée. Il y a des cavités dans lesquelles se ramasse un liquide verdâtre. Exposé à l'air, ce liquide se change en sel, qui est le *nao-cha*. Les gens du pays le recueillent pour s'en servir dans la préparation des cuirs.

« Quant à la montagne de Tourfan, on en voit continuellement sortir une colonne de fumée; cette fumée est remplacée le soir par une flamme semblable à celle d'un flambeau. Les oiseaux et les autres animaux, qui

---

(1) Lat. 43° 30'; long. 87° 11', suivant le P. Gaubil; mais cette position aurait besoin d'être vérifiée d'après les relevés plus récens et plus exacts qui ont servi de base à la carte de la Tartarie centrale, faite en chinois par le P. A. Hallerstein.

(2) Ville située sur le fleuve Ili, au sud-ouest du lac de Balgasch, que les Chinois nomment aussi la *Mer Chaude*. Lat. du lac de Balgasch, suivant le P. Gaubil, 46° 0'; long. 76° 11'. M. Klaproth, d'après le P. Hallerstein, le place entre le 44e et le 46e degré de lat. nord, et le 74e et le 77e de long. est.

en sont éclairés, paraissent de couleur rouge. On appelle cette montagne le *Mont-de-Feu*. Pour aller chercher le *nao-cha*, on met des sabots, car des semelles de cuir seraient trop vite brûlées.

« Les gens du pays recueillent aussi les eaux-mères qu'ils font bouillir dans des chaudières, et ils en retirent le sel ammoniac, sous la forme de pains semblables à ceux du sel commun. Le *nao-cha* le plus blanc est réputé le meilleur ; la nature de ce sel est très-pénétrante. On le tient suspendu dans une poèle au au-dessus du feu pour le rendre bien sec ; on y ajoute du gingembre pour le conserver. Exposé au froid ou à l'humidité, il tombe en déliquescence, et se perd. »

Voilà, Monsieur, ce que j'ai trouvé de plus intéressant sur ce sujet, dans un livre qui n'est, à la vérité, ni un traité de géographie, ni un ouvrage d'histoire naturelle, mais qui contient seulement une suite d'extraits nécessairement superficiels, sur toutes sortes de matières. C'est un fait curieux, et je crois assez peu connu, que celui de deux volcans actuellement en ignition dans les régions centrales de l'Asie, à quatre cents lieues de la mer Caspienne, qui est la mer la plus voisine. Vous jugerez mieux que moi, Monsieur, si des détails plus circonstanciés pourraient avoir quelque utilité pour la géologie.

Il y a encore quelques autres lieux où les Chinois placent des volcans dont les Européens n'ont pas une connaissance précise.

Bien des contrées, que ceux-ci n'ont pu visiter encore, ont été soigneusement décrites par ceux-là. En

attendant que le génie des sciences y conduise des *Pallas* et des *Humboldt*, on ne saurait mieux faire que de tirer des livres des Chinois ce que ces livres contiennent de relatif aux sciences naturelles. Peut-être la moisson serait-elle plus abondante qu'on n'est en général porté à le supposer.

Agréez, etc.

Observations sur la lettre précédente de M. ABEL-RÉMUSAT, *par* M. LOUIS CORDIER.

L'EXISTENCE de deux volcans brûlans au milieu de cet immense plateau, qui est circonscrit par les monts Ourals, les monts Altaïs, les frontières de la Chine, et la puissante chaîne de l'Himala, me paraît un fait digne de toute l'attention des géologues. Si je ne me trompe, tous les motifs se réunissent pour faire regarder ce fait comme parfaitement avéré. Effectivement, la profonde érudition de M. Abel Rémusat, dans les langues de la haute Asie, et les connaissances fort étendues qu'il possède en chimie et en minéralogie, ne laissent aucun doute sur l'exactitude avec laquelle il a dû rendre le passage dont il a bien voulu m'adresser la traduction. D'un autre côté, on n'aurait vraiment aucune bonne raison de contester la véracité des encyclopédistes chinois. Il me semble enfin qu'on ne pourra refuser une entière conviction à ce témoignage, si on se donne la peine d'en étudier et d'en

peser les détails, et de les comparer aux notions du même genre que nous possédons depuis long-tems. Je vais, pour faciliter cette comparaison, exposer en peu de mots quelques-uns des principaux termes d'analogie.

Je rappellerai d'abord que le sel ammoniac (*hydrochlorate d'ammoniaque*), dont il se fait une si grande consommation en Europe, est presque toujours un produit de l'art. Une partie vient d'Égypte, où on l'extrait de la suie qui tapisse les huttes en terre des habitans des campagnes; l'autre est fournie par des ateliers chimiques établis depuis plusieurs années en France, en Belgique et en Angleterre, et dans lesquels on fabrique le sel de toutes pièces.

Les mines de houille embrasées ne produisent jamais de sel ammoniac, et il est évident qu'elles n'en pourraient produire.

Ce sel n'existe, à l'état natif, dans aucun terrain, si ce n'est dans les volcans brûlans.

On l'a plus particulièrement observé au Vésuve et à l'Etna, où, par son abondance, il est devenu, à diverses époques, un objet d'exploitation et de commerce. Il joue un très-grand rôle dans les vapeurs qui s'exhalent des cratères et des courans de lave de ces deux volcans. Facile à volatiser, il se dissipe promptement dans l'air, ou s'il se condense à la surface des scories et dans leurs fissures; la moindre pluie suffit pour l'entraîner, car on sait qu'il est extrêmement soluble. On ne peut recueillir ses efflorescences, ou même constater sa présence, que

constater sa présence, que lorsque les éruptions se font par un beau tems, ou lorsqu'elles ne sont point accompagnées d'averses trop fréquentes.

On jugera aisément que les circonstances favorables ne doivent pas être très-communes. Cependant Carrera rapporte que la lave vomie, en 1635, par l'Etna, en a fourni des chargemens considérables, dont l'expédition à l'étranger a donné de grands bénéfices.

Boccone et *Borelli*, qui étaient témoins de la fameuse éruption de 1669, et qui l'ont décrite, font mention de la prodigieuse quantité de sel ammoniac qui en est résulté, et de son embarquement pour différens ports d'Italie. Si on veut se reporter à des tems plus modernes, et si l'on consulte le savant géologue, M. *Ferrara*, on trouve que la lave de 1763 en a produit fort abondamment; qu'il en a été recueilli plus de mille livres sur celle de 1780; que la lave de 1792 en a donné quelque peu, malgré les pluies qui ont accompagné son refroidissement; et que celle de 1811 en a assez fourni pour approvisionner amplement les ateliers et les apothicaireries de la Sicile.

Quoique le sel ammoniac n'ait jamais été aussi abondant au Vésuve qu'à l'Etna, il n'est pas d'éruption, cependant, où sa présence n'ait été constatée; en revanche, il s'en exhale sans cesse par les nombreux soupiraux de la fameuse solfatare de Pouzzoles.

Nous ferons observer qu'il faut que les vapeurs ammoniacales de cette solfatare soient produites en bien grande quantité par le foyer volcanique pour qu'elles arrivent ainsi jusqu'à la surface; en effet, elles tra-

versent un sol dont la surface est peu élevée au-dessus du niveau de la mer, et dont la masse, ameublie par une décomposition générale, est incessamment abreuvée d'humidité, et pénétrée de sels en déliquescence, au milieu desquels les sulfates prédominent. On sait qu'une des deux grandes fumeroles de la solfatare a été exploitée pendant plusieurs années pour en extraire le sel ammoniac. Le célèbre géologue, M. *Breislak*, auteur du procédé qu'on suivait, a donné une excellente description de l'ensemble des lieux, dans ses *Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie*, vol. II, page 69. Je ne puis qu'y renvoyer à tous égards; si l'on veut se donner la peine de parcourir cette description, on restera convaincu que les deux foyers volcaniques, dont M. Abel Rémusat vient de nous révéler l'existence, constituent deux solfatares analogues à celle de Pouzzoles, qui offrent probablement des dimensions encore plus vastes, et dans lesquelles le sel ammoniac est infiniment plus abondant.

Je terminerai en faisant remarquer que la découverte de M. Abel Rémusat porte les derniers coups à cette hypothèse, qui avait pour objet d'expliquer tous les phénomènes volcaniques, par la filtration des eaux de la mer jusque dans les cavités souterraines où résident les matières incandescentes qui servent d'aliment aux éruptions; hypothèse fort ancienne, qui avait été remise en vogue par l'abbé Nollet, et qui, bien qu'elle ait été dans le principe aussi légèrement reçue que conçue, n'a pas laissé que de conserver des partisans.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ueber das Entstehen der grammatischen Formen, und ihren Einfluss auf die Ideenentwickung, von W. von Humboldt. Berlin, 1823, *in*-4°. — *Ueber die in der sanskrit Sprache durch die Suffixa* twâ, *und* ya *gebildeten Verbalformen; von demselben.* — *Indisch. Biblioth. I Th. S.* 433 *und Th. II, S.* 72.

M. G. de Humboldt vient de faire imprimer le *Mémoire sur l'origine des formes grammaticales*, qu'il avait lu à l'académie de Berlin, le 27 janvier 1822. Ce Mémoire, comme ceux que le même auteur a composés sur plusieurs points de la grammaire sanskrite, se recommande à l'attention de tous les hommes instruits par la nouveauté des aperçus, la profondeur et l'exactitude des observations. Le métaphysicien, le grammairien, le philologue, y trouveront la matière de longues et importantes méditations.

L'auteur ne s'est point proposé d'entrer en discussion sur les différentes sortes de formes grammaticales; et il s'est seulement attaché à l'examen de ces deux questions : *D'où vient, dans les langues, cette manière d'exprimer les rapports grammaticaux, que l'on nomme* forme grammaticale? *Jusqu'à quel point peut-*

il être important, pour l'exercice de la faculté de penser et pour le développement des idées, que les rapports soient marqués par des formes *proprement dites, plutot que de toute autre manière ?*

M. de Humboldt établit d'abord que, sous un certain point de vue, toutes les langues peuvent être considérées comme étant au même niveau, et qu'instrumens passifs ou morts entre les mains de ceux qui s'en servent, elles renferment, les unes comme les autres, tout ce qui est rigoureusement nécessaire nonseulement à la justesse, mais à la perfection de l'expression. Ce principe, indiqué par le bon sens, est confirmé par les faits autant qu'il peut avoir besoin de l'être. Il serait donc superflu de dire qu'il est admis par un philosophe aussi éclairé que M. de Humboldt, si le principe contraire n'avait pas été mis en avant par quelques métaphysiciens, qui se sont persuadé qu'il pouvait exister des peuples faisant usage de langues avec lesquelles on ne s'entendait pas, et qui ont attribué ce singulier moyen de communication à des nations de l'Asie dont l'existence politique, la littérature et la civilisation remontent à plus de quatre mille ans.

Mais si l'on doit reconnaître que le but définitif de toutes les langues est de procurer aux hommes les moyens de faire avec certitude l'échange de leurs pensées, il se pourrait que toutes n'eussent pas, au même degré, cette propriété d'exciter dans l'esprit d'autrui ce que le nôtre conçoit, et qu'il y eût des différences essentielles relativement à la clarté, à la précision et

à la vivacité des impressions qu'elles produisent chez les peuples qui les parlent.

A ce sujet, M. de Humboldt fait remarquer que ce sont deux choses tout-à-fait différentes que les *mots* et les signes des rapports grammaticaux. Les premiers forment le fond de la langue; les autres ne sont que des copules (Verknüpfungen); mais le discours se compose des uns et des autres. Les signes des rapports grammaticaux peuvent être sous-entendus; mais, pour que le développement des idées se fasse avec précision et promptitude, il faut que l'esprit puisse être dispensé de cette opération, qui consiste à suppléer ce qui est sous-entendu. Il faut donc que les rapports grammaticaux soient aussi bien exprimés que les mots mêmes. Telle est la conséquence tirée par M. de Humboldt, et il est impossible d'en contester la justesse.

L'auteur va plus loin; suivant lui, représenter par des sons chacune des opérations de l'esprit, telle est la tendance grammaticale des langues. Il lui paraît impossible d'exprimer nettement les rapports des idées par la position relative des mots, ou même par des termes significatifs, détournés, pour cet usage, de leur emploi habituel. Il ne reste donc, pour satisfaire pleinement au besoin le plus impérieux de l'intelligence, que la *modification* des mots exprimant les choses, et c'est là la notion la plus juste de ce que l'on appelle *forme grammaticale*. On peut toutefois y joindre encore l'usage des mots qui ne désignent communément aucun objet particulier, mais qui servent

uniquement à indiquer les rapports. C'est ce qu'en une autre circonstance (1) nous avons nommé *particules*.

M. de Humboldt fortifie, par de savantes et ingénieuses considérations, les principes qu'il vient d'établir. Dans son opinion, le développement des idées ne peut faire des progrès réels que là où l'esprit aime à s'occuper de la production même de la pensée, ce qui dépend toujours, jusqu'à un certain point, de la forme que cette pensée peut revêtir. En d'autres termes, l'étude de la grammaire philosophique, de la dialectique et de la rhétorique tire le plus grand avantage de ces formes regulières et symétriques sous lesquelles apparaissent les conceptions de l'intelligence. L'intérêt que ces formes méritent d'inspirer ne saurait naître dans une langue où elles n'existeraient pas, ou, s'il était une fois excité, on ne se contenterait plus d'une langue incapable de le satisfaire, et le premier soin dont on s'occuperait, serait de réformer une pareille langue, et de suppléer à son insuffisance.

« Quelle distance immense, s'écrie M. de Humboldt, n'y a-t-il pas d'un idiome aussi peu favorisé, à cette langue grecque, la plus parfaite de celles qui nous sont connues; où l'ensemble produit par la construction des périodes et la disposition des formes grammaticales vient renforcer l'effet naturel des pensées, et charmer par la symétrie et l'excellence du

---

(1) Elémens de la Grammaire Chinoise, pag. 35.

rhythme! » Il s'en faut beaucoup que ce charme soit dans la langue un jeu frivole, inventé pour satisfaire l'imagination. La précision de la pensée gagne à cette correspondance exacte entre les rapports logiques et les rapports grammaticaux ; l'esprit est plus fortement appelé à l'exercice de la faculté de penser ; la juste énonciation des idées, la délicatesse des langues, l'élégance et la politesse des écrivains sont les heureux fruits qui naissent sous cette influence.

Exprimer les rapports grammaticaux par la seule position des mots ou par des mots significatifs appliqués temporairement à cet usage, c'est, suivant M. de Humboldt, employer le mode le plus imparfait et le moins satisfaisant. Ici il s'éleverait une question grave ; car l'une des langues les plus abondantes de l'Asie, celle dont la littérature est la plus riche et la plus savante, n'a, selon les découvertes les plus récentes, d'autres ressources que celles dont parle ici M. de Humboldt, et par lesquelles on ne saurait douter qu'il n'ait voulu la désigner. « La position des mots, dit-il, n'admet que très-peu de variations, et ne peut conséquemment exprimer qu'un petit nombre de rapports, du moins si l'on veut éviter toute amphibologie ». Il est cependant utile de remarquer qu'il n'est pas de langue au monde qui soit réduite, comme unique moyen de marquer les rapports, à faire usage de la position relative des mots, et que le chinois lui-même emploie un assez grand nombre de ces termes accessoires ou copulatifs qui permettent de multiplier les combinaisons. Il faut avouer aussi que

certains rapports que l'esprit peut concevoir de différentes manières, ne perdent rien à être exprimés par un mode commun, tel que la position, lequel laisse celui qui écoute ou qui lit en pleine liberté de suppléer ce qui lui plaît ; le vague du signe n'est dans ce cas qu'un degré d'exactitude de plus dans l'expression de la pensée. La preuve en est évidente dans les idiomes les plus savans, où une même forme grammaticale répond, pour l'ordinaire, à des rapports très-variés, comme le génitif des Latins, qui représente, sans ambiguité, le rapport du tout à la partie, de la partie au tout, du sujet à l'attribut, de l'attribut au sujet, de la cause à l'effet, de l'effet à la cause, etc. C'est plutôt un avantage qu'un inconvénient de pouvoir se passer de *forme* en pareil cas, et l'Allemand ou l'Anglais qui, dans leurs mots composés, procèdent précisément à la manière du Chinois, perdraient sans doute beaucoup à se voir assujettis à des modifications plus variées, plus précises, plus rigoureuses, et, par cela même, moins libres, moins rapides et moins énergiques.

Le second rang, dans le système de M. de Humboldt, appartient aux langues dans lesquelles une partie des inconvéniens énoncés ci-dessus ont disparu ; où la position des mots est invariable, et où les rapports sont marqués par des noms d'objets ou de choses qui ont perdu peu à peu leur signification primitive. Un troisième degré, peu éloigné du précédent, est celui où les termes grammaticaux s'attachent au thème des mots par une sorte d'aggrégation (*agglutination*),

dont toutes les parties sont encore visibles et reconnaissables. Il semble que la différence de ces deux modes, soit entr'eux, soit avec le mode qu'on regarde en général comme le plus parfait, soit plus apparente que réelle, et qu'on soit pour ainsi dire maître de la rendre sensible, et de la faire disparaître, par la manière dont on écrira les mots. Ainsi, comme j'ai eu occasion de le dire ailleurs (1), *Jintchi* en chinois, *niyalmaï* en mandchou, *fitono* en japonais, sont des termes aussi simples; quant au sens logique, ils marquent tout aussi nettement l'idée d'*homme* soumise au rapport d'appartenance, que les termes complexes *homin-is*, *ἀνθρώπ-ου*, etc.

Le quatrième et dernier degré, le plus parfait, suivant M. de Humboldt, est celui où l'expression grammaticale s'opère de la manière la plus convenable, c'est-à-dire par des formes grammaticales proprement dites, ou des inflexions variées du même mot, selon ses différens rapports logiques, et aussi par des mots purement grammaticaux, débarrassés de toute autre signification accessoire. C'est l'accent qui, dans ce cas, vient constituer l'unité du mot, en rattachant à la partie du composé qu'il affecte, les divers accessoires dont ce mot doit être pourvu.

Si la langue, comme expression de la pensée, doit, par sa structure, représenter l'acte même qui la produit, si toutes deux doivent, pour ainsi dire, marcher

(1) Considérations sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise; *Mercure* de mars 1814.

de concert, il faut que des signes particuliers rendent tout ce qui est nécessaire à l'esprit pour passer d'un élément à un autre sans laisser de lacune. Telle est, sur ce point intéressant de la philosophie du langage, la doctrine de M. de Humboldt. Or, suivant lui, toutes ces conditions ne se trouvent remplies que dans les idiomes où se trouvent de véritables formes grammaticales, où l'on distingue avec facilité la chose et l'accessoire, l'objet et le rapport. Dans celles où les élémens sont encore séparés les uns des autres, au lieu d'être fondus ensemble par l'inflexion, et distingués par l'accent; dans celles-là, l'esprit croit toujours rencontrer des lacunes, et se fatigue à les remplir. Dans ces efforts, c'est une foule embarrassante de termes incertains, au lieu d'un petit nombre de formes bien arrêtées, qui viennent entraver sa marche, et nuire à la promptitude et à la précision de ses opérations.

Nous n'avons peut-être tracé qu'un résumé bien insuffisant du système de M. de Humboldt, et bien certainement, en transportant ses idées dans une autre langue, nous n'avons pu donner qu'une idée imparfaite de la profondeur et de la finesse des réflexions de l'auteur, de l'élégance et de la justesse de ses déductions. On pourra toutefois, d'après ce rapide extrait, pressentir l'intérêt qui s'attache à de semblables recherches, et la haute importance de ces rapprochemens philosophiques qu'on peut établir entre les grammaires des différens peuples, rapprochemens que le commun des philologues trouve plus commode de négliger, pour se livrer exclusivement à des comparaisons

de mots purement matérielles et le plus souvent stériles. On doit désirer que M. de Humboldt continue ses doctes et utiles travaux; un esprit aussi élevé ne saurait manquer de tirer parti de la connaissance qu'il a acquise des idiomes savans de l'Asie, et du sanskrit en particulier. Le chinois paraît avoir aussi fixé son attention, et nous oserions dire que cet idiome la mérite. Une langue dont le système grammatical est si éloigné de celui des autres langues, ne saurait sans inconvénient être négligé dans des considérations générales; elle semble propre à agrandir, si l'on ose ainsi parler, le champ de la grammaire générale. En l'étudiant dans les bons auteurs qui s'en sont servis, M. de Humboldt trouvera matière à de nouvelles méditations, que les livres élémentaires ne sauraient lui suggérer; car la pratique est, en pareil cas, un guide bien plus sûr que la théorie. Quelque idée qu'on se fasse du *kou-wen* d'après une analyse, peut-être imparfaite, ou du moins appliquée à un trop petit nombre de phrases, quelque opinion que l'on se forme de la littérature ancienne des Chinois, d'après des échantillons peut-être mal choisis, il restera toujours à résoudre ce problème digne d'occuper les loisirs d'un métaphysicien : dans une langue dépourvue de formes grammaticales, où tous les mots, preques sans exception, peuvent tour-à-tour jouer le rôle qu'on assigne ailleurs aux noms, aux adjectifs, aux verbes, aux adverbes et même aux particules, trouver des règles claires, constantes et positives, pour arriver toujours à l'expression nette et précise de la pensée, avec toutes les

modifications dont elle est susceptible ; voilà, dans sa généralité, le phénomène que présente la grammaire chinoise, et il faut ajouter que la langue où on l'observe a servi à exposer d'une manière aussi lucide que le grec, les doctrines platoniciennes et les subtilités de la métaphysique des Brahmanes.

Le morceau très-étendu que M. de Humboldt a fourni à la bibliothèque indienne de M. G. de Schlegel, et qui est inséré dans deux cahiers successifs de cet excellent recueil, a pour objet de fixer la valeur de deux formes verbales employées dans la langue sanscrite (*twá* et *ya*), et dont l'usage a été jusqu'ici très-imparfaitement énoncé dans les meilleures grammaires. La marche qu'a suivie l'auteur pour le déterminer est aussi sûre que judicieuse. Assez de grammairiens en Europe ont reporté dans les idiomes orientaux les idées et les dénominations auxquelles ils se sont accoutumés en étudiant ceux de l'occident, au risque d'en faire les applications les plus erronées. Pour éviter cet inconvénient, M. de Humboldt a commencé par rapporter les passages de l'*Hitopadesa*, du *Nalus* et du *Râmayâna*, où se trouvent les formes qu'il a voulu étudier. Il a classé ces passages, et, privé du secours qu'auraient pu lui offrir les grammairiens hindous, il a chercher à en tirer, par induction, la valeur de ces deux terminaisons. Il examine si elles doivent être considérées comme des *participes* construits avec le sujet de la proposition principale, ou comme des *gérondifs*, attachés au verbe de cette même proposition ; et il se livre, à cette occasion, à des re-

cherches très-approfondies sur la nature et les usages des participes et des gérondifs. Dans plusieurs endroits où les textes, cités d'après des imprimés fautifs, exigeaient quelque rectification, M. de Schlegel a ajouté des notes où l'on reconnaît son érudition et sa sagacité accoutumées. Nous ne pouvons en dire davantage sur un travail dont le sujet est étranger à nos études; et nous exprimerons seulement le regret que les critiques familiarisés avec ces matières trouvent si rarement le tems d'entretenir leurs lecteurs des bons ouvrages relatifs au sanskrit, qui paraissent en Allemagne, dans les Indes ou en Angleterre.

A. R.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

M. de Schlegel écrit de Bonn au Conseil, en lui adressant le premier volume complet de sa *Bibliothèque Indienne*, en allemand. Il annonce que les fragmens du Mahabharata publiés à Berlin par M. Bopp, et imprimés avec les caractères *dévanagaris* fondus dans cette ville, ne laissent rien à désirer sous le rapport typographique, et que, par conséquent, la fonte du même caractère, qui est attendue par la Société, sera, suivant toute apparence, parfaitement propre à remplir ses vues. On remercie M. de Schlegel de sa communication, ainsi que de l'envoi de son ouvrage, qui sera déposé dans la bibliothèque.

MM. de Lasteyrie et Stan. Julien présentent au Conseil le premier volume, chinois et latin, de l'édition lithographiée du texte de Mencius, accompagnée de la version latine et des notes, rédigées par M. Julien. Le Président adresse à MM. de Lasteyrie et Julien les remercîmens du Conseil.

Un membre fait quelques observations dont l'objet est de rappeler le mérite et l'utilité de l'ouvrage qui vient d'être présenté, le premier, parmi ceux dont le Conseil a ordonné la publication, qui ait été mis en état de voir le jour.

M. Klaproth, au nom d'une commission, fait un rapport sur les titres littéraires du Pandit Ram-Mohun-Roy, présenté pour être associé correspondant. Les conclusions de ce rapport sont soumises à la délibération du Conseil, et le titre d'associé correspondant est décerné à Ram-Mohun-Roy.

M. Klaproth lit un mémoire sur les ports de *Gampou* et de *Zaïthoum* décrits par Marco Polo.

M. Stan. Julien lit une fable traduite du chinois, et intitulée : *le Passereau reconnaissant.*

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Joseph Senkowski, de Saint-Pétersbourg : *Supplément à l'Histoire générale des Huns, des Turks et des Mongols*, etc.; 1 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1824. — Par M. Caussin de Perceval fils : *Grammaire Arabe-Vulgaire*, 1 vol. in-4°, Paris, 1824. — Par M. le baron Coquebert de Montbret : *Grammaire Maratte ;* Lisbonne, 1805, 1 vol. in-12. — Idem : *Grammaire Hindostani ;* Lisbonne, 1805, 1 vol. in-12. (Ces deux ouvrages, sur des réimpressions de livres publiés à Rome, par les ordres de la Propagande.) — Idem : *Grammaire de la Langue du*

Brésil, par Louis Figueira; Lisbonne, 1795, 1 vol. in-8°. — Par M. S. de Sacy : *Observations sur les nouvelles versions de la Bible*, une brochure in-8°. (Extrait du *Journal des Savans.*) — Par MM. le comte de Lasteyrie et Julien : *Meng-tseu*, 1re partie, 2 cahiers grand in-8°, Paris, 1824.

— Dans la séance annuelle de la Société Biblique, tenue à Londres le 5 mai dernier, le révérend docteur Morrison a présenté un exemplaire complet de la version chinoise de la Bible, à laquelle il a travaillé conjointement avec feu le docteur Milne, et dont il a été plusieurs fois question dans ce journal. La vue de cette traduction, faite dans une langue qui est parlée par plus de deux cent millions d'hommes, a excité la plus grande satisfaction parmi les personnes qui assistaient à la séance. S. M. le Roi d'Angleterre a reçu de la manière la plus gracieuse un autre exemplaire du même ouvrage.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Meng-tseu, vel Mencium, inter Sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utramque recensita, instruxit, et perpetuo commentario, e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien (Societatis Asiaticæ et C. de Lasteyrie impensis); pars prior, Lut. Paris. 1824. xxxj-132 pages de texte latin et 64 pages de texte chinois, très-grand in-8°.

Grammaire Arabe-Vulgaire, suivie de dialogues, lettres, actes, etc., à l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des Langues Orientales vivantes, par A.-P. Caussin de Perceval, professeur d'arabe-vulgaire. Paris, viij — 118 pages de texte français et 44 pages de texte arabe, in-4°.

Nous rendrons prochainement compte dans ce Journal, de ces deux importans ouvrages.

AVIS.

MM. les membres de la Société Asiatique sont prévenus que, conformément à l'article 9 du titre III du réglement, ils peuvent se procurer, au prix réduit, le premier volume latin-chinois du *Mencius* de M. Stan. Julien, en s'adressant au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12. — Le prix de l'ouvrage entier, texte chinois lithographié et version latine imprimée, sera pour eux de 25 fr. papier ordinaire, et 40 fr. papier vélin.

— *Noms omis sur la liste générale des Membres de la Société, imprimée à la suite du Rapport des Travaux de la présente année :*

M. l'abbé de Labouderie, vicaire-général d'Avignon.

S. Em. Monseigneur le cardinal Zurla.

JOURNAL ASIATIQUE.

Coup d'œil sur les relations qui ont existé entre la Russie et la Khiwa.

(Traduit du russe, de M. HERMANN.)

N. B. Cet article se trouve dans le *Courrier de l'Europe*, Journal russe publié à Moscou, N° 22, 1822, pag. 138.

LA vaste contrée que les Européens désignent sous le nom de *Tartarie indépendante*, se divise en une infinité de petits états mahométans, soumis à des despotes qu'on appelle *Khans*, *Inaks*, *Atalyks* et *Beys*. On compte parmi ces états le *Khanat de Khiwa*, ancienne *Kharesmie* ou *Khovaresmie*, dont la capitale, qui s'appelle aussi *Khiwa*, est bâtie sur les bords de plusieurs canaux formés par l'*Oulou*, ou l'*Amou-Daria*. Ce fleuve, qui est l'ancien *Oxus*, se jette dans le lac d'*Aral*. Le pays de *Khiwa* est borné par la *Bukharie*, le *Khorassan* et la Russie : il est séparé de ce dernier empire par les déserts des *Kirguises* et des *Turkomans*. On croyait, il y a soixante ans, que ce pays pouvait fournir jusqu'à soixante mille combattans : ce qui peut faire juger approximativement de sa population et de ses forces militaires.

Sous le règne de Pierre-le-Grand, un envoyé de *Khiwa* vint à la cour de ce monarque, et confirma le bruit répandu alors que les eaux de l'*Amou-Daria* chariaient de l'or, provenant des montagnes où ce fleuve prend sa source.

Cette circonstance décida l'empereur à faire construire, en 1714, un fort près du lac de *Yamycheff*, en Sibérie, et à faire partir de là, sous les ordres du capitaine aux gardes de *Boukholtz*, une expédition, dont le but devait être de s'emparer de la ville d'*Yerket* (Jarkend?), et d'y prendre des informations, tant sur le sable d'or que sur toute la contrée (1).

En 1716, l'empereur nomma une ambassade pour

(1) L'expédition de *Boukholtz* n'eut pas de succès; les *Zungors* ne lui permirent pas d'achever la construction du fort, qu'ils incendièrent, et ils obligèrent par là *Boukholtz* à se transporter, avec la garnison et les munitions, vers l'embouchure de l'*Om*, où cet officier bâtit, en 1716, la forteresse d'*Omsk*. Depuis, ayant eu des démêlés avec le prince Gagarin, gouverneur de la Sibérie, *Boukholtz* se rendit à Pétersbourg, et fut remplacé, en 1719, par le général-major *Likhareff*. Celui-ci, ayant eu ordre de construire une forteresse sur le lac de *Nor-Zaïsan*, s'y rendit en remontant l'*Irtych* en bateaux, reconnut l'emplacement, et eut plusieurs combats avec les *Zungors*; mais, de même que *Boukholtz*, il ne put s'y fixer d'une manière stable, et ne pénétra pas plus loin. Il bâtit cependant les forteresses d'*Oust-Kamenogorsk* et de *Semipalatinsk*. La première a été fortifiée par le capitaine du génie Lestrange.

Il serait curieux de savoir ce que sont devenus depuis les *Zungors*, qu'on ne retrouve plus dans les environs de l'*Irtych*. Si l'on croit la tradition, ils auront été tous exterminés par les armes des Chinois, vers l'époque du règne de l'impératrice Élisabeth. Il est possible cependant que quelque partie de cette tribu idolâtre ait échappé au carnage, et se soit réfugiée dans les montagnes du Tibet.

Note de l'Auteur russe.

l'envoyer auprès de *Chirgazy*, khan de *Khiwa*. Le prince *Békowitch-Tcherkassky* (1), lieutenant-capitaine aux gardes, fut nommé envoyé extraordinaire. Son instruction, écrite de la propre main de l'empereur, lui prescrivait ce qui suit :

1° D'examiner le problème sur l'ancien cours de l'*Amou-Daria*, qui, comme on sait, se jetait autrefois dans la mer Caspienne, mais qui a été détourné par les *Uzbeks*, vers le lac d'*Aral*, au moyen de digues et de canaux ;

2° D'engager le khan de *Khiwa* à reconnaître la souveraineté de la Russie ;

3° De construire des forts sur la route dans des endroits convenables, et surtout à l'embouchure de l'*Amou-Daria* ;

4° Après s'être affermi dans ce pays, d'entrer en relation avec le khan de *Bukharie*, en l'engageant aussi à reconnaître la souveraineté de la Russie ;

5° D'expedier, de *Khiwa*, le lieutenant *Kogine*, déguisé en marchand dans l'Indoustan, dans le but de reconnaître et de frayer une route de commerce, et d'envoyer un autre officier intelligent à *Yerket*, pour faire des recherches relativement aux mines d'or.

Telles étaient les grandes vues de ce grand monarque sur les pays qui viennent d'être nommés.

Quatre mille hommes furent destinés par l'empereur à faire partie de cette expédition. Outre le lieutenant-capitaine *Kogine*, qu'on vient déjà de désigner,

(1) Le prince *Békowitch-Tcherkassky* était originaire de Circassie.

quelques officiers de la marine, deux officiers du génie et deux négocians, furent mis sous les ordres du prince *Békowitch*. Le sénat eut ordre de leur donner tous les secours possibles, et de les munir de lettres de créance pour les khans et pour le Grand-Mogol.

Les premières dispositions de *Békowitch* pour l'exécution de ce plan, étaient parfaites. Il partit, dans le courant de la même année, en bateaux, pour *Astrakhan*, accompagné de trois régimens d'infanterie; ceux de *Penza*, de *Kroutoyarsk* et de *Ridder*; sur la côte orientale de la mer Caspienne, furent jetés les fondemens de trois forteresses : celles de *Tiuk-Caragan*, d'*Alexandrobaëfsk* et de *Krasnowodsk*. Le régiment de *Penza* fut laissé en garnison dans la première; trois compagnies de celui de *Kroutoyarsk* dans la seconde, et le reste de l'infanterie, sous les ordres du colonel *Von-der-Weiden*, dans la dernière. C'est là que *Békowitch* croyait avoir trouvé l'ancienne embouchure de l'*Amou-Daria*. En attendant, il fit partir pour la *Khiwa* deux héraults, afin d'annoncer l'arrivée de l'ambassade; l'un de ces héraults était un Grec, nommé *Kiriak*; l'autre, un gentilhomme d'*Astrakhan*, nommé *Woronine*.

Après toutes ces dispositions, *Békowitch* s'en retourna avec deux compagnies à *Astrakhan*, et fit un voyage à *Kazan*, où il engagea cinq cents volontaires parmi les prisonniers suédois qui s'y trouvaient alors. Il en forma un fort escadron de dragons, dont il donna le commandement au major *Frankenberg*. *Békowitch* embarqua cette troupe sur le *Wolga*, et se rendit à

Astrakhan, d'où il se mit en marche par terre ; au mois de juillet 1717, vers *Gourieff* (1), ayant sous ses ordres, outre les dragons et les deux compagnies d'infanterie avec du canon, cinq cents Cosaques de *Grébensk* et cinq cents Cosaques *Nogaïs*. Il était de plus accompagné d'une caravane marchande, composée d'habitans d'*Astrakhan*, d'artisans, de *Tatars* et de *Bukhariens*, au nombre d'environ deux cents hommes. Cette troupe s'accrut à *Gourieff* de quinze cents Cosaques de l'*Oural*, sous les ordres de leur chef *Nikita-Borodine*.

Tout cela se faisait avec promptitude et sans difficultés : ce qui promettait un succès non douteux.

Voici les officiers de marine et du génie qui se trouvaient dans cette expédition : *Kogine*, le prince *Ouroussoff*, *Lébedeff*, *Rentel*, *Dawydoff*, *Brandt* ; et comme ordonnances les soldats de la garde *Tchébotaëff*, *Jakouleff* et le prince *Wiasemsky* ; outre cela, en qualité de diplomates, le turkoman *Khodja-Népheß* et un certain prince *Samanoff*, Persan, entré sous ce nom au service de Russie, comme *Stolnik*.

Le lieutenant *Kogine* resta à *Astrakhan*, et dut rejoindre *Békowitch* dans la suite ; mais, après quelque temps, il refusa de partir, et lorsque le gouverneur d'*Astrakhan* voulut le presser de s'en aller, il accusa formellement *Békowitch* de trahison, en affirmant que les traces de l'ancien cours de l'*Amou-Da-*

---

(1) Place située à l'embouchure du *Jaïk*, ou *Oural*, dans la mer Caspienne.

ria n'existaient que dans l'imagination de *Békowitch*.

En attendant, le prince *Békowitch*, parti de *Gourieff*, se rendit en deux marches sur les rives de l'*Emba*, et passa ce fleuve sur des radeaux. Cinq jours après, il reçut de l'empereur Pierre l'ordre d'envoyer aux Indes, par la Perse, un homme sûr et connaissant la langue de ces pays, dans le but de prendre des informations sur les moyens de commerce, et sur la manière de recueillir l'or. Cet homme devait passer de là en Chine, et venir rejoindre *Békowitch* en *Bukharie*.

Ce grand monarque ne voulait point connaître de difficultés, ni trouver rien d'impossible dans la confection de ses immenses plans.

Pour exécuter l'ordre de l'empereur, *Békowitch* fit partir le *Mourza Tewkéleff* (1). Mais cet envoyé fut arrêté par le pacha d'*Astrabad*, et ce n'est que sur la sollicitation de *Wolynsky*, envoyé russe auprès du *chah* de Perse, qu'il fut remis en liberté et renvoyé à *Astrakhan*.

Après avoir expédié *Tewkéleff*, *Békowitch* marcha pendant près d'un mois en se dirigeant vers le pays de *Khiwa*. Il y envoya un troisième courrier avec une lettre au khan; car les deux premiers n'étaient point encore revenus. Il avait déjà passé les bords du lac d'*Aral* et les ruines de l'ancien *Ourguentch*; il ne lui restait plus qu'environ cent vingt verstes jusqu'à *Khiwa*, lorsque tout à coup il fut attaqué par les *Khiwinzes*, qui vinrent au-devant de lui au nombre

---

(1) Depuis général-major et vice-gouverneur d'Orenbourg.

de vingt-quatre mille*, sous la conduite du khan lui-même. Leur attaque fut renouvelée trois fois, et trois fois ils furent repoussés et défaits ; *Békowitch* s'approchait rapidement de *Khiwa*, que les habitans commençaient déjà à évacuer avec précipitation.

Sur ces entrefaites, on convoqua un conseil dans le camp des *Khiwinzes*, et un des chefs, nommé *Doussan-Bay*, fit la proposition de détruire l'armée russe au moyen de la ruse et de la perfidie. Le khan consentit à cette proposition ; et entama des négociations, en faisant entendre « Qu'il avait commencé
» les hostilités uniquement parce qu'il ignorait les vé-
» ritables intentions de *Békowitch ;* mais qu'ayant
» appris qu'il ne venait que comme ministre de paix
» de la part du souverain de la Russie, il s'empressait
» de lui demander excuse, et de l'accueillir dans ses
» états avec tous les égards qui lui étaient dus ; qu'à
» cette fin, il lui envoyait ses principaux fonction-
» naires pour convenir d'une entrevue et de condi-
» tions ultérieures, et qu'en attendant, il le sup-
» pliait de ne point entrer avec toutes ses troupes
» dans la ville, afin de rassurer les habitans, alarmés
» par l'apparition subite de son armée victorieuse. »

Par malheur et par imprudence (pour ne pas dire davantage), le prince *Békowitch* se laissa persuader par ces belles paroles, et se rendit bientôt, accompagné de très-peu de monde, auprès du khan, qui était déjà rentré dans sa capitale ; les troupes russes, restées sous les ordres du major *Frankenberg*, s'arrêtèrent sur la frontière.

A peine les *Khiwinzes* virent-ils qu'ils pouvaient sans peine s'emparer du faible détachement de *Békowitch*, qu'ils fermèrent les portes de la ville, massacrèrent toute la suite de l'ambassadeur, et le forcèrent lui-même à écrire un ordre à ses troupes, de remettre les armes aux commissaires de *Khiwa*, pour les conserver, en prenant des cantonnemens chez les habitans des faubourgs de la ville.

Frankenberg se laissa répéter trois fois cet ordre absurde; et ce n'est que lorsque son chef pusillanime, en lui reprochant sa désobéissance, le menaça, comme traître, du dernier supplice, qu'il se décida à l'exécuter, et périt avec tous les braves compagnons de son malheureux sort. Les forces russes, disséminées et désarmées, ne purent se défendre contre de perfides assassins, qui massacraient les uns, et chargeaient de fers les autres. *Békowitch* lui-même périt de la manière la plus cruelle, et sa tête fut portée en triomphe au khan de *Bukharie*, qui, cependant, ne voulut point recevoir ce trophée, chassa les envoyés, et, ayant eu connaissance de la barbarie des habitans de la *Khiwa*, leur fit demander « S'ils n'étaient pas des anthropo-
» phages, et s'ils ne s'abreuvaient pas du sang des
» hommes. »

C'est ainsi que se termina cette désastreuse expédition, qui fit passer le sort de *Békowitch* en proverbe populaire parmi les Russes : « Il s'est perdu comme » *Békowitch !* » Du nombre de ceux qui en avaient fait partie, très-peu eurent le moyen d'échapper au carnage, et de retourner dans la patrie pour donner les

tristes détails qu'on vient de lire. Parmi ces derniers, se trouve le chef des Cosaques de l'*Oural*, *Borodine*.

L'empereur, occupé à cette époque d'une guerre dans le nord, et regardant peut-être la défaite de *Békowitch* comme un acte de justice en faveur de l'indépendance des nations, laissa les habitans de la *Khiwa* jouir tranquillement des fruits de leur victoire; victoire obtenue d'ailleurs, non au moyen d'une résistance courageuse, ni par une ruse de guerre, mais par une perfidie astucieuse, et par une barbare cruauté.

Durant les règnes suivans, rien n'a été entrepris pour punir les perfides, quoique dans tous les tems on n'a pût manquer de raisons pour une juste vengeance. Un siècle d'intervalle ne saurait servir d'excuse en pareil cas, d'autant plus que des trophées d'une victoire aussi honteuse, les canons de *Békowitch*, sont encore jusqu'à présent entre les mains des vainqueurs, et servent d'insulte à l'orgueil national et au droit militaire des Russes; puisque ces canons étaient destinés à défendre la personne d'un ambassadeur dans son voyage à travers des déserts habités par des tribus vagabondes, qui, à cette époque, n'étaient point encore soumises à la Russie.

En 1804 et 1805, sous le gouvernement général du prince *Wolkonsky*, à *Orenbourg*, on a vu dans cette ville des préparatifs d'une expédition, dont le but, selon le bruit qui avait couru dans le pays parmi des particuliers, était de faire une entreprise contre la *Khiwa*. Mais, comme rien n'en a transpiré publi-

quement, il serait inutile de s'étendre sur cet objet.

En attendant, les habitans de la *Khiwa* ne cessaient de venir trafiquer en Russie. Ils ne paraissaient d'abord qu'à *Astrakhan*; mais on les vit bientôt à *Orenbourg*, et enfin dans la forteresse de *Saraïtchik*, d'où on ne compte que huit cents verstes jusqu'à *Ourguentch*. Leurs caravanes arrivent tous les ans dans ces trois places.

On a vu plus d'une fois leurs envoyés paraître à la cour de Russie, solliciter et obtenir diverses grâces.

En 1747, le collége des affaires étrangères avait fait passer d'*Astrakhan* à *Orenbourg*, un agent de *Khiwa*, nommé *Khodja-Mokhammet*, pour le renvoyer de là dans sa patrie; et en 1750, on vit à *Orenbourg* un autre envoyé du même pays, nommé *Ir*, ou *Chir-Beck*.

Des fonctionnaires russes ont de même été expédiés à diverses époques dans le pays de la *Khiwa*, non comme envoyés de la cour, mais seulement de la part du gouvernement local des provinces limitrophes. En 1740, deux ingénieurs, *Morawine* et *Nazimoff*, firent ce voyage; le premier a décrit la route jusqu'au lac d'*Aral*, et dressé une carte de ce lac; le second a levé un plan exact de la ville de la *Khiwa* (1). En 1753,

(1) Ce plan n'a été déposé au dépôt topographique de l'état-major-général de S. M. l'Empereur qu'en 1818. Il est remarquable qu'à l'époque dont on a parlé (en 1740), le pays de *Khiwa* ait été gouverné par *Aboulkhaïr*, khan des *Kirguises Kaïssaks*, le même qui depuis dix ans était déjà soumis à la Russie. Vers le même tems le chah *Nadyr* marchait sur *Khiwa*: *Aboulkhaïr* lui envoya *Moura-*

on fit partir d'*Orenbourg* des agens dans la *Khiwa*, afin de prendre des informations sur tout ce qui est relatif à ce pays. Ces agens y furent arrêtés, et manquèrent d'y mourir de faim ; on leur rendit cependant leur liberté ; et, en revenant dans leur patrie, ils fournirent quelques renseignemens sur les pays qu'ils avaient visités.

En 1774, un sous-officier du régiment d'infanterie de *Nijégorod*, nommé *Yefrémof*, fut enlevé du poste de *Dongouss* par les *Kirguises*, et emmené en *Bukharie*. L'*Atalyk* de ce pays-là le fit d'abord inspecteur de son sérail, et ensuite le fit entrer au service militaire, où il obtint le grade de *youz-bachi* (capitaine de cavalerie). *Yefrémof* fit avec le corps de troupes

---

wine, comme fonctionnaire russe qu'il avait auprès de lui. Le chah le reçut avec bienveillance, lui fit des présens, et le renvoya en le chargeant d'intimer à *Aboulkhaïr* de paraître lui-même dans le camp persan. Mais celui-ci, craignant quelque trahison, s'enfuit dans le désert, et vint retrouver sa horde. Après quoi le chah occupa *Khiwa*, frappa les habitans d'une contribution, en emmena plusieurs avec lui en Perse, et, laissant une garnison dans la ville, en donna la souveraineté à un de ses officiers. A peine le chah se fut-il éloigné, que les habitans de *Khiwa* tuèrent leur nouveau khan, et massacrèrent tous ses soldats ; après quoi ils élurent pour prince le sultan *Nour-Ali*, fils d'*Aboulkhaïr*; mais celui-ci, craignant la vengeance des Persans, abdiqua volontairement le khanat. Ce *Nourali* succéda, en 1748, à son père, en qualité de souverain des *Kirguises-Kaïssaks*; mais le sort semblait se jouer de ce malheureux prince : en 1786, il fut rappelé de la horde par la cour de Russie, et envoyé à *Oufa*, où il mourut quatre ans après. *Mourawine* et *Nazimof* revinrent en 1741 à Orenbourg, où commandait à cette époque le lieutenant-général prince *Ouroussof*.

de l'*atalyk* plusieurs campagnes à *Samarkande*, à *Mawra* et à *Khiwa;* de là, il s'enfuit à *Kokande*, *Kasgar* et *Yarkend;* pénétra, à travers le Tibet, jusqu'à *Calcutta*, d'où une frégate anglaise le ramena à Londres. En 1782, il parut à Pétersbourg, où il imprima une relation de tout ce qui lui était arrivé, avec quelques notions sur les pays qu'il avait parcourus, entr'autres, sur la *Khiwa*.

Outre les Russes, aucun Européen (à ma connaissance) n'a encore pénétré dans la *Khiwa*. Il faut cependant en excepter *Jenkinson*, qui, en 1558 (1), avait navigué dans la mer Caspienne, et débarqué à *Manguichlak*, d'où il avait pénétré jusqu'au fort de *Sellizour* et jusqu'au vieux *Ourguentch*.

En 1793, les habitans de *Khiwa* expédièrent pour la Russie deux envoyés qui se rendirent à la forteresse d'*Orsk*. A l'inspection des papiers dont ils étaient munis, on reconnut que l'inak *Aviaz-Beck* demandait qu'on envoyât à *Khiwa* un oculiste pour guérir son oncle, le khan *Mohammet-Fazil-Bey*, qui avait perdu la vue. L'inak promettait de le faire escorter dans son voyage à travers les déserts des *Kirguises-Kaïssaks*, tant en allant à *Khiwa* qu'au retour, et de l'entretenir d'une manière honorable.

Peutling, gouverneur d'*Oufa*, fit connaître cette demande à la cour. L'impératrice Catherine eut égard à cette prière de l'inak, et ordonna, le 14 juin, d'expédier, pour la *Khiwa*, le major *Blankennagel*, qui,

---

(1) Voyages au Nord.

par plusieurs faits, avait déjà donné des preuves de son adresse pour la guérison des maladies des yeux.

Un autre ordre de l'impératrice suivit bientôt celui-ci (le 23 juillet). Il fut transmis à *Peutling*, par M. le comte *Platon Zouboff*, et contenait ce qui suit :

1° Pour compléter les instructions qui ont été données à *Blankennagel* à Saint-Pétersbourg, le gouverneur d'*Oufa* devait communiquer à cet officier tous les renseignemens que possédait le bureau de la frontière d'*Orenbourg* sur les pays qu'il allait parcourir ;

2° Il devait lui adjoindre un interprète, et le munir de tout ce qui pouvait être nécessaire pour faire ce voyage d'une manière sûre ;

3° Il devait encore le faire accompagner par un bon officier du génie.

4° Lui assurer un traitement de deux cents roubles d'argent par mois ; et, après lui avoir payé une année d'avance, lui faire passer dans la suite, par des occasions sûres, l'argent qui lui reviendrait pendant toute la durée de sa mission.

Muni de tout ce qui pouvait lui être nécessaire, et rassuré pour l'avenir, *Blankennagel* partit du fort d'*Iletzk* en septembre 1793 ; et il revint de la *Khiwa* dans le courant de l'année suivante, en passant à travers les habitations vagabondes des *Turkomans*, et en aboutissant à *Astrakhan*. Il examina les pays qu'il avait parcourus avec les yeux d'un homme de sens et d'un observateur éclairé ; les renseignemens qu'il a recueillis, et qui sont très-curieux, ont été publiés dans

un journal russe intitulé : *L'Émule de l'instruction et de la bienfaisance*, année 1818.

Au moyen de tous ces voyages, la Russie acquérait des notions positives sur le *Khanat de Khiwa*. Le gouvernement n'est pas l'unique dépositaire de ces notions : elles sont aussi entre les mains de plusieurs particuliers, amateurs de connaissances géographiques.

Il nous reste à dire quelques mots des relations récentes avec la *Khiwa*. En 1818, le général d'infanterie, *Essen*, gouverneur militaire d'*Orenbourg*, y avait envoyé le lieutenant *Sounkhangoulof*; en 1813, on avait destiné pour ce pays, d'après un ordre suprême, un des aides-de-camp de ce général; mais comme dans la suite l'empereur fit suspendre l'expédition de cet officier, on en envoya un autre, qui était le conseiller de collége *Bektchourine*. Ce dernier revint en 1820, et se trouva à *Khiwa* en même tems que le colonel *Mourawief* (1).

De la Fixité et de l'Invariabilité des sons musicaux, et de quelques Recherches à faire à ce sujet dans les écrivains orientaux, par M. DE LA SALETTE, *Membre de la Société Asiatique, à Grenoble.*

« JE me plais beaucoup à entendre de la bonne » musique; mais je ne m'occupe point de la science ».

---

(1) La relation du voyage de *Mourawief*, en Turcomanie et à Kkiwa, fait en 1819 et en 1820, vient d'être traduite du russe en français, par M. de Laveau, et publiée à Paris, in-8°, 1823.

Ainsi s'expriment assez fréquemment plusieurs savans qui regardent comme trop futile ce genre de connaissance. On ne doit pas craindre de rencontrer des maximes aussi décourageantes dans une réunion d'hommes profondément instruits, qui se proposent, dans leurs savantes recherches, de remonter jusqu'au berceau des sciences, pour les disséminer ensuite, avec uniformité, sur toute la surface de notre globe, et les faire plus particulièrement rejaillir de l'Asie dans l'Europe, et de celle-ci dans l'Asie, en éclairant ce pays primitif, des lumières qui ont pu lui échapper ou qui ne lui seraient pas encore parvenues. De pareils hommes n'ignorent pas que toutes les sciences se prêtent un mutuel secours, et que souvent, c'est faute d'avoir aperçu leur vrai point de contact avec l'une d'elles, que celle-ci semble leur rester étrangère; ils savent bien, par exemple, que la musique est la science ainsi que l'art des sons par rapport à l'organe de l'ouïe, comme l'optique est la doctrine des formes, des figures, des couleurs, concernant celui de la vision.

Pour n'avoir pas toujours fait cette indispensable distinction, des esprits très-élevés d'ailleurs, ont fait tomber cette science, depuis un grand nombre de siècles, dans un dédale de contradictions, dont il serait presque impossible de la sortir, malgré même les grandes lumières d'aujourd'hui, si d'heureuses expériences n'étaient venues au secours d'une raison trop aveuglée.

L'une des plus palpables de ces contradictions est, sans contredit, l'établissement des rapports des sons

sur le calcul des nombres aliquotes, ainsi que le petit chevalet mobile monocorde, qui n'est qu'un sophisme mathématique, où l'on suppose nulle l'extension de la corde résonnante, ce qui ne produit que des proportions approximatives, qui sont désavouées par la nature et répudiées par l'oreille.

Comme science d'un de nos sens, la musique a ses principes particuliers et ses relations naturelles ; lui en substituer d'autres, c'est la dénaturer; et, s'il était possible de parvenir à faire exactement une pareille substitution, on diminuerait nos connaissances d'un cinquième, en rendant nul un de nos sens.

On ne peut guère se dissimuler qu'en France, le nombre des vrais amis de la musique ne diminue de jour en jour; la politique elle-même, en l'écartant d'un côté et l'accueillant de l'autre, semble néanmoins la délaisser tout-à-fait, comme inutile dans l'état social. Cette conduite équivoque ne saurait cependant réduire l'art des sons au néant : elle prouverait seulement que, de nos jours, on néglige ou l'on ignore les ressorts et les propriétés de cet art. Or, l'exacte vérité, et je ne crains pas qu'on me démente, est que, dans toute association humaine, on ne saurait se passer de musique, tant dans les institutions religieuses et civiles que dans les jouissances particulières.

Il importe donc, pour le bien commun, que la science musicale soit cultivée avec soin, et qu'elle ne demeure pas uniquement livrée aux empiriques, puisque l'expérience vient aujourd'hui l'éclairer par des faits sans réplique, et par des dispositions que l'art

inspiré par un heureux instinct, avait faites bien antérieurement.

D'après toutes ces observations, il est permis de croire que la Société Asiatique de Paris, ayant déjà pensé que la musique était aussi nécessaire qu'agréable à tous les peuples, elle ne regarderait pas comme déplacé, dans un journal consacré à la recherche des sciences orientales, un tableau précis de l'état actuel de la science musicale en Europe, pouvant servir de terme de comparaison avec celle de l'Orient, et même de moyen pour lui communiquer quelques nouveaux documens qui ne lui seraient pas encore parvenus.

Si ce plan pouvait s'accorder avec les vues et les travaux de la Société Asiatique, il ne me serait pas difficile de m'y conformer, l'ayant déjà ébauché dans mes *Considérations* (1), avec des renseignemens, à la vérité trop incomplets pour la science, mais pourtant assez précieux pour un premier pas fait dans ce genre de recherches.

Le second pas à faire maintenant, avec le secours de profonds orientalistes, présenterait sans doute plus de lumières et moins de difficultés.

Quoique les auteurs arabes qui ont écrit sur la musique ne soient pas encore parvenus jusqu'à nous, il n'est pas à présumer qu'aucun d'eux n'en ait parlé; mais, en le supposant, contre toute vraisemblance, on n'a pas à craindre de rencontrer un pareil silence

---

(1) Voy. T. II, p. 207. Paris, chez M. Goujon, libraire, rue du Bac, n° 33.

dans les écrivains chinois. Nous nous permettrons cependant d'observer que ce serait s'exposer à s'égarer, si, ne consultant que les voyageurs européens, on négligeait, dans ce genre de travail, de faire intervenir les auteurs originaux.

La théorie musicale a été trop long-tems soumise à de faux préjugés, pour qu'il n'en soit pas provenu des erreurs de tous genres; devenue aujourd'hui une science expérimentale, quoique d'un ordre différent de celui des sciences qu'on reconnaît communément pour telles, elle est nécessairement une science appartenant à la physique, comme ayant ses principes fondés sur des faits positifs; ainsi, traiter généralement de la physique, et oublier la science des sons, c'est laisser un vide important dans son travail, c'est remplir imparfaitement la tâche qu'on s'est imposée.

Pour qu'on juge mieux de la vérité des assertions précédentes, je vais donner ici un court extrait des principes élémentaires et physiques sur lesquels se fonde, ou doit nécessairement se fonder, toute espèce de musique bien ordonnée.

Dans l'origine, le défaut de moyens pour faire des expériences, livra pendant long-tems au seul jugement de l'oreille, la moitié des sons primitifs de la doctrine musicale; et ce fut pour remédier à cet inconvénient, qu'on imagina le système proportionnel des nombres aliquotes, qui fut accueilli avec tant de faveur par les savans et même par les musiciens, et dont on n'est pas encore aujourd'hui tout-à-fait désabusé, malgré l'erreur palpable du petit chevalet mobile, les vices de ses

rapports, et les justes proportions que produisent les intervalles primitifs de la nature.

Ce remède systématique étant donc pire que le mal qu'on avait voulu guérir, des hommes profondément instruits dans l'art des sons ne se lassèrent pas de chercher à la délivrer de cette imperfection; et, ayant découvert la série des quintes, dont le son du douzième terme coïncide à peu près avec l'octave du premier, ils crurent avoir trouvé un terme comparatif auquel ils pouvaient rapporter tous les autres.

Il est certain qu'ils l'eussent effectivement découvert, si la nature ne s'était, pour ainsi dire, fait un jeu de tromper leurs espérances, en mettant à peu près un demi-ton de différence entre l'octave du premier terme de la série quintésienne, et son douzième terme, ce qui reculait la difficulté sans la résoudre, laissant toujours à trouver le moyen de faire disparaître cette différence, qui d'ailleurs ne fut pas d'abord bien comprise.

D'un autre côté, on ne conçoit pas comment, dans le tems qu'on s'exerçait à chercher sans succès, les uns dans le cercle indéfini des équations analytiques, les autres dans celui des vaines combinaisons de sons donnés par l'intervalle de quinte, et arbitrairement augmentés ou diminués, personne n'ait imaginé de tenter sur la quarte les mêmes expériences qu'on faisait tous les jours si infructueusement sur la quinte.

Ce fut dans cet état de la théorie musicale, qu'invité par une heureuse inspiration, je crus devoir soumettre cet intervalle à un nouvel examen.

Les travaux dont on s'occupait sur la quinte avaient presque fait oublier la consonnance de la quarte, et l'avaient fait décheoir systématiquement des prérogatives d'intervalle naturel et primitif, en le reléguant au rang des intervalles équivoques, dont les sons étaient supposés variables.

Ayant, je crois, suffisamment démontré que les proportions numériques ne pouvaient pas servir de base à la théorie musicale, dont les principes n'existent que dans les sons qui frappent l'organe de l'ouïe, il n'est pas difficile de voir que c'est sur ces derniers que durent se diriger mes recherches ; ainsi, après avoir rétabli l'intervalle de quarte dans tous ses droits de parfaite consonnance, je soumis à l'expérience la série de ses douze termes, dont le dernier donna précisément l'octave du premier. Ce prodigieux phénomène, que j'avais soupçonné, mais que je ne croyais pas devoir être si rigoureusement exact, me causa autant d'admiration que de surprise. Il m'apprit que c'était la quinte consonnante qui excédait l'octave, en me montrant la manière dont il fallait la mitiger, pour la faire entrer dans notre système de musique. Ce même phénomène me fit concevoir aussi que la théorie musicale devenait, par cette découverte, une science tout à la fois exacte et physique, appartenant aux sciences de ce genre, quoique dans un ordre différent. Ainsi elle est une branche de la physique, par ses principes fondés sur l'expérience ; et l'oublier, en traitant des sciences naturelles, c'est laisser un vide important.

La doctrine de l'art musical n'ayant jamais changé,

malgré la vicissitude de ses divers systèmes, il en résulte que cet art est nécessairement établi sur les trois intervalles consonnans de *quarte*, *quinte* et *octave* apréciés par l'oreille; que les sons musicaux et leurs intervalles ont été, sont et seront toujours inaltérables, et qu'ainsi il est fondé par la nature sur des principes stables, que rien ne pourra jamais altérer.

Je sens bien que ces assertions auraient besoin de quelques développemens, indépendamment de ceux qui se trouvent déjà consignés dans mes précédens ouvrages; mais ce n'est pas ici le lieu, puisque mon seul objet n'est que d'adresser aux illustres membres de la Société Asiatique quelques observations sur les progrès immenses que peut faire maintenant la musique, si cette Société daignait tourner ses regards sur la science musicale, et nous rapporter le fruit de ses investigations sur elle, en y intéressant aussi les célèbres savans des Sociétés Asiatiques de Calcutta et de Londres.

J'avais d'abord voulu rapprocher les documens de la musique orientale, de ceux de l'européenne (1); mais, dénué de presque tout secours scientifique et littéraire, ce ne fut qu'à l'extrême obligeance d'un savant éclairé que je dus quelques faibles conjectures sur un objet que les voyageurs et les savans avaient si fort dénaturé jusque là. Ce travail ne fut donc alors qu'une

---

(1) Voy. *Considérat.*, p. 198.

ébauche, qui aurait pu périr d'inanition, si l'heureuse occasion de le mettre sous les bienveillans auspices de la Société Asiatique n'eût offert de nouveaux moyens de le reprendre. J'oserai donc faire un appel au zèle éclairé de ses membres, et les solliciter de ne pas négliger, dans leurs savantes et utiles recherches, les documens encore inconnus qui se rapportent à l'art musical de l'Asie ancienne ou moderne, et des autres contrées de l'Orient.

Note sur l'histoire de Schah-Abbas, *écrite en Persan et intitulée* تاريخ عالم ارای Tarikh-âlem-araï.

M. Fr. Erdmann, à l'occasion de la solennité anniversaire commémorative de la fondation de l'université de Casan, a publié en 1822, sous forme de programme, une petite brochure intitulée : *De manuscripto persico Iskenderi Menesii, eruditis hucusque incognito*. Le manuscrit persan dont il s'agit n'est évidemment, comme le dit M. Erdmann, que la dernière partie d'une histoire complète du grand *Schah-Abbas*, le plus illustre sans contredit des rois de la dynastie des Sofis, ou plutôt des Séfévis. Les événemens racontés dans ce volume commencent à l'année 1005 de l'hégire (1597 de J.-C.), la dixième du règne de *Schah-Abbas*, et l'ouvrage se termine à la mort de ce prince et à l'avénement au trône de son petit-fils et de son

successeur. M. Erdmann pense que cet ouvrage est celui qui porte le nom de تاريخ عالم اراي عباسى *Tarikh Alem-araï-Abbasi*, et qui doit avoir pour auteur un écrivain nommé *Iscander Meneschi*, suivant ce qu'on lit dans le savant traité *De fatis linguarum orientalium*, mis à la tête de la nouvelle édition du dictionnaire de Méninski. M. Erdmann ne s'est point laissé imposer par une note mise en marge du manuscrit, qui sans doute lui a paru signifier que l'auteur de ce livre était *Mohammed Fani*, auquel il attribue, suivant l'opinion commune, quoique pour le moins très-problématique, l'ouvrage célèbre nommé *Dabistan*. Au reste, cette note ainsi concue اين كتاب از محمد فانى me paraît signifier seulement que ce volume a *appartenu à Mohammed Fani*; elle n'est donc d'aucune importance pour connaître l'auteur de cette histoire.

M. Erdmann, pour donner une idée du contenu de ce volume, s'est borné à traduire les titres des chapitres, ou des principales divisions, au nombre de 178. Il a pourtant donné le texte et la traduction d'un passage très-court qui a pour objet la réception d'un ambassadeur russe à la cour de *Schah-Abbas* en 1618 (1027 de l'hégire). Cet article se trouve dans le chapitre III.

A peine eus-je jeté les yeux sur le travail de M. Erdmann, que je reconnus que j'avais dans ma collection particulière l'ouvrage dont il parlait, mais beaucoup plus complet que le manuscrit qu'il a eu sous les yeux. C'est un volume de format in-folio, d'une écriture

belle et serrée, contenant deux cent quatre-vingt-trois feuillets. Le premier feuillet, qui manquait, a été restitué par une autre main, et il manque à la fin du volume six ou sept feuillets. Le contenu des quarante-trois premiers feuillets de mon manuscrit forme la partie de l'ouvrage qui manque dans le manuscrit de Casan.

La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit d'une portion de cette histoire : ce manuscrit fait partie de ceux qu'elle a acquis de M. Le Gentil. Il commence au milieu des événemens de l'an de l'hégire 1008, treizième du règne de *Schah-Abbas*, et on y trouve la fin qui manque dans mon manuscrit. C'est au bas du recto du feuillet soixante-deux de mon manuscrit que commence celui de la Bibliothèque du Roi.

Il est à peu près certain que l'ouvrage que contiennent en tout ou en partie ces trois manuscrits, est le *Tarikh Alem araï*, dont a parlé l'auteur du traité *De fatis linguarum orientalium*. Toutefois aucun des trois manuscrits ne donne ni le titre du livre, ni le nom de l'auteur. Mais il faut observer que l'histoire du règne de *Schah Abbas* ne forme que le second volume de tout l'ouvrage, et qu'il y a un premier volume qui contient l'histoire des rois de la même dynastie prédécesseurs de *Schah Abbas*. C'est ce que qu'on voit clairement par la préface de ce second volume. Ce second volume est lui-même divisé en deux parties, dont la première contient les trente premières années du règne d'*Abbas*, et la seconde commence à l'an 1026 de l'hégire, trente-unième du règne.

M. Langlès qui a parlé de cet ouvrage historique dans la Biographie universelle au mot *Abbas premier du nom*, dit : « La première partie (du *Tarikh Alem-*
» *araï Abbasi*) renferme l'histoire des Sofis, prédé-
» cesseurs d'*Abbas*. Cet ouvrage finit avec le règne
» de ce monarque. Nous en possédons à la Biblio-
» thèque impériale les première et troisième parties.
» La deuxième et la troisième se retrouvent à la Bi-
» bliothèque de l'Arsenal. M. Silvestre de Sacy pos-
» sède aussi une excellente copie de ces deux parties ».
Ces renseignemens ne sont pas entièrement exacts. Il est vrai que le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal contient la totalité du règne d'*Abbas*; mais pour la Bibliothèque du Roi, elle ne possède que le manuscrit que j'ai décrit précédemment, et il paraît que ce que M. Langlès a pris pour la première partie est un manuscrit de *Brueix*, qui contient l'histoire de la conquête du *Khorasan* par *Abbas I*er, mais qui est un ouvrage tout-à-fait différent du *Tarikh âlem araï*. Je regrette de n'avoir pu voir le premier volume de cette histoire; il est vraisemblable qu'on trouverait dans la préface le nom de l'auteur, et l'époque précise de la composition de l'ouvrage. Je désire que cette note engage les orientalistes entre les mains desquels pourrait se trouver ce premier volume, à en donner une notice succincte.

S. DE SACY.

LE LÉOPARD VENGEUR,

Histoire tirée du livre intitulé *Sing-chi-heng-yan* *, et traduite du chinois par M. STANISLAS-JULIEN.

IL y avait autrefois un homme nommé *Weï*, surnommé *Te*, originaire de *Thsiouan-tcheou*, dans la province du *Fou-kian*, et qui depuis son enfance avait toujours suivi son père. Se trouvant ensemble dans la ville de *Chao-hing*, ils ouvrirent une boutique de changeur. Comme ils étaient pleins de droiture, et ne connaissaient nullement la soif du gain, une foule d'acheteurs fréquentait leur maison, dont le commerce devenait de jour en jour plus riche et plus florissant. Deux ans s'étaient à peine écoulés qu'ils se virent à la tête d'une assez belle fortune. *Weï-te*, se sentant avancé en âge, chercha une épouse à son fils, et jeta les yeux sur la fille d'un fabriquant de drap nommé *Tan*, qui était un de ses voisins. Comme la jeune *Tan* était douée d'une rare beauté, et qu'elle appartenait à une puissante famille, il offrit cent dix taëls pour l'obtenir à titre de seconde femme. D'abord le père rejeta cette proposition; mais, voyant la prospérité de la famille *Weï*, que l'activité et l'industrie du père et du fils ne fesaient qu'augmenter, considérant d'ailleurs le plaisir qu'il aurait à demeurer

(1) Basil., Dict. 11, 328-16-2,808-9,937.

près de ses enfans, il conclut l'affaire, et se hâta d'unir les deux époux. Quelque tems après ce mariage, M. *Tan* tomba malade, et mourut; deux années s'écoulèrent, et M. *Weï* fut emporté de la même manière. Le jeune *Weï*, causant un jour avec son épouse, lui dit : Maintenant que nous voilà sans parens, nous ferions bien d'emporter leur dépouille mortelle, et de retourner dans notre ville natale. D'abord madame *Tan* étoit d'un avis contraire; mais, voyant que son mari persistait fortement dans sa résolution, elle se rendit à ses instances. M. *Weï* rassembla les objets les plus pesans que contenait sa maison, ses meubles, ses fourneaux et ses outils de monnayeur, et les vendit. Ensuite les deux époux préparent les bagages et les provisions du voyage, et louent un bateau; ils choisissent *un jour heureux* pour le départ, déposent dans le cercueil les corps inanimés de leurs parens; et, chargés de ce précieux fardeau, se confient aux flots de la mer. Il faut vous dire que le maître du bateau se nommait *Tchang*. Les bateliers, comme l'on sait, sont des gens qui ne se piquent pas d'une grande probité.

Celui dont nous avons parlé était accoutumé à piller les passagers, et se fesait un revenu annuel de la vente des objets volés; c'était uniquement là-dessus qu'il fondait son existence. Craignant donc que, s'il associait quelqu'un à ses larcins, une indiscrétion, ou la trahison, ne le fît enfin découvrir, il avait pris avec lui un homme muet, qui lui aidait à conduire la barque. Notre batelier, qui savait que *Weï*, avait été long-tems

changeur, ne doutait pas qu'il n'eût avec lui des sacs remplis d'or; il n'oubliait pas non plus la jeune *Tan*, qui était un modèle de grâce et de beauté, tandis que lui n'avait qu'une femme vieille et mourante; il n'en fallut pas davantage pour enflammer sa cupidité. Dès le moment où ils s'étaient embarqués, il avait déjà formé le plus affreux dessein; seulement, l'occasion favorable pour l'exécuter ne s'était pas encore présentée. Un jour qu'un vent impétueux avait poussé le bateau au pied du mont *Kiang-lang*, voici le stratagème qu'il imagina. Nous n'avons plus de bois à brûler, dit-il à M. *Weï*; je désirerais en aller couper sur la montagne voisine; mais une chose me retient; il y a dans la forêt une énorme bête féroce, qui sort sans cesse, et dévore les hommes qu'elle rencontre; oserais-je vous prier de m'accompagner? *Weï*, qui ne se doutait pas de son odieux dessein, se rendit à sa demande, et sortit avec lui.

Tchang, pour aller plus sûrement à son but, le conduisit par mille sentiers obscurs et détournés, et, voyant que la solitude et le silence favorisaient le crime qu'il méditait, il se mit à couper du bois et ordonna à *Weï-te* de le lier en faisceau. Celui-ci avait la tête baissée, et ne songeait qu'à ramasser çà et là les branches que son compagnon avait abattues, lorsque *Tchang*, qui était derrière, lui déchargea un coup de hache, qui lui fendit l'épaule, et l'étendit par terre sans connaissance; un second coup lui entr'ouvrit la tête, et en fit jaillir des flots de sang; peu s'en fallait que *Weï* ne rendît le dernier soupir. A cette vue,

Tchang répétait avec une joie féroce : Quel bonheur ! quel bonheur ! dans un an, à pareil jour, je prierai ma vieille de t'aller rejoindre ; quel joli couple vous ferez là-bas ! En achevant ces mots ; il lui enfonce sa hache dans les reins, laisse son faisceau de bois, dont il se souciait fort peu, et court vîte comme l'éclair à son bateau. Madame *Tan*, voyant *Tchang* revenir seul, lui demanda avec vivacité où était son mari. Hélas ! Madame, répondit le batelier, quel malheur j'ai à vous apprendre ! nous avons rencontré la bête féroce, elle s'est jetée sur votre infortuné mari, et l'a emporté ; moi-même, sans la légèreté de mes pieds, je n'aurais pu échapper à sa fureur ; pour preuve, je n'ai pas osé emporter le bois que j'avais coupé. A cette nouvelle, madame *Tan* se frappe la poitrine, et pousse de profonds soupirs. *Tchang*, cherchant à l'apaiser, lui dit : Si votre mari est devenu la proie d'un léopard, c'est que le destin l'avait ainsi ordonné ; que servent les pleurs et les sanglots? Madame *Tan*, les yeux baignés de larmes, se dit à elle-même : J'ai bien entendu dire que les léopards sortaient la nuit de leurs cavernes ; mais je ne crois pas qu'ils se montrent en plein jour pour dévorer le monde, surtout quand deux hommes marchent ensemble, et se prêtent un mutuel secours. N'est-il pas bien surprenant que le monstre ait choisi mon mari pour sa victime, et laissé l'autre sans la moindre égratignure? Alors elle dit à *Tchang* : Quand même mon mari aurait été emporté par le léopard, j'espère qu'il aura pu se dégager de ses ongles redoutables, et qu'il respire encore. *Tchang*

lui dit : On ne peut ôter à un faible chat les mets qu'il dérobe, et vous voudriez arracher la proie d'un léopard. Madame *Tan* répondit : Quoi qu'il en soit, je n'ai pas vu de mes propres yeux ce que vous racontez, et quand il serait vrai qu'un léopard a dévoré mon époux, il doit avoir laissé quelques ossemens; conduisez-moi, je vous prie, sur les lieux, afin que je recueille ces précieux restes, et que, revenue chez moi, je rende à M. *Weï* les derniers devoirs qu'il peut attendre d'une fidèle épouse. *Tchang* lui dit : Maintenant je crains le léopard, et je n'ose aller m'exposer à sa fureur. Comme madame *Tan* poussait des cris perçans, et s'abandonnait à tous les transports de sa douleur, *Tchang* se dit en lui-même : Si je refuse de la conduire sur la montagne, ce sera lui donner un juste motif de soupçonner mon crime. Alors il lui dit : Madame, ne pleurez pas; je vais vous servir de guide. Tout à coup madame *Tan* s'élance sur le rivage, et, accompagnée du batelier, se dirige à pas précipités vers la montagne. Comme c'était à l'orient de la montagne qu'il avait coupé du bois, *Tchang*, craignant que madame *Tan* ne vit le corps sanglant de son époux, il la conduisit du côté de l'occident. A chaque pas, madame *Tan*, pleurait et poussait des sanglots. Ils avaient déjà fait bien du chemin sans apercevoir aucune trace de léopard. *Tchang* montrait du doigt l'orient, tandis qu'il parlait de l'occident; tant son espoir était que madame *Tan*, lasse de marcher aussi long-tems, songerait enfin à s'en retourner. Mais cette femme sensible et courageuse était forte-

ment décidée à chercher son mari jusqu'à ce qu'elle découvrît ses restes sanglans, et qu'elle s'assurât elle-même de la vérité. *Tchang*, voyant qu'elle ne voulait pour rien au monde retourner sur ses pas, imagina un mensonge dont le résultat trompa bien son attente. Jeune femme, dit-il, en faisant semblant de lui montrer quelque chose dans le lointain, vous ne songez qu'à aller en avant; imprudente que vous êtes, n'apercevez-vous pas là-bas le monstre qui a dévoré votre mari? Madame *Tan* lève la tête, et d'un œil timide cherche à découvrir l'animal. Tout à coup, elle entend un rugissement terrible qui annonçait assez son approche; les derniers sons de ce cri redoutable frémissaient encore à son oreille, quand un vent impéteux fait retentir toute la forêt, d'où sort un énorme léopard, blanchi de vieillesse, et dont les yeux brillaient comme deux torches flamboyantes. Il va droit à *Tchang*, et le jette à la renverse; à peine eut-il poussé un cri, que le léopard le saisit par-derrière, et, partant comme un trait l'emporte au fond de la forêt pour lui servir de pâture. A ce spectacle, madame *Tan* glacée de terreur, tomba sans connaissance, et resta dans cet état près de la moitié d'un jour.

Au sortir de cette léthargie, elle promène ses regards autour d'elle, et ne voyant plus *Tchang*, elle commença à croire qu'il y avait sur la montagne un léopard, dont son mari était devenu la victime, et que le batelier ne lui en avait pas imposé. Le cœur tout ému de ce qui venait de se passer, elle n'osait faire un pas en avant. Enfin, reconnaissant le chemin par

où elle était venue, elle s'en retourne, et à chaque pas verse des torrens de larmes. Elle n'était pas encore sortie de la montagne, qu'elle aperçoit un objet qui ressemblait à un homme, sans qu'on pût dire que c'en fût un; il sortait du côté oriental de la montagne, et se dirigeait vers elle. Madame *Tan* s'écria avec émotion : C'est encore le léopard, je suis morte. A ces mots les forces l'abandonnent, et elle tombe à la renverse. Quelques instans après, ayant prêté l'oreille, elle entend d'une voix distincte : Chère epouse, est-ce vous? comment vous trouvez-vous ici? levez-vous, et venez soutenir mes pas chancelans. Madame *Tan*, ouvrant les yeux, reconnaît son mari *Weï-te*, dont le visage était inondé de sang, ce qui faisait qu'il avait à peine la figure d'un homme. Il n'était pas réglé dans le destin que *Weï-te* dût mourir ce jour-là; car, quoique la hache lui eût fait de larges blessures, ses douleurs s'étaient bientôt calmées. Après la fuite de *Tchang*, il s'était éveillé comme d'un profond sommeil, et, après avoir bandé, avec les lanières de sa chaussure, les plaies dont sa tête était couverte, il se disposait à revenir lorsqu'il rencontra son épouse. Madame *Tan*, en voyant le triste état de son mari, crut que c'était le résultat de la fureur du léopard. Mais au récit que lui fit *Weï-te*, elle reconnut que l'auteur de ce cruel traitement était le batelier, qui avait imaginé l'apparition du léopard pour tuer impunément son mari, mais que bientôt après le léopard l'avait lui-même dévoré.

Les deux époux, reconnaissant l'effet de la puissance

divine qui extermine tôt ou tard les brigands et les homicides, rendirent au ciel et à la terre mille actions de grâces, et s'en retournèrent au bateau, où le muet, qui avait tout à coup recouvré la parole, leur demanda pourquoi son maître ne revenait pas avec eux. Monsieur et madame *Weï-te* lui racontèrent l'aventure dans tous ses détails. Alors le muet, joignant les mains, s'écria d'un ton pénétré : *Nan-wou-ó-mi-to-fo!* (c'est-à-dire, ô Bouddha, je mets ma confiance en toi), et depuis ce moment il continua à jouir du don de la parole; il en profita pour raconter l'un après l'autre les crimes nombreux qu'avait commis le batelier; mais *Weï-te* ne pouvait revenir de sa surprise en entendant parler un homme qui était muet de naissance.

Ils le conservèrent pour les conduire, et, arrivés dans leur pays natal, ils vendirent le bateau, et bâtirent un temple à *Bouddha*, où, jour et nuit ils offraient avec le muet des parfums et des prières. Les deux époux, toujours pénétrés de reconnaissance, continuèrent jusqu'à la fin de leurs jours à révérer *Bouddha*. Dans les siècles suivans les poètes célébrèrent cette aventure dans leurs ouvrages. Voici à ce sujet quatre vers dignes d'être cités :

Tchang feignit qu'il y avait un léopard, quoiqu'il n'y en eût point;
C'est son crime seul qui a suscité le léopard.
Si le fond de son cœur eût été vertueux,
Et qu'il y eût eu un léopard, il se serait caché au fond de la forêt.

LA CARAVANE,

Séance de *Hariri*, traduite de l'arabe par M. GARCIN DE TASSY (1).

EXEMPT de soucis, et fier de l'abondance du lait de mes richesses, je quittai un jour l'*Irac* dans le dessein de visiter *Goutha* de Damas (2). Arrivé dans ce beau lieu, je trouvai qu'il justifiait l'éloge qu'en font les voyageurs. En effet on y voit tout ce que le cœur désire et tout ce qui peut charmer les yeux. Je bénis alors la main de l'éloignement (3), et, m'abandonnant à la volupté, je me mis à briser le sceau des souhaits, et à cueillir les grappes des plaisirs. Néanmoins je ne tardai pas à sortir de mon ivresse et de ma léthargie, et bientôt le départ d'une caravane pour l'*Irac* vint me rappeler ma patrie, et fit naître dans mon cœur le désir d'y retourner. Je ployai donc la tente de l'absence, et je sellai le coursier du retour.

Lorsque nous eûmes fait tous les préparatifs, ne voulant pas nous mettre en route sans escorte, nous prîmes de concert toutes sortes de moyens pour nous en procurer une; mais nos soins furent inutiles. Nous nous assemblâmes alors irrésolus à la porte de Damas,

(1) Voyez ce Journal, T. I, p. 292, et T. III, p. 205.

(2) Le lieu nommé *Goutha* de Damas est, selon les Orientaux, l'un des quatre plus beaux jardins de la terre.

(3) C'est-à-dire *je fus charmé de m'être éloigné de mon pays*.

nommée *Giroun*, pour délibérer sur le parti que nous avions à prendre, et nous nous mîmes à lier et à délier les nœuds des difficultés, à tordre et à détordre la corde de la résolution. Auprès de nous se trouvait un homme vêtu d'une robe de derviche; dans sa main était le chapelet des femmes (1), et dans ses yeux l'interprète de l'ivresse.

Lorsqu'il vit que nous étions sur le point d'abandonner notre projet, dont son indiscrétion l'avait instruit, il nous aborda, et nous parla en ces termes : « Voyageurs, rassurez-vous, je consens à vous servir d'escorte. J'ai un moyen immanquable pour dissiper vos craintes. » Cette proposition nous fit questionner l'étranger sur son expédient, et nous lui promîmes pour un tel service une somme considérable. Il nous dit alors qu'il nous apprendrait des paroles qui lui avaient été révélées en songe, pour mettre à l'abri de la méchanceté des hommes. A ces mots, de nous regarder les uns les autres, et de nous faire des signes qui marquaient notre défiance. Il s'en aperçut, et comprit le peu de cas que nous faisions de ses offres obligeantes. « Quoi! reprit-il, vous prenez pour un jeu ce que je dis sérieusement, et mon or ne vous semble que de viles scories? Je vous assure néanmoins que, depuis long-tems, toutes les fois que j'ai traversé des pays où il y avait quelque danger à courir, toutes les fois que je me suis exposé à des périls imminens,

(1) Voyez sur le chapelet des Musulmans une note des *Oiseaux et des Fleurs*, p. 157, 158.

ces paroles m'ont tenu lieu d'escorte. D'ailleurs, pour éloigner de votre esprit tout soupçon, je serai avec vous dans le désert, et je vous accompagnerai dans les lieux dangereux. Si je remplis ma promesse, soyez généreux envers moi; mais, si ma bouche profère le mensonge, libre à vous de déchirer ma peau, de répandre mon sang ». Ces paroles nous portant à croire ce que disait l'étranger, nous brisâmes les liens des obstacles, et, sans nulle méfiance, nous tirâmes vite au sort pour savoir qui de nous le prendrait sur sa monture. Lorsque les chameaux furent chargés, et que le moment du départ fut venu, nous le priâmes de nous réciter les paroles magiques dont il nous avait parlé : « Que chacun de vous, nous répondit-il alors, lise matin et soir la première surate du Coran, et qu'il dise ensuite avec humilité et à demi-voix la prière suivante : O Dieu, qui rends la vie aux os réduits en poussière, toi qui repousses les malheurs, qui préserves des accidens, rémunérateur généreux, refuge de ceux qui t'implorent, toi qui pardonnes, toi qui conserves sain et sauf, daigne répandre tes bénédictions sur Mahomet, le sceau de tes prophètes, celui qui nous a annoncé ta parole, et sur les lampes de sa famille et les clefs de ses victoires (1). O Dieu, délivre-moi des suggestions des démons, des violences des sultans, des vexations des méchans, de l'inimitié des en-

(1) C'est-à-dire sur sa famille et sur ses compagnons, qui l'aidèrent dans ses victoires. Selon le commentaire, la première de ces deux expressions indiquerait les *Mecquois*, et la seconde les *Médinois*.

nemis ; préserve-moi de la défaite, du pillage, des machinations, des attaques imprévues ! O Dieu, défends-moi de l'injustice de mes voisins et du voisinage des hommes injustes ; repousse loin de moi les mains des oppresseurs. Retire-moi des ténèbres de la méchanceté, et place-moi, par ta miséricorde, parmi tes bons serviteurs ! O Dieu, daigne être mon soutien, soit que je vive dans ma patrie ou en pays étranger, et dans mon absence et dans mon retour, et dans cette vie et dans l'autre ! Conserve-moi, conserve mon honneur, mes biens, ma famille, ma santé ! Préserve-moi des vicissitudes de la fortune, donne-moi la force d'éviter le mal, et de faire le bien ! O Dieu, veille sur moi, aide-moi de ta protection et de ta grâce, rends-moi possesseur de ton élection, et comble-moi de tes faveurs. Accorde-moi une nourriture non-interrompue, éloigne de moi la détresse, soutiens-moi de tes abondans bienfaits. Exauce ma prière, ô toi qui l'entends ! » Cet étranger baissa ensuite les yeux vers la terre, sans dire une parole ; mais, bientôt après, il leva la tête, et il s'écria : « Oui, j'en jure par le ciel, qu'embellissent les constellations ; par la terre que décorent les vallées, par le brûlant flambeau du soleil, par l'onde mugissante, par l'air et par la poussière, cette prière est l'amulette le plus sûr possible ; il remplacera pour vous les soldats couverts de casques. Celui qui la récitera au sourire de l'aurore, n'aura rien à craindre de fâcheux jusqu'au crépuscule du soir, et celui qui la dira avant les ténèbres de la nuit ne sera point volé durant son cours. »

Nous apprîmes donc cette prière, et nous partîmes ensuite, défendant nos bagages avec des mots et non avec des gens armés.

Notre derviche nous suivait fidèlement sans nous rien demander; mais, lorsque nous eûmes découvert les hauteurs d'*Anah* (1), il nous pria de le récompenser de ses soins. Nous lui dîmes alors de prendre parmi nos marchandises et notre argent tout ce qui pourrait lui faire plaisir. Il ne se fit point répéter cette invitation, il s'empara hardiment de ce que nous avions de plus précieux, et surtout il n'épargna pas l'or, moyen expéditif pour se tirer de la misère, après quoi il disparut avec la promptitude d'un filou. Affligés et étonnés tout à la fois de ce qu'il nous eût ainsi quittés, nous demandions de ses nouvelles à tous ceux que nous voyions. Enfin nous apprîmes que, depuis son arrivée à *Anah*, il n'avait pas quitté le cabaret (2).

Surpris de ce discours, je voulus m'assurer de la vérité, et je me décidai à entrer dans un lieu où l'on ne me vit jamais mettre les pieds. Je me travestis, et j'allai, lorsqu'il fut nuit, dans la taverne indiquée. Voilà que je vis en effet notre faux derviche entouré de vases de vin et de jeunes échansons. Ici étaient des bougies allumées, là du myrte, et d'autres fleurs qui répan-

---

(1) Petite ville sur l'Euphrate, célèbre par ses vins.

(2) Le mot que je rends par cabaret ou taverne, est dérivé d'une racine qui signifie *perte*, *mort*, parce que, dit le commentateur, le cabaret est un lieu où l'on perd l'argent et l'honneur.

daient une odeur voluptueuse (1); divers instrumens de musique, à vent et à cordes, ajoutaient encore un nouveau charme à ce lieu; tantôt le vieillard débouchait les vases, tantôt il faisait jouer des instrumens, tantôt il respirait l'odeur balsamique des fleurs, puis il badinait avec les jeunes échansons.

En comparant la conduite actuelle de cet homme à sa conduite antérieure, je découvris facilement qu'il n'était qu'un hypocrite : « Maudit, lui dis-je, as-tu oublié le jour de *Giroun*? » Mais il se mit à rire aux éclats, et me chanta ces vers :

« C'est pour cueillir la fleur de la joie, que, dédaignant la gloire, j'ai entrepris des voyages, traversé des déserts ; c'est pour traîner la robe de l'étourderie et de la pétulance, que j'ai franchi des torrens et dompté des chevaux, et que, pour boire du vin, laissant là le *décorum*, j'ai vendu mes immeubles. Sans ce désir, ma bouche n'aurait jamais dit de bons mots, et tantôt la finesse de mon esprit ne se serait pas déployée, et je ne vous aurait point conduit en *Irac* en me munissant d'un chapelet. Ne te mets pas en colère, et ne me fais point de reproche, car je suis bien excusable. Cesse de t'étonner de voir dans un lieu agréable un *cheikh* entouré de vases de vin; le vin donne de la force, délivre des maladies, et chasse la mélancolie. Guéris les blessures de ton

---

(1) Chez les anciens Romains, comme chez les Orientaux, le myrte était consacré à l'amour et à la volupté. Horace, comme *Abou-Zéid*, avait du myrte dans le lieu où il buvait.

Simplici myrto nihil allabores
Sedulus curo : neque te ministrum
Dedecet myrtus, neque me sub arctâ
Vite bibentem.

I, od. xxxviij.

cœur, et bannis ton chagrin avec la fille des vignes. Reçois le vin du soir de la main d'un bel échanson, dont la seule vue puisse dissiper ta tristesse, et qu'un chanteur, dont la voix saurait rendre sensibles les montagnes de fer, vienne ajouter par ses accens au charme de ta boisson. Ferme l'oreille aux discours sévères de celui qui défend les plaisirs de l'amour que ne sanctionne point la loi. Pour parvenir à tes fins, ne crains pas de parcourir l'hippodrome de la ruse et du mensonge. Laisse dire ce que l'on veut, et livre-toi à tes goûts. Dresse tes rêts, et prends ceux qui y tomberont. Hélas! pourquoi faut-il que l'idée d'une autre vie vienne troubler de si douces jouissances? Pourquoi faut-il, à l'heure du trépas, verser des larmes sur une vie si douce et si agréable? »

« J'avoue que tu es éloquent, lui dis-je, après avoir entendu ces vers, mais n'as-tu pas honte de donner les leçons d'une si étrange morale? Au nom de Dieu! dis-moi qui tu es. » — « Je n'aime pas à déclarer mon nom, me répondit-il, mais je vais me faire connaître par des métaphores :

« Fils du besoin et poursuivi par le sort, je suis la merveille du siècle et des nations : l'Arabie et la Perse sont tour-à-tour le théâtre de mes artifices.... Quand le frère de la pauvreté, chargé d'une nombreuse famille, use d'adresse, il peut être excusable. »

Je compris alors que cet homme était *Abou-Zéid*, dont les vices noircissaient les cheveux blancs. Ne pouvant retenir mon indignation sur ce qu'il venait de faire, je lui dis d'un ton de reproche, que me permettaient nos liaisons antérieures : « Quand cesseras-tu de mener cette vie infâme? » A ces mots, il entra

dans une violente colère ; mais, après un moment de réflexion, il m'adressa ces paroles : « Cette nuit est consacrée à la joie, je veux l'employer à boire du vin, et non à me quereller ; laisse-moi donc : au revoir : à demain. » Alors je me retirai, et je passai la nuit revêtu de la robe de deuil du repentir, pour avoir porté mes pas dans un pareil lieu, et je promis au Très-Haut (que sa louange soit toujours sur ma bouche) de ne plus mettre de ma vie les pieds chez un marchand de vin, quand-même j'aurais le royaume de Bagdad, et que l'âge de la jeunesse reviendrait pour moi. Puis, à la pointe du jour, nous chargeâmes nos chameaux, et nous partîmes, abandonnant cet incorrigible vieillard.

Meng-tseu seu Mencium, inter Sinenses philosophos ingenio, doctrinâ, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utrumque recensita, instruxit, et perpetuo commentario, e Sinicis deprompto, illustravit Stanislaus Julien. (Societatis Asiaticæ et comitis de Lasteyrie impensis.) Pars prior, Lutetiæ Parisiorum, 1824, in-8° XXXI-132 pages de texte latin imprimé, et 64 pages de texte chinois lithographié.

QUAND une langue est enseignée dans un cours public, qu'on possède une grammaire pour en étudier les principes, et des dictionnaires pour en chercher les mots, ce qui est nécessaire pour que la con-

naissance s'en répande promptement et facilement, c'est de publier des textes choisis dans cette langue, des ouvrages estimés du peuple qui la parle, avec des traductions exactes, fidèles, littérales, s'il est possible, et des notes ou des éclaircissemens grammaticaux, philologiques ou historiques, toujours indispensables pour les commençans. La langue chinoise en est venue, depuis quelques années, à ne plus avoir besoin que de ce genre de secours, et ceux qui s'intéressent à ses succès, n'apprendront pas sans plaisir que plusieurs personnes sont actuellement occupées à le lui procurer.

Un seul livre imprimé en Europe, répondait jusqu'ici aux besoins des amateurs : c'est l'*Invariable Milieu*, dont l'Institut avait admis le texte dans la *Collection des notices et extraits des manuscrits*. Mais, avec la marche rapide qu'a prise l'enseignement du chinois, depuis qu'on est dispensé d'en enseigner les élémens par le procédé de la dictée, ce petit ouvrage, qui ne contient qu'environ quarante pages de chinois, était devenu insuffisant : il ne pouvait occuper les étudians plus de deux ou trois mois. Un texte plus étendu devenait donc indispensable. Les progrès que M. Stanislas Julien a faits en une seule année, lui ont permis de procurer à ses condisciples le moyen de marcher sur ses traces. Le choix du livre auquel il s'est attaché, les soins qu'il s'est donnés pour en rédiger une traduction, les recherches qu'il a faites pour y joindre tous les éclaircissemens nécessaires, enfin, la peine qu'il a prise pour publier le texte de

son auteur, tout justifie les encouragemens qu'il a obtenus, la faveur que les savans lui ont accordée, et les succès ultérieurs auxquels il est en droit de s'attendre.

Meng-tseu, que les missionnaires qui ont écrit en latin avaient nommé *Mencius*, est le premier des philosophes chinois, après Confucius; et, si l'estime de ses compatriotes l'a réduit à la seconde place, le goût des Européens pourrait bien lui assigner la première. Moins occupé de ces spéculations abstraites, où le Platon de la Chine s'est quelquefois perdu, en traçant le tableau d'une perfection morale, imaginaire ou purement idéale, *Meng-tseu* est descendu plus souvent à ces applications pratiques, qui donnent une valeur réelle aux écrits d'un publiciste ou d'un moraliste. Un grand nombre de traits d'histoire, d'anecdotes et d'exemples pris dans l'antiquité ou chez ses contemporains, des discussions de politique ou des entretiens de philosophie, mêlés à des détails sur l'état des mœurs et le gouvernement des principautés qui, de son tems, se partageaient l'empire chinois, rendent la lecture de son livre intéressante et variée. Cet avantage lui est plus complétement assuré encore par le style vif, brillant, énergique et piquant dont il a fait usage, et par la hardiesse des pensées auxquelles il a coutume de s'élever. Enfin, son ouvrage fait une partie considérable de ces *Quatre Livres*, dont il est indispensable qu'un Européen prenne connaissance, quel que soit le jugement qu'il en porte, s'il veut être en état de saisir les allusions perpétuelles qu'y font, en toute occasion, des hommes obligés, par le pre-

mier devoir de leur profession, à en apprendre le texte par cœur, et à se nourrir perpétuellement des maximes qu'ils contiennent.

La traduction d'un pareil livre pourrait offrir beaucoup d'intérêt, s'il était possible de rendre en français la forme concise et animée des phrases de l'original; mais un tel travail opposerait de grandes difficultés, et ne serait que d'une utilité médiocre aux étudians. M. Julien, qui avait surtout leur avantage en vue, a préféré la langue latine, comme offrant le moyen de rendre plus exactement la construction chinoise. Il a même voulu faire en sorte que chaque mot du texte fût représenté dans sa version, et qu'on pût mettre perpétuellement en rapport l'un avec l'autre, comme s'ils étaient disposés en lignes alternatives; les artifices typographiques auxquels il a eu recours dans ce but, remplissent parfaitement bien son objet. Non content d'avoir ainsi rédigé une traduction qui, pour la fidélité, l'emporte de beaucoup sur celle du P. Noël, il a cherché, dans les nombreux commentateurs et glossateurs dont il a pu se procurer les ouvrages, la matière de notes et d'éclaircissemens historiques, philologiques ou philosophiques, qui ne laissent rien à désirer; et, à l'égard des phrases qui peuvent présenter un sens douteux, il ne s'est jamais décidé, sans rapporter les raisons que les auteurs chinois eux-mêmes lui fournissaient pour et contre son opinion. Deux versions mandchou et le travail de quatorze commentateurs, dont quelques-uns citent habituellement jusqu'à vingt ou trente

auteurs plus anciens qu'eux, ont fourni à M. Julien des matériaux, dont l'excessive abondance est plus à craindre que la stérilité.

Enfin, la reproduction du texte, entreprise si difficile en France, où nous n'avons pas encore de types chinois en nombre suffisant, a été exécutée par la lithographie. Le jeune et savant auteur a fait choix d'une édition originale, dont la gravure était très-nette et très-soignée. Il l'a prise pour modèle de la sienne; il en a fait calquer toutes les pages, pour les transporter ensuite sur la pierre, où il en a scrupuleusement surveillé la correction. Le texte qu'il a obtenu de cette manière est exact, parfaitement lisible, et tout-à-fait conforme aux éditions classiques des Chinois, lesquelles n'offrent que bien rarement un plus haut degré d'élégance. Celle que l'on remarque dans le frontispice chinois, placé par M. Julien à la tête de son édition, montre qu'il aurait pu atteindre aussi à ce genre de mérite, si la chose eût été nécessaire, et qu'il ne serait pas resté trop au-dessous des magnifiques éditions de M. le baron de Schilling.

Ce que je viens de dire de la forme des caractères chinois du texte de *Meng-tseu*, on pourrait l'appliquer au style latin de la traduction. L'objet que M. Julien s'était proposé ne pouvait être rempli qu'en sacrifiant absolument l'élégance à la fidélité; car il était impossible que sa version fût tout à la fois la représentation verbale d'un texte chinois, et une composition d'une latinité irréprochable. Mais on peut voir, dans les deux morceaux préliminaires qui

sont placés au commencement du volume, que les solécismes de l'interprète sont bien volontaires et faits de propos délibéré, et que, depuis que le traducteur de *Coluthus* s'est livré à l'étude de la littérature orientale, il n'a pas négligé pour cela la langue de Cicéron et de Virgile. Des deux morceaux dont je parle, l'un a pour objet d'exposer le plan de l'édition et la méthode suivie par l'auteur, pour conduire les étudians à une pleine et entière intelligence du texte; l'autre est une vie de *Mencius*, accompagnée d'un jugement sur l'ouvrage de ce philosophe; elle est extraite d'un dictionnaire historique, et M. Julien l'a traduite du français en latin, après s'être assuré qu'elle contenait ce que les écrivains chinois avaient rassemblé de plus intéressant sur le premier et le plus illustre des disciples de Confucius.

Le dernier rapport de la Société Asiatique a fait connaître les circonstances relatives à la publication du travail de M. Julien. Sa version latine, présentée au Conseil, examinée par une commission, adoptée sur le rapport honorable qui en a été fait, pour être publiée aux frais de la Société, devait d'abord voir le jour sans être suivie du texte chinois. M. le comte de Lasteyrie, persuadé qu'il rendrait un service éminent aux amateurs de la littérature orientale, en aidant M. Julien à compléter son ouvrage, s'est généreusement chargé de pourvoir à la dépense exigée par l'impression lithographique du texte chinois. La Société Asiatique peut encore s'applaudir de cet heureux concours, qui fait naître dans son sein des travaux

utiles, les accueille, les encourage, et, dissipant des obstacles capables d'arrêter le zèle des particuliers, assure à ses membres la plus douce des récompenses, la certitude d'être utiles, et de contribuer aux progrès des connaissances.

L'ouvrage de M. Julien sera publié en quatre livraisons; la première est déjà mise en vente; la seconde sera prête sous très-peu de tems; c'est l'un des plus étendus des travaux qui ont été adoptés par le Conseil, et c'est jusqu'ici le seul dont il ait paru quelque chose. A. R.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Août.

Les Personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées en qualité de membres-souscripteurs :

Lady Drummond.

MM. le Baron Cuvier, Conseiller d'État, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

Moris.

le Chevalier Gore Ouseley, Ambassadeur d'Angleterre en Perse.

Fr. Ed. Schultz, Professeur de Philosophie, à Giessen.

MM. RAULIN, attaché à la Légation française, à Coppenhague.

PELASSY DE L'OUSLE.

le Docteur SARCHI, Interprète près la Cour royale.

Associé correspondant.

M. le Baron GUILLAUME DE HUMBOLDT, à Berlin.

Conformément à la décision prise dans la dernière séance, et sur l'invitation de M. le Président, les personnes chargées de surveiller l'exécution des travaux ordonnés par le Conseil, rendent compte du progrès de ces travaux; savoir : M. Klaproth, de la Grammaire Géorgienne et du Dictionnaire Mandchou; M. Saint-Martin, des Fables arméniennes; M. Chézy, de l'Épisode samskrit, intitulé *la Mort de Yadjnadatta*, et M. Abel-Rémusat, de la Grammaire Japonaise de Rodriguez.

M. Garcin lit, pour M. Eugène Coquebert de Montbret, des extraits de l'ouvrage d'*Ibn-Khaldoun*, traduits de l'arabe.

M. De Sacy communique un Mémoire de M. Dupont sur la Secte des *Nosaïris*.

M. Julien lit une Nouvelle traduite du chinois, et intitulée l'*Héroïsme de l'Amitié*.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. C.-P.-J. Elout : *Grammaire Malaye de Marsden*, traduite en français et en hollandais, 1 vol. in-4°. Harlem, 1824.—Par M. Choris : *Voyage pittoresque autour du monde*, en 1815, 1816, 1817 et 1818, sur le brick le *Rurig*, 1 vol. in-f°. Paris, 1822.— Par M. Ausonioli : *Opuscules archéographiques*, première livraison. Paris,

1824. — Par l'Auteur : *Histoire des Mongols*, t. 1, 1re et 2e parties. Paris, 1824. — Par le lord Kingsborough : *The Holy Bible newly translated from hebrew*, *by John Bellamy* (*Pentateuque*), 1 vol. in-4°. Londres, 1822. — *Description des Ruines d'une ancienne ville découverte dans le royaume de Guatimala;* par P.-F. Cabrera, un vol. in-4°. Londres, 1822.—Par M. Pareau : 1° *Institutio interpretis veteris Testamenti*, 1 vol. in-8°; 2° *Commentatio de Immortalitatis ac vitæ futuræ notitiis ab antiquissimo Jobi scriptore in suos usus adhibitis ; accedit sermo Jobi de sapientia mortuis magis cognita quam vivis : sive Jobeidis caput* XXVIII, *philologice et critice illustratum*, un vol. in-8°; 3° *Oratio de honoris studio orientalium*, *publice dicta*, *Die XX. M. Martii*, 1823, *cum academiæ Rheno-trajectinæ regundæ munus solemni ritu deponeret*, 1 vol. in-4°; 4° *Commentatio de Indole nobilissimi Poematis arabici*, Kasîda-al-Maksoura *quod Ibn Doreidum habet autorem. A. D. XVI M. Martii A.* 1823, 1 vol. in-4°. — Par M. Kosegarten : *Libri Coronæ Leges*, etc., 1 vol. in-4°. Iena, 1824. — Par M. Jullien de Paris : *Die Korssunschen Thuren in der Kathedralkirche zur heil Sophia in Novogorod*, par F. Adelung. Berlin, 1823. — Par M. l'Abbé de La Bouderie : *De Oraculis veterum Ethnicorum*, 1 vol. in-4°. Amsterdam, 1700. Par le même : *Tractatus de Patribus, Rabbi Nathane autore.* Londres, 1654.

Livres japonais donnés par le lord Kingsborough.

L'Anatomie du docteur Kulm, traduite de l'allemand en japonais, par Gempak, médecin à Yedo, en quatre livres, avec un volume de planches et une introduction. — *Encyclopédie Japonaise* (table) en quatorze livres, avec les noms chinois et japonais de tous les objets dont cet ouvrage contient les figures; plantes, mammifères, poissons, etc.—

Traité en chinois sur la Religion de Fo, en trois livres, avec une table précédée d'une Liste de 86 ouvrages, d'où les matériaux de ce traité ont été tirés. — *Nifon o daï isi ran*, ou Annales chronologiques des Daïris, depuis Sin-bouten-o, jusqu'à l'an 1600, en sept livres. — *Taï-fe-ki*, ou Histoire des Guerres civiles qui eurent lieu au Japon dans les années Gentok et Genko (1329-1331 de J. C.), sous le règne de Godaïgo, 95e Daïri, en 40 livres; et plusieurs autres Ouvrages japonais, soit en caractères firo-kana, soit en caractères chinois, mêlé de kata-kana, dont un en vingt livres, et plusieurs accompagnés de planches (1).

— Nous avons annoncé dans notre neuvième numéro (tom. II, p. 179), la publication de l'ouvrage de B. Bergmann sur les Mongols, traduit de l'allemand par M. Moris. Nous avons ensuite donné dans le numéro d'octobre 1823 (tom. III, p. 195), l'exposé des principaux dogmes tibétains-mongols, extrait du même ouvrage. La première partie de cette traduction paraîtra incessamment; elle contiendra les lettres que B. Bergmann a écrites à un de ses amis, pendant son voyage et son séjour chez les kalmuks. On trouve dans ces lettres une description détaillée du pays, des usages, des mœurs, des fêtes publiques et des cérémonies religieuses de ces peuples. Ces lettres seront suivies d'un Essai historique sur la fuite des Torgotes, en 1771. Cet essai offre de l'intérêt par l'exposition que l'auteur y a faite des causes qui ont amené un peuple entier à émigrer de son pays, pour se transporter jusqu'à la Chine. Les intrigues des chefs de la nation, les divers moyens qu'ils ont employés pour parvenir à leur but présentent un tableau curieux.

---

(1) Il sera donné sur chacun de ces ouvrages des notices particulières dans les cahiers subséquens du Journal.

L'ouvrage de B. Bergmann a eu beaucoup de succès en Allemagne; nous ne doutons pas qu'il ne soit bien accueilli en France, surtout à une époque où notre littérature s'enrichit de tout ce que les littératures étrangères offrent d'utile et d'intéressant.

Ardschuna's Reise zu Indra's Himmel, nebst anderen Episoden des Maha-bharata; in der Ursprache zum erstenmal herausgegeben, metrisch uebersetzt, and mit critischen Anmerkungen versehen, von Fr. Bopp. — *Voyage d'Ardjouna dans le ciel d'Indra, avec d'autres Épisodes du Maha-bharata, publiés pour la première fois dans la langue originale, traduits en vers et accompagnés de remarques critiques.* Un vol. in-4° de XXVIII-122 pages, en allemand, et 78 pages de texte samskrit. Berlin, imprimerie de l'Académie des sciences, 1824. Tel est le titre du nouvel ouvrage, pour l'impression duquel on s'est servi des caractères dévanagaris gravés par les soins de M. de Schlegel. Nous donnerons, dans le prochain cahier, une analyse de cette importante production de M. Bopp, si impatiemment attendue par tous les Indianistes du continent. L. B.

On a beaucoup parlé, dans les journaux de Londres, d'une dame chinoise nommée *You Foung Koueï*, morte dans cette capitale, le 13 juillet dernier, dans son domicile, à *Pall Mall*. On représente cette dame comme une femme belle et accomplie, d'un rang distingué dans son pays; les circonstances qui lui avaient fait quitter sa patrie, sont, dit-on, enveloppées de beaucoup de mystère : ce que l'on attribue à la sévérité des lois chinoises contre l'expatriation. Cependant, on prétend que cette dame avait été accompagnée, en Angleterre, de son mari et de son frère; ce dernier avait déjà visité ce pays, et avait habité pendant

plusieurs semaines un hôtel à Londres, portant le costume et adoptant les usages d'un Anglais. Il paraîtrait que la relation qu'il avait faite d'un pays si différent du sien, avait excité, dans l'esprit de sa sœur et de son beau-frère, le désir de visiter cette contrée éloignée. Malheureusement, ils n'avaient pas assez calculé les effets que pourraient produire sur eux la différence du climat, de la nourriture et du genre de vie. Une maladie de poitrine ne tarda pas à se déclarer chez ces deux individus. Le mari fut attaqué le premier d'un crachement de sang aussi subit que violent; le malheureux Chinois succomba, en très-peu de jours, à cet accident. La dame ressentit moins subitement les pernicieux effets du climat; cependant, à la fin, elle éprouva les mêmes symptômes que son mari, et le docteur Webster, ayant été appelé, trouva que la maladie avait déjà fait les plus grands progrès.

On sait que les Chinois ne comptent pas seulement sur la science de leurs médecins, mais qu'ils ont aussi recours à des sacrifices d'oiseaux et d'autres petits animaux, dont ils jettent le sang à la face de leurs idoles; ils en tirent, ainsi que de plusieurs autres cérémonies superstitieuses, des présages de guérison ou de mort. Ces présages varièrent, et en même tems les espérances de la dame chinoise et de ses amis, jusqu'à la matinée du jour où elle mourut. Ce jour-là, elle s'éveilla d'un air content, disant qu'elle avait vu son mari, qu'il lui avait ordonné de venir à lui, et qu'elle savait qu'elle allait mourir. Sa prédiction se vérifia en très-peu d'heures. *You Foung Kouei* avait environ vingt ans; et, quoiqu'elle eût de longs cheveux très-noirs et très-brillans, son teint était presque blanc, ses traits etaient formés sur le moule tartare, mais réguliers, et loin d'être désagréables. En mettant de côté les préjugés locaux, on pouvait vraiment dire qu'elle était belle; tout au moins, son air

annonçait la douceur et l'affabilité, avec un mélange de réserve et de modestie. On assure qu'elle était versée dans la littérature de son pays, et qu'elle avait coutume de se faire lire des livres chinois par ses domestiques. Il y avait beaucoup d'esprit dans sa physionomie; elle observait très-soigneusement tout ce qu'il y avait de particulier dans les usages et les habitudes des personnes qu'elle avait occasion de voir, ne manquant jamais de remarquer le plus léger changement survenu dans leur extérieur ou dans leur habillement, et d'en demander la cause. Ainsi, si une femme paraissait devant elle, un jour avec un shall, et le jour suivant sans en avoir, ou si une fois un homme avait une chaîne et un cachet d'or à sa montre, et une autre fois un simple cordon de montre, elle s'informait quelle était la raison de ces changemens, s'il tenait à quelque chose de particulier à ce jour-là, si la personne avait été à quelque cérémonie qui exigeât un costume particulier. On juge qu'elle avait fréquemment occasion de faire des questions semblables, même en Angleterre; et cependant sa curiosité eût été mise à de plus fréquentes épreuves encore, si elle eût passé sur le continent, comme elle n'eût pas sans doute manqué de faire, sans l'accident funeste qui a terminé ses jours. Son costume était toujours propre et élégant, et fait à la mode de son pays; plusieurs parties en étaient élégamment brodées par elle-même. Elle portait une robe de dessous, du plus beau taffetas chinois; un manteau agréablement orné, sur le col et sur les manches, de travail à l'aiguille; de riches bracelets d'or avec des agates, des cornalines et d'autres pierres précieuses. Elle laissait croître ses ongles (ce qui est en Chine une marque incontestable de noblesse); et ses pieds étaient d'une petitesse incroyable. Tels étaient l'extérieur et les mœurs de *You Foung Koueï*. Cette dame chinoise est jusqu'ici la seule de son sexe qui ait entrepris un

si long voyage, et elle paraissait posséder à un haut degré les qualités nécessaires pour observer et faire part aux autres de ce qu'elle trouvait digne de remarque. C'est ce qui nous a engagés à transcrire quelques détails choisis parmi ceux qui ont rempli les journaux anglais, et qu'on peut ajouter à ceux qu'on a donnés sur les Chinois venus en Europe, dans le cahier de janvier 1823.

C. H.

Le gouvernement russe entretient à Pekin une mission permanente de religieux grecs. Ces religieux sont renouvelés tous les dix ans, et ceux qui reviennent en Russie sont employés comme interprètes dans les négociations des deux gouvernemens, ou comme professeurs pour l'enseignement des langues chinoise et mandchou. Les religieux russes qui avaient séjourné à Pekin depuis 1808 y ont été remplacés en 1820, et sont partis de *Kiachta* sous la conduite de M. *de Timkovski*, employé du ministère des relations extérieures, et chargé spécialement de ce qui regarde l'Asie. M. de Timkovski donne en ce moment la relation de son voyage en allant et en revenant, et de tout ce qu'il a vu, entendu et appris pendant son séjour à Pekin. Le premier volume de cet ouvrage vient de paraître; il contient le journal du voyage de Kiachta à Pékin. Les détails, aussi munitieux qu'exacts, donnés sur la marche de chaque jour, sont d'une grande importance en ce qu'ils permettront de compléter et de rectifier les cartes géographiques encore bien imparfaites, pour ce qui concerne le nord de la Chine. Le second volume contiendra le séjour de l'auteur à Pekin, une description et un plan de cette capitale de l'empire chinois. Enfin, le troisième volume renfermera, 1° le récit de ce qui est arrivé à l'auteur en retournant en Russie; 2° une histoire abrégée du fonda-

teur de la religion lamaïque, du prophête Boudda ou Schikemouni, dont la croyance est professée par tous les peuples mongols, les Kalmouks, les Burattes et même une grande partie des Chinois; 3° une notice sur la grande muraille de la Chine et sur la ville d'Urga, située dans le désert.

(*Extrait de l'Observateur autrichien du* 14 *juillet* 1824.)

Le Gouvernement ottoman, caractérisé par le plus impartial de ses Historiens.

Aali Efendi est un historien turc dont le prince Cantemir fait un juste éloge, en le regardant comme « *un auteur très-estimé parmi les Turcs, et qui, au sujet des affaires des Chrétiens, parle avec retenue et modération* (1) ».

Cet *Aali Efendi*, après avoir parcouru plusieurs emplois de la trésorerie, fut nommé *Pacha*, gouverneur de *Haleb* et puis de *Djedda* (2). Il porte le jugement suivant sur l'esprit et les maximes du gouvernement ottoman.

Cet énoncé impartial, qui fait plus d'honneur à l'historien qu'au gouvernement dont il était un fonctionnaire, se trouve dans le chapitre du XXIIIe Événement du règne de Mohammed II. Il y raconte l'injuste entreprise de ce conquérant contre le prince d'*Alayé*, dernier rejeton de la dynastie des *Seldjoukides*, dont les ancêtres avaient donné l'investiture d'un château à *Osman*, le fondateur de la dynastie ottomane. Après avoir énuméré les motifs de reconnaissance qui eussent dû inspirer au conquérant

---

(1) *Histoire de l'Empire Ottoman*, par S. A. S. Demetrius Cantemir. Paris, 1743, p. 117 et 120.

(2) Voyez la Note sur la Langue balaïbalan, donnée par M. le Baron Silvestre de Sacy, dans le premier Volume du Journal Asiatique, p. 141. Son nom n'est pas *Ali* علي, mais *Aali* عالي.

quelques égards pour le dernier rejeton de la famille à laquelle celle des Ottomans devait sa première grandeur, il termine son raisonnement par les mots suivans, qui n'ont pas besoin de commentaire :

غالبا عثمانلوده حقيقت اولمز وبين الناس مثل مشهور
واول خاندانكٔ خانه دانه ايلك برافر دبو معلوم اولان
سخن مذكور بو خصوص بنًا ايمش بعض وزراء اصدقانك
حق خدمتلرى بلنممك وجزى بهانه ايله تجبر وتعند
اوديلرنك قتل ايتدرلمك حبليتلرنك مركوز اولان مروّته
ابتنا ايمش *

« C'est un proverbe connu dans le monde, que les » *Osmanlis ne connaissent point les droits de la vérité*, et » *que le bienfait ne profite point à celui qui s'attache à* » *cette maison*. C'est sur ces maximes qu'était fondée » l'affaire susdite (l'usurpation du pays d'*Alayé*).

» La générosité innée des *Osmanlis* consiste en ce qu'ils » ne reconnaissent point les services de leurs visirs les » plus dévoués, et en ce qu'ils les font exécuter sous le » moindre prétexte avec tyrannie et opiniâtreté. »

J. de Hammer.

Sur un usage remarquable de l'infinitif samskrit.

L'infinitif samskrit est terminé en *tum* (prononc. *toum*), de la même manière que le supin *tum* des Latins, et ce n'est pas un rapprochement peu digne de remarque, que la ressemblance de ces deux formes, surtout quand l'analogie du sens vient la confirmer. C'est ainsi que M. de

Schlegel (1) a rassemblé un grand nombre d'infinitifs samskrits, parfaitement identiques aux supins latins formées des mêmes racines. Ce sont entre autres: *S. sthâ*, L. stare. *S. sthâtum*, L. statum; *S. pâ*, L. potare. *S. pâtum*, L. potum; *S. i*, L. ire; *S. etum*, L. itum; *S. dâ*, L. dare; *S. dâtum*, L. datum; *S. jan*, L. gignere; *S. janitum*; L. genitum; *S. lubh*, S. lubere; *S. lobithum*, L. lubitum; *S. jnâ*, L. noscere; *S. jnâtum*, L. notum; *S. srip*, L. serpere; *S. sarptum*, L. serptum. D'autre part, M. Bopp a remarqué que dans les plus anciens monumens de la langue latine, on trouve le supin en *tum*, où plus tard l'infinitif est employé (2). L'identité de ces deux formes est donc trop bien prouvée, pour qu'il soit besoin de rien ajouter aux observations de ces savans. Je veux seulement, dans cet article, rassembler quelques passages, où l'infinitif joue un rôle remarquable, et chercher si la langue latine n'offrirait pas aussi quelque exemple d'une tournure semblable (3).

L'infinitif samskrit, invariable dans sa formation, est toujours actif, et ne reçoit jamais l'insertion de la lettre destinée à marquer le passif. De là vient qu'il n'existe qu'une seule forme pour exprimer ces deux phrases; il peut *vaincre*, et il peut *être vaincu*. Mais dans ce second cas, l'idée de passivité, que nous attachons à l'infinitif joint au participe, se reporte sur le verbe *pouvoir*, de cette manière; *sakyate jetum* (rac. *sak. ji.*) mot à mot, *il*

---

(1) *Indische Bibliotheck*, B. I, H. 1, S. 125.

(2) *Conjugations-system der samsk. Sprache*, S. 114.

(3) Si l'on veut connaître les divers emplois de l'infinitif samskrit, il faut lire les savantes Recherches de M. de Humboldt. *Ind. Bibl. II*, 1, 71, et Bopp, ouvrage déjà cité p. 37, 87, 114. *Nalus*, p. 204, N. 83; et le dernier ouvrage du même: *Ardschuna's Reise zu Indras Himmel*, p. 75 seqq. et 107.

est pu vaincre. L'infinitif alors joue le rôle d'un mot abstrait, d'un simple radical, n'éprouvant aucune des influences qui modifient le verbe, ou pour mieux dire également capable d'exprimer, et l'action que fait le sujet, et celle qu'il subit.

Nous allons en donner quelques exemples. Dans le *mânavadharmasâstra*, l. II. sl. 96 *a*, on lit :

Na tathætâny sakyante samniyantum asevayâ
Nec taliter illa possunt refrenari pervicacia.

On peut consulter encore *Hitop*, Ed. Lond. p. 16, l. 2, Bopp, *Heidelb. Jahrb.* 1818, n.° 30, p. 476.

Cet idiotisme n'est pas moins fréquent avec le participe en *ya*, *Sakya* (Wilk. part. fut. perf.), qui répond au participe en *dus* des Latins et en τεος des Grecs. Dans *Nala* ch. X, sl. 14 *a :*

Na tchæchâ tejasâ sakyâ kæstchiddharchayitum pathi,

Vers que M. Bopp traduit : *non vero illa potest a quibuscumque opprimi in via* (1).

A cet exemple on peut encore ajouter les passages suivans ; *Hitop.* ed. Lond. p. 19, l. penult. *Bhag.* L. VI, sl. 36 *b*. L. de XI, sl. 53 et 54 éd. de Schlegel. *Bhag.* p. 120. Yates, *Gramm. of sansk. p.* 309.

De tous ces passages il semble résulter que cet idiotisme n'a lieu qu'avec le verbe *pouvoir*, à quelque tems et à quelque mode qu'il se trouve. Cependant un des épisodes du *mahâbhârata*, que M. Bopp vient de faire paraître, en offre un exemple dans un vers où se trouve avec le verbe

---

(1) *Tejazâ*, *propter splendorem*, est omis dans la traduction de M. Bopp.

pouvoir, un autre verbe au participe passé passif (Wilk. 3e prét. pass.) *L'Idimbabadha*, ch. IV, sl. 33, porte :

Tato vrito mayâ bhartâ tava putro mahâbalah
Apanetumtcha yatito natchæva sakito mayâ.

C'est un *sloka*, qu'il faudrait traduire en latin barbare pour le rendre exactement :

« *Tunc electus a me conjux tui filius magne validus*
» *Seducereque tentatus nec etiàm* QUITUS *a me*,
» Alors j'ai choisi pour époux ton puissant fils,
» Et j'ai voulu le séduire, et je ne l'ai pas pu. »

Cet exemple est certainement le plus frappant de tous à cause de l'emploi des deux participes *yatito* et *sakito* ; le premier dérive de la racine *yata*, signifie, celui contre lequel on a fait un effort; le second ne serait traduisible en français ou en latin, que si le verbe *pouvoir* avait un participe passé passif.

Ces divers passages suffisent pour constater la généralité et le fréquent usage de cette locution ; cependant Wilkins n'en parle pas, et Yates dans sa grammaire, tout en en citant un exemple, pose une règle qui ne me semble pas très-propre à l'expliquer (1). M. Bopp remarque l'analogie qu'elle présente avec la tournure latine *amatum iri*, dans laquelle *amatum* joue le rôle de l'infinitif samskrit, tandis qu'*iri* porte comme *sakyate* la marque du passif, que le supin *amatum* est par lui même incapable d'exprimer (2). Cependant la langue latine semble offrir d'autres exemples de cette locution singulière, et l'on a de Salluste et de Cœlius *ad Ciceronem*, deux phrases dans

(1) Il s'exprime ainsi p. 309, *the infinitif is frequently used in construction with adjectives and participles, the governing verb being understood.*

(2) Dans l'ouvrage cité plus haut, *Ardschuna's Reise*, etc., je compte pouvoir bientôt faire connaître ce travail important.

lesquelles la marque du passif, qui ne peut affecter le verbe à l'infinitif, est reportée sur le verbe précédent comme dans *sakyate jetum*. Salluste (Jug. 31) dit : *quidquid sanguine civium* ULCISCI NEQUITUR, *jure factum sit.* Ici comme le verbe *ulcisci*, ne peut être à une autre voix qu'à l'actif, l'idée de passivité est exprimée par *nequitur*, comme dans l'exemple de Cœlius cité par Popma (1) : *de damnatione frequenter loqui cœptum est.* Pour expliquer la phrase de Salluste, tous les commentateurs, excepté le dernier, ont déclaré qu'*ulcisci* était au passif, mais ils n'ont pu en fournir d'autre exemple qu'une phrase assez équivoque de Tite-Live (L. V. C. 49). Il est donc permis de douter de leur assertion. Quant à *nequitur*, ils ont prétendu qu'il était pour *nequit*, et se sont appuyés d'un grand nombre d'exemples, cités par Festus et Nonius Marcellus (2) et surtout du vers de Lucrèce (ch. 1, v. 1045) :

Dum veniant aliæ, et SUPPLERI *summa* QUEATUR ;

mais il résulte seulement de ce vers qne le passif y est exprimé deux fois, il ne prouve nullement que l'idée de passivité qui n'est pas contenue dans le verbe *ulcisci*, ne soit pas reportée sur *nequitur*. Il nous semble donc plus conforme aux nombreuses analogies que l'on a déjà reconnues entre le samskrit et le latin, sous le double rapport de la structure grammaticale et de la phraséologie, de regarder la phrase de Salluste et celle de Cœlius, comme des formes samskrites, qui, fréquentes peut-être à l'origine de la langue latine, auront plus tard disparu.

BURNOUF fils.

---

(1) *De usu antiquæ locutionis XI.*

(2) Festus, v° *nequitum*, *nequitur*, *potestur*, *poteratur*; Non-Marcellus, v° *possetur*, *potestur*, et *poteratur*.

Lettre de M. James G. Jackson, au Rédacteur du Journal Asiatique, sur la Conformité orale de l'arabe occidental avec l'arabe oriental d'aujourd'hui.

MONSIEUR,

M. le Baron Silvestre de Sacy a fait quelques Observations judicieuses sur mes Recherches touchant la conformité de l'arabe occidental avec l'arabe oriental. Je remarque particulièrement le mot douteux انوصيفه qu'il a heureusement déchiffré et lu الوصيفة, c'est-à-dire *la domestique, la servante*. (Voyez sa lettre, T. IV, p. 290 du Journal Asiatique.) Quant aux autres mots douteux, ce savant ne les a pas moins bien expliqués. Il ne lui reste d'incertitude que sur un seul endroit de cette lettre. C'est celui qui a été indiqué par les mots placés entre parenthèses (ولد به املود). Lorsque la lettre dont je parle fut lithographiée, je remarquai bien l'omission de ces mots dans la traduction française; mais, comme ce n'était qu'une portion d'un nom propre qui avait été déjà, pour ainsi dire, suffisamment exprimé par le mot *Abd-elmelk*, je crus que c'était une erreur de la presse, et je ne la considérai pas comme assez importante pour en faire la remarque. Mais puisque M. le Baron a parlé de ces mots, je ne peux pas omettre d'observer qu'ils sont une portion du nom propre *Abd-elmelk* عبد المالك ولد به املود *Abd-elmelk Wold Beámulude*. Ce *Wold Beámulude* était un Chelew de la province de *Haha*, qui était dans ce tems-là gouverneur ou alleais de Mogador. Le terme *wold* est invariablement employé dans les noms propres des Chelews: comme *ben* ou *ibn* dans les noms propres des Arabes.

Il signifie la même chose que *fils de*, c'est-à-dire, *Al-kaïd* (1) *Abd-elmelk*, fils de *Beâmulude*.

Je passerai les autres Observations de M. de Sacy, pour venir à celle dans laquelle il dit que la différence entre les deux langues est bien plus grande dans le langage ordinaire ou langage de conversation.

Pour nous convaincre de cette opinion, il nous dit de jeter les yeux sur la *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ* de M. de Dombay. Mais, sans combattre l'opinion de M. le Baron Silvestre de Sacy ni celle de M. de Dombay, je m'en vais prouver que l'arabe oral ou ordinaire occidental, ressemble à l'arabe oral oriental, et que celui qui comprend l'un comprend l'autre, sans aucune difficulté. Je citerai donc l'extrait d'une lettre qu'un de mes amis vient de m'adresser du Hâvre, laquelle (à ce qu'il me paraît) tend à confirmer cette opinion déjà appuyée par le témoignage non suspect de l'archevêque de Jérusalem. (Voyez le Journal Asiatique, Tome IV, page 194.) Cette lettre, dont je ne donne ici qu'un extrait, a été écrite par *M. M. Labarraque*, Français et homme intelligent, qui a résidé plusieurs ans à Mogador, comme négociant; qui parle parfaitement l'arabe, et qui est aujourd'hui associé dans la Maison de Commerce de *Messieurs Veuve Lefèvre-Roussac, Labarraque et Cie, du Hâvre.*

---

(1) Le frère de ce *Kaïd,* à l'époque où la lettre du prince *Abd-salam* fut écrite, était bacha de la contrée montagneuse de Haha, grande province de Chelews de douze *Kabyles*, et la première depuis les bords de la Méditerranée, dans laquelle les habitans ont *des habitations de murailles.* Les habitans des provinces arabes vivent sous les tentes fabriquées avec du poil de chèvre. Voyez la carte de la Barbarie occidentale, dans mon *Account of Marocco*, et aussi dans *Shabeeny's account of Timbuctoo.*

Hâvre, 24 Mai 1824.

« Je suis bien sensible à la remise que vous m'avez faite d'un exemplaire de votre Dissertation sur les Langues de Barbarie et de Syrie ; je regrette infiniment que nos savans aient jusqu'ici pu douter que ces langues fussent les mêmes, tandis qu'il n'y a qu'une différence dans la prononciation, et encore est-elle de très-peu de chose. En voici la preuve, que j'aime à vous donner, afin que vous la constatiez, puisqu'elle confirme la dissertation que vous avez adressée à la Société des savans orientalistes, dont vous faites partie.

» Il y a quelques années qu'il vint un navire de Calcutta, nommé *le Chandernagor*, sous pavillon français ; il était commandé par des officiers de cette nation, et son équipage était composé de Bengalis, en grande partie d'origine musulmane, de Musulmans syriens et autres Asiatiques. Il y avait long-tems que j'avais envie de parler arabe, à cause des peines que cette langue donne, comme vous le savez, avant de pouvoir en débrouiller quelques mots. Je fus donc à bord, et je demandai au capitaine de ce vaisseau de me faire parler aux plus instruits musulmans de son équipage : il les appela tous indistinctement, et leur dit que j'avais été en Barbarie. Je commençai mes demandes sur l'alcoran et sur les difficultés qu'ils devaient éprouver à bord pour en observer les préceptes ? Ils me répondirent, en prenant ledit capitaine à témoin de leur conduite, comment ils faisaient pour faire leurs prières (1), et surtout pour leur nourriture ; je n'eus pas plus de peine à les

(1) Tout le monde sait que les Mahométans ne peuvent pas manger d'un plat où il y a du porc, et qu'ils font les ablutions *tous les jours avant de prier*.

comprendre qu'ils n'en eurent à m'entendre ; car je puis vous assurer que nous ne répétions pas un seul mot de notre conversation ; je puis même ajouter que dans tous les entretiens que nous eûmes encore pendant leur séjour ici, il en fut de même ; jamais aucun mal-entendu, jamais aucun doute dans nos demandes respectives : voilà, mon cher monsieur et ami, ce que vous pourrez assurer à messieurs vos collègues, pour faire disparaître leurs doutes, s'il en existait encore après vos judicieuses dissertations ».

Si vous trouvez, Monsieur, que ces observations aient quelque utilité, vous pourrez leur donner place dans votre journal.

Agréez, etc.

Histoire des Mongols, depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timour-lanc, avec une carte de l'Asie au treizième siècle ; 1 vol. in-8° de XLVI et 727 pages, divisé en deux tomes.

(Septembre 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRE *sur les mœurs et les cérémonies religieuses des* Nesserié, *connus en Europe sous le nom* d'Ansari (1), *par* Félix DUPONT, *drogman, gérant le vice-consulat de France à Lattaquié, en* 1821 (2).

Les *Nesserié* (3), peuple habitant la chaîne de montagnes qui borde à l'est le territoire de Lattaquié, se divisent en quatre sectes, où l'on reconnaît un mélange de pratiques religieuses du paganisme,

(1) C'est sous ce nom que M. de Volney a parlé des *Nosaïris*, dans son Voyage en Égypte et en Syrie. Chez les écrivains arabes, *Ansari* signifie un descendant des habitans de Médine qui reçurent Mahomet lors de sa fuite de la Mecque, et se déclarèrent pour lui.
SYLV. DE SACY.

(2) M. Dupont, en adressant ce Mémoire à M. le baron de Sacy, par une lettre, en date du 3 mai 1824, lui annonce que son intention est d'envoyer à M. de Sacy le manuscrit qu'il possède des livres religieux des Druzes, et de le mettre entièrement à sa dispositiou. Voyez ce qui a été dit de ce manuscrit ci-devant, pag. 6 et 7.

(3) Ce sont les mêmes qu'on appelle *Nosaïris*. M. Dupont emploie *Nesséri* quand il parle d'une seule personne, et le pluriel *Nesserié*, quand il parle de la secte entière. On peut consulter sur cette secte le Voyage de Niebuhr, tom. II, pag. 357 et suiv., édition de 1780, et un Mémoire de M. Rousseau sur les *Ismaélites* et *Nosaïris*, de Syrie, publié dans le XLIIe cahier des Annales des Voyages de M. Malte-Brun.
SILV. DE SACY.

de la loi judaïque, de celle de Mahomet et d'Ali, avec quelques dogmes de la religion chrétienne. On les distingue par les noms de *Chemsié*, ou adorateurs du soleil; *Clissié*, adorateurs de la lune; *Ghaïbié*, qui adorent un Dieu créateur, absent et inconnu; et *Chemelié*, qui ne reconnaissent aucune divinité. On confond souvent ces derniers avec les *Ghaïbié*, à cause qu'ils ont plusieurs usages qui leur sont communs.

Les *Nesserié* ont sept fêtes : Noël, le premier jour de l'an, l'Epiphanie (1), le 17 mars, le 4 et le 15 avril, et le 15 octobre. Les deux premières de ces fêtes sont connues sous le nom de *Couzeli*.

Les jeunes gens ne sont initiés dans les mystères de eur religion qu'après l'âge de quinze ans; lorsqu'on leur reconnaît assez de circonspection et d'intelligence, un des notables du village s'empare du néophyte, le conduit seul dans les montagnes, et l'endoctrine pendant quarante jours, au bout desquels le jeune initié retourne chez ses parens, et a le droit de porter le turban, qu'il ne pouvait mettre auparavant; c'est le signe de son initiation. Il ne désigne plus la personne qui l'a instruit, que par la dénomination de *maître*. Les femmes sont regardées comme faisant partie des bestiaux de la maison, et traitées comme des esclaves; elles n'ont aucune idée de reli-

(1) M. Dupont veut dire sans doute que les *Nosaïris* ont des fêtes qui correspondent aux jours auxquels les chrétiens célèbrent la naissance de Jésus-Christ et l'Épiphanie. Il serait curieux de savoir quel est, dans le système religieux des *Nosaïris*, l'occasion et l'objet de chacune de ces fêtes. SILV. DE SACY.

gion, et lorsqu'elles ont assez de hardiesse pour s'en informer de leurs *maîtres*, ceux-ci leur répondent que leur religion est d'être chargées de la reproduction de l'espèce, et d'être soumises aux volontés de leurs maris.

Pendant la première ou la seconde fête du *Couzeli*, les hommes se rassemblent mystérieusement, de nuit, dans la maison du *cheïk* du village; aucun étranger n'y est admis, leurs femmes mêmes en sont exclues. Ils s'asseyent les jambes croisées, autour d'un grand vase de terre rempli de vin, dans lequel ils jettent de petits rameaux d'olivier; ils allument plusieurs bougies en nombre impair, qu'ils posent autour du vase. Après que le *cheïk* a fait sa prière et béni le vin, il en donne à boire à tout les membres de l'assemblée, à tour de rôle, et l'on prétend, car personne ne peut l'assurer, que, pour terminer la cérémonie, ils éteignent les lumières, introduisent toutes les femmes mariées du village sans distinction de rang ni d'âge (les vierges et les jeunes gens non initiés, en sont seuls exceptés), et que chacun d'eux saisit la première venue, fût-elle sa mère, sa sœur ou sa fille.

Les *Nesserié* n'ont point de livres sacrés. Il leur est défendu d'écrire, ou de noter les points fondamentaux de leur religion; ils n'en sont instruits, comme on l'a dit plus haut, que par initiation et verbalement. Ils se reconnaissent par signes comme les francs-maçons; font serment de ne jamais divulguer les mystères de leur culte, et résistent effec-

tivement, avec une fermeté héroïque, aux plus affreux tourmens et aux offres les plus séduisantes. Il n'y a pas eu jusqu'ici d'exemple d'apostasie d'un *Nesseri*, et aucune révélation n'a jamais pu leur être arrachée, quelque moyen que les Turcs aient employé pour cela. Ils reçoivent quelquefois parmi eux des personnes d'une autre croyance; mais elles ne sont initiées qu'après de longues et sévères épreuves, qui ne peuvent durer moins de trois ans, et elles sont surveillées toute leur vie, pour être sacrifiées à la moindre indiscrétion de leur part. Ce qui est encore plus extraordinaire, et digne de remarque, c'est que ces étrangers sont souvent plus fanatiques que les *Nesserié* mêmes, et tout au moins aussi scrupuleusement attachés à l'inviolabilité de leur serment.

On cite à ce sujet un exemple arrivé à Lattaquié, qui m'a été affirmé par plusieurs personnes dignes de foi. Un gouverneur de cette ville, très-curieux de pénétrer dans les mystères d'un culte si fidèlement tenu secret, après avoir fait martyriser un grand nombre de ces *Nesserié*, sans avoir pu arracher leur secret, fut tellement frappé de cette fermeté inébranlable, qu'il chargea un Turc plein de courage et d'intelligence, en qui il avait confiance, de passer à la montagne des *Nesserié*, de s'y établir sous quelque prétexte, et de ne rien épargner pour se faire initier à leurs mystères, qu'il viendrait ensuite lui révéler, lui promettant, s'il y réussissait, une somme considérable. Ce Turc part; après cinq ans d'épreuves de tous les genres, il adopte la religion des *Nesserié*, et

retourne à Lattaquié pour y réaliser ses biens-fonds et emmener sa famille à la montagne. Son ami le gouverneur l'apprend, l'envoie chercher, lui demande avec empressement s'il est parvenu à remplir le but de sa mission, s'il est enfin *Nesseri* ? Mais quelle est sa surprise, lorsque celui-ci, lui répondant affirmativement, ajoute qu'il ne peut, ni ne veut satisfaire à ses désirs, par la révélation de sa profession de foi ; une pareille confidence lui étant expressément défendue par la nouvelle religion qu'il vient d'embrasser. Le gouverneur, aussi étonné de ce refus, que pressé par la plus vive curiosité, passe inutilement des prières aux menaces, de la colère aux supplications ; voyant enfin que rien ne peut ébranler la constance de ce malheureux, et écumant de rage, il lui enfonce son poignard dans le cœur.

Les *Nesserié* sont circoncis, font leurs ablutions comme les Turcs, et prient à minuit et avant le lever du soleil. Ils peuvent faire leurs prières étant assis, debout ou en marchant; mais ils sont obligés de la recommencer en fesant une autre fois leur ablution, s'ils parlent à quelqu'un d'étranger à leur religion; s'ils aperçoivent, de loin ou de près, un chameau, un cochon, un lièvre ou un nègre. Dans leurs prières ils maudissent l'homme qui se rase sous le menton et celui qui est inhabile à la génération, ainsi que les deux califes *Omar* et *Abou-Bekr*, quoique, devant les Turcs, ils feignent d'être mahométans..

Ils boivent du vin et de l'eau-de-vie, mais à la dérobée ; ne pouvant pas célébrer leurs fêtes sans vin,

ils emploient, lorsqu'ils n'en ont pas, une décoction de raisins secs, à laquelle on donne du moins la couleur du vin, si on ne peut pas lui en donner tout-à-fait le goût.

Ils ont aussi un prophète qu'ils nomment *Heumdan-el-Gheussaïbi*, et ils font accroire aux Turcs que c'est Mahomet. Ils portent indifféremment des noms turcs et chrétiens, comme *Gabriel*, *Georges*, *Elie*, *Mahmoud*, *Hassan*, *Moustapha*, *Ibrahim*, etc., etc.

Ils croyent à la venue de Jésus-Christ comme prophète, aux douze apôtres et aux quatre évangélistes; ils lisent même nos évangiles et nos psaumes. Leur année commence avec celles des Grecs, et ils ont conservé les noms des mois grecs.

Les *chemēliés* (1), qui forment la secte la plus superstitieuse, ne mangent point d'animaux femelles, estropiés, aveugles, borgnes ou malades; il y en a parmi eux qui ne fument jamais de tabac. Les autres *Nesserié* ne sont pas tous si scrupuleux; ils ne font aucun jeûne, ils s'abstiennent seulement, et cela leur est généralement défendu, de manger du lièvre, du cochon, de la gazelle, du chameau, des crabes, porcs-épics, anguilles, et enfin tous poissons sans écailles et tous coquillages (2).

Les *cheïks* dits *ulema*, ou savans, sont distingués

---

(1) Ce nom paraît d'origine arabe; mais j'ignore pourquoi il a été adopté par ces sectaires. S. DE SACY.

(2) Il est digne de remarque que les poissons sans écailles et certains coquillages étaient aussi proscrits par *Hakem-biamr-allah* auteur de la Religion des Druzes. S. DE SACY.

des autres par leur coiffure et leur costume. Ils ne mangent jamais rien hors de leurs maisons, de crainte de participer à l'usage d'un bien mal acquis, ce qui est un grand péché pour eux. Il est certain que ce scrupule de conscience n'existe que pour ce corps de gens lettrés, fesant les fonctions de ministres du culte; car le peuple, bien loin de les imiter, vit le plus souvent de vol et de rapine. Les *Nesserié* détestent les Turcs, dont ils sont les ennemis jurés; ils aiment assez les chrétiens, et sont pour la plupart *philoxènes*, (amis des étrangers), respectant, et défendant au péril de la vie, les droits de l'hospitalité.

Les *Ghaïbié* (1) adorent un Dieu absent et inconnu. Ils prétendent que l'Être-Suprême, après avoir créé l'homme et les animaux, et avoir réglé et dirigé toutes choses, s'est envolé dans les airs, où son ame, son intelligence s'est dispersée et a disparu, laissant le monde tel qu'il l'avait fait.

Les *Clissié* (2), ou adorateurs de la lune, forment la secte la plus nombreuse, et sont aussi les plus considérés parmi les autres. Cependant les *Nesserié* des quatre sectes s'unissent en mariage indifféremment entr'eux, sans faire aucune difficulté.

Leurs mariages n'exigent que le consentement du *cheïk* et du fermier du village; il n'y a point de contrat par écrit; après qu'on est convenu du prix de la fille avec ses parens (car les *Nesserié* achètent une

---

(1) Ce nom vient du mot arabe *gaïb* غيب qui veut dire *absence*, *chose cachée*. S. DE SACY.

(2) L'origine de ce nom m'est inconnue. S. DE SACY.

femme avec les mêmes formalités qu'ils pratiquent pour l'acquisition d'une jument ou d'une vache), le mariage est conclu. Les réjouissances commencent le lundi de la semaine ; la musique et les danses durent nuit et jour jusqu'au jeudi ; alors l'on fait monter la nouvelle mariée sur un cheval que l'on promène autour du village ; elle est précédée d'un corps de jeunes gens, qui font flotter un mouchoir blanc attaché au bout d'un roseau, et accompagnée de tous les habitans du lieu, hommes, femmes et enfans, qui chantent et poussent des cris de joie, à la mode des Arabes ; après cela une personne de l'assemblée s'avance, et fait la quête ; chacun des assistans donne, selon ses facultés, quelque pièce de monnaie ; le produit de la quête est remis au futur époux ; il l'emploie à servir un souper copieux à toute l'assemblée, qui est ainsi congédiée. Les époux se retirent enfin dans une bicoque qui doit leur servir de logement ; plusieurs parens ou amis du nouveau marié se tiennent à la porte pour attendre que celui-ci vienne leur annoncer que le mariage est consommé, ce qu'ils apprennent à l'instant à tout le village, par une salve de mousqueterie. Quant aux veuves, leur consentement seul suffit pour passer à de secondes noces ; le prétendu n'est plus obligé de rien payer aux parens de la femme.

L'adultère entr'eux n'est pas sévèrement puni ; l'homme répudie sa femme aussitôt qu'il peut prouver qu'elle lui a fait infidélité, reprend de ses parens le prix qu'il en a donné, et se remarie s'il veut, quelques jours après, avec une autre. Le galant est obligé

d'épouser la femme délaissée, ou de s'absenter pour un an et un jour; mais la femme est punie de mort si elle a affaire avec un homme étranger à sa nation.

Les *Nesserié* lavent leurs morts comme les Turcs. Leur grand deuil consiste à se noircir le visage, à défaire leur turban, qu'ils laissent tomber négligemment sur le cou, et à ne changer d'aucun vêtement qu'au bout de quarante jours. Ils croient tous à la métempsychose; ils révèrent la mémoire de quelques-uns de leurs *cheïks* ou *santons*, morts en odeur de sainteté, et ne font aucun cas des sermens au nom de Dieu, qu'ils prodiguent pour la moindre chose; aussi les Turcs les placent-ils au-dessous des Juifs, et prétendent-ils que ce sont des gens sans foi ni loi, et dont la vie et les biens peuvent leur être enlevés impunément; ils croient même que c'est une œuvre méritoire, pour eux, Musulmans, de verser le sang impur d'un *Nesseri*.

Ce peuple belliqueux et montagnard serait assez fort pour secouer le joug des Turcs, et vivre dans l'indépendance, s'il n'était si divisé par des motifs d'intérêt, presque toujours occasionnés par des haines implacables de familles. Les *Nesserié* sont vindicatifs, et gardent long-tems leur rancune; la mort même du coupable n'assouvit point leur rage; la vengeance est insuffisante chez eux, si elle n'atteint, en outre, quelqu'un ou plusieurs membres de la famille.

Leur territoire s'étend depuis Antioche jusque près de Tripoli. Ils occupent presque toutes les

montagnes à l'est de Lattaquié et une grande partie de la plaine. Cette étendue de terrain est divisée en seize *moukataa*, ou arrondissemens affermés, de vingt à vingt-cinq villages chacun, commandés par des *moukadem*, ou gouverneurs qui reçoivent l'investiture tous les ans du *mutselim* de Lattaquié, et qui paient annuellement quatre cents bourses de Miry. De ces seize départemens, ou *moukataa*, l'un est occupé par des Turcs et des Chrétiens ; trois par des *Turkmans*, et un autre par les *Kadamesé*, sorte d'idolâtres, dont je parlerai dans le moment. Les neuf qui restent sont habités par des *Nesserié* et quelque peu de Chrétiens. Le total de leur population, sans compter celle des environs d'Antioche, d'Alep et de la Caramanie, où il y a beaucoup de *Nesserié*, s'élève à près de quarante mille ames, qui peuplent cent quatre-vingt-deux villages, dont trente-deux dans la plaine.

Ce peuple agriculteur, mais pauvre, est écrasé par les vexations de tous genres qui pèsent sur lui, et qui forcent souvent les *moukataa* situés sur le haut des montagnes dans des lieux inaccessibles, à s'insurger, ce qui achève de ruiner les départemens sans défense, qui sont impitoyablement saccagés lors du passage des troupes turques. Tous les paysans ou pasteurs qui sont rencontrés, quoique innocens et n'ayant jamais appartenu aux arrondissemens révoltés, sont arrêtés, garrotés, jetés dans des cachots infects ; et le plus souvent ils sont condamnés au *pal*, genre de mort qui est particulièrement réservé aux malheureux *Nesserié*.

Sur les montagnes qui touchent au territoire de

Tripoli, il existe une autre secte qui diffère de celle des *Nesserié*, et que l'on nomme *kadamesé* ; c'est un *moukataa* qui comprend une vingtaine de villages. On assure que leur unique culte est celui d'adorer les parties sexuelles de la femme ; j'ignore du reste, comment ils pratiquent ce culte. Voilà tout ce que je sais de cette étrange espèce d'hommes.

Description de la ville de Constantinople (ذكر اوصاف شهر استانبول), *traduite du turc de* Saad-uddin (Tadj-ut-tévarikh, *manuscrit turc de la Bibliothèque du Roi*, *n°* 69) ; par M. Garcin de Tassy.

La description qui suit ne donne pas une idée très-favorable du savoir des historiens turcs ; mais il est curieux de connaître ce que les Ottomans sensés et instruits pensent des anciens possesseurs de Constantinople. *Saad-uddin* est le seul annaliste turc qui ait parlé avec quelque sagesse de cette antique capitale de l'empire grec ; les autres écrivains ses compatriotes, n'ont débité à ce sujet qu'une suite de fables et de contes aussi insipides que ridicules, ainsi que le dit *Saad-uddin* lui-même, à la fin de sa narration, qu'il dit avoir tirée de la chronique d'*Edris* (1).

Nous donnons ici une traduction abrégée du récit de notre auteur, en le laissant parler lui-même.

Constantinople renferme de hautes montagnes, de

(1) *Mevla Mohammed-en-Nechri el-Modarres*, auteur d'un *Tarikh-i al-i-Othman* ou Histoire ottomane.

vastes plaines, des promenades agréables et des ports fort commodes. Comparées à elle, les autres cités ne méritent pas le nom de ville. Existe-t-il un lieu dans le monde, où, comme à Constantinople; l'or soit aussi commun que la terre ?..... Cette capitale majestueuse, qu'embellissent ses somptueux monumens, peut être assimilée au corps gracieux d'une jeune beauté; son étendue, au vaste domaine du génie; c'est lui faire une injure que de l'appeler ville, puisque plusieurs villes pourraient entrer dans son enceinte. Plus de cent églises qui ornaient Constantinople avant qu'elle fût prise par les Ottomans, ont été converties en mosquées. Un grand nombre de monastères chrétiens sont devenus ou des colléges pour les étudians, ou des couvens pour les sophis. Le plus remarquable des monumens grecs est le temple de Sainte-Sophie : il peut contenir 15,000 hommes; la voûte est soutenue par des colonnes bleues, vertes, jaunes, blanches et tachetées de noir et de blanc.

On lit dans les anciennes histoires que, l'an 5052, depuis la chute d'Adam, un prince nommé *Vezendou* وزندو, dont l'empire s'étendait sur le pays des Francs, et sur la Grèce, fit bâtir, au confluent de la mer du Nord et du Midi, la ville de Constantinople, dans l'enceinte de laquelle il renferma sept montagnes. Douze successeurs de *Vezendou* régnèrent tour-à-tour sur cette cité jusqu'en 5750, qu'un roi nommé Constantin vint des environs de la grande ville de Rome, métropole des Francs, de cette ville que les papes ont rendue célèbre, conquit la Macédoine ماكدون, que

nous nommons aujourd'hui la Romélie, s'empara de Constantinople, et en fit la capitale de son empire. Ce monarque protégeait la religion des chrétiens ; il fit bâtir plusieurs couvens, et entr'autres celui de l'ange Azraël (1), qui fut abattu après la conquête, et celui de St-Jean, dont on voit encore quelques restes. Après un règne de trente ans, le trône fut dépouillé de l'ornement de son existence تختی رخت وجودندن تهی اولوب, et son fils Julien اليانوس lui succéda. Celui-ci mourut aussi quelques années après son avénement à l'empire, et il fut remplacé par Justinien استونيانوس. Sous cet empereur, les principaux chefs des différentes religions اديان s'assemblèrent un jour dans l'hippodrome, et y disputèrent sur leurs croyances; la discussion s'étant prolongée, des disputes on en vint aux coups, et de part et d'autre bien des gens furent tués. Justinien, ayant appris la conduite indigne des adorateurs du feu آتش پرستلر, éteignit les flammes de leur sédition avec l'eau (le moiré) de son épée, et fit abattre un couvent qu'ils possédaient sur l'emplacement qu'occupa depuis Sainte-Sophie. Dès-lors il forma le dessein de faire bâtir en cet endroit un temple pour les chrétiens. Sur ces entrefaites, il vit en songe une jeune beauté qui lui adressa ces paroles : « Tes efforts pour faire fleurir la religion chrétienne ne seront pleinement couronnés du succès que lorsque l'édifice sacré que tu as inten-

(1) C'est, selon les Musulmans, l'ange de la mort. Voyez l'*Exposition de la Foi musulmane* que j'ai publiée, pag. 8.

tion de faire construire, sera élevé.» Cette vision détermina Justinien à faire commencer de suite l'édification du temple. Il fit venir, pour exécuter ce grand ouvrage, les plus habiles architectes, sculpteurs, peintres et géomètres de son empire et même des autres royaumes, et nommément de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde et de la Chine; et l'on disposa tous les matériaux. Cependant le monarque vit encore en songe un vieillard vêtu de vert (1), dont le visage brillait d'un vif éclat, et il reçut de sa main le plan de Sainte-Sophie. L'architecte en chef eut le même songe, et, ayant présenté au prince l'esquisse qui avait été dessinée sur la page de son imagination, Justinien la reconnut, et, adorant la volonté de Dieu, il fit suivre dans la construction de Sainte-Sophie ce modèle miraculeux.

Au jour indiqué par les astrologues, on jeta les fondemens du temple, en plaçant sur le dos du taureau (2) de la terre, des pierres semblables à des montagnes; et dès ce moment on travailla sans relâche à l'édifice. On assure que les huit colonnes qui soutiennent le dôme du sanctuaire et de l'autel sont tirées des débris d'un temple qu'un empereur nommé *Olialo* اوليالو, contemporain du prophète Abraham, fit bâtir dans Athènes, ville des philosophes (مدينة الحكما). Cinq milles maçons, servis

(1) L'auteur veut probablement parler de Mahomet.

(2) On sait que chez plusieurs peuples le taureau est l'emblème de de la terre. L'auteur fait peut-être allusion à cette allégorie, ou bien le taureau de la terre signifie simplement ici *la terre semblable à un taureau*.

par dix mille manœuvres, travaillaient à cette superbe basilique ; cent architectes, qui connaissaient la géométrie, en dirigeaient les travaux. Ils avaient à leur tête un homme habile nommé *Agnadious*.

On était sur le point de terminer ce beau monument, lorsque les fonds de l'empereur se trouvèrent entièrement épuisés. Justinien, vivement affecté de ce contre-tems, passa toute une semaine dans sa chapelle, demandant au souverain éternel de lui ouvrir les portes de ses trésors cachés. Le Très-Haut, ayant de toute éternité destiné ce temple aux vrais croyans, permit que le monarque vît de nouveau en songe le même personnage vêtu de vert qui lui était déjà apparu : ce vieillard vénérable lui apprit qu'il trouverait sous un bloc de marbre bleu, près de la porte du château de Sélivrée, un trésor digne d'un roi. A son réveil, Justinien alla avec les grands de sa cour à l'endroit indiqué, et trouva en effet sous le bloc sept grands vases aussi remplis d'or et d'argent que le sont de la monnaie de la concupiscence le cœur des hommes mondains, طالبان دنیا درونی نقود ارزویله پر اولدغی کبی.

Cependant, on continua de travailler au temple. On plaça au milieu de l'autel, sur un trône d'argent, une représentation en or du seigneur Jésus-Christ (que la paix de Dieu repose sur lui). Aux deux côtés on mit les statues en argent des douze apôtres du Messie. On disposa sur douze siéges dorés, douze évangiles parfaitement reliés. On suspendit à la voûte de Sainte-Sophie six mille lampes d'or ou d'argent التی بیك قندیل سیمین وزرین, enrichies de

pierres précieuses, que différens princes avaient envoyées en présent, et au-dessus de la grande porte une planche de l'arche de Noé (sur qui soit la paix de Dieu), enchâssée dans de l'or.

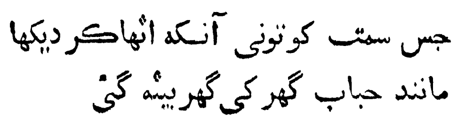
On rapporte que l'on resta sept ans et trois mois pour rassembler les matériaux de ce temple, et huit ans et deux mois pour le bâtir. On assure encore qu'outre les dons des souverains, on employa à la construction de cet édifice trois cent mille quatre cents lingots, chaque lingot ayant la valeur de mille ducats. En actions de grâces de l'heureux achèvement de cette magnifique église, Justinien fit aux pauvres des libéralités abondantes. Plusieurs rois vinrent à Constantinople assister à l'inauguration de Sainte-Sophie, et trois mille prêtres ou moines, une bougie de camphre (c'est-à-dire, blanche) à la main, s'y trouvèrent.

Six mois après, la colonne de l'existence de Justinien fut ébranlée. استونیانوس ستون بقای متزلزل اولوب Comme ce grand monarque n'avait point d'enfant mâle à qui il pût laisser son empire, sentant approcher sa fin, il désigna son neveu Justin أستونیوس pour lui succéder. En mourant, il se tourna vers ceux qui l'entouraient, et leur adressa ces paroles : « Je désire qu'après mon décès vous fassiez élever à côté de Sainte-Sophie une colonne de marbre, au-dessus de laquelle l'on mettra ma statue équestre en bronze : on placera dans une de mes mains une pomme سیب d'or, et l'on représentera l'autre ouverte et vide, afin que ceux qui verront cette statue avec l'œil de la

réflexion, apprennent que pendant quelque tems, l'empire du monde, semblable à une pomme aux vives couleurs, resta dans la main de mon pouvoir; mais que l'automne de la mort dévasta bientôt le parterre de mon existence; et que le trépas fit tomber cette pomme d'entre mes mains. Oui, le destin cruel, semblable à la grêle, qui fait tomber les feuilles des arbres, renverse à chaque instant l'édifice de la vie des humains; cette vieille femme déchire, avec le couteau de la haine, la couture de l'union qui existe entre les amis بو زال کهن سال سکین کین ایله احباب میانـنده معقود اولان شیرازهٔ الفتی سوکر. Le palais du monde est l'habitation du malheur; il est bâti sur le torrent de la destruction. Nous sommes semblables à l'ombre : avez-vous jamais ouï dire qu'elle ne s'évanouît pas (1)?

Justin exécuta les dernières volontés de son oncle, et fit élever sur une colonne la statue du fondateur de Sainte-Sophie. (Mahomet II la fit dans la suite disparaître, ainsi que les autres monumens de ce genre que l'on

(1) On ne fait pas attention à la beauté de cette similitude, parce qu'elle se rencontre dans la Bible et dans des poëtes de différentes nations; mais on trouvera quelque chose de vrai et d'effrayant dans ce vers hindostani : « De quelque côté que tu tournes les yeux, tu verras des familles entières qui se sont évanouies comme des bulles d'eau.


جس سمت کو تونی آنکه اتها کر دیکها
مانند حباب گهر کی گهر بیٹه گئی

voyait à Constantinople ; mais il laissa la colonne, qui subsistait encore il n'y a pas long-tems.)

Deux ans après l'avénement de Justin à l'empire, le dôme de Sainte-Sophie tomba, et plus de quatre cents hommes (du nombre desquels furent le patriarche et plusieurs moines) se mirent en route dans le chemin de la mort طريق فنايه ذاهب اولدی. A cette nouvelle, Justin fit venir *Agnadious* (qui avait présidé à la construction de Sainte-Sophie), le réprimanda sévèrement, et lui demanda la raison de la chute du dôme. L'architecte répondit que c'était la faute de Justinien, qui, malgré toutes les représentations, s'était opiniâtré à faire travailler au dôme avant que l'édifice fût sec et consolidé, et lui avait donné cinq pieds de hauteur, au-delà des règles que l'on suit communément. Ces raisons préservèrent momentanément de la destruction d'édifice de la vie d'*Agnadious*. Justin fit réparer le dôme ; mais, son trésor ne suffisant point à cette dépense, il y employa l'or et l'argent dont on avait décoré les portes et les murailles, ainsi que les autres ornemens dont nous avons parlé. C'était précisément l'époque où l'on devait placer la statue de Justinien sur la colonne élevée à cet effet. Justin saisit cette occasion pour donner l'essor à son ressentiment contre l'architecte. Il ordonna qu'*Agnadious* montât en personne بالذات sur le monument, pour y placer la statue, et qu'aussitôt après on éloignât les échelles چوب بندلری afin qu'il n'en pût descendre, et qu'il mourût ainsi de faim et de soif. Les ordres furent exécutés, et *Agnadious* avait déjà renoncé à la vie, lorsque sa

femme vint au pied de l'édifice, et forma de la fumée de ses soupirs, une colonne plus élevée encore que celle où était son mari دوداه جانكاهى ستوننى اول ستوندن بلندوبرتر ايدر. *Agnadious* l'ayant aperçue, lui jeta un billet برورقعه où il lui disait d'enduire de naphte et de poix une corde, et de la porter de nuit au pied du monument. A peine les ténèbres s'étaient répandues sur la terre, que la femme de l'architecte, le cœur plein d'espérance, s'empressa de se rendre auprès de la colonne, munie de la corde que lui avait demandée son époux. Alors *Agnadious* forma des fils de ses vêtemens, un lien léger qu'il fit parvenir au bas de l'édifice. Sa femme l'attacha à la corde qu'elle avait apportée; *Agnadious* la tira à lui, la lia autour de la colonne, ôta ses habits et son turban دستارنى, et les disposa de manière qu'on pût croire qu'il fût toujours sur le monument. Ensuite, semblable à l'araignée, il descendit en se tenant à cette corde, y mit le feu, prit un habit de moine, et sortit de la ville. Neuf ans après, il y revint, et se retira dans le couvent d'Azraël. Un jour Justin vint visiter les pères de ce monastère, et, apercevant ce religieux, qu'il ne connaissait point, il lui adressa la parole, et lui demanda son nom et son pays. *Agnadious*, se réfugiant à l'ombre de la bonté impériale, lui déclara qui il était. Justin l'ayant reconnu, désira savoir comment il s'était sauvé de la mort; le célèbre architecte, ayant enfilé les perles de la narration de cet événement dans le fil du discours سركذ شتنى رشتهٔ تقريره ديزد كلك, l'empereur lui rendit ses bonnes grâces.

A la naissance de Mahomet, la moitié du côté oriental du dôme de Sainte-Sophie tomba (1); mais *Nouchirvan* (Chosroès-le-Grand), roi de Perse, qui s'était soumis les empereurs grecs, envoya à Constantinople de fortes sommes d'argent pour le rétablir.

Extraits des Prolégomènes historiques d'Ibn-khaldoun (2); traduits de l'arabe par M. Coquebert de Montbret fils.

Du petit nombre des villes dans l'Afrique (la province carthaginoise) et le Maghreb (la Barbarie occidentale.) (3).

Il faut attribuer cela à ce que ces contrées ont appartenu aux Bérébères, durant des milliers d'années antérieurement à l'Islamisme, et à ce qu'il n'y habitait alors que des Bedouins, parmi lesquels l'usage de résider dans les villes n'avait pas lieu d'une manière assez stable pour que leur civilisation pût se perfectionner. Les dynasties d'origine franque (ou européenne) et arabe, qui asservirent ensuite ces

---

(1) Dans le même temps, portent les chroniques musulmanes, la mer de sel de la ville de Saba en Médie, se dessécha, la voûte du palais des rois de Perse tomba, etc.

(2) *Voyez*, au sujet de cet ouvrage, le *Journal Asiatique*, t. 1, pag. 267-278, et tom. IV, pag. 158-161.

(3) C'est le 7e chapitre du livre 4.

peuples, ne les dominèrent pas assez long-tems pour donner parmi eux quelque fixité à cette résidence momentanée dans les villes ; de sorte qu'ils continuèrent à mener le genre de vie des Bedouins, auquel ils étaient plus propres, et que leurs édifices ne se multiplièrent pas.

En effet, plus les Bérébères connaissent bien tout ce qui se rapporte à la vie du désert, moins ils ont de dispositions pour les arts industriels, qui sont une suite du séjour des villes, et à l'aide desquels peuvent seuls se terminer les édifices. L'étude de ces arts exige nécessairement une aptitude particulière, et les Bérébères, n'ayant point de prétentions à cet égard, n'ont pas même pensé à embellir leurs demeures, bien loin de songer à bâtir des villes ; d'ailleurs ce sont des gens dominés par l'esprit de parti, et infatués des généalogies de leurs tribus. Il n'est aucune de leurs peuplades qui ne soit imbue de ces sentimens, lesquels rendent ordinairement les hommes plus disposés pour la vie du désert.

Il n'y a que la douceur de caractère et l'amour de la tranquillité qui appellent vers le séjour des villes, et leurs habitans s'énorgueillissent de la protection de ceux qui défendent ces cités. Il est à remarquer que c'est cette même circonstance qui inspire aux peuples du désert de l'éloignement pour le séjour des villes. Ils ne viennent y séjourner que lorsqu'ils ont acquis de quoi vivre commodément de leur bien, ce qui arrive rarement.

C'est par ces raisons que les habitans de l'Afrique

et du *Maghreb* ont toujours été, en totalité ou en majorité, un peuple de Bedouins Scénites, habitués à errer de lieu en lieu, à transporter leurs femmes à dos de chameau, et à se cacher dans les montagnes, tandis que les habitans des contrées où vivent des peuples non-arabes, résident tous, ou du moins la plupart d'entr'eux, dans des villes, des bourgs et des villages. C'est ce que l'on voit en Espagne, en Syrie, en Egypte, en Perse et ailleurs. Cela tient à ce qu'en général ces derniers peuples ne s'appliquent pas à conserver leurs origines, et ne parlent que très-peu entr'eux de la pureté et du mélange de leurs races. En général, l'habitation du désert est le propre des peuples qui tiennent à leurs origines, parce que chez eux les liens de la parenté sont plus rapprochés et plus forts. Ce rapport d'origine commune leur inspire aussi de l'esprit de parti, et fait que ceux qui en sont imbus ont du penchant pour la vie errante et de l'éloignement pour le séjour des villes, dont les habitans énervés se glorifient d'une autre protection que de la leur propre.

Si le lecteur conçoit bien ceci, il peut en tirer des conséquences intéressantes.

Pourquoi les édifices sont peu nombreux parmi les peuples qui professent l'islamisme, à proportion de la puissance des Musulmans, et comparativement avec les peuples qui ont subsisté en corps de nation avant eux (1).

La raison de cela est précisément celle que nous venons de mentionner en parlant des Bérébères; car, de même qu'eux, les Arabes connaissent très-bien la vie du désert, et sont très-peu portés vers les arts industriels. Avant l'islamisme, ils n'avaient point de relations avec les royaumes dont ils se rendirent ensuite les maîtres; et, postérieurement à cette conquête, ils ne furent pas dans la possibilité de compléter la civilisation et l'embellissement des villes, de sorte qu'ils se contentèrent des édifices qu'ils n'avaient point construits eux-mêmes.

Ce fut la religion, qui, dans le principe, mit obstacle à toute somptuosité dans les bâtimens, et à toutes dépenses inutiles en frais de construction.

Le khalife Omar imposa, conformément à cet esprit, des conditions aux Arabes, lorsqu'ils lui demandèrent la permission de bâtir en pierres la ville de *Coufah*, après que le feu eût consumé les cabanes de roseaux dans lesquelles ils faisaient auparavant leur demeure.

---

(1) C'est le chapitre 8 du livre 4.

« Faites, leur dit-il, ce que vous désirez; mais » que l'on ne permette à personne d'avoir plus de » trois maisons ; ne faites point non plus de bâtimens » trop longs à construire, et observez fidèlement la » *Sunna* : alors le bonheur s'attachera à vous. » Il donna des ordres, à cet effet, aux nouveaux habitans de la ville, et il alla trouver ces hommes pour qu'ils n'élevassent point les bâtimens au-dessus de ce qu'il fallait. — « Qu'entend-on, dirent-ils, par *ce qu'il* » *faut* ? — C'est, leur répondit Omar, ce qui ne vous » entraîne pas dans de trop grandes dépenses, et ne vous » fait point dépasser les bornes de la modération. »

Par la suite, lorsque la religion commença à devenir ancienne, l'habitude de jouir des propriétés et des richesses fut cause que l'on ne s'abstint plus de semblables entreprises. Les Arabes, ayant asservi les Persans, prirent d'eux le goût des arts et de l'architecture, que l'état de repos et d'abondance où ils se trouvèrent alors les porta à cultiver.

Ce fut en ce tems qu'ils se mirent à élever des édifices et des palais; mais cela n'eut lieu qu'à une époque rapprochée de la cessation de leur état de prospérité ; de sorte qu'ils n'eurent pas le tems d'élever beaucoup de bâtimens, et qu'ils ne purent construire qu'un petit nombre de villes.

Il n'en a pas été de même à l'égard de plusieurs autres nations différentes d'eux ; car les Persans ont conservé leur existence nationale durant des milliers d'années, ainsi que les Coptes, les Nabathéens (1),

(1) Quoique le texte du manuscrit porte النبط, c'est, sans aucun

les Grecs (ou Romains), les Arabes primitifs de la race d'Aad et de Tsamoud, les Amalécites et les Tobaïens (sujets des *Tobbas*, anciens souverains de l'Yémen).

Ces divers peuples subsistèrent bien plus longtems en corps de nation, aussi purent-ils bâtir chez eux des édifices bien plus durables. Leurs monumens et leurs temples étaient en beaucoup plus grand nombre et construits avec plus de solidité.

Si le lecteur examine les choses, il reconnaîtra la justesse de nos remarques; au surplus, Dieu est le maître de la terre et de ceux qui l'habitent.

فصل في ان الامصار والمدن بافريقية وبالمغرب قليلة *

والسبب في ذلك ان هذه الاقطار كانت للبربر منذ الاف من السنين قبل الاسلام وان كان عمرانها كله بدويا ولم تستمر فيهم الحضارة حتى يستكمل احوالهم والدول التي ملكتهم من الافرنجة والعرب لم يطل امد ملكهم فيهم حتى ترسخ الحضارة منها فلم تزل عوايد البداوة وشؤنها فكانوا لها اقرب فلم تكثر مبانيهم *

وايضا فالصنائع بعيدة عن البربر لانها اعرف في البدو

doute, une faute de copiste; il faut lire النبط. Il s'agit ici des *Nabathéens*, habitans de l'ancienne Chaldée, ou de *l'Yrak-Arabe*, dont il est fréquemment question dans les écrivains orientaux. L'auteur arabe veut parler des anciens Babyloniens, comme nous l'a fait remarquer M. Saint-Martin.

والصنائع من توابع الحضارة وانما تتم المبانى بها فلا بد من الحذق فى تعلمها ولما لم يكن للبربر انتحال لها لم يكن لهم تشوف الى المبانى فضلا عن المدن *

وايضا فهم اهل عصبيات وانساب لا يخلو عن ذلك جمع منهم والانساب والعصبية اجنح الى البدو *

وانما يدعوا الى المدن الدعة والسكون ويصير ساكنها عيالا على حاميتها فتجد اهل البدو لذلك يستنكفون من سكنى المدينة والمقامة بها ولا يدعوهم لذلك الا الترف والغنى وقليل ما هو فى ايدى الناس *

فلذلك كان عمران افريقية والمغرب كله او اكثره بدويا اهل خيام وظواعن وقياطن وكنن (1) فى الجبال وكان عمران بدد العجم كله او اكثره (2) قرى وامصار ورساتيق فى بلاد الاندلس والشام ومصر وعراق العجم وامثالها لان العجم فى الغالب ليسوا باهل انساب يحافظون عليها ويتناعون فى صراحتها والتحامها الا فى الاقل *

واكثر ما يكون سكنى البدو لاهل الانساب لان لحمة

---

(1) Un autre manuscrit porte كنز, mais cela fait à peu près le même sens.

(2) Il paraît qu'avant قري, il faut sous-entendre اهل, ou bien, peut-être, le copiste a-t-il omis ce mot.

النسب اقرب واشد فتكون عصبية كذلك وتنزع بصاحبها الى سكنى البدو والتجافى عن المصر الذى يذهب بالبسالة ويصير عيالا على غيره * فافهمه وقس عليه *

فصل فى ان المبانى والمصانع فى الملة الاسلامية قليلة بالنسبة الى قدرتها ومن كان قبلها من الدول *

والسبب فى ذلك ما ذكرنا مثله فى البربر بعينه اذ العرب ايضا اعرف فى البدو وابعد عن الصنائع وايضا كانوا اجانب من الممالك التى استولوا عليها قبل الاسلام ولما تملكوها لم ينفسح الامر (1) حتى تستوفى رسوم الحضارة مع انهم استغنوا بما وجدوا من مبانى غيرهم * وايضا فكان الدين اول الامر مانعا من المغالاة فى البنيان والاسراف فيه فى غير القصد كما عهد لهم عمر حين استاذنوه فى بناء الكوفة بالحجارة وقد وقع الحريق فى القصب الذى كانوا به من قبل *

فقال افعلوا ولا يزيدون احدا على ثلاثة ابيات ولا تطاولوا فى البنيان والزموا السنة تلزمكم الدولة وعهد الى الوفد وتقدم الى الناس ان لا يرفعوا بنيانا فوق

---

(1) Peut-être faut-il lire لم ينفسح الامد, phrase qui se retrouve un peu plus loin. Alors il faudrait traduire : *Ils n'eurent pas le tems*, etc.

القدر — قالوا ما القدر — قال ما لا يقربكم من السرف ولا يخرجكم عن القصد فلما بعد العهد بالدين والتحرج في امثال هذه المقاصد وغلبت طبيعة الملك والترف واستخدم العرب امة الفرس واخذوا عنهم الصنائع والمباني ودعتهم اليها احوال الدعة والترف وحينئذ شيدوا المباني والمصانع وكان عهد ذلك قريبا بانقراض الدولة ولم ينفسح الامد لكثرة البناء واختطاط المدن والامصار الا قليلا *

وليس كذلك غيرهم من الامم فالفرس طالت مدتهم آلافا من السنين وكذلك القبط والنبط والروم وكذلك العرب الاولى من عاد وثمود والعمالقة والتبابعة طالت امادهم ورسخت الصنائع فيهم فكانت مبانيهم وهياكلهم اكثر عددا وابقى على الايام اثرا *

واستبصر في هذا تجده كما قلت لك والله وارث الارض ومن عليها *

تم تم تم

SIDDI-KOUR, contes mongols.

(Extrait de l'ouvrage de *B. Bergmann*, traduit par M. *Moris*.)

Glorieux *Nangasuna Garbi!* les rayons brûlans de ta lumière se répandent de toute part autour du

vase sacré où réside l'esprit du second des docteurs (1), lequel connaît l'origine des pensées les plus secrètes. C'est devant toi que je me prosterne ; les choses merveilleuses qui arrivèrent à *Nangasuna* et au pacifique khan, ainsi que la manière d'apprendre à trouver le *Siddi*, sont contenus dans treize jolis contes.

Je vais commencer par raconter ce qui a donné lieu à les composer.

Dans le royaume du milieu de l'Inde vivaient jadis sept frères, tous magiciens, et c'est à la distance d'une *berre* (2), que résidaient deux frères fils de khan. Le plus âgé se rendit chez les magiciens pour apprendre leur science ; mais, quoiqu'il eût étudié pendant sept ans, ses maîtres ne lui enseignèrent point le vrai secret de la magie.

Il arriva un jour que le plus jeune frère était venu avec des provisions de bouche pour son aîné ; et, en regardant par une ouverture au travers de la porte, il parvint à connaître le secret de la magie ; alors, sans donner à son frère les provisions qu'il avait pour lui, il s'en retourna vers le palais. Le jeune homme parla ainsi au plus âgé : « Nous avons appris la » magie tous deux, mais ce secret doit rester entre » nous ; nous avons dans l'écurie un cheval magni-

---

(1) On ne peut savoir quel est ce *Nangasuna Garbi*; mais il n'y a aucun doute que ce ne soit un dieu, car il est appelé le *second Docteur*, c'est-à-dire le plus près de *Dchadchamouni*.

(2) Une *berre*, d'après un livre mongol (*sertunnchunn Tooli*); égale huit voix (*Tesseo Doricho*) et une voix égale cinq cents toises. (*Aldan*).

» fique; prends ce cheval, mais ne va pas du côté
» des magiciens : échange-le, et apporte ici ce qu'on
» t'aura donné. »

Il parla ainsi, et se transforma lui-même sur-le-champ en cheval. L'aîné, sans faire attention aux paroles de son cadet, se disait à lui même : J'ai appris durant sept ans la magie, et cependant je ne la connais pas complètement. Comment mon jeune frère a-t-il fait pour trouver un si beau cheval ? je ne puis m'empêcher de le monter ! en disant ces mots il monta à cheval, mais l'animal poussé par une force magique, courut vers la demeure des magiciens ; et, s'étant arrêté à la porte, ne voulut plus quitter cette place. « Eh bien ! je vendrai ce cheval aux magiciens, se prit à dire le frère aîné. Avez vous jamais vu un pareil cheval, leur dit-il ! c'est mon jeune frère qui l'a trouvé. » A ces mots les magiciens se concertèrent ensemble, et dirent : « Voilà un cheval magique ; si la magie devient commune, notre talent ne sera plus une merveille : ainsi, tu vas nous donner ce cheval afin de le tuer. » Les magiciens accordèrent le prix demandé, et ensuite mirent l'animal à l'écurie, où, de crainte qu'il ne leur échappât, ils le lièrent par la tête, par la queue et par les pieds. « Ah ! mon frère ne m'a point écouté, disait le cheval en lui-même ; voilà pourquoi je suis tombé en leur pouvoir, quelle forme faut-il donc que je prenne ? » Pendant qu'il s'occupait de cette idée, il aperçut un poisson qui nageait, et aussitôt il se transforma en poisson. Les sept magiciens se changèrent en sept hérons, et

se mirent à sa poursuite ; ils étaient près de le prendre, lorsqu'il aperçut une colombe qui volait dans les airs, et prit sa forme. Les magiciens se transformèrent encore en sept autours, et poursuivirent la colombe à travers monts et rivières, lorsqu'elle alla se cacher dans la caverne du rocher *Gulumtchi*, qui se trouve du côté du midi, et qui est l'asile paisible de de *Nangasuna Bakchi* (Docteur). Les sept autours se changèrent en mendians, et ils s'approchèrent du rocher *Gulumtchi*.

Que signifie (se dit à lui-même le *Bakchi*) que cette colombe, poursuivie par sept autours, arrive en ces lieux ? en pensant à cela, il dit à l'oiseau : Pourquoi volais-tu avec tant de crainte ? La colombe raconta alors la cause de sa fuite, et dit ensuite : Au pied du rocher *Gulumtchi*, il y a sept mendians, ils viendront chez le *Bakchi*, et ils diront : Nous demandons le chapelet du *Bakchi*. Alors je prendrai la forme de la *boumba* (1) du chapelet ; mais le *Bakchi* aura soin de mettre cette *Boumba* dans sa bouche, et de jeter le reste du chapelet.

Sur ces entrefaites les sept mendians s'approchèrent. Le *Bakchi* prit le premier grain dans sa bouche, et jeta les autres. Les grains qui avaient été jetés, se changèrent en vers, et les sept mendians en poules, qui les mangèrent. Alors le *Bakchi* laissa tomber à terre le premier grain du chapelet qu'il tenait dans sa bouche. Ce grain se transforma en un homme qui

---

(1) On appelle *boumba* le grain principal du chapelet Kalmuk.

avait une épée à la main. Après que les sept poules furent tuées, et leurs corps transformés en cadavres humains, le *Bakchi* éprouva un certain trouble dans son ame, et dit : Pendant que je fais naître un homme, en voilà sept de morts : ceci, en effet, n'est pas bien.

Entendant ces paroles, l'homme vivant dit : Je suis le fils d'un khan. Puisque, pour la conservation de ma vie, sept autres ont perdu la leur, afin de me purifier de cette faute, et pour recompenser *Bakchi*, je veux remplir exactement ses volontés. Le *Bakchi* répondit : J'y consens; et lui dit : *Siddi-Kour* repose dans la froide région de la mort. La partie supérieure de son corps est toute brillante d'or ; la partie inférieure est d'airain ; la tête est couverte en argent. Il faut le saisir, et le tenir ferme. J'accorde à celui qui trouvera ce *Siddi-Kour* merveilleux, une existence de mille ans sur la terre.

Il parla ainsi, et le jeune homme répondit en ces mots : Je vous prie maintenant de me dire quel chemin je dois prendre, comment je trouverai la nourriture nécessaire, et quels moyens je dois employer. Le *Bakchi* répliqua de nouveau : Je vais satisfaire à tes questions. A la distance d'une *berre*, tu trouveras une forêt sombre ; un seul sentier très-étroit se présente pour y pénétrer. Les environs sont remplis de fantômes. Dès que tu apercevras les premiers, ils viendront autour de toi, alors tu leur crieras d'une voix forte : Fantômes *Koulou*, *Koulousochi!* Aussitôt que tu auras prononcé ces mots, ils seront dispersés. Si tu rencontres plus loin une troupe de fan-

tômes tous nus, crie de même : Fantômes nus, *koulou, koulousochi!* Si, plus en avant, tu rencontres encore une foule de petits fantômes, crie de suite : Petits fantômes, *rirapadra!* C'est au milieu de cette forêt que siége *Siddi*, auprès d'un arbre appelé *amiri* (1). S'il t'aperçoit, il montera aussitôt sur l'arbre ; mais tu saisiras une coignée, et t'approcheras avec fureur de cet arbre *amiri ;* tu le feras tomber sous tes coups avec le *Siddi*. Pour l'emporter, il te faudra prendre un sac qui puisse contenir mille hommes. Pour lier ce sac, il te sera nécessaire d'une corde longue de cent toises. Ce gâteau, qui dure toujours, est destiné à ta nourriture pendant le voyage. Lorsque tu auras ta charge sur le dos, retourne sur tes pas sans proférer une parole. Tu t'appelleras fils de Khan, et, puisque tu es parvenu jusqu'à la paisible retraite du rocher *Gulumtchi*, tu porteras le nom de paisible voyageur, fils de Khan.

Ainsi parla le *Bakchi*, et il indiqua au fils de Khan le chemin de la purification. Dès que *Siddi-Kour* aperçut celui qui venait pour s'en emparer, il monta aussitôt sur l'*amiri ;* mais le fils de Khan s'approcha du pied de l'arbre, et prononça ces paroles menaçantes : « Mon *Bakchi* est *Nangasuna Garbi ;* m'a
» coignée s'appelle la lune blanche. Un gâteau per-
» pétuel est ma nourriture. Ce sac, qui peut con-
» tenir mille hommes, sert pour t'emporter, et cette
» corde longue de cent toises, pour te lier. Moi-

(1) Espèce d'arbre inconnu.

» même, je suis le paisible voyageur, fils de Khan.
» O mort descends, ou je renverse cet arbre. »

Siddi-Kour dit : « Ne renverses pas cet arbre, je » vais descendre. »

Lorsqu'il fut descendu, le fils de Khan le mit dans le sac, qu'il lia avec la corde, mangea du gâteau, et marcha plusieurs jours avec cette charge. Mais *Siddi-Kour* parla ainsi au fils de Khan : « Puisque le » chemin est long, racontes-moi une histoire, ou je » t'en raconterai une. » Le fils de Khan continua son chemin en silence, et *Siddi* répliqua encore : « Veux- » tu raconter, baisse la tête; dois-je raconter, secoue » la tête. »

Mais le fils de Khan, sans parler, ayant tourné la tête de côté, *Siddi* commença le récit suivant.

(La suite dans un autre numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

DIE KORSSUNSCHEN THUREN, etc. *Les portes Korsouniennes de la cathédrale (Ste-Sophie) à Nowgorod;* par M. Fr. ADELUNG, *de St-Pétersbourg (conseiller d'état, etc.), avec une planche gravée et huit lithographiées.* — *Berlin*, 1823, in-4°, 164 pag.

Les *portes Korsouniennes* de Nowgorod sont depuis long-tems célèbres, comme un monument précieux pour l'histoire de l'art dans le moyen âge; cependant elles n'avaient jamais été bien décrites, ni dessi-

nées. Le chancelier de l'empire, *M. le comte de Romanzoff*, dont le zèle et la munificence pour tout ce qui peut contribuer à l'éclaircissement de l'ancienne histoire de sa patrie, est connu dans toute l'Europe, n'a pas négligé de porter son attention sur ce point intéressant. Il a facilité la publication de l'ouvrage de M. *Adelung*, qui méritait une telle distinction de la part d'un aussi illustre connaisseur.

Les portes de l'église de Nowgorod sont en bronze, et, d'après les recherches de M. Adelung, elles sont un ouvrage allemand. Ce savant démontre, à cette occasion, que le nom de *Korsounien*, ou *venu de Korsoun* ou *Kherson*, était une dénomination appliquée autrefois en Russie aux grands ouvrages exécutés en bronze, vraisemblablement parce que les Russes avaient reçu les premières pièces de ce genre par le commerce qu'ils avaient alors avec les Grecs, qui, dans le moyen âge, se faisait principalement par l'intermédiaire de la ville de Kherson, dans la Tauride. L'auteur de cet ouvrage explique les quarante-huit tableaux qui forment l'ensemble de ces portes, et qui représentent des objets sacrés et profanes mêlés ensemble : comme des histoires tirées de la Bible, des maîtres fondeurs, des centaures, des évêques et des figures phantastiques. Presque toutes ces images sont accompagnées d'inscriptions latines et russes. M. Adelung leur consacre un chapitre entier, les explique, et démontre qu'elles sont postérieures au travail de l'artiste qui a fabriqué les tableaux. Il donne ensuite une ample collection de notices littéraires sur ces

portes, et une liste des auteurs qui en ont parlé, et qui ont négligé de les faire connaître avec toute l'exactitude nécessaire. Dans l'Appendice, M. Adelung traite d'autres portes en bronze, conservées dans la cathédrale de Nowgorod, connues sous le nom de *portes Suédoises*. A la fin de son ouvrage, il donne un aperçu général de toutes les portes en bronze du moyen âge, conservées jusqu'à nos jours en Russie. Les planches et les lithographies qui accompagnent cet ouvrage sont parfaitement gravées et imprimées; c'est pour nous un véritable plaisir d'annoncer ce livre, fait avec beaucoup de soin et de goût.

KLAPROTH.

Ardschuna's Reise zu Indra's Himmel, nebst anderen Episoden des Maha-Bharata; in der Ursprache zum erstenmal herausgegeben, metrisch uebersetzt, and mit critischen Anmerkungen versehen, von Fr. BOPP., ou *Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra, avec d'autres épisodes du Maha-Bharata, publiés pour la première fois dans la langue originale, traduits en vers et accompagnés de remarques critiques. — Berlin*, 1824, 1 *vol. in* 4° *de XXVIII et* 122 *pag. en allemand, et* 78 *pag. de texte samskrit.*

Tandis qu'en Angleterre on ne fait presque rien

pour répandre l'étude d'une langue et d'une littérature qui, par la nature des rapports politiques et commerciaux de ce pays, devrait y exciter l'intérêt le plus vif et le mieux soutenu ; tandis que la France fait attendre, trop long-tems peut-être, les savans de l'Europe entière, qui se croient en droit de demander quelque chose de sérieux et de distingué aux docteurs brahmanistes d'un pays qui, outre les richesses de ses bibliothèques, aime à revendiquer l'honorable titre de priorité qui lui a été acquis par les travaux de M. Chézy; nous voyons qu'en Allemagne des ouvrages en samscrit, et sur le samscrit, se succèdent rapidement les uns aux autres, et ce sont des ouvrages dont personne ne saurait contester ni le mérite de l'exécution, ni celui de l'importance pour cette nouvelle branche des études orientales.

C'est parce que nous nous sentons tout-à-fait exempts de toutes les préventions dictées par la vanité nationale, que nous osons prononcer ici, ce qui pourrait d'ailleurs sembler déplacé dans notre bouche, que, grâce aux soins infatiguables de M. Guill. de Schlegel et de M. Bopp, et grâce à la protection du gouvernement éclairé de Sa Majesté le roi de Prusse, l'Allemagne a devancé depuis quelques années tous les autres pays du continent dans la carrière du samscrit. Et nous avançons cela avec d'autant plus de confiance, que ce ne sont pas des raisonnemens trompeurs, mais des faits incontestables, qui nous en fournissent la preuve.

Nous croyons devoir envisager le travail du savant

professeur de Berlin, que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, comme une nouvelle preuve de notre opinion.

Pendant son séjour à Paris, M. Bopp s'est, pour ainsi dire, épris de l'étude du *Maha-Bharata*, poème samscrit, aussi étendu qu'important sous le rapport de l'histoire, de la religion et de la philosophie indiennes. Tout autre que lui aurait été effrayé peut-être par l'étendue gigantesque de cette narration épique, qui contient environ cent mille *slokas* ou distiques. Cependant, le courage et le zèle de M. Bopp n'ont pas été rebutés à l'aspect de l'espace immense qu'il avait à parcourir, seul, sans autre guide que sa volonté ferme et ses talens distingués. Avec une patience et une application admirables, il a réussi à se procurer, par la lecture des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, et plus tard de ceux de Londres, des idées nettes et justes du plan et de l'exécution poétique du grand *Bharata*. Il en a fait quantité d'extraits et de copies des morceaux qui lui paraissaient offrir le plus d'intérêt, et il s'est proposé enfin de les publier les uns après les autres, accompagnés de traductions en latin ou en allemand, de notes critiques et d'*index* lexicographiques.

Tout le monde sait que c'est par son excellente édition du *Nalus* qu'il a commencé à exécuter ce dessein. Il n'existait alors sur le continent d'autre corps de caractères samscrits, que celui dont M. Wilkins s'était servi pour l'impression de sa grammaire, et qui fut accordé, mais toutefois après quelques hésitations,

à M. Bopp, pour la publication du livre que nous venons de nommer.

Voici maintenant le second ouvrage de ce savant, imprimé à Berlin avec les beaux caractères de M. de Schlegel, dont le gouvernement prussien a fait faire une fonte pour l'académie de Berlin ; tandis que, grâce à la munificence éclairée du même gouvernement, la Société Asiatique en possédera bientôt une pareille à Paris.

M. Bopp a extrait du *Maha-Bharata* quatre épisodes, dont il publie ici, pour la première fois, le texte, accompagné d'une traduction allemande en vers, de la même mesure que ceux de l'original ; cependant, malgré cette obligation, il ne lui a pas été possible de reproduire dans sa traduction le texte samscrit mot à mot ; il a promis de la remplacer par une autre version tout-à-fait littérale en latin, à l'usage des commençans ; et il s'est réservé, pour cet objet, la moitié des exemplaires du texte samscrit. M. Bopp n'a pas suivi dans l'édition de ces épisodes l'ordre qu'ils occupent dans le *Maha-Bharata*. Il a placé en tête le voyage d'*Ardjounas* au ciel d'*Indras*, pris dans le *Vanaparvan*, c'est-à-dire dans la troisième partie du *Bharata*, tandis que les trois derniers épisodes, dont il a donné le texte (car les fragmens de *Nalas* et de *Damaïanti*, page 49-70, ne sont qu'une traduction, en vers allemands, de ce qui a déjà été publié dans le *Nalus*), sont extraits de la première partie.

En nous proposant de donner ici une analyse ra-

pide du contenu de ces poésies, nous suivrons l'ordre inverse, qui est celui du *Maha-Bharata* lui-même.

La première partie de ce poème épique, commençant par la création du monde, retrace l'histoire des aïeux de la famille célèbre des *Pândavas* ou descendans de *Vyâsas*, que les traditions indiennes regardent comme l'auteur de *Maha-Bharata*.

Pândous, son fils cadet, et époux en même tems de *Koûnti* et de *Mâdri*, en eut cinq fils, ou pour mieux dire on l'appela père de *Youdhichthiras*, de *Bhîmas* et d'*Ardjounas* (tous les trois, fils de *Koûnti* et des trois gardiens du monde, *Dharmas*, *Vâyous* et *Indras*); de *Nakoulas* et de *Sahadévas*, frères jumeaux, issus de l'amour de deux *Aswinas* et de *Mâdri*. Après la mort de leur père et après celle de *Mâdri*, les cinq *Pândavas* allèrent chercher avec *Koûnti*, un asile à la cour de *Dhritarachtra*, frère aîné de *Pândous*; mais, chassés de là par la jalousie de leurs cousins, parmi lesquels *Douryodhanas* se distingua par sa haine et par ses intrigues, ils furent obligés de se refugier dans les déserts, pour s'y soustraire aux persécutions de leurs ennemis. Là, entourés de mille sortes de dangers, ils furent toujours défendus et sauvés par la bravoure et la force de leur frère *Bhîmas*.

C'est une de ces aventures, le combat de *Bhîmas* avec le géant *Hidimbas*, qui se trouve racontée dans l'épisode intitulé : *La mort de Hidimbas*; poème dont M. Bopp avait déjà inséré une traduction allemande dans son ouvrage intitulé *Conjugations system*

der Sanskritsprache, publié en 1811, et dont il a donné ici le texte samscrit, avec une traduction allemande de la mesure des vers de l'original.

Les *Pândavas*, s'étant refugiés avec leur mère dans la ville d'*Ekatchakra*, y trouvèrent, pendant plusieurs années, l'hospitalité dans la famille d'un vieux bramine. Un jour ils furent effrayés par les cris de douleur et par les lamentations de leur hôte, qu'ils trouvèrent désolé de la dureté de son sort; car, son tour étant venu d'offrir une victime humaine au géant, qui demeurait près de la ville, et en recevait chaque jour un homme vivant pour le dévorer; ce tour de leur hôte étant venu, on devait choisir entre les membres de sa propre famille.

Ses lamentations, suivies des consolations que lui adressent son épouse et sa fille, qui s'offrent elles-mêmes pour être les victimes du géant, forment le sujet du second épisode (*Des Brahmanen Wehklage*), duquel M. Bopp a cru devoir retrancher le combat de *Bhîmas* avec le géant à cause de la ressemblance du sujet avec celui de l'épisode de *Hidimbas*.

Pendant le séjour des fils de *Pândous* à *Ekatchakra Vyasas*, leur grand-père vint les avertir qu'il y avait dans la famille du roi de *Pantchâla* une jeune fille à laquelle cinq époux avaient été promis par *Siva*, lorsque ce dieu se tourmentait par des pénitences pieuses dans une vie antérieure à l'époque où ils vivaient. Étant allés à la cour de *Droupadas*, ce roi puissant leur donna *Draupadi*, sa fille, en ma-

riage; et, selon la promesse du dieu, elle devint en même tems l'épouse des cinq *Pândavas*.

Depuis ce mariage, ils fixèrent leur résidence à *Indraprastha*, où ils passèrent des jours heureux à la cour de leur frère aîné, auquel les fils de *Dhritarachtras*, avaient cédé la moitié de leurs états, parce qu'ils craignaient la puissance du nouvel allié de leurs cousins.

Le devin *Naradas* vient les y trouver, et les exhorte de ne pas laisser troubler leur bonheur par leur épouse commune, et il leur représente, dans l'épisode de *Soundas et d'Oupasoundas*, la mort de ces deux frères, qui, après être devenus par la fermeté de leur caractère, et par l'assiduité de leurs pénitences, les vainqueurs des trois mondes, finirent, en se disputant la beauté de *Tilottama*, par être les meurtriers l'un de l'autre.

Mais les malheurs de la famille des *Pândavas* ne furent pas causés par *Draupadi*, mais par les ruses et les intrigues de *Douryodhanas*; car, celui-ci, après les pertes que son cousin avait éprouvées au jeu des dez, auquel il l'avait engagé lui-même, et après le bannissement de *Youdichthiras*, il avait condamné le fils et l'épouse de *Sândous* à un exil de treize ans dans la forêt de *Kamyaka*.

Ardjounas, suivant les conseils de *Vyasàs*, se retira dans la montagne de *Himàvànt*, où il chercha à se rendre digne, par des pénitences continuelles, de la faveur des dieux, et de se procurer ainsi des armes

célestes, capables de détruire les ennemis de sa famille. Il en reçut effectivement de la main de *Sivà*, qui vint lui-même mettre à l'epreuve sa force et son courage, en se faisant suivre et seconder successivement par les trois gardiens du monde.

Après leur départ (et c'est ici que commence *l'épisode du voyage d'Ardjounas*), *Indras*, ayant exaucé les prières de son fils, le fait conduire sur son char à son séjour céleste. Le fils de *Kounti* parcourt alors des espaces invisibles au reste des mortels, où il n'y a ni soleil, ni lune qui rayonnent, ni feu qui brille; espaces parsemés de ces corps luisans que l'on voit de loin sur la terre en forme d'étoiles. Ce sont les rangs de ceux qui se sont illustrés par de nobles exploits, de ceux qui ont brillé sur la terre par leurs belles actions.

Etant arrivé à la ville d'*Amaravita*, charmant séjour du souverain des dieux, dont l'accès n'est permis qu'à ceux dont la vie vertueuse fut consacrée aux dévotions et aux pénitences prescrites par les saintes lois de l'Écriture, *Ardjounas* y fut élevé sur le trône brillant de *Sakra*, et placé à côté d'*Indras*, qui lui accorda les armes célestes qu'il désirait; mais qui le retint encore pendant cinq ans dans son palais. C'est en vain que l'on y cherche, par les plaisirs délicieux de ce séjour, à lui faire oublier les malheurs de sa famille; les charmes même d'*Urwasi*, la plus belle des *Apsaras*, qu'*Indras* lui avait destinée pour compagne, ne peuvent le détourner d'une voie qu'il

s'était tracée lui-même, et qu'il poursuit, malgré tous les obstacles dont elle est hérissée.

Après avoir parcouru cet épisode, plein de charmes et de grâces, nous concevons sans peine pourquoi M. Bopp l'a mis à la tête des autres, et pourquoi il l'a indiqué seul sur le titre de son ouvrage, et par préférence aux autres.

Il faudrait parler encore des notes critiques que l'éditeur a ajoutées à la suite du texte et de sa traduction; il faudrait un examen critique de ce texte et de cette traduction elle-même; cet examen n'aurait sans doute d'autre résultat que de mettre dans tout son jour le mérite du travail de M. Bopp; mais nous devons laisser ce soin à des juges bien autrement versés que nous dans l'étude et dans la connaissance de la langue samscrite; il nous suffit d'avoir annoncé promptement le contenu d'un ouvrage que les savans amateurs de la littérature indienne trouveront digne de celui de nos compatriotes que, comme on l'a déjà remarqué ailleurs, ses premiers essais avaient placé parmi les maîtres.

Fr. Ed. Schulz.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 septembre 1824.

M. de Rossel, membre de l'Institut (Académie des Sciences), etc., a été présenté et admis comme membre de la Société.

M. Bopp écrit de Berlin, en adressant à la Société un exemplaire de deux de ses ouvrages intitulés, l'un : *Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra*, en samskrit et en allemand; l'autre : *Analyse comparative du samskrit et des idiomes qui y sont liés*, en allemand. Il rend compte de la continuation des soins qu'il s'est chargé de donner à la fonte des caractères dévanagaris demandés par le Conseil; il fait part de l'intention qu'on a de faire graver à Berlin un nouveau *corps* dévanagari plus petit, et il annonce que la première livraison de sa grammaire samskrite en allemand, composés de quinze ou vingt feuilles d'impression, sera publiée très-prochainement, et que ce grand ouvrage sera immédiatement suivi d'un abrégé de grammaire samskrite en latin. On remerciera M. Bopp de ces diverses communications, et les ouvrages qu'il envoie seront déposés à la bibliothèque de la Société.

M. de Schlegel envoie de Bonn la copie d'une lettre écrite par M. de Siebold, chirurgien-major et naturaliste attaché à l'ambassade du roi des Pays-Bas, actuellement résidant à Dezima près Nagasaki au Japon, et par laquelle M. de

Siebold demande divers renseignemens relatifs à l'état des connaissances en Europe sur le pays qu'il habite, et offre de concourir à en procurer de nouvelles. M. de Schlegel invite en conséquence le Conseil à faire rédiger une série de questions qui puissent servir à diriger M. de Siebold dans ses recherches. Cette proposition est adoptée, et MM. Klaproth, Saint-Martin et Abel Rémusat, nommés commissaires pour cet objet, sont autorisés à adresser immédiatement à M. de Schlegel le mémoire qu'ils auront rédigé.

M. Saint-Martin communique une lettre de M. le président du Conseil, qui l'invite à donner lecture de deux lettres, l'une de M. Desgranges, qui annonce l'intention de composer une grammaire samskrite; l'autre de M. Burnouf, contenant quelques réclamations contre un article de M. Isambert, inséré dans la Revue encyclopédique et relatif à un autre article de M. Burnouf, qui se trouve dans le Journal Asiatique, T. III, p. 364.

On reprend la discussion sur la proposition faite dans la dernière séance par M. Gail, de supprimer, dans les actes de la Société, le titre de membre souscripteur, et de le remplacer par celui de membre. Après une délibération, à laquelle plusieurs membres du Conseil prennent part, cette proposition est mise au voix et adoptée.

M. Dondey-Dupré dépose sur le bureau les premières épreuves du *Vocabulaire Géorgien*, dont l'impression a été ordonnée par le Conseil.

M. de Boisserolles, à l'occasion des diverses annonces faites dans cette séance et relatives à la publication d'ouvrages sur la grammaire samskrite, rappelle qu'il a lui-même, depuis deux ans, entrepris la publication d'une grammaire et d'un dictionnaire samskrits, ainsi que la gravure d'un corps de dévanagari.

M. Eugène Coquebert de Mombret continue à communiquer au Conseil la suite de ses extraits d'Ibn-Khalédoun.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Agoub : *Le Sage Heycar*, conte traduit de l'arabe, 1824, broch. in-8°. — Par M. Spencer-Smith : *Notice nécrologique sur M. de Sorsum*, broch. in-8°. Le même : *Examen d'un passage du livre sur les antiquités anglo-normandes de Ducarel*, etc., broch. in-8°. — Par M. Bopp : *Ardschuna's reise zu Indra's Himmel, nebst anderen episoden des Maha-Bharata*, 1 vol. grand in-8°. Bonn, 1824. — Le même : *Vergleichende Zergliederung des Sanskrits und der mit ihm verwandten spraken*, etc., 1 vol. in-4°. Bonn, 1824. — Par M. Hamaker : *Commentatio ad locum Takyoddini Ahmedis al Makrisii de expeditionibus a Græcis Francisque adversus Dimyatham ab A. C. 708, ad 1221 susceptis*, in-4°, 1824. — Par M. Boulard père : *Harengve faicte deuant le roy, en 1405, par maistre Jehan Gerson*. Paris, 1824, in-8°. — Par M. Dahler : *Nouvelle traduction du prophète Jérémie*, 1 vol. in-8°. — Par M. Allier-de-Hauteroche : *Notice sur la courtisanne Sapho*, broch. in 8°.

Rapport adressé au roi par S. G. le garde-des-sceaux de France, ministre-secrétaire-d'état de la justice, au sujet d'une collection d'ouvrages orientaux, tirés des manuscrits inédits de la Bibliothèque du roi, et autres, qui doit être exécutée à l'Imprimerie royale.

Du 20 août 1824.

Sire,

A l'époque de la renaissance des lettres, lorsque les

peuples de l'Europe, échappés à peine à la barbarie, se livraient avec enthousiasme à la recherche des restes précieux de l'antiquité, François Ier, jaloux de favoriser le mouvement de son siècle, institua l'Imprimerie royale, et fit publier par elle un grand nombre de vieux manuscrits conservés, mais oubliés dans les monastères. L'exemple de ce grand prince fut imité par ses successeurs. Les presses royales ne cessèrent point de former d'importantes et précieuses collections, que la munificence des rois pouvait seule tirer de l'oubli.

De nos jours, une direction nouvelle a été donnée aux esprits. L'étude de l'antiquité ne suffit plus à l'insatiable ardeur de nos érudits. On dirait que nous avons épuisé ces sources fécondes d'où sont sorties toutes les littératures modernes. Nous voulons savoir d'autres arts, d'autres systèmes, d'autres langues; nous demandons aux vieilles nations, reléguées aux extrémités de la terre, les écrits nombreux qu'elles possèdent, et dont nous sommes impatiens de jouir. Nons ne pouvons plus nous borner à étudier l'esprit des peuples qui ont vécu avant nous dans les régions où nous sommes; c'est l'esprit de tous les peuples du monde que nous prétendons connaître et juger.

Les gouvernemens de l'Europe secondent à l'envi cette impulsion : le roi de Prusse a fondé à Bonn une université consacrée à l'étude des langues de l'Asie; le roi de Bavière, le duc de Gotha, le roi de Danemarck, envoient en Asie et en Afrique, pour y recueillir des manuscrits; la Hollande donne des successeurs aux Schultens, et la Russie prodigue à ses savans les encouragemens et les récompenses.

Dans ce mouvement général, le premier rang doit appartenir à la France. La richesse de ses bibliothèques, l'avantage qu'elle a de posséder la plus précieuse collection de types orientaux qu'il y ait en Europe, le nombre et le

mérite personnel des savans français, tout lui assure cette utile et flatteuse supériorité.

Mais ce n'est pas assez du zèle individuel des hommes laborieux qui se sont voués à ces études arides ; il faut qu'une main puissante le seconde et le favorise. Pourquoi ne ferait-on pas aujourd'hui, pour la littérature orientale, ce qu'on fit dans le seizième et dans le dix-septième siècles pour l'étude de l'antiquité, et pour la littérature classique ? Ne pourrait-on pas, à l'exemple de la grande Collection byzantine, du Recueil des conciles et des historiens de France, exécutés autrefois à l'Imprimerie Royale, entreprendre une collection des principaux ouvrages orientaux, qui serait publiée sous les auspices de Votre Majesté ?

Il serait facile à l'Imprimerie Royale de suffire à l'exécution de cette entreprise, sans interrompre le mouvement ordinaire de son service, sans faire même des dépenses très-considérables. Des élèves sont entretenus dans cet établissement pour y être instruits dans la manipulation typographique des caractères orientaux.

Le désir de hâter et d'étendre leur instruction avait fait ajouter au décret qui les avait établis une diposition fort utile, dont on a malheureusement négligé l'exécution.

L'article 8 de ce décret était, en effet, conçu en ces termes :

« Notre grand-juge, ministre de la justice, pourra autoriser l'impression en langues orientales des ouvrages nécessaires tant pour l'instruction des élèves que pour entretenir les compositeurs dans la connaissance et dans l'habitude de leur travail. »

Et l'article 9 pourvoyait, par le moyen de la vente, au remboursement des frais.

Ces dispositions suffisent à l'accomplissement du projet dont je viens d'indiquer l'objet et les avantages.

Je propose donc à Votre Majesté d'accorder son approbation à ce projet, et d'ordonner que l'article 8 du décret du 22 mars 1813 reçoive enfin son exécution.

Les savans français s'empresseront, je n'en doute point, de concourir à cette importante entreprise, et de contribuer par leurs soins et par leurs conseils au nouveau monument que Votre Majesté aura consacré à la gloire des lettres et de la France.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet.

Le garde-des-sceaux, ministre secrétaire-d'état de la justice,

Signé comte DE PEYRONNET.

Approuvé, *signé* LOUIS.

Depuis quelques années, les antiquités égyptiennes sont devenues le principal objet du commerce de Marseille; elles y sont très-abondantes, et nous ne remarquons plus que celles qui se distinguent de la foule par la grandeur de leur masse, le prix de la matière, ou la beauté du travail. A ces titres, nous devons faire connaître un magnifique sarcophage qui n'a fait que paraître, et que nous avons à peine entrevu. L'énormité de son poids ayant nécessité l'emploi de la machine à mâter, il a été sans intermédiaire soulevé du fond du bâtiment qui l'avait apporté d'Alexandrie, et déposé sur la voiture qui devait les conduire à Paris; des précautions de prudence l'ont bientôt dérobé aux regards. Perdus dans la foule, et contrariés par elle, nous n'avons pu en faire qu'un examen bien superficiel; nous croyons cependant en devoir une description à nos lecteurs;

si cette description est incomplète, au moins ne sera-t-elle pas infidèle; nous nous efforcerons de ne dire que ce que nous avons bien reconnu.

L'urne a huit pieds de long, environ deux et demi de haut, et trois et demie dans sa plus grande largeur; elle se rétrécit un peu vers les pieds; elle est terminée carrément de côté; elle s'arrondit, au contraire, à l'extrémité opposée, c'est-à-dire, du côté de la tête. A la partie supérieure, une large bande d'hiéroglyphes entoure le monument; elle est séparée du champ inférieur, sur chacune des quatre faces, par un trait ou large ligne égrisée; une ligne semblable soutient et encadre les figures qui forment la scène gravée sur le corps de l'urne, et qui ont environ dix-huit pouces de proportion. Du côté de la tête, c'est-à-dire sur la face convexe, les figures sont au nombre de cinq, dont deux assises. Au-dessous d'elles, vers le milieu, et immédiatement au-dessous de la ligne qui encadre la bande d'hiéroglyphes, est gravé un scarabée dans un disque en grènetis. De ce disque paraissent descendre, comme une pluie, des corps triangulaires placés sur douze rangs au nombre de cinq sur chaque. Quoique ces triangles, ou gouttes, n'augmentent pas de nombre, comme ils sont plus grands et plus espacés à mesure qu'ils s'éloignent du disque, les rangs inférieurs acquièrent plus d'étendue, et l'ensemble forme l'éventail. Sur la face plane qui occupe le pied du sarcophage, il n'y a que deux figures principales au milieu d'emblèmes ou d'hiéroglyphes; ce sont deux chacals placés en regard, et couchés chacun sur un piédestal. Les longs côtés, ou les flancs, représentent une espèce de procession composée de figures mystiques, la plupart à têtes d'animaux; elles ont les jambes collées, et tiennent à la main cette figure de couteau, si commune dans les symboles égyptiens. Elles sont dirigées vers la tête du sarco-

phage; et à l'extrémité, près du point où commence la face courbe, une figure à tête humaine, les jambes divisées et tournées en sens inverse, semble attendre et recevoir celles qui forment la procession. Des hiéroglyphes, en colonnes, descendent de la bordure supérieure entre les têtes des figures.

Cette grande et superbe pièce est du poids de plus de trois mille kilogrammes; le couvercle, presque aussi pesant, a du être chargé sur une seconde voiture. Il est d'une forme nouvelle, et d'une noble simplicité; il est taillé en prisme, et sa surface forme neuf bandes longitudinales, celle du centre, qui est horizontale, porte sur toute sa longueur une inscription hiéroglyphique. On a laissé subsister aux deux petits côtés des tenons qui ont dû servir à placer le couvercle sur l'urne.

Il nous reste à parler de la matière; malheureusement, le tems et les circonstances ne nous ont pas permis d'en constater la nature. A défaut d'un nom technique ou vulgaire que nous n'osons lui appliquer, nous allons en décrire les apparences. C'est d'une pierre dure et d'un grain fin; le fond de la couleur est un vert obscur, semblable à la teinte du bronze, et il est marqueté de taches d'un roux sombre (1). Outre ces mouchetures répandues à peu près uniformément sur la pierre, elle est panachée en trois ou quatre endroits de larges bandes d'un jaune vif comme celui du portor, qui s'étendent sur toute la hauteur de l'urne; ces accidens relèvent d'une manière admirable la couleur sévère du fond. Quand le couvercle sera placé, ce tombeau, pour les dimensions colossales, la majesté de sa forme et la richesse de sa matière, présentera un coup-d'œil dont aucun des monumens analogues connus jusqu'à ce

(1) Ce monument paraît être en serpentine. (N. du R.)

jour, ne peut donner une idée suffisante ; c'est une pièce digne de la galerie d'un souverain. Pour achever d'en faire connaître la perfection, nous devons dire que nous n'y avons aperçu d'autre dégradation que deux légères entailles au bord supérieur de l'urne, pratiquées sans doute par ceux qui voulurent déplacer le couvercle, pour ravir ce que contenait le tombeau (1).

(*Extrait du Journal de Marseille.*)

Un article de M. Burnouf sur l'ouvrage de M. Thiersch, intitulé : *Système perfectionné de comparaison des verbes grecs*, et qui a été inséré dans le dix-huitième numéro du Journal Asiatique (tome III, p. 364), a donné lieu à une réclamation de M. Isambert, avocat aux conseils du roi. Cette réclamation a été insérée dans le tome XXII de la Revue encyclopédique, cahier de juin 1824 ; M. Isambert y revendique, en faveur de M. Gail, l'introduction et même la découverte du nouveau mode grammatical admis actuellement en France pour l'enseignement de la langue grecque, système bien supérieur à celui qui était antérieurement employé, et mis pour la première fois en usage dans le cours gratuit de langue grecque fait par M. Gail, pendant vingt-deux ans.

Nous regrettons que cette discussion soit, à cause de son objet, par trop étrangère aux matières qui doivent entrer dans le Journal Asiatique. Sans cette raison, nous aurions reproduit ici cette pièce qui a donné naissance à la réponse ci-jointe, qui nous a été adressée par M. Burnouf.

---

(1) Ce beau monument, qui appartient à M. Saulnier fils, est arrivé à Paris depuis quelque tems. (N. du R.)

Paris, 18 août 1824.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu, dans la Revue encyclopédique du mois de juin, un article intitulé *Réclamation*, au bas duquel est écrit : *J'ai dit et signé... Isambert, avocat aux conseils du roi.* On est accoutumé à voir le nom de ce célèbre jurisconsulte attaché à des *mémoires* d'un tout autre intérêt, que n'en peut avoir, même sous sa plume savante, une discussion grammaticale ; mais, puisqu'il veut bien descendre sur le terrain de la philologie, et qu'il ne dédaigne pas de s'attaquer à moi, il ne trouvera pas mauvais que je réclame à mon tour contre sa *réclamation*.

J'ai fait, dans le n° XVIII du Journal Asiatique, l'éloge de M. Thiersch, savant professeur allemand ; j'ai jugé *sa manière d'analyser les verbes grecs, bien plus philosophique que le système heureusement abandonné des figuratives et des pénultièmes*. C'est-là que le mémoire *signé* par M. l'avocat aux conseils trouve un *affligeant déni de justice* envers M. Gail. Mais, ai-je dit que M. Thiersch ou tout autre fût l'auteur de la réforme opérée dans l'enseignement du grec ? Non ; j'ai noté le fait sans m'occuper des personnes. Si M. Gail n'avait pas toute la *modestie* dont M. l'avocat lui fait si justement honneur, il ne tenait qu'à lui de prendre sa part des éloges que je donnais à la nouvelle méthode. M. Gail n'a nullement besoin de mon suffrage ; c'est sans doute pour cela que l'auteur du mémoire n'a pas fait attention à l'éclatante justice que je lui rends dans la préface de ma Grammaire grecque, imprimée pour la première fois en 1813, et pour la douzième en 1824. M. Gail mérite assurément toutes les louanges que lui donne M. Isambert ; mais ces louanges auront plus de prix lorsqu'une petite erreur de fait n'y sera plus mêlée. Si des soins

bien plus importans eussent permis à M. l'avocat aux conseils d'ouvrir la Méthode grecque de Port-Royal, il y aurait vu (L. III, ch. 1) que c'est le rédacteur de cette Méthode, et non M. Gail, qui est l'*auteur de la belle découverte d'une conjugaison unique*, et qui a *détrôné courageusement* τύπτω. La brèche était ouverte, et M. Gail, avec son *hardi tableau en réponse aux partisans des pènultièmes* (style du mémoire), ne courait pas les mêmes dangers que l'infortuné Ramus, dont M. Isambert évoque si à propos l'ombre sanglante, sans doute pour effrayer les novateurs en philologie. M. Isambert invite les *hommes impartiaux à prononcer entre la Grammaire de M. Gail et celles de ses successeurs allemands, anglais et français*. Le libraire Delalain, qui enregistre chaque jour les jugemens du public, peut lui donner à cet égard des renseignemens positifs. J'aurais pu faire intervenir aussi quelque avocat de mes amis, qui ne m'aurait pas refusé d'appuyer mon dire d'un nom distingué au barreau; mais en vérité la chose n'en valait pas la peine, et j'ai signé moi-même.

Recevez, monsieur le Rédacteur, etc.

J.-L. BURNOUF,
Professeur au Collége Royal de France.

— Il s'est glissé, dans un article du dernier cahier des nouvelles Annales des Voyages (tom. XXIII, pag. 261), plusieurs de ces inexactitudes qu'il est si difficile d'éviter, quand on parle d'une matière avec laquelle on n'est pas tout-à-fait familiarisé. L'article est relatif aux cartes du Japon, dressées par les naturels du pays, et l'on y annonce qu'une grande carte de ce genre, où les provinces sont distinguées par des couleurs particulières, se trouve

dans la collection du grand duc de Saxe-Weimar, qui l'avait communiquée à M. de Krusenstern. Elle est, dit-on, tracée sur la projection de Mercator, et elle est fort supérieure à celle dont Titsingh avait rapporté des exemplaires en Europe; enfin, la collection du grand duc de Saxe-Weimar *possède seule* la meilleure carte originale de l'empire japonais. Tous les renseignemens qui ont été soumis à l'auteur de cet article, sont fautifs ou controuvés. La carte originale qui est dans la collection du grand duc, est identique avec celle du dépôt de St-Pétesbourg. M. Krusenstern en a envoyé une transcription française, faite sur une version en langue russe que possède M. le baron de Schilling. Cette dernière a été traduite du Japonais à Irkoutsk, par un interprète japonais qui avait pris le nom russe de Kisselev. M. Klaproth, qui a examiné le travail de ce dernier, sur une copie qu'on en possède au dépôt des cartes, à Saint-Pétersbourg, l'a trouvé incomplet, et assure qu'on n'y voit qu'environ le tiers des noms qui se lisent sur l'original. Quant à ce dernier, qui est bien certainement, quoi qu'on en dise, conforme dans tous les points essentiels à la carte dont Titsingh avait rapporté plusieurs exemplaires. Le même M. Klaproth, pendant le séjour qu'il fit à Irkoutsk, en 1805 et 1806, en avait entrepris la traduction avec le secours d'un Japonais, nommé Sinsou, natif de Iseï, et qui avait adopté le nom russe de Nicolas Kolotkhin. Cette traduction est l'un des travaux géographiques qu'on doit le plus vivement désirer de voir paraître. La carte originale est peut être le plus beau monument de cette espèce qu'on ait élevé à la science, hors d'Europe, ainsi qu'on peut en juger par la notice qu'en a donnée M. Abel-Rémusat (dans la préface des *Mémoires et Anecdotes sur les Djogouns*, p. xvj, et dans le *Journal des Savans* de juillet 1817). Le premier auteur de cette carte est Tsio-den-sin-si ghiokou,

natif du fort de Mito, dans la province de Fitatsi. On l'a réimprimée souvent, et il en existe plusieurs exemplaires en France, en Allemagne, en Angleterre et en Russie. M. Arrowsmith s'en est déjà servi pour rectifier la configuration des côtes du Japon, mais il n'a pu faire usage des noms, dont il n'avait pas la traduction. C'est d'après un autre exemplaire de la même carte, que possède M. Abel-Rémusat, et qui est gravé en 1779, que ce savant académicien a entrepris de rédiger les articles de géographie japonaise qu'il fournit au Dictionnaire universel de MM. Kilian et Picquet. M. Klaproth s'en est procuré trois autres qui diffèrent légèrement l'une et l'autre dans la position et la délinéation des petites îles Oki, Tsusima, Fatsisio et Sado. Enfin, parmi les matériaux précieux qu'a su réunir le zèle éclairé et infatigable de M. de Schilling, il se trouve un autre exemplaire d'une date assez récente, puisqu'il est de 1811. Les assertions de l'auteur de l'article sont, comme on voit, dépourvues de fondement; et il en sera toujours ainsi quand, sur des points relatifs à la géographie de l'Asie, on négligera de consulter les personnes versées dans l'histoire et les langues de cette partie du monde. Il n'y a pas de sagacité qui puisse suppléer au défaut de connaissances positives.

Il est question, dans le même article, d'une autre merveille en ce genre du cabinet de Saxe-Weimar : c'est un plan de la ville de Yedo, avec des *carrés*, des *dodécagones*, des *écussons* et des *cartouches*, où sont *probablement* le nom et le caractère de koubo ou gouverneur de la ville. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, rien n'est plus commun, dans les cabinets des curieux, que les plans des villes japonaises de Yedo, de Miyako, d'Ozaka, de Nagasaki, de la factorerie de Desima, etc. On peut voir de ces trésors sans visiter la collection de Saxe-Weimar, et ce qui vaut mieux, on peut en lire et en traduire les inscriptions sans sortir de Paris. L. B.

Note sur un manuscrit javanais (1) *déposé à la bibliothèque de la Société Asiatique, accompagné de figures en couleur.*

Ce manuscrit contient des récits fabuleux dans lesquels les exploits, les aventures et les amours de princes ou de personnes illustres et remarquables dans l'histoire du pays ou des peuples voisins, sont racontés. Quoiqu'il y ait souvent un fond de vérité historique, les récits sont toujours mêlés de fabuleux et de merveilleux; ce sont des rapsodies, ou, si l'on veut, des pièces dramatiques, ordinairement récitées ou chantées, après le coucher du soleil, par une personne placée derrière un chassinet faiblement éclairé. Cette personne, en récitant la pièce, fait en même tems jouer des marionettes ou des figures grossières, faites en cuir, et à membres mobiles, tirés par des cordes. C'est par ces figures, mises en action, que le récitateur représente les personnages mêmes qui font le sujet de son drame. Les dessins, ajoutés au manuscrit, représentent assez bien ces figures ou marionnettes, qui, du reste, pour leur grandeur diffèrent beaucoup l'une de l'autre. Ordinairement le récit est accompagné des sons peu variés et monotones d'une espèce de mauvaise guitare, nommée *ketjapé*.

Le peuple javanais se plaît singulièrement à ces sortes de comédies, et on le voit souvent, pendant toute la nuit, assis devant le chassinet, s'amuser à entendre les récits de ses bardes.

(1) Voyez, au sujet de ce manuscrit, une première note que nous avons insérée dans le Journal Asiatique, T. III, p. 114. Celle-ci nous a été communiquée par une personne instruite dans langue javanaise. (*Note du Rédacteur.*)

Note sur l'origine des Ouigour.

Les historiens et les orientalistes qui ont parlé des *Ouigour* ont prouvé l'origine turque de ce peuple ; M. *J.-J. Schmidt* de Saint-Pétersbourg est le seul qui, sur ce point, a cru devoir être d'un avis différent. Ce savant estimable s'occupe, avec beaucoup de succès, de la littérature des Mongols et des Kalmuks. Guidé par un passage d'un livre mongol très-récent, il a soutenu que les *Ouigour* étaient des *Tangoutains*, ou, ce qu'il croit synonyme, des *Tubétains ;* cependant un texte unique d'un auteur dont l'exactitude même est très-douteuse, et qui a écrit long-temps après les événemens dont il parle, ne peut militer contre le témoignage d'un grand nombre d'écrivains graves et en partie contemporains. Ces écrivains, qui appartenaient à des pays et à des époques très-différentes, loin de se copier, ignoraient même l'existence de leurs ouvrages respectifs : tous ont cependant dit positivement *que les Ouigour etaient de Turcs.* L'extrait de leurs livres, les endroits où il est principalement question de ce sujet, et qui, combinés avec d'autres preuves matérielles, nous offrent l'évidence mathématique de cette assertion, me dispensent de reprendre, à l'avenir, une question déjà tant rebattue.

1° La peuplade nommée par les anciens Chinois *Kiu-szu* ou *Gouz* est la même qui, plus tard, fut appelée *Kao tchhang.*

2° Ces *Kao tchhang* s'appelaient, dans leur langue, *Ouigour.*

3° Les auteurs chinois disent que le peuple appelé *Ouigour* sous la dynastie mongole des *Youan*, était le même qui, sous celle des *Tchhang*, avait porté le nom de *Kao tchhang.*

4° La langue des *Kao tchhang*, de laquelle nous possédons un vocabulaire d'environ huit cents mots, est *du turc oriental* pur.

5° *Rachid-eddin*, auteur de la meilleure histoire des Mongols, écrite en persan, et le vizir *Ala-eddin*, qui a composé une histoire des conquêtes de Tchinghiz khan, savaient tous les deux la langue des *Ouigour*; ils déclarent que ce peuple était de *race turque*.

6° Les missionnaires catholiques envoyés, aux XIIIe et XIVe siècles, dans l'intérieur de l'Asie, pour convertir les Tatars, nous instruisent *que la langue des Ouigour était la véritable, source du turc et du coman*.

7° Les historiens chinois du temps de la dynastie de *Youan*, nous apprennent que les *Ouigour* formaient un même peuple avec les *Hoei he*, et que les langues de ces deux nations étaient identiques.

8° Tous les mots *Hoei he*, conservés par les Chinois, sont *turcs*.

9° Les historiens chinois du moyen âge disent que les *Hoei he* descendent des *Hioung nou*, peuple de race turque.

10° Les mêmes auteurs assurent que les *Thou kiu*, ou *Turcs proprement dits*, étaient les descendans d'une tribu *Hioung nou*, chassée des frontières chinoises, vers le nord-ouest.

11° Les *Tatars de la Crimée* se servaient, dans leurs actes, d'une langue appelée *lingua ugaresca* par les Génois fixés dans ce pays. M. de Hammer a publié, dans les *Mines de l'Orient* (Tom. IV, pag. 359), un diplôme écrit dans cette langue, qui est du *turc oriental*.

Ces onze points démontrent clairement,

Que les OUIGOUR sont = HOEI HE = TURCS.

J'ai prouvé ailleurs que les *Ouigour* ou *Hoei he*, pouvaient être appelés *Tangoutains* par les écrivains mongols postérieurs à *Tchinghiz khan*, parce que le *Tangout* était

à cette époque ,habité par une partie de la nation *Hoei he*. (Voy. *Verzeichniss der Chinesischen Bücher und Handschriften der Koeniglichen Bibliothek zu Berlin*. Paris, 1822, in-fol. Anhang , pag. 65,.)

KLAPROTH.

ERAISON DOMINICALO

EN LANGUE RUMUN (*Valaque*).

Tatul nostru, karele esti in tzerori, sfintzeaska
Le père notre, lequel est en cieux, sanctifié

sa numélé téû ; vié imparatzia ta ; fié vôa ta ;
soit le nom tien ; vienne domination ta ; faite volonté ta ;
(empire)

prekum in tzer acha chi pre pamunt. Païné
de même en ciel comme et sur terre. Pain
que (par)

nostra tze de tôaté ziléle , dénéo astazi , chi
notre lequel de tous les jours , donne nous aujourd'hui , et
(qui)

ne ïarta noas gréchalélé nôastre, prekum chi
nous pardonne à nous les fautes notres , de même que

noï ïartam grechalilor nostrii , chi nu ne
nous pardonnons les offenseurs les nòtres , et ne nous
(pas)

dutze pre noï en ispita, chi ne isbaveste de
conduits sur nous en épreuve, et nous délivre de
(par) (tentation) (affranchis)

tzel réil. Amin.
lequel est mal. Amen.
(quoi est mauvais.)

PRIÈRE VALAQUE.

Pentru rugatzunilé sfintzilor parintzilor nostrii ,
Pour les supplications des saints protecteurs les nôtres,

dòamnè Jiosucè Christoce dumnezéul nostru, mi-
Seigneur Jésus Christ le Dieu notre, com-
luestene pre noï! Amin.
passionnez pour nous! Amen.
appitoyez

Sfinti dumnezeulé, sfinté taré, sfinté fara de
Saints les dieux, saint fort, saint hors de
(sans)
môarte, milnestené pré noï.
mort, compassionnez pour nous.
immortel

Marire tatului, chi fiului chi sfintului duch
Grandeur du père et du fils et du saint esprit,
akum chi purura, chi in vetzii vetzilor. Amin.
maintenant et à jamais, et en siècles des siècles. Amen.

FABLE EN LANGUE VALAQUE.

VULPEA CHI KAPUL.

LE RENARD ET LA TÊTE.

Vulpéa, intrind in kassa unui fatzarnik, chi
Le renard, entrant en maison d'un fabricant de faces, et
(de cire ou de plâtre)
kaûtind toate vasselé lui, aû gacit chi kapul uneï
cherchant tous les vases, a trouvé que la tête une
trouva le tête un
larve ku mestechug fakut, kare luundul in
le masque avec art fait, lequel la prit en
artistement
ména, zitzè: O tze kap! chi kreri n'aré.
main, s'écria: O quelle tête! mais cervelle n'a point.

Nota. La voyelle *u* en valaque se prononce *ou*. Le *ch* se prononce toujours comme dans le mot français *cheval*.

BIBLIOGRAPHIE.

Géorgie.

Պատմութիւն և խրատ բժշկութեան ցաւոյն նորոգ ծագելոյ յաշխարհին Հնդկաց և երևելոյ ՚ի զանազան աշխարհս, որ անուանեալ կոչի Կալերա_մորպս : աւանդեալ ՚ի համբաւաւոր բժշկէ աշա_կերտեցելոյ ՚ի բժշկական ուսումնարանի Անգղիա_ցւոց ՚ի Կալկաթայ ՚ի Պարոն Դաւթայ Մկրտչեան կարբեցւոյ : Յամի Տն 1823. և հայոց 1272, յամ_սեանն օգոստոսի 22. ՚ի Թիփլիզ քաղաքի. C'est-à-dire, *Histoire et Instruction médicale*, au sujet de la malad:e nommée *cholera morbus*, qui a paru récemment dans l'Inde et dans plusieurs autres pays, ouvrage rédigé par le célèbre médecin David Meghertchian de Garpi, élève de l'école anglaise de Calcutta; l'an du Seigneur 1823; l'an 1272 de l'ère arménienne; le 22 août. Imprimé à Tiflis.

Petite brochure in-12, de 16 pages, publiée à Tiflis, dans une imprimerie arménienne, dirigée par un Arménien nommé George Erémian, natif de la ville de Van, dans l'Arménie turque. Cet imprimeur ajoute à ses noms, celui d'*Adzrouni*, Արծրունի, qui fut porté autrefois par les rois issus de Sénacharib, roi d'Assyrie, et qui furent pendant long-tems possesseurs de Van et de toutes les provinces méridionales de l'Arménie, dont ils cédèrent la souveraineté à l'empereur grec Basile II, au commencement du onzième siècle de notre ère.

Russie.

Forschungen im Gebiete, etc, ou Recherches sur l'Histoire de l'ancienne civilisation religieuse, politique et

littéraire des peuples de l'Asie intérieure, principalement des Mongols et des Tibétains, par M. J.-J. Schmidt, avec deux planches lithographiées. Saint-Pétersbourg, 1824, in-8°, XVI et 287 pages.

Nous annonçons la publication de cet ouvrage, qui, parmi une foule de faits et de notices très-curieuses sur l'histoire des Tibétains et des Mongols, de même que sur l'introduction de la religion bouddhique chez ces peuples, contient aussi un grand nombre de conjectures hasardées, et d'étymologies insoutenables. Dans le prochain numéro de notre Journal, nous en donnerons un compte exact, où nous rendrons justice aux véritables découvertes de l'auteur, et où nous réduirons ses conjectures à leur juste valeur.

Angleterre.

Letters from the Caucasus and Georgia, etc. ou Lettres de la Géorgie et du Caucase, avec le récit d'un voyage fait en Perse, en 1812, et un Abrégé de l'Histoire de Perse, depuis Nadir-Schah; traduit du français, avec cartes et planches. Londres, 1823, un vol. in-8°.

L'original de cet ouvrage a été imprimé à Hambourg, en 1814.

A Tour through the Upper provinces of Hindoustan, etc., ou Voyage dans les provinces supérieures de l'Hindoustan, depuis 1804 jusqu'en 1814, contenant quelques remarques et anecdotes particulières, et une description du Gange, avec une carte de ce fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure, par A. D.; Londres, 1824, un vol. in-8°.

France.

Jérémie, traduit sur le texte original, accompagné de notes explicatives, historiques et critiques; par M. J.-G. Dahler, docteur en théologie, et professeur d'exégèse à la faculté de théologie de Strasbourg. Strasbourg, 1 vol. in-8°, 1825.

(Octobre 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

OBSERVATIONS *critiques sur les Recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie, publiées par* M. J.-J. SCHMIDT, *à St.-Pétersbourg, par* M. KLAPROTH.

NOUS avons déjà eu occasion de parler dans notre Journal des travaux de M. Schmidt à Saint-Pétersbourg, et de la traduction de l'histoire mongole qu'il se proposait de publier. En annonçant ce dernier travail, déjà connu par quelques extraits insérés dans *les Mines de l'Orient*, nous avons cru devoir montrer la partie faible de l'original mongol, composé en 1662, et par conséquent à une époque trop récente pour mériter une confiance sans bornes, là où il paraît différer des auteurs antérieurs qui ont écrit sur l'histoire de *Tchinghiz-khan* et de sa dynastie. L'intérêt que les rares connaissances de M. Schmidt en Mongol et en Kalmuk nous ont inspirées, ne nous a pourtant pas empêché d'exprimer les raisons que nous avions pour croire qu'il lui serait difficile de commenter et d'expliquer pleinement le texte qu'il a traduit. M. Schmidt n'a pas jugé à propos de déférer aux conseils que nous avions pris la liberté de lui adresser à cette occasion, et il vient de publier, comme l'avant-coureur de son Histoire Mongole, le volume de Recherches dont l'ana-

lyse doit nous occuper à présent. Il traite dans cet ouvrage, qui est tout-à-fait polémique, de plusieurs questions relatives à l'ancien état de la civilisation religieuse, politique et littéraire de l'intérieur de l'Asie. Tout ce qu'il dit sur l'origine du Bouddhisme, et sur les progrès qu'il a fait parmi les habitans de cette vaste contrée, est très-curieux, et mérite confiance, comme extrait des livres mongols les plus estimés. Si M. Schmidt s'était tenu dans les limites que semble lui tracer la nature de ses occupations habituelles, et s'il s'était contenté de faire usage de ses connaissances en Mongol et en Kalmuk, certes, on lui en devrait la plus grande reconnaissance. M. Schmidt n'a pas suivi cette marche louable et circonspecte; il paraît vouloir, au contraire, s'ériger en réformateur de l'histoire de l'Asie centrale.

Dans le tems où nous vivons, il arrive malheureusement trop souvent que le manœuvre veuille se faire architecte. Ceci a principalement lieu dans les recherches historiques. Des personnes qui ont acquis une certaine habileté dans ces langues, dont la connaissance est rare en Europe, et qui pourraient rendre de véritables services par des traductions exactes, veulent à leur tour devenir historiens critiques. C'est de cette manière qu'ils engendrent des ouvrages composés avec des matériaux mal combinés au moyen de raisonnemens faux. La foule des demi-savans, pour laquelle l'ouvrage le plus récent est toujours le meilleur, les saisit avec empressement, digère encore plus mal ce que l'auteur n'a pas pu di-

gérer, et le fait entrer dans ces abrégés *rédigés*, dit-on, *d'après les meilleures autorités*, et qui ne servent qu'à répandre les faussetés avec une rapidité étonnante. Il arrive aussi aux savans qui s'occupent exclusivement de la langue et de la littérature d'un seul peuple, qu'ils deviennent par-là partiaux, et préférent à tous les autres, les ouvrages de ce peuple, objet de leur prédilection. Ce qui ne s'accorde pas avec ces sources regardées comme seules authentiques est pour eux mensonge et illusion. De pareils phénomènes peuvent facilement s'expliquer par la peine et par les efforts que leur a coûtés l'étude de la langue qu'ils ont apprise. Ces difficultés paraissent les obliger à défendre le contenu des ouvrages qu'ils ont traduits, malgré que le contraire soit de la plus grande évidence, et ils oublient à chaque instant la sage maxime d'examiner tout, et de choisir le meilleur. Ils croiraient leur propre honneur compromis, s'ils étaient obligés d'avouer que l'auteur qu'ils ont traduit se soit trompé, ou ait débité une sottise ; et ils préfèrent alors renoncer au bon sens, plutôt que de céder sur le point en litige. C'est de cette manière que plusieurs d'entr'eux ont échoué dans des entreprises qui passaient leurs forces.

Dans les recherches historiques, l'art du critique consiste à combiner, autant qu'il est possible, toutes les données, et à les réunir dans un ensemble harmonique. L'historien est juge, il ne doit rejeter aucun témoignage ; ce n'est qu'après la décision du procès, qu'on s'aperçoit des dépositions mensongères. M. Schmidt est loin d'agir d'après ces principes ; il

est partie et juge en même tems, et rejette hautement tout ce qui ne paraît pas s'accorder avec le peu de livres mongols qui sont à sa disposition.

Depuis six cents ans, tous les auteurs qui ont eu occasion de parler des *Ouigour*, ont déclaré que ce peuple de l'intérieur de l'Asie, était d'origine *turque*. Ce fait a été constaté par un vocabulaire de leur langue, que j'avais eu occasion de recueillir pendant mon séjour à la frontière de la Russie et de la Chine; par un autre beaucoup plus ample, envoyé par le P. Amiot de Péking, et déposé à la bibliothèque du roi de France, et principalement par les savantes *Recherches sur les Langues Tartares*, de notre confrère M. Abel Rémusat. M. Schmidt soutient le contraire, et prétend que les *Ouigour* étaient des *Tangutains*, ou, ce qu'il croit synonymes des *Tubetains*. Pour réfuter cette opinion, un peu bizarre, je donnerai ici les principaux passages d'écrivains anciens qui ont parlé de l'origine turque des *Ouigour*, long-tems avant la naissance des auteurs modernes où il a puisé sa prétendue découverte. Le frère mineur Ruisbroeck, ou comme on l'appelle ordinairement, Rubruquis, fut envoyé, en 1253, par Louis IX, roi de France, à la cour de *Mangou*, khan des Mongols. Il trouva des *Iugures* dans le voisinage de *Caracorum*, capitale de la Mongolie, située sur l'Orkhon supérieur. Ce même voyageur dit : « Parmi les *Iugures* est la source et l'origine » du langage *Turc* et *Coman* (1). »

---

(1) *Rubruquis*, dans la collection in-4°, dite de Bergeron (à La Haye, 1735), cap. XXVIII, p. 58.

Aboulfaradj ou *Bar Hebraeus*, écrivain de la première moitié du XIII siècle, parle du prince des *Ighour*, qui s'était soumis à Tchinghiz-khan, et il ajoute (1): وكان اميربلاد الايغور وهم طايفة كثيرة من الترك في طاعة ملك الخطا « C'était un prince du pays » *Ighour*, tribu nombreuse, qui se trouve sous la » domination du roi de *Khathai* (ou de la Chine sep- » tentrionale). »

Dans l'original syriaque de sa Chronique, le même *Bar Hebraeus* rapporte : « La première patrie des » *Tatars*, avant qu'ils se fussent répandus dans les » provinces extérieures, car ils étaient comme un tor- » rent, était une large vallée au nord-est de la terre » habitable. Il faut huit jours pour traverser cette » vallée. A l'orient, elle confiné au pays de *Khathai*, » c'est-à-dire des Chinois ; à l'occident, elle a celui » des *Turcs-Ighour* (2). « Assemani, qui cite ce passage, ajoute : « Dans l'histoite des Nestoriens, il est » souvent question des *Ighour;* leur nom *Ighour* ou » *Iaghour* y dénote des *Turcs orientaux* du *Khathai*, » ou de la Chine septentrionale (3).

Dans un autre passage de *Bar-Hebraeus*, cité pareillement par Assemani, on lit : « Il fit métropolite » des Chinois l'autre de ces moines *Ighouriens*, c'est- » à-dire *Turcs*, et l'appela *Iaballaha* (4). »

---

(1) Historia dynastiarum. Oxoniæ 1650, in-4°, p. 432.

(2) Assemani Biblioth. Oriental. t. III, part. 2, pag. 470.

(3) *Ib.* p. 471.

(4) *ibid.* II., pag. 257.

Oulong-Beg, descendant de Timour, et astronome célèbre qui vivait dans le XVe siècle, nous a conservé (1) le nom des douze animaux qui forment le cycle tatare, en langue *Ighour*, qu'il appelle تركی *Turki*, et qui l'est en effet, comme on le verra par la comparaison suivante :

Souris	کسکو	*keskou.*	Dans les dialectes turcs de la Sibérie, sur les bords du Tchoulim et du Ieniseï, *Kouska ;* Kangatse *Kuska.*
Bœuf	اوط	*outh.*	
Tigre	بارس	*bars.*	A Constantinople بارس *bars ;* à Kazan بارص *bars.*
Lièvre	طاوشقان	*thawchk'an*	A Constantin. طاوشان *thawchan.*
Dragon	لوی	*loui.*	Du chinois *loung*, don les Mongols ont aussi fait *loo.*
Serpent	ییلان	*ïilan.*	Dans tous les dialectes turcs ییلان *jïlan.*
Cheval	یوند	*younad.*	
Mouton	قوی	*k'oi.*	Dans tous les dialectes turcs قوی *k'oi* ou *k'oui.*
Singe	پیچین	*pitchin.*	Persan, adopté dans le turc پوزینه, *pouzineh.*
Poule	داقوق (داوق)	*dak'ouk'.*	A Constantinople طاوق *thaoûk' ;* à Tobolsk طاوق *thawok' ;* sur le Ieniseï *takak ;* chez les Turcs Teleoûtes *tagak.*

---

(1) Epochæ celebriores. ed. Gravio. Londini, 1650, 4°. p. 6.

Chien	ایت *it.*	Dans tous les dialectes turcs ایت *it.*
Porc	طنغوز *thonghouz.*	A Constantinople طوكز *thongouz* ; à Tobolsk طونكوز *thoungouz ;* chez les Iakoutes, sur l'océan glacial, *tongouz.*

Outre les noms de ces animaux, Ouloug-Beg nous a aussi conservé le nom des nombres des *Ighour* dans ceux de leur mois. Ils sont également turcs, comme ایکندی *ikindi*, le second ; اوچونچ *utchuntch*, le troisième; تورتونچ *teurteuntch*, le quatrième, etc. Les mêmes noms de mois se retrouvent aussi dans l'*Ayin-Akbari* (1); mais ils y sont défigurés par des fautes d'impression, et leur ordre est bouleversé.

Chardin (2), un des voyageurs les plus instruits, qui a visité la Perse en 1666, et postérieurement, dit : « *Yegoury* sont les Tartares de Turquestan, qu'on » appelle autrement *Turcomans.* » Quoique le nom d'*Ouigour* ou d'*Ighour* ne convienne pas proprement aux Turcomans, on voit toujours que le savant voyageur reconnaît les *Ouigour* pour *Turcs.*

Herbelot (1), ce père de nos connaissances sur l'orient, rapporte : « *Ighur* ou *Aighur*, nom d'une » tribu des Turcs orientaux, laquelle vint au secours » d'Ogouz-Khan, pendant qu'il soutenait une rude

---

(1) Ayeen Akbari, trad. angl., édit. in-8°. T. I, p. 277.

(2) Chardin, Voyage en Perse et aux Indes orientales, etc.

(3) Bibliothèque orientale. Paris 1697, fol. pag. 487.

» guerre contre son père et ses oncles, au sujet de la » religion. »

D'après tant de passages authentiques, sans parler de ceux d'Aboulghazi et Rachid-eddin, qui ont écrit *ex professo* sur les peuplades de l'intérieur de l'Asie, l'origine turque des *Ouigour* ne paraissait nullement douteuse. Elle a été totalement démontrée par le grand vocabulaire de leur langue, envoyé par le P. Amiot, et dont il se trouve à présent une seconde copie, venue aussi de Péking, dans la riche collection de M. le baron *Schilling de Canstadt.* J'ai publié ce Vocabulaire, comparé avec tous les dialectes turcs, dans ma nouvelle *Dissertation sur les Ouigour* (1). Toutes ces preuves n'ont cependant pas pu convertir M. Schmidt. Il reste toujours à cheval sur le passage suivant, extrait d'une légende très-moderne sur l'invention de l'écriture mongole, par *Sadja-Pandida* (2):

---

(1) Elle a paru comme appendice de mon Catalogue des Livres Chinois et Mandchoux de la Bibliothèque de Berlin; Paris, 1822, fol.

(2) Cette légende porte le titre de *Brilwa Sadja-Pandida iæn gargaksan mongol usuk*, c'est-à-dire, Ecriture mongole, inventée par Sadja-Pandida. Elle a été recueillie et publiée en 1730, par le savant *Djanghia-Khotoukhtou*, dont M. Schmidt écrit le nom *Shang-Dscha*. Cet auteur mongol vivait sous les règnes de Kanghi, de Young tching et de Khian loung. Ces empereurs le chargèrent de revoir et de corriger les traductions mongoles faites antérieurement par *Khoutoukhtou-Khaghan* des *Tchakhar*, d'en rediger de nouvelles, et de les faire imprimer. C'est le même auteur qui a publié le dictionnaire tubetain mongol intitulé *Dogbarlawa*.

C'est-à-dire : « Avant *Khaissan-Kuluk-khaghan*, » on voyait les livres de la doctrine en LANGUE » OUIGOURE ; on ne les lisait pas encore en langue » mongole. Quant au peuple *Ouigour*, le peuple de » TANGOUT fut dans ce tems nommé OUIGOUR. »

J'ai fait voir dans ma dernière dissertation sur les Ouigour, que le contenu de ce passage est tout-à-fait conforme à l'histoire, puisque, du tems de la grandeur mongole, le pays appelé TANGOUT était véritablement habité par des TRIBUS TURQUES, appelées alors OUIGOUR, et que M. Schmidt commet l'erreur de confondre le *Tangout* avec le *Tubet*, qui sont deux pays différens, dont le premier n'est resté que pendant un siècle et

demi sous la domination tubetaine. Malgré cela, M. Schmidt ne veut pas démordre de son système erroné; il préfère traiter d'ignorans et d'imposteurs *Rubruquis*, *Plan-Carpin*, *Aboulfaradj*, *Aboulghazi*, *Rachid-eddin*, *Ouloug-Beg*, *Chardin*, *Herbelot* et tous ceux qui sont convaincus de la parenté des Ouigour et des Turcs; non pas par prédilection pour le passage mongol cité, qui ne dit pas le contraire; mais par prédilection pour son hypothèse gratuite, que les Ouigour soit des Tubetains.

Comme je me propose de revenir plus bas sur le *Tangout*, et ses habitans du tems des Tchinghiz-khanides, je vais examiner à présent les paradoxes que M. Schmidt débite sur l'origine de *l'écriture mongole actuelle*, qui, d'après tous les témoignages, a été calquée sur celle des *Ouigour*. Voici les principaux passages sur cet objet.

Rubruquis (1) raconte que: « La ville de *Caracorum* » est peu éloignée de ces pays-là (de celui des *Iugures*), » environné de toutes les terres du *Prêtre-Jean* » et de son frère *Vut*. Ceux-ci étaient aux campagnes » et pâturages vers le nord, et les *Iugures* aux mon- » tagnes vers le midi; de là est venu que ceux de » *Maol* (*Mongols*) se sont formés à l'écriture, car ils » sont grands écrivains; et presque tous les *Nesto-* » *riens* ont pris leurs lettres et leur langue. Après eux » sont les peuples de *Tanguth* vers l'orient, entre les » montagnes. »

---

(1) Rubruquis, dans la collection dite de Bergeron, p. 57.

Un peu avant, le même auteur avait dit : « Les » *Tartares* ont pris (des *Iugures*) leurs lettres et leur » alphabet ; ils commencent leur écriture par en-haut, » qui, comme une ligne, va finir en bas, qu'ils lisent » de la même façon, et multiplient ainsi leurs lignes » du côté gauche au droit. Ils se servent fort de bil- » lets et caractères pour des sortiléges ; de sorte que » leurs temples sont tous remplis de ces sortes de » billets suspendus. Les lettres que le *Cham Mangu* » envoie à votre majesté (*Louis IX*) sont écrites en » langage *moal* (Mongol) ; mais en caractères *Iu-* » *gures*. »

Dans un troisième passage de *Rubruquis* on lit : « La monnaie commune de *Cathai* est faite de papier » de coton, grande comme la main, et sur laquelle » ils impriment certaines lignes et marques faites » comme le sceau du *cham*. Ils écrivent avec un pin- » ceau fait comme celui des peintres, et dans une fi- » gure ils font plusieurs lettres et caractères, com- » prenant un mot chacun. Ceux du pays de *Thebeth* » écrivent comme nous, de gauche à droite, et usent » des caractères à peu près semblables aux nôtres. » Ceux de *Tanguth* écrivent de la droite à la gauche, » comme les *Arabes*, et en montant en haut, multi- » plient leurs lignes. Les *Iugures* écrivent de haut en » en bas. »

Rubruquis nous apprend donc que les *Iugurs* ou *Ouigour* écrivaient de haut en bas et de gauche à droite. C'est à la vérité la direction que leur écriture avait, et qui se retrouve dans tous les alphabets dé-

rivés du leur. S'ils avaient été Tubetains, ils auraient dû écrire de gauche à droite, et horizontalement, comme *Rubruquis* l'a très-bien observé. Quant à son assertion que l'écriture tubetaine ressemblait à la nôtre, elle paraît au premier coup d'œil un paradoxe. Cependant les caractères cursifs de ce peuple ont, de loin, beaucoup de ressemblance avec ceux de nos manuscrits du 12e et du 14e siècle; absolument comme le petit caractère arménien, vu à une certaine distance, fait l'effet de l'écriture cursive, mais régulière des Allemands. Pour ce qui regarde l'écriture du *Tanguth*, elle était en effet l'*Arabe*, qui s'écrit de droite à gauche, et qui, avec la religion de Mahomet, avait été adoptée par la plus grande partie des *Ouigour-Hoei hou*, qui, du tems de *Rubruquis*, habitaient dans ce pays. C'est pour cette raison que *Marco-Polo* les appelle *Sarasins*, tandis qu'il nomme *Turcs* les autres *Ouigour*, qui étaient bouddhistes et nestoriens. Quant à l'écriture remontante, c'est le *Taa'lik'* qui est encore aujourd'hui en usage en Perse, dans l'Inde et parmi les Mahométans de l'intérieur de l'Asie. Comme chaque mot est comme suspendu, ses dernières lettres se trouvent plus bas que les premières du mot suivant, et cette particularité explique la phrase de notre auteur, qui, au premier abord, a quelque chose de choquant.

Rubruquis a aussi très-bien décrit le papier-monnaie des Chinois, et la conformation singulière de l'écriture de ce peuple. On doit, à cette occasion, remarquer la première notice de l'imprimerie, donnée

par un Européen. Poursuivons, après cette petite digression, l'examen des auteurs qui ont parlé de l'origine *ouigoure* de l'écriture mongole.

Plan-Carpin (1), un franciscain, envoyé en Tatarie, l'an 1246, par le pape Innocent IV, rapporte que : « *Tchinghiz-khan* alla attaquer les *Huires*, qui étaient » chrétiens *nestoriens*, qu'il vainquit, et les Tartares » prirent leurs lettres et caractères, car auparavant » ils ne savaient ce que c'était que d'écrire, et aujour- » d'hui on appelle ces lettres-là lettres *Mongoles*. »

Aboulfaradj ou *Bar-Hebraeus*, dit dans sa Chronique syriaque : « Les Mongols n'ayant pas de lettres » pour écrire, *Tchinghiz-khan* ordonna que les Ighour » enseignassent leur écriture aux enfans tartares. C'est » alors qu'on commença d'écrire les mots *mongols* en » caractères *Ighour*, comme les Égyptiens écrivent » à la manière grecque et les Persans à l'arabe (2). »

Abdoul-Rizak', historien persan, qui mourut en 1482, parle aussi de l'identité des caractères *ouigour* et mongols, en disant : خط مغول که خط یغوران است « L'écriture des *Mongols*, qui est celle des *Ouigour* (4). »

Mohammed-Kafour-khan, un auteur persan, qui termina son ouvrage en 1721, rapporte le même fait : درعهد اغوز خان خط اغوری بهم رسید که تاحال میان ترکستان همانخط رایج است « L'écriture *Ighoure*,

(1) Chez Bergeron, pag. 40 et 41.

(2) Assemani Bibliotheca orientalis, T. III, part. 2, pag. 470.

(3) Manuscrit persan de la bibliothèque du Roi.

» adoptée du tems d'Ogouz-khan, est encore jus-
» qu'à présent, généralement en usage dans le Tur-
» kestân (1). »

Enfin le témoignage le plus décisif, parce qu'il est appuyé de l'épreuve matérielle de l'identité des caractères mongoles et *ouigour* est celui d'Ibn-Arabchah, biographe de Timour. Cet auteur dit :

واما الجغتاى فلهم قلم يسمى ايوغور وهو بالقلم المغولى مشهور
وعدته اربعة عشر حرفا وهذه مقطعاته (2) وسبب نقصانه واختصاره
فى هذا العدد ان الحروف الحلقية يكتبونها على هيئة واحدة
وكذلك تلفظهم بها ومثل هذا الحروف المتقاربة فى المخارج
مثل الباء ومثل الفاء ومثل الزاء والسين والصاد والتاء والدال
والطاء وبهذا الخط يكتبون توقيعهم ومراسيمهم ومناشيرهم
ومكاتيبهم ودفاترهم ومحاسبهم وتواريخهم واشعارهم وقصصهم
واخبارهم وسجلاتهم واسعارهم وجميع ما يتعلق بالامور الديوانية
والتورة الجنكيزخانية والماهر فى هذا الخط لا يبور بينهم لانه
مفتاح الرزق عندهم *

« Les *Djagatai* ont une écriture nommée *Ouïghour*, qui est connue comme l'*écriture des Mongols:*
» elle consiste en quatorze consonnes, dont voici la di-
» vision (2). Ce qui diminue et restreint leurs con-
» sonnes à ce nombre, c'est que les gutturales s'écrivent

(1) Autre manuscrit de la bibliothèque du Roi.

(2) Voyez la planche ci-jointe.

ESSAI DU CARACTÈRE OUIGOUR DONNE PAR IBN ARABCHAH.

MANUSCRIT ARABE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI. N° 709.

آ با قا وا سا قا

يا كا دا ما نا سا

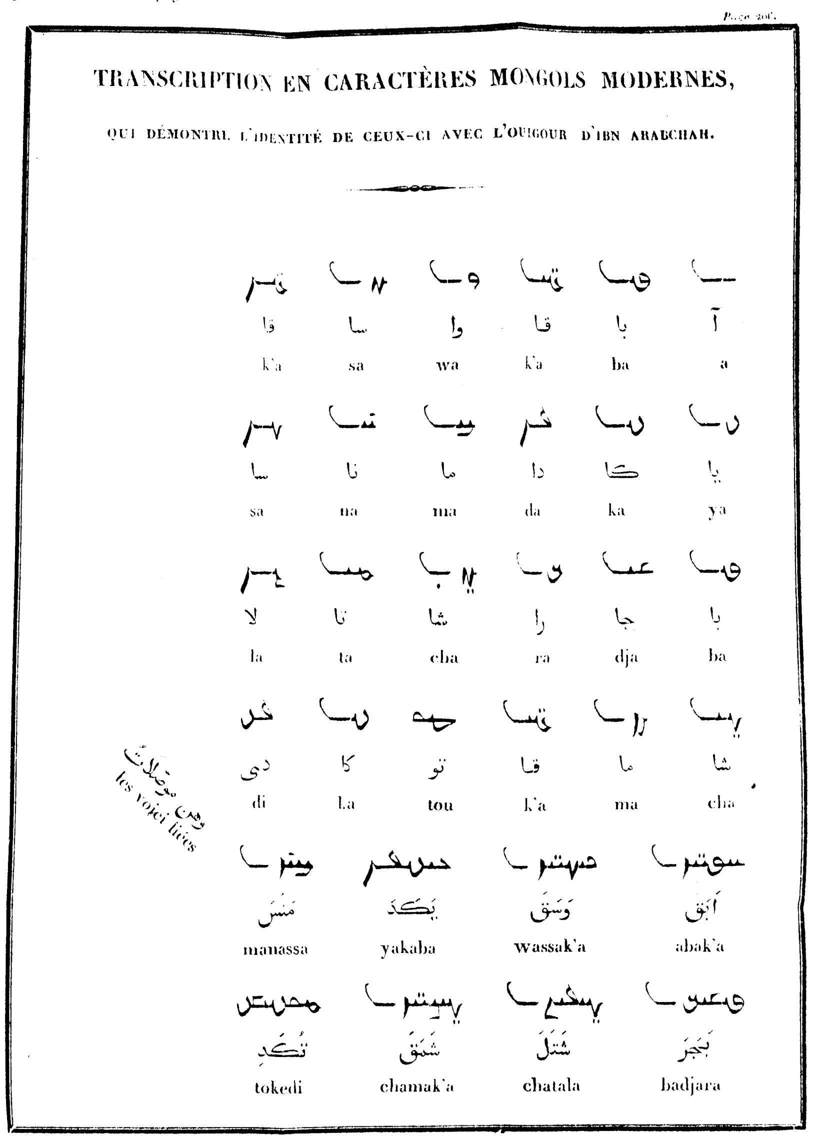
با جا را شا تا لا

شا ما قا تو كا دي

وهي موصلات

ابق وسق يكد منس

بجر شتل شمق تكد



» toutes d'une même manière et se prononcent de même;
» ils en font autant pour les lettres du même organe,
» telles que le ب *bé* et le ف *fé*, le ز *zé*, le س *sin* et le
» ص *sàd*, le ت *té*, د *dàl* et le ط *thà*. C'est avec ce
» caractère qu'ils écrivent leurs diplomes, leurs édits,
» leurs ordonnances, leurs livres, leurs réglemens,
» leurs mesures, leurs annales, leurs poésies, leur
» histoires, leurs actes publics et judiciaires, les prix
» fixés par la loi, et en général tout ce qui concerne
» le gouvernement et la loi de Djinghiz-khan; celui
» qui est habile dans cette écriture ne peut périr
» parmi eux, parce que c'est la clef de la substance. »

(*La suite au prochain numéro.*)

Essai Historique et Géographique *sur le commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge* (1), par M. Rasmussen.

INTRODUCTION.

Parmi les grandes monarchies que des conquérans ont fondées, il n'en est peut-être point de plus re-

---

(1) Le Mémoire dont nous donnons ici la traduction, a été d'abord écrit en danois, par M. J.-L. Rasmussen, professeur de langues orientales en l'université de Copenhague, et publié dans le tome II[e] du journal intitulé *Athène*, en 1814. Il en a paru une traduction suédoise à Stockholm, en 1817, et une traduction anglaise, en 1818 et 1819, dans le recueil que publie M. de Blackwood, sous le titre d'*Edin-*

marquable dans son origine, et de plus considérable par son étendue, que celle qui fut établie par les successeurs de Mahomet, et qui reçut le nom de *Califat*. Les Arabes, dès long-temps célèbres pour leur vaillance et leur caractère indompté, ne s'étaient point encore réunis. Leurs tribus, sans relations régulières, demeuraient dans l'indépendance. Il fallait un homme, dont l'ambition tout à la fois religieuse et politique, sût faire un peuple de ces familles éparses, fît ressortir la puissance immense qu'elles recelaient, et y élevât les caractères en proportion de l'ardeur des imaginations. Cet homme fut Mahomet. La noble inspiration, la ferme conviction de la vérité et de l'origine divine de la religion nouvelle, et, par suite de cela, le courage prodigieux et l'inébranlable fermeté qui animèrent le prophète et ses successeurs les califes, dans toutes leurs entreprises; l'absence de force et de tout bon gouvernement chez les peuples voisins de l'Arabie, généralement peu belli-

---

burgh Magazine. C'est d'après cette traduction anglaise, qu'un des membres de la Société Asiatique, qui ne veut point être nommé, a traduit ce mémoire en français. Nous croyons, en le publiant, faire plaisir à nos lecteurs. M. Fræhn, dans le volume qu'il a donné en 1823, sous le titre suivant: *Ibn-Foszlan's und anderer Araber Berichte über die Russen aelterer Zeit*, a relevé quelques erreurs échappées soit à M. Rasmussen, soit à son traducteur anglais, dans l'interprétation de quelques textes arabes. Comme nous sommes autorisés à joindre quelques notes à la traduction française, nous profiterons des observations de M. Fræhn. On sent bien au surplus que nous ne nous rendons point garans des opinions de M. Rasmussen, quelque confiance que nous inspirent ses talens et son érudition.

queux ; la tendance naturelle des Arabes vers la guerre et les aventures périlleuses ; le précepte enfin du Koran, le plus haut idéal de la poésie et de l'éloquence, précepte qui prescrivait de propager la religion par le glaive ; tout se réunit pour expliquer comment l'empire des Arabes, leur religion, leur langue même, moins d'un siècle après le prophète, dominaient de l'océan Atlantique jusqu'à l'Inde, et depuis l'océan Indien et les déserts de l'Afrique, jusqu'à la France, à la mer Méditerranée, l'Asie mineure, la Géorgie et la mer Caspienne. Les sciences commencèrent à fleurir parmi les Arabes, sous le règne des Abbassides, et spécialement par l'influence et les efforts soutenus d'Haroun-al-Raschid, et d'Almamoun, son fils. Les savans ne se contentèrent plus de se livrer, comme leurs pères, à la simple poésie, à l'étude spéciale de la langue ; ils se vouèrent aux sciences mathématiques, philosophiques, historiques et géographiques. Des conquêtes immenses, en embrassant la meilleure part du monde alors habité, contribuèrent à agrandir les notions limitées qu'ils en avaient jusques-là entretenues, et les mêmes effets continuèrent alors même que quelques-unes des nations subjuguées eurent secoué le joug des califes, et furent devenues des royaumes indépendans, parce que les communications des peuples en furent rarement totalement suspendues.

Ne nous étonnons donc point de devoir presqu'entièrement aux Arabes, nos connaissances les plus exactes, sur ces contrées, dans le moyen âge. Les Ara-

bes, d'ailleurs, ne furent pas toujours uniquement conquérans. Un grand pouvoir, de grandes richesses, amenèrent chez ce peuple, un changement dans les mœurs. Il connut des jouissances plus nombreuses, plus raffinées; il en conçut l'attrait; il en éprouva le désir. Des besoins ignorés dans l'état des nomades, rendirent indispensable un commerce dont ces diverses nations, récemment soumises et la plupart civilisées, leur donnaient l'exemple, et que favorisait le pèlerinage de la Mecque, prescrit par le prophète lui-même. La Méditerranée, la mer Rouge et l'océan Indien, offrirent une vaste carrière à leur commerce maritime; mais on ne les vit point affronter l'Atlantique; et leur navigation ne les éloigna jamais des côtes. La voie du commerce maritime toutefois ne tint jamais chez eux que le second rang, comparée à celle des caravanes, consacrée par l'usage, et plus appropriée aux plaines immenses de leur pays. Ce commerce était divisé en trois grandes branches principales, sans compter d'innombrables canaux inférieurs et le grand pèlerinage de la Mecque. L'une de ces grandes routes du commerce, partant de la Barbarie (la contrée des Berbers), du pays des dattes et de l'Égypte, se dirigeait, comme elle se dirige encore de nos jours, vers le sud, et au travers du désert de Sahara, qui abonde en sel, jusqu'à la Nigritie, où l'on achetait l'or, les esclaves et l'ivoire. L'autre conduisait à l'orient de la Perse, à travers le Cachemire, vers l'Inde et vers la Chine, ou des provinces du nord de la Perse, et à travers les steppes immenses

de la Tartarie, jusqu'à la Chine. La troisième route, la seule qui doive nous occuper, s'élevait au nord, et partant de l'Arménie, de Derbend (Bab-el-Abwab) et des provinces septentrionales de la Perse, le long de la mer Caspienne, conduisait à la Chazarie (maintenant Astracan), et de là aux contrées des Bulgares, des Russes, des Slaves, et à nos régions du nord.

Les historiens byzantins nous ont, il est vrai, donné des renseignemens fort importans, et spécialement sur une partie de la Russie méridionale ; mais les rapports des géographes arabes, fondés sur des autorités plus ou moins respectables sans doute, relativement à ces vastes pays, ne sont pas pour cela dépourvus d'un sérieux intérêt. Nous apprendrons de ceux-ci que les communications des Arabes avec les contrées situées au nord de la mer Caspienne, se portaient presque jusqu'à la mer Baltique, si elles n'y atteignaient pas ; car nous ne possédons pas de preuves suffisantes, pour affirmer qu'ils en connussent le nom ; du moins est-il certain qu'ils avaient de ces régions une connaissance plus exacte qu'on ne l'eût attendu d'un peuple du midi, nécessairement prévenu contre le climat du nord, imbu d'ailleurs des préjugés qu'enfante en de vrais croyans la différence des religions, et pour qui des païens et des adorateurs d'idoles sont particulièrement en abomination. On verra enfin que la Scandinavie ne fut pas absolument inconnue aux Arabes du moyen âge, quoiqu'ils n'en eussent, à cause de la distance, que des idées très-

imparfaites. Les nouvelles qu'ils en recevaient n'étaient jamais transmises sans une succession de rapports, et sans une suite d'altérations, auxquelles se mêlaient de pures fables. Les noms des lieux, ceux des pays, sont même restés pour nous presqu'inintelligibles, tant la prononciation danoise différait de celle des Arabes, et tant il dut se trouver de peuples intermédiaires pour en modifier les sons.

Les géographes arabes, soit imprimés, soit manuscrits, auxquels on a eu recours pour composer la notice qu'on livre au public, doivent être rangés dans l'ordre chronologique suivant : *Alfraganii Elementa Astronomica*, publié par Golius. *Alfragani* écrivait vers l'an de l'hégire 230, (de J.-C. 800,) sous le califat d'Almamoun. Ce qu'il dit au sujet du nord, et même sa description du monde, est extrêmement court. *Ibn Haukal* écrivait, dans le cours du 10e siècle, un ouvrage de géographie, dont la version persanne a été traduite et publiée en anglais, par *Ouseley*. *Abulhasan-Ali*, surnommé *Masoudy*, écrivain du 10e siècle, composa une histoire universelle intitulée *Prairies d'or et Mines de perles*. Deguignes a donné quelques détails sur cet ouvrage, dans les notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris, tome 1er. La géographie *d'Edrisi*, autrement dit le géographe de Nubie, est appelée *la Récréation d'un esprit curieux*. Edrisi écrivitdans le 12e siècle, en Sicile, sous le gouvernement de Roger Ier. Cet ouvrage a été imprimé à Rome, en arabe seulement. Une version latine, faite par deux maronites, a été

publiée à Paris, en 1619. *Abdallah Yacouti* composa un dictionnaire géographique, par ordre alphabétique, intitulé *Moadjem alboldan*. La Bibliothèque Orientale de d'Herbelot n'a point fait mention de cet auteur. Lui-même il dit, au début de son ouvrage, qu'il commença de l'écrire la 11ᵉ nuit du mois de moharram, l'an de l'hégire 625, ce qui le porte au 13ᵉ siècle. *Nasir-eddin*, auteur des Tables de latitude et de longitude, fleurit aussi au 13ᵉ siècle. *Ulug-Beg*, gendre de Tamerlan et maître de Samarcande, a écrit ses Tables en l'an 841 de l'hégire (de notre ère 1437). *Zacharia-ben-Mohammed*, surnommé *Cazwini*, (de Cazwin, ville de l'Irak persique), appartient au 13ᵉ siècle. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont l'un est appelé les *Merveilles des diverses contrées*. Cet ouvrage est supérieur à ceux qui viennent d'être cités, et c'est aussi celui dont on a fait le plus d'usage. *Seradj-eddin abou Djafar Omar ben Modhaffer ibn Mohammed ben Omar Ibn-alwardi*, est encore du 13ᵉ siècle; le titre de son livre est *la Perle non forcée des merveilles, et la pierre précieuse des raretés*. On ignore l'époque précise où cet auteur a vécu; mais il paraît avoir été contemporain de Cazwini, qui, selon le témoignage de Deguignes, a fait souvent mention de lui. Cela étant, Cazwini doit avoir copié Ibn-alwardi, car leurs ouvrages se ressemblent si fort, qu'après avoir lu l'un des deux, la lecture de l'autre cesse d'être nécessaire. Deguignes a donné un extrait du dernier, dans le 2ᵉ volume des Notices. *Abd-erraschid ben Saleh ben Nouri*, surnommé *Yacouti* ou

Bakoui, vivait au 15e siècle. Il est auteur d'une géographie intitulée : *Explication de ce qu'il y a de plus remarquable entre les œuvres merveilleuses du Tout-Puissant*. Selon Deguignes, il fleurissait vers l'an 806 de l'hégire, de notre ère 1403, et il vint après Cazwini. Deguignes en a donné dans le 2e vol. des Notices, un extrait dont nous avons fait usage.

Les provinces du nord du royaume de Perse, qui sont situées au midi de la mer Caspienne, tombèrent de bonne heure sous la domination des califes. Dès le temps du calife Omar, l'Arménie, bornée au nord, par la Géorgie et le mont Caucase, l'Aderbidjan et d'autres provinces de Perse, avaient été conquises. Avant la fin de son règne, Omar avait vu s'accomplir la conquête du royaume entier. Yezdédjerd, le dernier des princes sassanides, fut tué à Mérou, dans sa fuite, par la trahison d'un des siens, en l'an 651. En l'an 714, le calife Soliman, de la race des Ommiades, conquit la Géorgie, de sorte qu'à l'époque où le pouvoir des califes était au plus haut degré de sa splendeur, sous le premier des Abbassides, ils possédaient, dans le voisinage de la mer Caspienne, la Géorgie tout entière, la Circassie, l'Arménie, la Perse, le Chorasan, le Zablestan, et le pays compris entre les rivières Djihoun et Sihoun (l'Oxus et le Jaxartes des anciens), et que les Arabes ont nommé *Mawaral-nahar*, c'est-à-dire, la contrée au-delà de la rivière.

Peu de tems s'était écoulé depuis la mort d'Haroun-

al-Raschid (en l'année 808 de J. C.), avant que ces provinces n'eussent secoué le joug des califes. Des divisions théologiques, des luttes au-dehors comme au-dedans de leur empire, affaiblirent rapidement le pouvoir dont ils avaient joui. Des dynasties nouvelles s'élevèrent pour tomber, et pour céder la place à d'autres dynasties également éphémères. La première de celles qui se montrèrent dans l'étendue des domaines des califes, fut celle des Thaherides, fondée dans la Chorasan par Thaher, en l'an 820 de l'ère chrétienne, et sous le règne d'Almamoun ; elle ne dura que 55 ans, et s'évanouit devant les Soffarides. Le fondateur de cette dynastie, établie dans le Sédjistan, en 872, était Laith, surnommé Yacoub, fils de Soffar. Son successeur régna sur le Chorasan, le Sedjistan, le Thabarestan, le Farsistan et le Djebal ; mais après 30 années, cette famille fut détruite par celle des Samanides. Saman, le premier de leurs ancêtres, avait été conducteur de chameaux, et était devenu ensuite chef de brigans ; mais en l'an 819, les descendans de Saman étaient gouverneurs des contrées situées au-delà de l'Oxus, et ils devinrent bientôt souverains indépendans de la Perse et de la Transoxane. En 999, leur puissance fut renversée dans le Turkestan par les Turcs, avec l'aide des généraux rebelles, et du turc Mahmoud, fils de Sébektegin, fondateur de la dynastie dite des Gaznévides, ainsi nommée de Gazna, ville des frontières du Chorasan. Les Gaznévides régnèrent sur le Chorasan et sur la Transoxane, depuis l'an 999 jusqu'en 1182. Ils cédèrent alors aux Ghau-

rides, qui, profitant de l'affaiblissement des Gaznévides, avaient réussi à se rendre puissans dans l'Indoustan. Les Ghaurides, à leur tour, furent renversés par les sultans du Chowarezm, en l'année 1208. Ces sultans s'étaient élevés par le moyen des Seldjoukides. Ils avaient reçu d'eux l'investiture du Chowarezm; mais bientôt ils se rendirent indépendans dans cette contrée, et ils seraient sans doute parvenus à un haut degré de puissance, s'ils n'eussent enfin plié sous le joug de Genghiz-Khan.

Ces dynasties régnèrent plus particulièrement sur les contrées situées au midi et à l'orient de la mer Caspienne. Deux autres familles distinguées ne doivent pas être oubliées, et l'une d'elles, en particulier, régna sur le pays situé au sud-ouest de la mer Caspienne : ce sont les Dilémites et les Bouides. Les premiers gouvernèrent de 927 à 1012, le Dilem, le Ghilan, la Géorgie, le Thabaristan, et les bords de la mer Caspienne; mais ils furent écrasés bientôt, d'un côté par les Gaznévides, et de l'autre par les Bouides, dont ils avaient d'abord été les auxiliaires. Les Bouides ne commencèrent à faire parler d'eux qu'en 933, qu'ils se rendirent maîtres en peu d'années de plusieurs provinces. Leurs princes furent en possession du titre d'*Amir-al-Omra*, jusqu'au tems où Togrul-beg, fondateur de la dynastie des Seldjoukides, les remplaça en 1055.

Si les pays situés au sud de la mer Caspienne, et qui servaient de communication avec les régions du nord, se trouvaient ainsi exposés à de continuelles

révolutions, et changeaient sans cesse de maîtres, le commerce ne paraît pas en avoir jamais éprouvé un trop notable préjudice. Ces évènemens étaient ordinaires en Orient, et si le commencement en était imprévu, le dénouement en était aussi rapide. Mais, d'ailleurs, la nécessité, et spécialement leur intérêt, forçaient toujours les nouveaux maîtres, dont aucuns n'étaient précisément des barbares, à protéger le commerce, comme faisaient leurs prédécesseurs. On a pourtant bien dû supposer que ce commerce dût subir quelquefois des interruptions, et surtout celui qui se faisait par les caravanes. De ces caravanes, les unes parcouraient un espace de cent journées de route, depuis la Chine, à travers la Tartarie, jusqu'au fleuve Djihoun ou Oxus; les autres, partant de l'Inde, se rendaient par le Cachemire au même fleuve; puis, traversant la mer Caspienne, elles arrivaient par le Rhion ou Phase et la mer Noire, à Constantinople.

C'était par cette voie difficile, que les Grecs, ou plutôt les Vénitiens et les Génois, recevaient les marchandises qu'ils tiraient de la Chine et de l'Inde. Le commerce, au contraire, prenait rarement la route de terre, pour se rendre des provinces du midi de l'Asie à celles du nord de la mer Caspienne. Ce commerce était entre les mains des villes situées sur les côtes du midi et du sud-ouest de cette mer, et se faisait par mer; il devait en conséquence se ressentir d'une manière assez notable des dispositions et des vues intéressées des nouveaux maîtres qui se suc-

cédaient rapidement dans la possession de ces contrées.

Entre ces villes commerciales, celle dont il est plus souvent fait mention, est la ville célèbre et toujours florissante de Derbend. Les Arabes la nomment Bab (porte, entrée); elle est située dans le Daghestan, province contiguë au Schirwan. Elle a reçu son nom de l'étroit passage auprès duquel elle est située, et qui est formé par une branche du Caucase et par la mer. Sa position, relativement au commerce, ne pouvait pas être plus favorable. Entourée comme elle l'est des fertiles contrées du Daghestan, et particulièrement du Schirwan, qui produisent toute espèce de grains et de fruits, elle était, comme elle est encore de nos jours, le point d'union entre les contrées situées au midi et au nord du Caucase. Abulfeda confirme cette vérité dans les termes suivans. « Bab-el-Abwab, est le rendez-vous et le marché des négocians qui » viennent du Thabaristan, de la Géorgie, du Dailem » (Ghilan), et de ceux qui viennent d'*Alserir* (Schirwan), de la Chazarie, et d'autres pays infidèles. » Il ne se trouve point de manufactures d'étoffes de » lin dans les trois premières provinces citées, mais » seulement dans cette ville. Là aussi se trouve le safran (1); et c'est encore là que sont amenés les esclaves achetés dans le nord. Derbend fut bâtie par le

(1) Ou plutôt le *safranon*. Le traducteur anglais a pris ici le mot *safran* pour le nom propre d'une ville. Il traduit ainsi : *There is likewise Safran, to which slaves are brought from the northern people.*

» grand monarque de la Perse Chosrou-Anouschirwan,
» qui mourut en 579; et, pour séparer de ses états le
» territoire des Chazarians du nord, il éleva de plus
» une muraille d'une prodigieuse étendue ; il y plaça
» des sentinelles, destinées à prévenir les incursions
» des Chazarians, des Turcs et des autres peuples
» infidèles. »

Chosrou, selon Edrisí, bâtit encore Sabran, et la ville de Karkara, sur les bords de la mer Caspienne. Il fonda jusqu'à 300 villes sur la montagne Alkabk, en outre de celle de Bab, sur la frontière des Chazarians, il construisit les villes de Balandjiar, de Samandar, et d'Albaida. Cazwini parle ainsi de Derbend : « Bab et Alabwab sont situées au nord de la Perse. Bab, qui fut bâtie par Anouschirwan, sur la mer d'Alkhazr (la mer Caspienne), abonde en jardins et en fruits. C'est là qu'est le port des Chazarians et de quelques autres nations, quand leurs marchands abordent avec leurs marchandises. Ce port est fermé d'une extrémité jusqu'à l'autre, par une chaîne, au moyen de laquelle ils peuvent, quand il leur plaît, en interdire l'entrée et la sortie. Alabwab est l'étroit passage dans le mont Caucase, montagne que d'anciennes chroniques nomment la montagne d'Alfatach (*la montagne de l'ouverture*, probablement par la raison que ce n'est que là qu'on trouve un passage pour pénétrer dans les contrées du nord). Il s'y trouve plusieurs forteresses, telles que Bab-sul, Bab-allan (la porte des Alains), Bab-Assbaran, Bab-Alarfah, Bab-Sejesi, Bab-Sahib-Assarir (la porte du seigneur du trône),

Bab-Filan-Schah, etc. On dit que quand les Perses se furent emparés de cette contrée, ils bâtirent les villes de Bilkan, Bosdah et Sad-Albar, pour la tenir en sujétion. Anouschirwan bâtit les villes de Sabran, Karkarah, Bab et Alabwab, pour commander la montagne Alkabk, appelée aussi Alfatach. Il y ajouta 360 châteaux sur la frontière des Chazariens. Anouschirvan aussi, nomma un gouverneur de sa propre nation, pour protéger les frontières et les passages des montagnes. Sa résidence, fixée dans le Schirwan, fut nommée Assarir (le trône); le chef lui-même avait le titre de seigneur du trône. Ce titre venait, selon Cazwini, de ce qu'il avait un trône d'or orné de pierres précieuses, et dont le travail avait coûté dix ans. Lorsque les Grecs (Alroum) prirent possession de ce pays, ce trône resta en sa place, et il y est demeuré jusqu'à nos jours. Ce royaume, fondé par Chosrou, se conserva jusqu'à l'époque des Musulmans, tems auquel le roi et ses sujets se convertirent au christianisme.

Yacouti mentionne encore deux autres villes : l'une est appelée Kabalah. Il l'indique comme une ancienne cité, dans le voisinage de Derbend, ou plutôt Albab et Alabwab, et dépendante des provinces de l'Arménie. Il nomme l'autre Filan, et dit que cette ville ainsi que son territoire, sont près de Bab-Alabwab, et se trouvent enclavés dans les régions des Chazarians. Le roi de ce pays est appelé Filan-Schah ; les habitans en sont chrétiens ; ils ont une langue particulière. Masoudy soutient que Filan-Schah est le titre du roi

d'Assarir, et qu'on le nomme ainsi parce que Filan est le nom de la contrée d'Assarir. »

Il y avait donc deux voies de communications entre les contrées du midi et celles du nord de la mer Caspienne, savoir, par la mer elle-même, ou par le mont Caucase. Ces deux routes remarquables exigent une désignation plus précise. Le mont Caucase est décrit comme il suit par Yacouti, dans son lexique : « Le Caucase est une montagne, qui borne le territoire de Bab-al-Abwab et le pays des Alains, ce qui sert d'extrême frontière à l'Arménie. Ibn Alfakih prétend que 72 langues sont parlées dans le Caucase, de telle sorte, qu'il faut souvent un interprête entre deux de ses habitans. La longueur de cette montagne est supposée de 500 parasanges, car elle s'étend d'un côté jusqu'à la contrée d'Alroum, et de l'autre jusqu'aux limites des Chazarians et des Alains. On regarde le Caucase comme une chaîne de montagnes, dont celle d'Alarach, entre la Mecque et Médine, fait partie ; cette ramification se prolonge vers la Syrie jusqu'à sa jonction avec le mont Liban, dans la terre de Hems, sur le chemin de Damas. Ensuite elle va se rattacher aux montagnes d'Antioche et de Samosate ; et elle prend là le nom d'Allakam. De là elle s'étend vers Malathia, Samsath, Kalikala, et jusques à la mer Caspienne, ou Bab-al-Abwab est située. »

Cazwini, à l'article de Bab et Alabwab, s'exprime ainsi sur cette montagne célèbre : « La montagne d'Alfatach, dont nous avons déjà parlé, est très-étendue et très-haute. Aboul-Hasan-Almasoudy pense qu'elle

renferme 800 districts, dont les habitans parlent des langues très-diverses. Alhaucali rapporte, et Ankar nous affirme, qu'il se trouve plusieurs royaumes, dans l'enceinte de cette montagne. Il cite entre autres, les domaines du schah du Schirwan, qui comprennent plusieurs villes, plusieurs villages, et des districts richement cultivés; il cite le royaume d'Alkakar, qui contient des villages et des terres en culture, et qui est habité par un peuple infidèle, puissant et indépendant. Il ajoute le royaume du schah d'Alaidan; celui d'Almuninah, d'Arrudeinah (dont les habitans sont le plus détestable des peuples); ceux de Tabustan, Hidan, Atik, Daznakwan, Algandek (auxquels appartiennent, dit-on, 1200 villages); Allania, Alangas, Alchazrih, Alsathcha (habités par un peuple puissant, cruel et indépendant); Aldharih, Schaki, qui se trouvent isolés à l'extrémité de ces montagnes ; Alsaghalik, et enfin le royaume de Kaschak. On ne trouve nulle part des hommes ni des femmes, doués d'une plus parfaite beauté, que dans cette contrée, ni des filles plus séduisantes. »

Avant d'abandonner le sujet du Caucase, nous devons donner quelques détails sur un peuple aussi remarquable que celui des Alains, qui, à l'époque dont nous parlons, habitait au nord et au nord-ouest de cette montagne, près des sources du Kour; il n'en reste de nos jours aucune trace. Yacouti, dans son Dictionnaire géographique, en parle ainsi, au mot Alain : « Les Alains occupent un vaste pays; ils sont un peuple puissant. Ils s'étendent jusqu'à Darinait, sur

le Caucase ; ils n'ont d'ailleurs aucune ville célèbre. Une partie des Alains professe l'islamisme ; mais le plus grand nombre est chrétien. Ils n'ont pas de monarque auquel tous obéissent ; mais chaque tribu à son émir, homme cruel et sans pitié. Ben-cadi-Balatis m'a raconté qu'un de leurs principaux personnages, étant une fois tombé malade, on interrogea un homme qui se trouvait là, sur sa maladie. (L'histoire rapporte que ce mal était l'hypocondrie, et que, pour en juger la cause, de ses propres yeux, il s'ouvrit lui-même le côté, prit sa rate, et l'examina. Il expira, quoi qu'il en soit, en essayant de la replacer.) Les rois des Alains embrassèrent la religion chrétienne, depuis la promulgation de l'islamisme, à l'époque des Abbassides ; ils avaient été jusqu'à ce tems idolâtres, et dans le même état d'ignorance que les Arabes, avant Mahomet (فى الجاهلية) ; mais après 320 ans, ils abandonnèrent le christianisme, et persécutèrent les évêques et les prêtres que les empereurs grecs leurs avaient envoyés. Entre le royaume des Alains et le mont Caucase, il y a une forteresse et un pont jeté sur une large rivière. La forteresse est appelée le château de la porte d'Alanie ; elle fut bâtie par un des anciens rois de la Perse, qui était appelé Sendobad, fils de Borchtasef, fils de Lohrasef. J'ai vu en ce lieu une garnison destinée à défendre l'approche du Caucase contre les Alains. Le passage par le pont leur est aussi interdit ; car la forteresse le commande, et ne pourrait être réduite que par un siége. Une source d'eau fraîche jaillit de la partie du roc la plus élevée,

sur laquelle est cette forteresse : c'est une des forteresses les plus célèbres dans tout le monde. Salam-ben-Abdolmelek s'y présenta ; il en prit possession, et il y établit quelques Arabes pour la garder. Les subsistances y étaient apportées de Tiflis. Entre cette forteresse et Tanis (Tauriz ?), le trajet est de quelques journées. Un seul homme déterminé empêcherait tous les rois de la terre de s'en saisir ; elle est comme suspendue en l'air, et elle domine la route, le pont et la rivière. »

Ce que Caswini dit est d'une grande importance : « Le pays des Alains est fertile et fort étendu. Leur ville la plus considérable est Bardah, et les choses nécessaires à la vie s'y trouvent en profusion. Là sont les terres les mieux cultivées du monde entier. Là sont des châteaux, des jardins, des paysages enchanteurs ; les fruits de toute espèce, les dattes, les noix, les châtaignes, y surpassent tout ce qu'on imagine, en abondance ainsi qu'en qualité. On transporte ces fruits en Orient et en Occident même. On trouve encore en ce lieu de l'alzighan, espèce d'ambre gris, hors de comparaison. Cette ville, située sur la rivière de Kour, a une porte appelée Alakra, et un marché appelé Alkaraki, de plus de trois milles d'étendue.

Il est sans doute évident, d'après tous ces témoignages, que le Caucase et les pays qui l'environnent étaient bien peuplés, cultivés, ornés de villes et de forteresses. Il est aussi plus que probable que les habitans de ces contrées entretenaient un commerce interne et très-considérable, au moyen des rivières de

Kour et de Rhion, en fruits du midi, en châtaignes, en cire, en vin, en argent et métaux inférieurs, en gibier, et aussi en animaux tant privés que sauvages. Toutefois on ne peut décider, si les caravanes traversaient ce pays, du midi au nord, ou en sens contraire, pour transporter les marchandises, soit du midi de l'Asie, soit vers l'Asie méridionale (ce qui certainement n'a pas lieu aujourd'hui). Il y a plusieurs raisons d'en douter ; d'abord la route par les montagnes était pleine de fatigues et de difficultés ; ensuite les caravanes y eussent été fréquemment exposées au pillage des montagnards. Un voyage d'ailleurs, au travers de petits états, dont le nombre était incalculable, et tous les idiomes différens, présentait de grands obstacles. Enfin la voie de la mer Caspienne devait être bien préférable. Quant au commerce entre les contrées de l'Orient et celles de l'Occident, il a été immense dès les premiers âges, et jusqu'au siècle où le passage par le grand Océan fut connu. Dans les plus anciens tems, ce commerce appartint aux Grecs ; dans le moyen âge aux Byzantins, et pendant la période de leur puissance dans la Crimée, aux Génois, qui exploitèrent même des mines d'argent dans le Caucase, où leurs travaux se distinguent encore. Ce commerce n'a pas même cessé totalement dans des tems plus récens, et encore de nos jours il existe un échange des produits des contrées intérieures ; ils descendent, par le Rhion (le Phase), jusqu'aux rivages de la mer Noire.

(La suite au prochain numéro.)

Notice sur la vie de Saladin, *Sultan d'Égypte et de Syrie, par M.* Reinaud (1).

Malek-Nasser Youssouf Salah-eddin, plus célèbre sous le nom de Saladin, était d'origine curde, et naquit à Tekrit sur le Tigre, en 532 de l'hégire, 1137 de J.-C. Son père, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, avait quitté les montagnes de Curdistan, pour se mettre au service de quelques petits princes de la Mésopotamie; il avait alors le gouvernement de Tekrit. On le nommait Ayoub. C'est de là que les princes de la famille de Saladin qui régnèrent après lui en Égypte, en Arabie, en Syrie et en Mésopotamie, furent appelés du nom général d'Ayoubides. On rapporte que le jour même de la naissance de Saladin, un frère d'Ayoub, nommé Schircouh, lequel devint fameux dans la suite, commit un meurtre; ce qui contraignit Ayoub de s'enfuir précipitamment avec sa famille. Les deux frères se rendirent en Syrie, auprès de Zengui, prince d'Alep et de Moussoul, qui remplissait alors l'Orient du bruit de ses exploits. C'était le tems des guerres les plus vives entre les Musulmans et les Francs ou Chrétiens d'Occident établis en Palestine. Ayoub et Schir-

(1) Cette notice est destinée à faire partie de la *Biographie Universelle.* Nous la reproduisons ici avec quelques légères différences.

couh prirent part à ces guerres, et se signalèrent par leur courage. En récompense, Ayoub reçut la ville de Baalbec en fief; mais, après la mort de Zengui, le désordre s'étant mis dans ses états, Ayoub fut obligé de quitter Baalbec, et vint s'établir à Damas, auprès du prince de cette ville.

Cependant les succès de Zengui avaient retentis jusqu'en Occident; une nouvelle croisade s'était formée et Louis VII, roi de France, et Conrad, empereur d'Allemagne, étaient venus mettre le siége devant Damas (an 543, 1148 de J.-C.); Ayoub y montra son zèle accoutumé, et perdit dans un assaut son fils aîné (1). Tel était, à cette époque, l'enthousiasme religieux des Musulmans, que, six ans après, le prince de Damas, menacé par les armes de Nour-eddin, fils de Zengui, devenu prince d'Alep, ayant cherché son appui dans les forces des chrétiens, fut abandonné de ses émirs et de ses sujets, et la ville fut remise à Nour-eddin. Ayoub eut beaucoup de part à cet événement, et reçut en récompense le gouvernement de Damas. Pour son frère Schircouh, il était resté au service de Nour-eddin, et avait le commandement de ses armées. Pendant ce tems, le jeune Saladin était auprès de son père, livré aux amusemens de son âge. Rien n'annonçait encore ce qu'il devait être un jour. On le voyait ne s'occuper que de

(1) Quelques auteurs chrétiens du tems ont cru à tort que Saladin eut occasion, dans cette croisade, d'être remarqué de la reine Éléonore, qui avait accompagné le roi Louis VII, et qu'il en fut aimé. Saladin n'avait alors que dix ans, et vivait dans la maison paternelle.

plaisirs, et il aurait probablement passé sa vie dans l'obscurité, sans un événement qui développa son caractère, et changea la face de l'Orient (an 559, 1164 de J.-C.).

L'Égypte, alors au pouvoir des califes de la race des Fatimides, était en proie à la plus horrible anarchie. Les califes vivaient retirés au fond de leur palais, et laissaient l'autorité à leurs visirs. La seule chose qu'ils eussent conservée, c'était le droit de consacrer les usurpations de leurs ministres, d'être inscrits sur les monnaies, et nommés dans les prières publiques. Les visirs disposaient seuls du commandement des armées, de l'emploi des finances et du gouvernement des provinces. Dans ces entrefaites, l'esprit de rivalité s'était emparé des émirs, et ils voulaient tous s'arroger le pouvoir. Schawer, un des visirs dépossédés, étant allé implorer l'assistance de Nour-eddin, ce prince hésita un moment. A la fin, comme il était à craindre que les Francs, à la faveur du désordre, ne s'emparassent de l'Égypte, il crut devoir les prévenir. Schircouh, le plus habile de ses généraux, fut celui dont il fit choix pour cette expédition.

Schircouh envahit sans peine l'Égypte, et Schawer fut rétabli dans sa dignité. Mais la discorde n'ayant pas tardé à éclater, le visir appela les Francs à son secours, et Schircouh fut obligé d'évacuer l'Égypte. Dès lors ce général n'eut plus qu'une pensée, ce fut d'y rentrer à main armée, et d'en faire la conquête (an 562, 1166 de J.-C.). Mais cette nouvelle expédition échoua encore par l'arrivée subite des Francs. Ce

qu'elle eut de plus remarquable, ce fut la grande réputation qu'y acquit tout à coup Saladin ; il avait alors trente ans. A la bataille de Babeïn, où son oncle avait à combattre les Francs et les Égyptiens, il commanda le centre de l'armée, et eut beaucoup de part au succès de la journée. Il fit aussi preuve d'une grande habileté au siége d'Alexandrie. Les habitans de cette ville, la plupart marchands, après l'avoir, par haine contre le visir et les chrétiens ses alliés, appelé dans leurs murs, menaçaient, à l'approche du danger, de l'abandonner. Déjà les environs étaient au pouvoir de l'ennemi ; la ville manquait de provisions, et la garnison était faible. Saladin, par la sagesse de sa conduite, releva et entretint les courages abattus ; il repoussa toutes les attaques, et donna à son oncle le tems de venir le secourir. L'un et l'autre reprirent le chemin de la Syrie. Mais le tems n'était pas loin où les obstacles devaient s'aplanir (an 564, 1168 de J.-C.) ; jusque-là c'était Amauri, roi de Jérusalem, qui avait arrêté leurs efforts. Cette année, ce prince artificieux et sans foi, voyant l'Égypte paisible et ses forces épuisées, forma le dessein de la subjuguer. Déjà il était arrivé jusque sous les murs du Caire, lorsque Schircouh, appelé à son tour par le visir, le mit en fuite. Alors, de concert avec Saladin, il fit couper la tête au visir, et prit sa place ; et, comme il mourut, deux mois après, Saladin lui succéda. Tout cela se fit du consentement du calife. On le nommait Aded-lidin-allah, et il était à peine sorti de l'adolescence. Ce malheureux prince, dans l'espoir de res-

saisir, sous un si jeune ministre, l'ancienne puissance du califat, le choisit de préférence aux autres émirs. Nour-eddin lui-même, qui devait bientôt avoir à gémir sur les suites de cette élévation, en avait été la première cause, en exigeant que Saladin accompagnât son oncle en Égypte. En effet, Saladin était d'abord parti pour cette guerre malgré lui, et, ainsi qu'il le disait lui-même dans la suite, *comme un homme qu'on mène à la mort*. Mais, une fois parvenu au pouvoir, il ne songea plus qu'à s'en montrer digne.

Il commença par s'attacher les troupes, en les comblant de largesses; de plus, il en imposa à la multitude par une grande dévotion. D'une vie licentieuse, il passa à la conduite la plus austère, et s'abstint du vin et de tout ce que réprouve la religion musulmane. Cependant sa position était fort difficile. D'un côté, il avait à ménager Nour-eddin, dont il dépendait, et qui était fort jaloux de son autorité; de l'autre, il devait se tenir en garde contre le calife, qui commençait à agir secrètement contre lui. Il avait aussi à se défendre contre les préjugés religieux des Égyptiens.

Un grand schisme divisait alors les peuples mahométans. Quelques-uns étaient pour le calife de Bagdad, d'autres pour celui du Caire. Les deux partis s'anathématisaient mutuellement, et se traitaient d'hérétiques. Il fallait que Saladin, qui, ainsi que Nour-eddin, était dévoué aux intérêts du pontife de Bagdad, usât des plus grands ménagemens. Déjà les Égyptiens, qui d'abord avaient applaudi à son élévation, dans la crainte d'être subjugués par les Francs, commen-

çaient à montrer de la résistance. D'ailleurs, Saladin en s'emparant du pouvoir, n'avait pu s'empêcher de satisfaire ses émirs et les compagnons de ses victoires. Suivant l'usage de ce tems, il leur avait distribué des terres et des bénéfices militaires, et les avait fait entrer en partage des honneurs et des places. Tout cela n'avait pu se faire qu'au détriment de beaucoup d'Égyptiens. Bientôt les mécontens jurèrent sa perte, et cherchèrent des auxiliaires jusque chez les Francs de Jérusalem et les Grecs de Constantinople. Saladin découvrit la conspiration, et punit les coupables. Il déjoua, avec le même bonheur, les efforts des Chrétiens qui étaient venus assiéger Damiette. Cependant le danger pouvait renaître à tout moment. Dans ces conjonctures, Nour-eddin fut d'avis de ne pas dissimuler plus long-tems, et de renverser le calife, qui était l'ame de tous ces troubles. Saladin, plus prudent, prépara peu à peu les esprits. Il fit enseigner la doctrine des pontifes de Bagdad dans les colléges et les écoles; il resserra plus étroitement que jamais le calife, et, lorsqu'il en fut tems, il abolit le califat d'Égypte. Les mesures avaient été si bien prises, qu'il ne s'éleva pas le moindre tumulte; et, comme le calife vint à mourir sur ces entrefaites, le feu de la sédition s'éteignit peu à peu. Cette mort du calife, dans un moment si opportun, a fait dire à quelques auteurs chrétiens du tems, que ce fut Saladin qui le tua. Au reste, Saladin reçut en cette occasion du calife de Bagdad le glorieux titre de *restaurateur de l'autorité du commandeur des croyans*.

La division éclata bientôt entre lui et Nour-eddin : ce dernier, heureux dans ses entreprises, et dont toutes les vues étaient tournées contre les Francs, aurait voulu couronner sa carrière par la ruine entière des colonies chrétiennes d'Orient. Saladin, qui plus tard mit tant d'ardeur à l'exécution de ce dessein, craignit alors que Nour-eddin, après avoir abattu les chrétiens, ne voulût l'abattre lui-même, et il ménagea les ennemis de l'islamisme. Cette conduite indigna Nour-eddin : dans sa colère, il manifesta l'intention d'aller renverser son lieutenant. Saladin, de l'avis de son père, redoubla extérieurement de soumission, et il offrit de se faire traîner aux pieds de Nour-eddin, *la corde au cou*, comme un vil criminel : mais au fond, il se préparait à repousser la force par la force ; son père lui-même l'exhorta en particulier à ne pas céder, ajoutant que, voulût-on seulement exiger de lui une *canne à sucre*, son devoir était de mourir plutôt que de fléchir. Saladin, vers la même époque, envoya un de ses frères conquérir la Nubie et l'Arabie heureuse, afin d'y trouver un refuge au besoin. Pour Nour-eddin, il se calma d'abord, et forma d'autres desseins. Enfin, au moment où il se disposait à entrer à main armée en Égypte, il mourut (an 569, 1173 de J.-C.).

Dès-lors la face des choses changea. Saladin se hâta d'étouffer une nouvelle conspiration qui avait éclaté contre lui ; il repoussa une flotte sicilienne qui avait fait une descente devant Alexandrie : après quoi, il tourna ses vues d'un autre côté, et résolut de s'emparer de la Syrie. Cette contrée, depuis la mort de

Nour-eddin, était dans la plus grande confusion. Nour-eddin n'avait laissé qu'un fils âgé de onze ans, et sous cet enfant les émirs se disputaient le pouvoir. Sur ces entrefaites, les Chrétiens étant venus faire une invasion sur les terres de Damas, les émirs, au grand scandale des Musulmans, avaient acheté leur retraite. Saladin affecta de paraître révolté de cette conduite : en qualité de vassal du fils de Nour-eddin, il protesta de son dévouement ; mais il réclama hautement contre la honteuse faiblesse des émirs, et eut l'art de se présenter aux peuples comme le vengeur de la religion offensée. « Vous avez, écrivit-il aux émirs, fait » la paix avec les Chrétiens. Cependant les Chrétiens » sont nos ennemis communs. Vous avez fait tourner » au profit des infidèles l'argent destiné à protéger » les vrais croyans. C'est un crime contre Dieu, » contre son prophète, contre tous les gens debien.»

Nonobstant cette lettre, les émirs ne changeant pas de conduite, Saladin en mit quelques-uns dans ses intérêts, et, sous prétexte de vouloir rétablir la tranquillité, se fit livrer Damas. Il prit aussi Hamah, Emesse, et enfin alla assiéger le fils de Nour-eddin même dans Alep. Dès-lors il ne fut plus possible de se méprendre sur ses intentions; les habitans se hâtèrent de prendre les armes, et plusieurs princes de Mésopotamie, parens de Nour-eddin, accoururent avec leurs troupes; mais leurs efforts furent inutiles : Saladin triompha de tous les obstacles; et le fils de Nour-eddin, pour conserver Alep, fut obligé de lui céder Damas avec la Syrie méridionale; de plus,

Saladin se fit reconnaître indépendant. Il obtint même du calife de Bagdad un diplome par lequel il était déclaré sultan d'Égypte et de Syrie. Ce diplome ne marquait pas les limites précises de ses états. Saladin le permit ainsi, afin de pouvoir les étendre à volonté. En attendant, il se tourna contre les Chrétiens (an 573, 1177 de J.-C.). Son armée fut d'abord surprise par les Francs dans les campagnes de Ramlah, et mise en déroute. Il arriva presque seul sur un dromadaire en Égypte. Mais, les années suivantes, il vengea l'honneur de ses armes, et vainquit plusieurs fois les Chrétiens près de Panéas, sur les bords du Jourdain. Son ardeur était extraordinaire. Comme la terre avait été frappée de stérilité, quelqu'un lui conseillant de ne pas tenter Dieu, et de laisser reprendre haleine à ses peuples, il répondit : « Faisons » notre devoir, et Dieu fera le sien. Aidons-le, et il » nous aidera. » Ensuite il attaqua le sultan d'Iconium, qui demanda la paix; puis se dirigea contre les Chrétiens de la Petite-Arménie, qui avaient fait des courses sur les terres musulmanes. La guerre finie, il reprit le chemin du Caire, et s'occupa d'objets d'utilité publique. Il entoura le Caire de l'enceinte qui existe encore aujourd'hui; il bâtit des colléges, des hospices, ainsi que le château qui domine cette capitale, et où résidèrent ses successeurs. C'est là qu'est le fameux puits de Joseph, ainsi appelé du nom de Saladin, qui le fit construire. Cependant ces instans de repos ne furent pas longs, et la guerre reprit avec toutes ses fureurs (an 578, 1182 de J.-C.).

Le fils de Nour - eddin venait de mourir sans enfans, et il s'agissait de savoir qui aurait son héritage. En vain ce malheureux prince, dans l'idée de ce qui devait arriver, avait cru devoir laisser sa principauté d'Alep à son cousin Azz-eddin, prince de Moussoul, le plus puissant de ses parens, et le seul qui parût capable de mettre un frein à l'ambition de Saladin. Un frère d'Azz-eddin, nommé Emad-eddin, prince de Sindjar, s'était fait céder Alep, en donnant Sindjar en échange. A cette nouvelle, Saladin ne balança plus : il fit valoir son diplome du calife, qui l'établissait maître de l'Égypte et de la Syrie, et se prétendit investi d'Alep jusqu'aux rives de l'Euphrate.

Malgré cela, il n'osait encore lever l'étendard de la guerre, et craignait, par cette injustice, de soulever contre lui les Musulmans. Tout à coup, pendant qu'il avait envahi les provinces chrétiennes, où il éprouvait une vive résistance, il apprit qu'Azz-eddin et Emad-eddin, excités par le péril commun, avaient fait un traité d'alliance avec les Francs. Dès lors ces deux princes lui parurent déchus de leur autorité; c'est du moins ce qu'il affecta d'écrire au calife de Bagdad. Dans sa lettre, il commençait par flatter l'orgueil du pontife, en lui prodiguant les titres les plus pompeux, et le représentait comme le maître absolu de toute la terre, comme celui qui pouvait seul disposer des couronnes et des royaumes. Ensuite il peignait Azz-eddin et Emad-eddin sous les couleurs les plus noires, et leur opposait sa propre conduite, ses guerres et ses succès contre les Chrétiens, ses ser-

vices personnels envers le calife, la ruine des pontifes du Caire, et finissait par conclure que nul n'avait plus de droit que lui à la possession d'Alep, protestant d'ailleurs de son désintéressement dans cette guerre, et assurant qu'il n'avait d'autre but que le bien de la religion. Non content de ces coupables menées, Saladin corrompit la fidélité de plusieurs des petits princes de la Mésopotamie, qui dépendaient de Moussoul, après quoi il passa l'Euphrate, et attaqua Azz-eddin. La conquête de Sindjar, Harran, Edesse, Amid, etc., fut l'ouvrage de peu de temps. Moussoul seule opposa de la résistance. Aussi, renonçant d'abord à son dessein, il se porta contre Alep. Emad-eddin consentit à lui remettre cette ville, et reçut en échange son ancienne principauté de Sindjar. Alors Saladin retourna contre Moussoul, et renouvela ses attaques. Azz-eddin, pour obtenir la paix, fut contraint de se reconnaître son tributaire, et de lui faire hommage de sa principauté.

Pendant ce tems, les Chrétiens avaient essayé de faire diversion ; mais leurs entreprises ne réussirent pas. La plus remarquable de toutes, et celle qui fut la plus sensible à Saladin, ce fut une invasion que Renaud de Châtillon, seigneur de Carac, au milieu des sables de l'Arabie Pétrée, tenta du côté de la Mecque et de Médine, voulant abolir le culte de Mahomet au lieu même où il avait pris naissance. Quand Saladin apprit la nouvelle de cette invasion, il ordonna le massacre de tous les Chrétiens que l'on pourrait prendre. On lit ces paroles dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, à

son frère Malek-Adel, qui avait alors le gouvernement de l'Égypte : « Les infidèles ont violé l'asile et » le berceau de l'islamisme; ils ont profané notre » sanctuaire. Si, Dieu nous en préserve! si nous ne » prévenions une insulte semblable, nous nous rendrions coupables aux yeux de Dieu et aux yeux des » hommes. Toute la terre s'élèverait contre nous, en » Orient et en Occident. Purgeons donc la terre de » ces hommes qui la déshonorent. C'est un devoir sacré pour nous. Purgeons l'air de l'air qu'ils respirent; et qu'ils soient voués à la mort. » En conséquence, tous les Chrétiens qui survécurent au désastre, furent les uns conduits à la Mecque, dans la vallée de Mina, où les pélerins musulmans les immolèrent, en place des brebis et des agneaux qu'ils ont coutume de sacrifier chaque année; les autres menés en Égypte, où ils périrent de la main des dévots, des sophis, et de tous ceux qui voulurent signaler leur zèle pour l'islamisme. A la fin cependant, la paix fut faite; et Saladin garda ce qu'il avait pris.

(*La suite au prochain numéro.*)

Extrait d'une lettre de M. *de* HAMMER, *adressée à* M. GARCIN DE TASSY.

« Je viens de lire avec intérêt votre morceau (1) traduit de Séad-eddin (j'écris ainsi puisque la prononciation distingue par là سعد de صعد); mais je dois réclamer contre le changement d'*Aïdos* dont il s'agit, en *Abydos*. Je sais que Lewenklau (2), qui fourmille d'erreurs géographiques, s'est permis ce changement ; mais *Bratutti*, en revanche, dans sa traduction de *Séad-eddin*, a suivi la véritable leçon. Vingt-quatre histoires ottomanes qui racontent toutes cet événement, écrivent *Aïdos*, et non *Abydos*. (Voyez aussi les Tables chronologiques de Hadji Calfa, à l'an 728.) *Aïdos* est un château fort à quatre heures de distance de Constantinople, en Asie, dont j'ai vu moi-même les ruines, et entendu le récit sur les lieux. (Voyez *Aïdos*, dans le *Djihan-numa*, p. 663.) Outre ceci, il faut observer encore que le nom d'*Abydos*,

(1) *Voyez* ce journal, T. IV, p. 347.

(2) Ce n'est point sur l'autorité de Leunclavius que j'ai traduit أيدوس par *Abydos* ; mais sur celle de lady Montagu, qui, ayant entendu raconter cette aventure sur les lieux, m'a paru être une autorité suffisante. D'ailleurs, en lisant *Abydos*, l'histoire de Héro et Léandre, qu'on se rappelle à l'instant, vient jeter un nouvel intérêt sur cette narration, avec laquelle elle a divers points de rapprochemens. G. T.

ignoré des Turcs, ne se trouve pas non plus dans les Byzantins leurs contemporains. *Nechri* et *Edris*, dans lesquels Séad-eddin a puisé, et que j'ai l'avantage de posséder tous les deux, ne laissent pas le moindre doute sur ce qu'il faut lire *Aïdos*, et non *Abydos*.

Je dois encore observer que la véritable leçon du nom de l'un des deux conquérans, est *Konour Alp* et non *Konouz Alp* (1), et que le fond de l'aventure d'*Abdurrahman* est à peu près la même que celle qui fait le dénouement du roman de *Sidi Battal* (Cid el campeador), dont la Bibliothèque royale possède quelques exemplaires.

J'ai lu aussi avec beaucoup d'intérêt, dans le même Numéro, *les Arabes en Espagne*, par M. Grangeret de Lagrange. Mais le plus intéressant à connaître de tous les poèmes arabes sur l'expulsion des Maures serait sans doute la *Cassidé* circulaire par laquelle le dernier des *Beni-Ahmar* demanda du secours aux princes musulmans, et qui produisit tant d'effet sur Bayazid II, qu'il envoya *Kemal Reïs* avec une flotte ravager les côtes de l'Espagne, comme l'attestent les historiens ottomans, et même *Hadji Calfa*, dans les Tablettes chronologiques, à l'an 896 (1490). Il y a long-tems que je fais chercher en vain cette Cassidé dans les bibliothèques et marchés de Constantinople.

(1) Cependant les meilleurs manuscrits de Saad-eddin que possède la Bibliothèque du Roi portent كوڭوز. G. T.

Je vous joins même ici la réponse (1) d'un libraire turc, d'après laquelle elle devrait se trouver dans la Bibliothèque du sultan Selim II à Andrinople, ce qui ne me paraît qu'une défaite. J'y ferai chercher cependant ; en attendant, il me paraît que M. de Lagrange devrait la trouver plus aisément dans les historiens arabes qui lui sont accessibles, et qu'on n'a point à Vienne. »

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Bhagavad-gita, id est θεσπέσιον μέλος, traduit par M. A. G. de SCHLEGEL.

(3e Article.)

CHAPITRE III.

Analyse. Ce chapitre porte le titre de *Karma-yoga* ou *application aux œuvres*, en opposition avec le chapitre précédent, qui a été intitulé : *Application à la vie contemplative*. La vie du *Mouni*, retiré des affaires du monde, n'est-elle pas incompatible avec la vie active ? C'est une question fort naturelle qu'*Ard-*

---

(2) M. Hammer m'a envoyé la note originale où on lit ce qui suit :
بنی احمرك غرا قصیدہ سی ادرنه ده سلطان سلیم خانك
کتبخانه سنده اولمق کرکدردیو تصحیح وتحقیق اولنمشدر *

jouna adresse à *Crichna*. Celui-ci appuie son système de nouvelles considérations. Il pose en principe que l'*action* est dans la nature de l'homme . mais qu'il doit agir dans la vue de remplir sa destinée, et non de satisfaire ses passions. L'accomplissement de nos devoirs religieux et civils, (et remarquons que pour les Indiens cette distinction n'existe pas, puisque leurs lois politiques sont divines) l'accomplissement de nos devoirs est un acte de justice envers le créateur, une espèce de culte, et un exemple utile à la Société. Refuser aux dieux, (et ce mot sans doute, dans l'ouvrage d'un monothéiste, signifie génies inférieurs) refuser aux dieux le sacrifice, quand on tient d'eux tous les biens dont on jouit, c'est un véritable vol. Quel sentiment religieux dans cette gradation poétique ! La nourriture soutient l'homme, le nuage produit la nourriture, le sacrifice amène le nuage. Cette idée est développée dans une majestueuse prosopopée, où le père des êtres, *Pradjâpati*, adresse à ses créatures une allocution qui m'a rappelé le discours du grand *Demiourgos* dans le Timée de Platon. Pour donner plus d'autorité à ses préceptes, *Crichna* cite l'exemple d'un roi de *Mithila*, de l'ancien *Djanaka*, beau-père de *Râmatchandra*. Lui-même, il se soumet à cette obligation, et ne veut pas, par une lâche désertion des devoirs qu'il s'est imposés, entraîner la confusion de la société. Quelle est donc, s'écrie *Ardjouna*, comme s'est écrié dans tous les tems l'homme ignorant le mystère de l'origine du mal, quelle est donc cette force qui malgré moi m'en-

traîne loin de mon devoir ? *Crichna* lui répond par une belle définition de la *concupiscence*, dont nous sommes enveloppés, dit-il, comme le feu l'est par la fumée, l'œil par les larmes qui surviennent, l'embryon par les membranes qui le couvrent. C'est un ennemi contre lequel il faut lutter sans cesse.

Observations critiques. L'auteur, dans le chapitre précédent, avait parlé des deux doctrines *Sânkhya* et *Yoga* : je ne vois donc pas pourquoi M. Schlegel, sl. 3, aux mots *pourâprokto*, quitte le sens naturel *antè dictum* pour traduire *olim promulgatum.*

Sl. 15. Dans la traduction de ce mot *Brahmâtcharasamoudbhavam*, *numen è simplici et individuo ortum*, je crois voir une erreur philosophique. Dieu n'est pas sorti d'un principe simple et immatériel ; il est lui-même ce principe, telle est son essence : c'est ce que semble exprimer la préposition *sam* ajoutée à l'adjectif *oudbhava*. Je remplacerais *ortum* par *constans*.

Sl. 30. *Adhyâtmatchêtasâ* me semble mal compris. Nous reverrons plus tard ce mot *adhyâtma*, qui signifie *le souffle suprême*, *la grande ame*. Au lieu de traduire *cogitatione ad intimam conscientiam conversâ*, il fallait dire *cogitatione ad summum spiritum intentâ*.

Sl. 34. Le mot *indryasia* se trouve ici deux fois : la traduction ne le reproduit qu'une fois, ce qui rend le sens incomplet.

Sl. 35. Je ne crois pas que *vigounch* soit rendu d'une manière exacte par ces mots *etsi deficientibus*

viribus. Voici le sens de cette phrase, déterminé par *swanouchtitât*, mal traduit par *accuratè:* le devoir de votre caste, *quoique moins honorable*, est préférable à un devoir étranger, *même plus brillant*. Ce vers est répété mot pour mot, l. 18, sl. 47. Le sens donné ici au mot *dharmma* par M. de Schlegel, confirme les observations que j'ai faites sur d'autres passages, et corrige heureusement l'erreur inconcevable où est tombé le savant Wilkins, qui prête à *Vyâsa* une tolérance extraordinaire, en lui faisant dire qu'il faut garder la *croyance* où l'on est né, même lorsqu'elle est mauvaise, plutôt que d'en changer.

Sl. 38. Ces deux mots, *darso maléna*, sont mal rendus par *speculum ærugine*, et c'est le traducteur anglais qui est la première cause de cette erreur. *Darsah* veut dire *la vue;* c'est *darsanam* et *darpana* qui signifient *miroir*. *Mala*, d'où vient le mot latin *malum*, est une excrétion quelconque du corps humain, et ici probablement ce sont les larmes. Ce sens m'est indiqué par l'épithète *âgantouka*, *superveniens*, que le commentaire donne à *mala*. Ce mot signifie encore *ordure*, *poussière*, *péché*, quelquefois *rouille*, mais ce n'est pas ici le cas.

Le sl. 42 renferme une correction importante de M. Schlegel. Le docte Wilkins regarde le pronom *sah* comme emphatique, et le traduit par l'idée de *grand être*. Il a même ajouté une note pour appuyer ce sens. M. Schlegel ne trouve rien ici que d'ordinaire : le pronom *sah* remplace le mot *kâmah ;* au lieu de faire dire à l'auteur que *l'être par excellence*

est au-dessus du *bouddhi*, il exprime cette idée que la *concupiscence* est souvent plus forte que la raison, *bouddhi*. Je dois convenir que cette dernière traduction me paraît plus naturelle.

CHAPITRE IV.

Analyse. Ce chapitre est intitulé *Djgnânayoga*, ou *application à la sagesse*. *Djgnâna* est la science du salut, la sagesse, et il doit être distingué, comme je l'ai dit, de *vidyâ*, qui est l'instruction. *Crichna* avait révélé ses principes aux anciens patriarches. Comment, s'écrie *Ardjouna*, vous êtes plus jeune que les patriarches, et vous leur auriez enseigné votre doctrine? *Crichna* lui répond qu'il a déjà paru plusieurs fois dans le monde, et qu'il s'y montre de tems en tems pour y rétablir le règne de la justice. Beaucoup ont déjà été purifiés par la connaissance de cette science divine, qui nous sert comme de vaisseau pour passer heureusement à travers le péché. Comme le feu qui dévore le bois, et le réduit en cendre, la sagesse consume et anéantit l'action physique; et en effet le but de cette haute science est de nous apprendre à associer ainsi l'inaction ou l'indifférence de l'esprit à l'action des organes, et de nous démontrer l'activité de l'ame au sein même de la matière inerte; enfin dans ses œuvres se débarrasser du désir, de l'espérance, de la crainte, et laisser à l'esprit toute son indépendance; voir tous les êtres en soi, c'est-à-dire dans l'ame universelle dont on est une portion,

voilà la sagesse du *Pandit*, qui, tout en agissant, n'agit point réellement. Par le moyen de cette assertion sophistique, l'auteur parvient à justifier toutes les espèces d'austérités et de sacrifices dont il détaille les variétés bizarres : et en vérité il a bien raison, à la fin de ce chapitre, d'exiger de nous la foi pour première condition, et de nous recommander de trancher le doute avec le glaive de la sagesse.

Observations critiques. — J'ai vu avec peine que M. Schlegel, qui avait judicieusement relevé plusieurs fautes du traducteur anglais, ait jugé à propos de le copier, sl. 13, dans le sens qu'il donne à *Akarttâram*. *Akarttri* doit signifier littéralement *l'homme qui ne fait point une action*. Certes *auctore carentem* est loin de présenter la même idée. *Crichna* vient de dire qu'il a créé les quatre castes; et, distinguant les *fonctions*, auxquelles elles sont appelées, des *actions*, il ajoute qu'il a créé les *fonctions*, les devoirs, mais qu'il ne crée pas les *actions*. Cette idée est encore reproduite dans la lecture suivante, sl. 14.

Sl. 17. Je pense que *Vikarma* n'est pas *secessio ab opere*, ce qui serait la même chose que *Akarma* : c'est plutôt *pravum opus*. C'est ce que le commentaire semble indiquer : *Karmanah vihitavyâpasyâpi tattwam, vikarmanah nichiddhasya*.

Sl. 36. Je note ici une variante oubliée par l'éditeur : c'est au deuxième vers, *sarwam* au lieu de *sarwa*. Elle se trouve dans le manuscrit n° 6, et elle me semble assez importante. De plus, M. Schlegel,

en traduisant *plavena* par *saltu*, au lieu de *nave*, a sacrifié volontairement une belle image, que le commentateur appuie de son autorité. Voici ses expressions : *Sarwam pâpasamoudram djgnânapoténeiva samyaganâyâséna tarichyasi.* Ainsi, au lieu de cette traduction, *universalis scientiæ saltu infernum trajicies*, je mettrais, *omne sapientiæ nave peccatum trajicies*, c'est-à-dire tu traverseras toute la mer du péché sur le vaisseau de la sagesse. Ces mots sont précisément la traduction du commentaire, qui s'explique ainsi positivement sur *sarwam*, qu'il met au lieu de *sarwa* sur *plavéna*, auquel il substitue *poténa*, et sur *vridjinam*, qui ne signifie pas l'*enfer*, mais le péché, comme l'indique bien le mot *Pâpasamoudram*.

Sl. 39. *Atchiréna* est oublié dans la traduction.

CHAPITRE V.

Analyse. Le titre de ce chapitre est *Sannyâsayoga* ou *Renoncement aux œuvres*. Le *sannyàsi* est un homme qui se retire du monde, et qui, pour acquérir la perfection religieuse, abdique tous les devoirs de la société. *Crichna* enseigne que l'on a tort d'isoler les deux doctrines, fondées l'une sur la *contemplation*, l'autre sur l'*action*. La perfection se trouve donc, non dans la solitude du *sannyâsi*, mais dans l'*active inaction* de l'*Yogi* : tel est le nom que *Vyâsa* donne à son sage. Si l'*Yogi* remplit toutes ses fonctions physiques, s'il mange, dort, marche, respire, etc., ce sont des

actes naturels qu'il souffre et ne commande pas, c'est une opération de ses sens indépendante de sa volonté. C'est par le moyen de cette explication que l'on peut dire sans sophisme, que l'ame n'agit point, et qu'elle ne fait point agir. Tranquillement renfermée dans la ville aux neuf portes (c'est une image qui désigne le corps), elle ne contracte point de souillure ; elle est au milieu du monde, comme la feuille du lotus, qui surnage au-dessus de l'eau. Réuni en esprit à l'ame universelle, dont il est une émanation, le savant *Yogi* ou *Pândit* se contemple lui-même ; que dis-je? il contemple Dieu dans le brahmane, dans le bœuf, dans l'éléphant, dans le chien. Telle est en effet la conséquence rigoureuse d'un pareil système. L'auteur nous a déjà dit bien des fois quelles devaient être les dispositions morales de son sage. Vers la fin de ce chapitre et dans le commencement de l'autre, il nous apprend quelle doit être son attitude physique, au moment de la méditation. Retiré à l'écart, il se place sur un siége suffisamment élevé, formé de l'herbe sacrée appelée *kousa*, et recouverte d'une peau d'antélope. S'isolant des objets extérieurs, il ramène ses regards vers la partie du front qui sépare les deux sourcils, et les dirige ensuite vers l'extrémité de son nez. Tout son corps est immobile ; il ne respire que par les narines, et d'un souffle toujours égal, et répète en lui-même le monosyllable mystérieux *aum*. Par tous ces moyens on arrive au salut, qu'ils appellent *mokcha*, ou délivrance de la nécessité de passer dans d'autres corps.

OBSERVATIONS CRITIQUES. — Sl. 12. M. Schlegel rend *neichtikim* par *intermam*. Ce sens peut se soutenir, en adoptant le système contraire à celui que le traducteur défend dans sa note 1 sur ce même chapitre. Cependant on doit ici traduire ce mot par *infini*, et le commentaire l'explique par *atyantikîm*. On pourrait encore lui donner le sens du mot français *final*; car *nichtâ* veut dire *fin*, *conclusion*.

Sl. 16. Le traducteur est ici en pleine contradiction avec le commentaire, qui explique le mot *âtmanah* par celui de *bhagavatah* : et la lecture du chapitre suivant appuie entièrement cette explication. *âtmanah* est un génitif au lieu d'être un ablatif, et tel est le sens qui convient à ce passage : *Quorum scientiâ hæc summi spiritûs ignorantia sublata est ; ceux qui par la sagesse ont dissipé l'ignorance où ils étaient de* l'âtmâ, *de l'ame universelle*. Voici les termes précis du commentaire : *bhagavatodjgnânenâ*.

Sl. 22. A l'occasion de la traduction du mot *douhkhayonia* et de la note qui tend à la justifier, je m'abstiendrai de toute controverse. M. de Chézy compte lui-même combattre l'opinion de M. Schlegel sur ce point. Malgré les autorités produites par un philologue aussi distingué que ce traducteur, il me semble qu'il serait possible de supposer à ce mot un sens actif aussi bien qu'un sens passif, ainsi dans la langue grecque le mot θεοτόκος et bien d'autres présentent l'une et l'autre significations. C'est l'ensemble de la phrase qui doit toujours nous déterminer. En Français, l'emploi de notre particule *de* a

quelquefois cet inconvénient; mais la suite des idées nous empêchent, en pareil cas, de prendre le change, et personne ne s'est avisé de trouver un sens amphibologique dans ce vers de Racine, où Agrippine reproche à Burrhus de nourrir dans l'ame de Néron

La haine de sa mère et l'oubli de sa femme.

CHAPITRE VI.

Analyse. Le titre de ce chapitre est *Atmasamyama-yoga* ou *manière de gouverner son ame*. Après avoir prouvé que le *Sannyâsa* bien entendu et la doctrine de l'*Yoga* ne diffèrent en aucun point, l'auteur s'étend de nouveau sur le quiétisme parfait de son sage, qui supporte également le chaud et le froid, le mal et le bien, qui voit d'un même œil la terre, la pierre et l'or, qui, exempt de passions, est comme la lampe dont la flamme paisible n'est point agitée par le vent. Loin d'approuver les mortifications des *Tapaswi* ou pénitens, *Crichna* défend également à l'*Yogi* tout excès dans la nourriture et dans le jeûne, dans le sommeil et dans la veille, dans le travail et la récréation. *Ardjouna*, tout en admirant cette doctrine, trouve que le plus grand obstacle à cette heureuse égalité d'ame est dans l'humeur légère et inquiète de l'instinct charnel, du *manas*, plus difficile à maîtriser que le vent lui-même. Il fait ensuite à son maître une question importante. Il demande ce que devient, après sa mort, l'homme qui a eu la foi, mais qui a manqué de la force de dompter ses sens.

En est-il de lui, comme du nuage qui se fond, absorbé par l'air? *Crichna* le rassure : l'homme n'est jamais anéanti. Interrompu par la mort dans le cours de ses dévotions, il habite pendant long-tems les demeures des bienheureux, pour renaître ensuite dans une famille de saints personnages. Il revient sur la terre avec la somme de mérites qu'il avait acquise dans la vie précédente, pour y achever son tems de purification. C'est ainsi qu'après plusieurs naissances successives, il est jugé digne d'obtenir le *nirvânam*, c'est-à-dire l'éternelle union avec Dieu.

Obs. crit. A l'occasion du 3e sl., je renouvellerai l'observation que j'ai déjà faite sur l'obscurité de la traduction dans certains passages. Je mets en fait qu'il est impossible de donner un sens au mot *subsidium*, qui doit traduire le mot *kâranam*. Voici l'idée de l'auteur : Les exercices pieux du *Mouni*, ses œuvres religieuses méritent le nom d'*action*; mais son repos contemplatif le mérite également. Ce sont là des *moyens* de le faire arriver à la perfection. Je sens que l'intention du traducteur est que l'on explique ce mot *subsidium* par *moyen*; mais il ne rendrait pas encore parfaitement l'idée de l'auteur, qui est de qualifier le repos même de son sage du nom d'*action*, utile pour son avancement spirituel.

Sl. 17 et 19. Il est important de faire observer la différence qu'on doit mettre entre *yogi* et *youkta*, puisque le traducteur a rendu également ces deux mots par *devotus*. *Yogi* est celui qui a l'habitude de la dévotion, *youkta* est celui qui est momentanément

occupé d'une pratique pieuse; l'un exprime la qualité d'homme religieux, l'autre l'application à l'acte religieux : le premier indique une profession ordinaire; le second, une action isolée et déterminée.

Sl. 23. Entre *yogo* et *nirvinnatchétasâ*, au deuxième vers, je crois que l'on doit mettre la marque de l'apostrophe. C'est une chose assez importante, puisqu'il s'agit ici d'une négation de plus ou de moins. La traduction de Wilkins iudique qu'il y reconnaissait cette négation. Le commentaire est du même avis, en écrivant positivement *anirvinnéna*, qu'il explique par *nirvédarahiténa tchétasâ*. Le sens me paraît fort clair en admettant cette apostrophe. *Crichna* veut que l'*Yoga* soit exercé avec connaissance de cause, et non avec doute et ignorance, ou par routine.

Sl. 44. Le premier vers de ce sl. me fournit l'occasion de soumettre à l'éditeur une observatiou intéressante, qui aurait déjà pu trouver sa place au 36ᵉ sl. du 4 chap. Tous les éditeurs d'ouvrages classiques ont eu l'attention de nous conserver les variantes que pouvaient offrir les manuscrits. Ils ont même quelquefois abusé, sous ce rapport, de la permission. Je trouve que M. Schlegel, qui a dû consulter les manuscrits de Paris, a été là-dessus trop discret : s'établissant lui-même juge des variantes, il n'a pas cru nécessaire de mentionner dans un supplément celles qui n'étaient point fautives, et qui pouvaient être au moins probables. Cependant ces petites choses ne sont pas à dédaigner; une variante, qu'on a rejetée, peut répandre quelque lumière sur un

passage, et en mieux déterminer le sens. Par exemple ici, l'excellent manuscrit N° 6, au lieu de *sah* donne *san*. Certes, cette variante n'est pas tout-à-fait indifférente, et, même en refusant de l'admettre, on peut la regarder comme un commentaire. L'homme revenu sur la terre, *pendant cette nouvelle existence, api san*, est comme entraîné de lui-même par les habitudes pieuses contractées dans une vie antérieure. *San* détermine donc une circonstance importante.

Pourquoi, dans le vers suivant, rendre *sabda-brahma* par *theologia meris verbis circumscripta?* Je sais que *Vyása* n'est pas toujours fort respectueux pour les *Vèdes* : c'est même la raison qui l'a fait regarder par quelques-uns comme un bouddhiste caché. Mais ici, ce me semble, il n'a pas voulu déprécier ces livres sacrés. Je ne pense pas qu'il ait eu l'intention d'établir un parallèle injurieux entre la doctrine de l'*Yoga* et celle des *Vèdes*. Il dit simplement : L'homme soigneux d'acquérir la science de l'*Yoga* est au-dessus de celui qui étudie la science divine sortie de la bouche de Brahma. Il me semble que le mot *sabda* est là pour désigner l'origine sacrée des *Vèdes*, et non la futilité de leur enseignement. Il fallait dire *une théologie qui est la parole de Brahma*, mais non pas *une théologie qui ne consiste qu'en vains sons*. Le commentaire porte simplement *Vedam ativarttaté*. LANGLOIS.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 Octobre.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

M. le chevalier Gamba, consul de France à Téflis ;

M. le comte Kouchelev-Bezborodko, chambellan de S. M. l'empereur de Russie ;

M. Adam-François Lennig ;

M. le chevalier de Montgéry, capitaine de frégate ;

M. le docteur Raess, professeur de théologie, à Mayence;

M. le professeur Ritter de Berlin ;

M. le comte de Sorgo.

M. Klaproth, au nom d'une commission nommée dans l'une des dernières séances, fait un rapport sur les titres littéraires de M. Lipovzeff. Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix, et M. Lipovzeff est nommé associé-correspondant.

M. le comte de Lasteyrie, pareillement, au nom d'une commission chargée de l'examen des titres littéraires de M. Elout, fait un rapport dont les conclusions sont soumises à la délibération du Conseil. — M. Elout est nommé associé-correspondant.

Un membre communique quelques extraits du mémoire qu'une commission avait été chargée de rédiger pour être transmis à M. Siebold, maintenant résidant à Désima, près Nagasaki.

M. Coquebert de Montbret continue la communication de ses extraits de *Ibn-Khaldoun*.

On donne lecture d'un Mémoire envoyé par M. de Hammer, relatif au séjour que *Djem* ou *Zizime*, frère de *Bayazid II*, fit en Provence.

M. Garcin annonce à cette occasion qu'il s'est occupé de traduire la partie de l'ouvrage de *Saad-eddin* qui a rapport à *Djem*, et que cette traduction, destinée à faire partie des additions à l'histoire *des Croisades* de M. Michaud, est déjà imprimée.

BIBLIOGRAPHIE.

Om manipadmé khoûm, prière continuelle des Lamaïtes; lettre sur cet objet adressée à M. Iegor Timkowski, par S. E. Monsieur *Alexis Olenin*, secrétaire-d'état, président de l'Académie des Beaux-Arts, directeur de la Bibliothèque impériale, etc.—Saint-Pétersbourg, 1824. in-8°(en russe) avec quatre planches.

Ce Mémoire fera partie du troisième volume du Voyage en Chine à travers la Mongolie, fait en 1820 et 1821 par M. Timkowski, qui a conduit à Peking la nouvelle mission ecclésiastique, destinée à remplacer celle qui s'y trouvait depuis l'an 1808. M. Timkowski avait désiré posséder une image authentique de *Bouddha* ou *Chakia-mouni*, le réformateur de l'ancien culte indien, et fondateur de la religion bouddhique. M. Olenin lui en a communiqué deux, dont la première, qui fait face au titre de son ouvrage, est très-exactement dessinée d'après une idole en bronze doré conservé à la Bibliothèque impériale de St-Pétersbourg. Cette image est conforme à celle donnée par Pallas, dans son ouvrage sur les

peuples mongols (T. II, pl. 2, n° 1.), avec la seule différence que dans cette dernière représentation *Bouddha* tient dans sa main gauche le *Baidiraga*, ou le petit pot des mendians, dans lequel ils recueillent les aumônes. L'idole copiée par M. Olenin a la main ouverte et vide. L'autre image de Bouddha est faite d'après un dessin colorié qui fut envoyé à l'éditeur par le prince kalmuk *Sandji Oubachi*. Le dieu y est entouré d'une double auréole de différentes couleurs.

Outre ces deux images de Bouddha, M. Olenin donne sur le frontispice de son mémoire la figure d'un casque chinois en acier, damasquiné en or, qui, avec d'autres armes anciennes a été apporté de Moskwa à Saint-Pétersbourg. L'inscription de ce casque contient la prière ordinaire des Lamaïtes *óm mani padmé khoúm*, plusieurs fois répétée et écrite en anciens caractères samskrits, du genre de l'écriture appelée *landza*. Il donne l'explication de cette fameuse formule mystérieuse, d'après Pallas. C'est avec raison que le savant auteur remarque que le P. Paulin a mal lu les mots qui la composent. Quant aux explications de Pallas, elle ne sont pas les seules en vogue parmi les Lamaïtes, comme on peut voir par le nouvel ouvrage de M. J.-J. Schmidt, qui porte le titre de *Recherches sur les langues de l'intérieur de l'Asie*. Le graveur qui a exécuté la dernière planche qui accompague le mémoire de M. Olenin, s'est trompé en oubliant et tronquant plusieurs traits dans les caractères tubetains de la formule mentionnée, de sorte qu'on y lit : *Om ma nna bbad mi khoúm*, au lieu de *Om ma nni bbad me hoúm*, ou *Om ma nni pad meï hoúm*, comme on la trouve écrite quelquefois. L'impression du texte et la gravure des planches sont soignées.

KLAPROTH.

מקרא קדש ou *Cours de lecture hébraïque, suivi de plusieurs prières, avec une traduction interlinéaire, et d'un Vocabulaire hébreu-français*, par S. CAHEN, professeur de l'École consistoriale israélite de Paris ; brochure in-8° de 71 pages.

Cet opuscule se compose d'une série de tableaux, qui forment un syllabaire complet et raisonné. Viennent ensuite diverses prières extraites de l'Ancien-Testament, qui servent de modèle de lecture ; puis un vocabulaire hébreu français, contenant les mots les plus usuels. On le doit à un jeune et laborieux Israélite, qui ne tardera pas à faire paraître des travaux plus importans. Jaloux d'accélérer l'enseignement de la lecture qu'il dirige, il a voulu en faciliter les moyens par la publication de cet ouvrage, qui a été reçu avec empressement par le Consistoire central, et adopté pour les écoles primaires israélites de France.

G. T.

AVIS.

MM. les Membres du Conseil sont avertis que la séance ordinaire du premier lundi de novembre, est remise au lendemain, 2 novembre, à cause de la fête de la Toussaint.

Correction pour le Numéro précédent.

Page 169, ligne 26, au lieu de *lorsque ce dieu se tourmentait*, etc. ; lisez : *lorsqu'elle se tourmentait*, etc.

---

*

(Novembre 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

OBSERVATIONS *critiques sur les Recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie, publiées par* M. J.-J. SCHMIDT, *à Saint-Pétersbourg, par* M. KLAPROTH.

(Continuation.)

Le tableau des lettres ouigoures, donné par *Ibn-Arabchah*, démontre l'identité incontestable de cet alphabet avec celui des Mongols, comme on s'en convaincra, en comparant ce tableau avec la transcription mongole, imprimée à côté. Cette dernière présente absolument les mêmes formes et les mêmes ligatures que l'ouigour (1). Outre cette preuve matérielle et les témoignages de Rubruquis, Plan-Carpin, Bar-Hebræus, et tant d'autres, les historiens chinois ont conservé un document historique sur l'introduction de l'écriture ouigoure chez les Mongols. A la défaite de *Tayang-khan*, roi des Naiman, *Tchinghiz-khan* fit prisonnier l'Ouigour *Tata tounggou*, qui avait été garde-des-sceaux de ce

(1) Voyez la lithographie insérée dans le précédent cahier de ce Journal, pag. 206.

prince. Il le prit à son service, lui commit la même charge, et lui ordonna d'instruire les princes et la haute noblesse mongole dans l'écriture, la langue et les lois des Ouigours (1). Le même *Tata tounggou* resta garde-des-sceaux sous le règne d'*Ogodai-khan*, et son épouse fut la nourrice du prince impérial *Karatchar*. Ses deux fils s'appelaient *Yukhumich* et *Likhunmich* (2).

Malgré toutes ces données positives, M. Schmidt s'obstine à soutenir,

1° Que les mots ouigours, que j'avais publiés les premiers, de même que ma table de l'alphabet ouigour, étaient de mon invention, ou, comme il s'exprime, de ma création.

2° Que le vocabulaire de la langue ouigoure, envoyé de Péking par le P. Amiot, et les suppliques adressées aux empereurs chinois de la dynastie des *Ming*, sont forgés par les Chinois.

3° Que l'écriture actuelle des Mongols n'est pas dérivée de celle du peuple *turc* nommé *Ouigour*.

4° Que la dénomination d'*Ouigour* désignait des *Tangutains* ou *Tubetains*, et que, pour cette raison, les Ouigours ne devaient pas être rangés parmi les peuplades turques.

Si, dans son ouvrage, M. Schmidt se fût tenu à ces thèses, que tout le monde reconnaît au pre-

---

(1) Voyez l'original de ce passage, tiré de l'histoire des *Youan*, écrite et publiée en mandchou, à Pékin, en 1646, qui se trouve dans ma nouvelle *Dissertation sur les Ouigour*. Paris, 1823, fol. pag. 54.

(2) *Su houng kian lou*. Sect. XXVIII, fol. 2.

mier abord, comme insoutenables, je me serais abstenu de les réfuter; mais comme il les emploie, de même qu'une foule d'autres hypothèses bizarres, pour subvertir tout le système de l'ethnographie et de l'histoire de l'intérieur de l'Asie dans le moyen âge, je n'ai pas voulu, par mon silence, paraître adhérer à ces étranges suppositions, et j'essaierai de les réduire, par les notes suivantes, à leur juste valeur.

Depuis le tems de la dynastie chinoise des *Thang*, ou depuis le VIIe siècle de notre ère, les Chinois ont désigné les *Ouigour*, habitans des pays de *Khamil* et de *Tourfân*, par le nom de 高昌 *Kao tchang*. Dans le vocabulaire ouigour, envoyé de Péking, cette dénomination est expliquée par [illegible] *Ouikhour*, ou *Ouigour*. Les historiens chinois disent aussi :

畏吾兒唐之高昌也

« Les *Oui gou eul* (*Ouighour*) sont les *Kao tchhang* » de la dynastie des *Thang* (1). » — Le nom [illegible] se se trouve écrit chez les auteurs mahométans اويغور *Ouighour*, ou ايغور *Ighour*; ils le prononcent aussi *Ioghour*. Rachid-eddin, le principal des auteurs persans qui ont traité de l'ancienne histoire de l'Asie centrale, observe que : « Le nom *Ouigour* signifie en

---

(1) *Thoung kian kang mou*, édition de 1707, Sect. LVII, p. 4.

» langue turque, *être attaché*, *secourir*, بهم پیوستن
» ومدد کردن. » *Aboulghazi*, qui, dans de pareilles déterminations, copie ordinairement les paroles de Rachid-eddin, ne diffère pas non plus de lui à cette occasion; car il donne l'étymologie suivante : « La » signification d'*Ouigour*, dit-il, est *ferme* et *attaché*; » quand le lait se caille سوت اویوغاند یبب ضکره » il s'en sépare la partie caillée, c'est ce qu'on appelle » l'*attaché, joint ensemble*. » Il faut aussi remarquer la ressemblance du mot *Ouigour* avec les verbes turcs *ioghour-lamak* et *ioghourtmak*, qui signifient *le lait se caille*; et avec *ioghourd*, terme usité chez toutes les tribus turques, pour désigner le *lait caillé*.

Cette étymologie excite la bile de M. Schmidt, et il s'écrie (pag. 95) : « *Aboulghazi*, qui saisit avec » empressement chaque occasion pour expliquer des » mots sans les comprendre, n'a pas laissé échapper » celle-ci, pour montrer sa pénétration. Cette misé- » rable étymologie est cependant très-indifférente » pour nous, quand nous savons que le mot *Ouigour* » n'est significatif qu'en mongol, et que, dans cette » langue, il désigne un *étranger*, dont on ne com- » prend pas la langue. »

Si, au lieu d'avoir appris les langues comme on le fait ordinairement pour l'usage commun, M. Schmidt avait approfondi les principes sur lesquelles elles sont basées, il n'aurait vraisemblablement pas écrit le passage que je viens de citer. Des auteurs dignes de foi nous apprennent qu'*Ouigour* et *Ioghour* signifient *attaché, joint*. La même racine se retrouve aussi dans le

mot latin *jungere*. M. Schmidt ne doit pas s'effaroucher du changement de l'*n* en *ng*; il en a l'exemple dans le nom des *Mongols* écrit *Mogol* par les Arabes, les Persans et les Turcs. Son étonnement se passera aussi, s'il apprend qu'en turc oriental la ressemblance radicale d'*Ouigour* ou *Ioghour* (alliés) de *ouiyoughanmak*, se cailler, et de *ioghourd*, lait caillé, est exactement la même que celle des mots latins *coalitus*, coalition, réunion (*Arnob.*); *coalescere*, s'épaissir, se cailler, et *coagulum*, lait caillé, fromage, qui viennent tous de la même racine. Je saisis cependant cette occasion pour prier M. Schmidt de ne pas croire que, parce que je me range pour cette étymologie de l'opinion d'*Aboulghazi*, j'adopte toutes les fables que cet écrivain raconte de l'ancien conquérant turc appelé *Oghouz-khan*, auxquels les Ouigours étaient attachés.

L'indignation de M. Schmidt contre *Aboulghazi*, ne s'est pas encore calmée à sa pag. 103. Il y dit : « *Aboulghazi*, qui confond tout, place dans la der- » nière moitié et à la fin de son ouvrage, des *Oui-* » *gour* et des *Naiman*, sur l'*Amou Deria*, et dans » le voisinage du lac *Aral*, sans qu'on apprenne com- » ment ils y sont arrivés. Ces tribus appartiennent » cependant incontestablement à la Haute-Asie. »

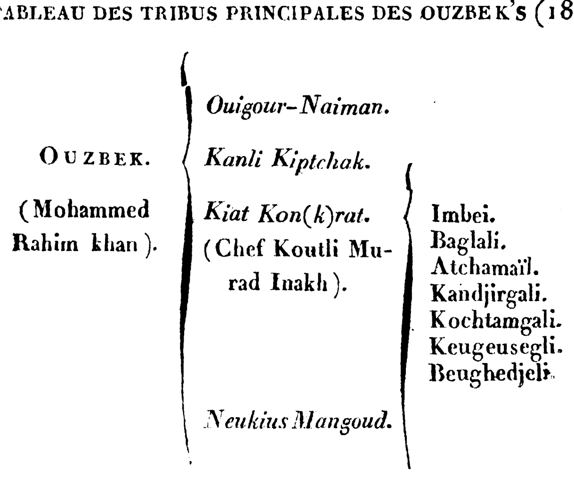
A la page suivante, M. Schmidt s'efforce de prouver l'origine mongole des *Naiman* qui, dans le XIVe siècle, se trouvaient sous la domination du khan *Timour-cheikh*, qui avait ses habitations et ses pâturages sur les bords du *Iaik* et du *Sir*. La seule raison qui le conduit à les déclarer Mongols est celle que, chez

eux, la *gauche* était réputée le côté honorable. Il ajoute : « Tout cela n'a pas pu empêcher M. Klaproth, » sans cependant citer aucune autorité, de vouloir » faire passer les quatre tribus *Ouigour-Naiman*, » *Kiat-Konkrat, Kangli-Kiptchak* et *Neukius-Man-* » *goud*, pour *Ouzbeks* ou *Turcs*, parce qu'elles par- » laient du *Turc pur*. Ces quatre tribus doivent se » trouver dans le khanat de Khiwa. (*Asia polyglotta*, » pag. 218.) Je n'ai rien à dire contre les deux der- » nières ; mais, pour ce qui regarde les *Naiman*, » M. Klaproth ne doit pas ignorer que cette tribu » forme encore une des cinquante-neuf bannières » sous lesquelles se trouvent distribués les Mongols, » qui habitent entre le *Gobi* et la *Grande-Muraille*. » M. Rémusat a déjà blâmé *Aboulghazi*, parce qu'il » rapproche les *Ouigour* et les *Naiman* entr'eux, » tandis que ces tribus appartenaient à des peuples » d'origine différente. (*Recherches sur l'origine des* » *langues tartares*. I. pag. 240). M. Klaproth rend » leur fusion complète, en enrichissant l'éthnographie » d'une nouvelle tribu qu'il appelle *Ouigour-Naiman*. » Vouloir faire des *Ouzbeks* de la tribu de *Kiat-* » *Konkrat*, est du *non-sens* complet, etc. »

Aucun reproche de M. Schmidt n'aurait pu venir plus à propos que celui-ci ; il démontre que ce Monsieur ne s'occupe pas beaucoup à lire les livres qui paraissent dans sa propre patrie. Ma notice sur les quatre tribus des *Ouzbeks* du khanat de Khiwa, est prise de la relation du voyage de M. de *Mourawiev*, qui a paru à Moskou en 1822. J'invite M. Schmidt à

consulter la planche 16 de l'atlas appartenant à cet ouvrage ; il y trouvera le tableau suivant.

TABLEAU DES TRIBUS PRINCIPALES DES OUZBEK'S (1819).



Avant de partir pour Khiwa, M. Mourawiev aurait bien fait d'étudier les *ouvrages* de M. Schmidt, qui l'auraient empêché d'écrire du *non-sens* pareil. Comme il ne l'a pas fait, il ne lui reste que de se consoler avec tous ceux qui ne veulent pas croire à l'origine tubetaine des Ouigours, prônée par M. Schmidt.

Ce n'est pas ici l'endroit de rechercher si les anciens *Naiman*, contre lesquelles Tchinghiz-khan faisait des guerres sanglantes, étaient d'origine mongole ou turque. Je compte éclaircir ce point historique à une prochaine occasion ; je remarque seulement que le mot *naiman* signifie *huit* en langue mongole. Il n'y a pas le moindre doute que les *Nai-*

mans, qui habitent au nord de la grande muraille et de Pékin, ne soient des Mongols, comme je l'ai dit dans mon *Asia polyglotta*, pag. 268 ; le mot *Naiman* pourrait cependant avoir une autre signification dans les idiômes turcs, et servir à désigner des tribus, qui appartiennent à la souche turque. Chacun sait que les Khirghiz sont un peuple *turc*; je demande donc à M. Schmidt pourquoi on trouve parmi eux plusieurs tribus très-considérables qui portent le nom de *Naiman*? J'ouvre *l'intéressante Description des Kirghiz de la grande, moyenne et petite horde*, insérée dans le septième volume du *Messager Sibirien* de M. *Spaski*. J'y trouve parmi les tribus de la horde moyenne : N° 1. *Naiman*; qui se compose de six subdivisions, fortes ensemble de 35,000 familles. — N° 4. *Naiman-Koungrat*, douze subdivisions et 15,000 familles. — N° 20. *Baganalin Naiman*, douze subdivisions de 6,000 familles. — N° 21. *Naiman*, quatre subdivisions, 4,000 familles.

Falk et *Rytchkow* parlent aussi des *Naiman* de la moyenne horde de Kirghiz. Le premier dit, dans ses *Collections topographiques sur la Russie* (vol. II. pag. 542) : « Le *Naimain-Il* ou *Aimak*, se compose de seize *oulous* (tribus), qui forment la plus » nombreuse et la plus forte des hordes des Kirghiz. Rytchkow rapporte dans sa *Topographie d'Orenbourg* (vol. I. pag. 115 de la traduction allemande publiée à Riga en 1772) : « La horde moyenne des » Kirghiz se divise en quatre branches, nommées » *Naimani*, *Argintsi*, *Ouwak Ghireitsi* et *Kiptchaki*.

TABLEAU COMPARATIF

de

l'Alphabet Ouigour avec le Sabéen.

Ouigour	Sabéen	Ouigour	Sabéen	Ouigour	Sabéen
n		r		d	
ni		ri		di	
no		ro		do	
b, p				l	
pi		i		ti	
po		tsch		to	
ka		tschi		w	
ki		tscho		wo	
ko		s			
m		si			
mu		so			
mo					

» Celle des *Naiman* est la plus nombreuse et la plus » riche de toutes. »

Il n'est pas très-difficile d'expliquer comment les Naiman se retrouvent parmi les Kirghiz. Anciennement ces deux peuplades habitaient près l'une de l'autre. Les Kirghiz se trouvaient sur le *Ienisei* et l'*Obi* supérieurs, et les Naiman dans le voisinage du *Haut-Irtyche*, et plus au midi. Une partie de ces derniers, dispersés par Tchinghiz-khan, se retira vraisemblablement chez les Kirghiz. Les tribus Naiman, qui forment aujourd'hui une des principales branches de cette nation, parlent comme elle un dialecte turc, et ne comprennent ni le Mongol ni le Kalmuk, ce qui rend leur origine mongole très-douteuse.

Écriture des Ouigour.

Nous savons par les écrits des moines qui, dans le moyen âge, ont visité la grande Tatarie, que la secte des chrétiens nestoriens y avait été répandue parmi les Ouigours, principalement par des missionnaires venus de la Syrie. Les mêmes y introduisirent aussi l'alphabet *Sabéen*, duquel est dérivé celui des Ouigours comme on peut se convaincre par le tableau comparatif de ces deux genres d'écriture représenté sur la planche ci-jointe. Dans un mémoire inséré dans les *mines de l'Orient* (vol. VI, pag. 325), M. Schmidt dit : « L'écriture syriaque n'a qu'une ressemblance » *apparente* avec celle des Mongols, et encore une » plus forte avec celle des Euleuts ou Kalmuks. Cette » ressemblance n'est pourtant pas réelle, et n'impo-

veux qui avaient des principautés, s'y maintinrent également. Quant à son frère Malek-Adel, qui l'avait puissamment aidé dans ses conquêtes, il avait compté sur un royaume, et il n'eut que ce qu'il avait auparavant, c'est-à-dire, Carac et quelques villes de la Mésopotamie; mais, comme la discorde éclata bientôt entre les fils de son frère, il profita de leurs divisions pour les dépouiller, et réunit sous ses lois l'Égypte et la Syrie. Daher seul sut se maintenir dans Alep, et la transmit à ses enfans; mais, soixante ans après, sa postérité fut éteinte par les Tartares. Un si triste résultat d'une si longue suite d'usurpations a donné lieu à l'auteur arabe Ebn-alatir, de remarquer que rarement les chefs de dynastie et ceux qui se frayent les premiers le chemin du trône, transmettent le pouvoir à leurs enfans; qu'il vient ordinairement un frère ou un autre qui s'empare de tout, et qu'ainsi justice est faite même dès cette vie des crimes de l'ambition.

Maintenant nous citerons quelques nouveaux traits qui achèveront de faire connaître Saladin. Deux passions agitèrent son règne, l'ambition et la haine contre les chrétiens, ou plutôt il n'en connut qu'une seule, l'ambition. Il fut cruel pour être vizir; il fut ingrat envers Nour-eddin, son maître et son bienfaiteur, pour être indépendant. Il fut horriblement injuste envers le fils de Nour-eddin et les princes de sa famille pour s'agrandir. Et qu'on ne croie pas qu'il fût de bonne foi, lorqu'il flattait l'orgueil du calife de Bagdad, en étendant outre mesure son autorité temporelle. Il

l'*ancien Persan* et le *Sabéen*. Le premier coup d'œil montre la parfaite ressemblance du dernier avec le Mongol. Elle est incontestablement plus grande que celle des autres alphabets mentionnés. M. Schmidt donne dans ce tableau les dix-huit lettres suivantes : *A*, *B*, *Dj*, *D*, *T*, *L*, *M*, *N*, *W*, *S*, *I*, *R*, *S*, *Ch*, *H-kh*, *K-g*, *Tch*, et *O-ou*. Un court résumé démontrera avec laquelle des écritures nommées, le Mongol offre le plus de conformités.

Babylonien.........	2	ressemblances, savoir :	B et D.
Phénicien..........	4	....	B, D, W et S.
Ancien Hébreu.......	5	....	B, D, M, Ch et K-G.
Samaritain..........	4	....	B, D, T et M.
Araméen...........	5	....	B, W, S, R et Ch.
Estranghelo.........	6	....	T, M, N, W, I et R.
Ancien Persan.......	5	....	A, Dj, D, N et L. (*Tch* est la même lettre que *Dj*.)
Sabéen............	12	....	B, Dj, D, T, M, S, R, S, Ch, H-Kh, K-g et O-u.

Dans le tableau comparatif de M. Schmidt, le plus grand nombre de ressemblances se trouve entre le *Mongol* et le *Sabéen*; car il y en a DOUZE, au lieu que l'ancien Persan n'en offre que *cinq*. L'auteur a donc tort de vouloir faire dériver l'écriture des Mongols du *Zend* et du *Pehlwi;* son origine *Sabéenne* est incontestablement prouvée par la planche ci-jointe.

Fragmens historiques sur les Ouigour.

L'histoire de la dynastie mongole, qui a régné en

Chine, écrite en chinois par *Tchao yuan phing* et intitulée *Su houng kian lou*, contient les passages suivans sur l'histoire des Ouigours.

(*Sect. I. fol.* 4. *verso.*)

Dans la quatrième année de son règne (1209), Tchinghiz-khan reçut la soumission du royaume d'*Ouigour*. C'est le même qui sous les Thang fut appelé *Kao tchhang*. On lit dans le mémorial des pays alliés et tributaires (aux Mongols) : « L'*Idoukhou*,
» ou le prince des *Ouigour*, envoya un ambassadeur
» pour se joindre (aux Mongols). Dans ces entrefaits
» les quatre fils de *Toto*, roi des *Mekrit*, nommés
» *Khoudou*, *Tchirawen*, *Madjar et Tossagan*, se
» sauvèrent avec la tête de leur père (tué dans une
» bataille contre les Mongols). L'*Idoukhou* des *Oui-*
» *gours* marcha à leur rencontre, et les battit près de
» la rivière de *Thsan*. Il en avertit Tchinghiz-khan,
» et lui envoya des cadeaux, qui consistaient en
» choses précieuses et en productions de son pays. »

(*Section XXIX*, *fol.* 14, *verso.*)

« La princesse impériale (fille de Tchinghiz),
» nommée *Yely-Antoun*, épousa l'Idoukhou *Barchu-*
» *Alte-Tieghen* (1). Idoukhou est le titre des rois des
» *Kao tchhang*, qui, anciennement, habitaient le
» pays d'*Ouigour*. Dans ce pays se trouve le pays de

---

(1) C'est ainsi qu'on doit lire ce nom et non pas باورچيق *Baourtchik'*, comme on le trouve écrit dans le manuscrit d'*Aboulghazi*, de la bibliothèque de Berlin.

» *Khorin* (1) ; deux rivières y prennent leur origine :
» la *Toukhoula* (Toula), et la *Sielingga* (Selengga).
» Dans une nuit, une lumière surnaturelle descendit
» sur un arbre, qui se trouva entre ces deux rivières.
» Les habitans du voisinage s'y rendirent, et trouvè-
» rent l'arbre enflé comme le ventre d'une femme
» enceinte. Après neuf mois et dix jours, il accoucha
» de cinq garçons. Les gens du pays, pleins d'éton-
» nement, élevèrent les nouveau-nés. Le cadet re-
» çut le nom de *Bouka-khan* ; il était fort et brave,
» se soumit les peuplades voisines, et devint leur roi.
» Son successeur, dans la trentième génération, était
» *Ioulun-Tieghin*. Le récit des événemens qui ont eu
» lieu jusqu'à son tems ne nous est pas parvenu. *Ioulun-*
» *Tieghin* était aussi très-puissant et vaillant ; il fit
» souvent la guerre aux *Thang* (dynastie chinoise,
» qui régna de 618 jusqu'en 907). Ceux-ci le craigni-
» rent, et cherchèrent à se lier avec lui par un mariage.
» En effet, ils fiancèrent la princesse *Kin lian* avec
» *Gali-Tieghin*, fils de *Ioulun*, qui vivait dans le
» voisinage de Khorin, dans un endroit nommé *Bili-*
» *Polida*, ou *mont sur lequel demeure l'épouse*. Il y
» avait dans ce pays encore une autre montagne qui
» portait le nom de *Tengeri-yu-takh*, c'est-à-dire
» *mont de la raison céleste*. Au sud de celui-ci était
» le *Khouli-takh*, ou la *montagne du bonheur*. Quand

(1) C'est la même chaîne appelée, par Rachid-eddin, *K'ara-k'orum*. Ce nom désigne généralement toutes les montagnes situées dans le voisinage des rivières l'Orkhon, Toula et Selengga.

» l'ambassadeur des Thang fut arrivé à la frontière des
» deux pays, on lui dit que la puissance et la pros-
» périté de Khorin étaient attachées à l'existence de
» cette montagne, et que, si on parvenait à la détruire,
» ce royaume s'anéantirait. L'ambassadeur chinois
» adressa alors ces paroles artificieuses au roi : Comme
» tu es le père du nouveau marié, j'ai le droit de te
» faire une demande, à laquelle tu dois accéder. Le
» rocher, appelé la montagne du bonheur, n'est d'au-
» cune utilité pour ton royaume; les Chinois dési-
» rent beaucoup d'en devenir les propriétaires, et
» ils te le demandent comme prix de la fiancée. Iou-
» lun accorda cette demande; mais, comme le rocher
» était très-grand, il fut impossible de l'emporter en
» entier. On alluma alors autour un grand feu qui le
» rougit; après quoi, on l'arrosa avec du vinaigre qui
» le fit éclater en morceaux, qu'on chargea sur des
» chariots pour les transporter. Après le départ de la
» montagne du bonheur, les oiseaux et les animaux
» du pays perdirent la faculté de se mouvoir, et pous-
» sèrent des cris qui annoncèrent le plus grand dé-
» sastre. *Ioulun-Tieghin* mourut sept jours plus tard;
» des calamités sans nombre et des troubles intérieurs
» affligèrent le pays, et, après quelques générations,
» ces calamités, allant toujours en croissant, forcèrent
» les habitans de s'expatrier. Ils allèrent se fixer
» dans le voisinage de *Kiao tcheou* ou *Ho tcheou*
» (100 ly à l'occident de la ville de *Tourfân* de
» nos jours). Leur principal établissement était à
» *Bich-balik*. Au nord, ils s'étendirent jusqu'à la ri-

» vière *Achou*; au sud, ils avaient la principauté
» chinoise de *Thsieou-thsiuan kiun* (à présent les pays
» de *Su tcheou*, ville située dans l'extrémité nord-
» ouest de la province de *Kansou*); à l'orient, ils
» étaient voisins de *Goudoun-Gachikhia*, et à l'occi-
» dent, des *Si fan* (ou Tubétains, qui à cette époque
» dominèrent dans l'Asie centrale). La dynastie de
» ces princes jusqu'à *Barchu-Arte-Tieghin*, avait
» duré plus de 970 ans (1). Ce dernier était sou-
» mis aux Khitan. Quand *Tchinghiz-khan* entreprit,
» en 1209, son expédition contre les pays situés au
» nord de la Chine, *Barchu-Arte-Tieghin* fit tuer
» le gouverneur que les Khitan avait établi dans ses
» états. Il fit en même tems la demande à *Tchinghiz-*
» *khan* de le recevoir parmi ses vassaux; mais il ne se
» rendit pas en personne auprès de lui. Le chef des
» Mongols le fit alors inviter par son envoyé de venir
» le voir; et l'*Idoukhou*, ravi de cet ordre, se pré-
» senta chez lui, et lui adressa ces paroles : « Ton
» esclave a entendu la renommée de la haute vertu
» de ta Majesté; il hait les Khitan, et depuis long-
» tems il avait le désir de se soumettre à ta puis-
» sance; ce n'était que l'occasion qui lui manquait.
» Elle se montra quand le messager céleste s'approcha
» de lui, et à présent son vœu le plus ardent est de
» voir toutes les nations devenir tes sujets. Quand
» *Tchinghiz* campa sur les bords du *Keroulan*, l'*Idou-*

---

(1) Il se soumit en 1209 à Tchinghiz-khan; ainsi le commencement de la dynastie des rois des Ouigours tombe à l'an 239 de J.-C.

» *khou* lui disait : Ton vassal te supplie de lui ac-
» corder le bienfait de faire au dernier de tes quatre
» fils un présent de chiens et de chevaux. *Tchinghiz-*
» *khan*, touché de ces paroles, le maria à sa fille, la
» princesse *Yely-Antoun*, et l'adopta comme fils.
» Dans la suite, celui-ci accompagna *Djebi-Noyan*
» dans la guerre contre le khan *Mengli-Soudan*, chef
» des tribus réunies des *Hoei hou*. Il attaqua aussi et sou-
» mit dix mille mécontens de sa horde, qui regrettaient
» leurs anciennes institutions. Dans les campagnes con-
» tre *Nichapour*, et contre les pays situés à l'occident du
» *Houang ho*, il faisait de grands exploits. Après sa
» mort, ses fils et petits-fils lui succédèrent dans la
» dignité d'Idoukhou. »

L'éditeur chinois du *Su houng kian lou*, déclare comme fabuleux les récits de l'arbre enceint et du rocher détruit par le feu. C'est néanmoins une pièce très-curieuse, puisqu'elle démontre incontestablement que les auteurs chinois ont puisé ce qu'ils rapportent sur les *Ouigour*, dans les mêmes sources que celles qui ont servi aux historiens persans. Ces sources sont les *Annales des Ouigour mêmes*, que *Rachid-eddin* et le vizir *Ala-eddin* ont eues entre les mains. Le dernier de ces deux écrivains a donné un extrait de ces annales dans son تاریخ جهان کشای ou l'*Histoire du Conquérant du monde*. M. d'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour hollandaise, a traduit cet extrait dans son *Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timour-lanc* (Paris, 1824, in-8°). Je lui emprunte le passage suivant, qui démontre la parfaite

concordance entre le récit des auteurs persans et celui des chinois.

« A Coumlandjou, lieu situé au confluent des » rivières *Tougola* (1) et *Selinga*, qui prennent » leurs sources dans les monts *Caracorum*, il y » avait deux arbres voisins, l'un appellé *fistouc*, sem- » blable au pin, dont le feuillage ressemble à celui » d'un cyprès, et dont le fruit a la forme et la saveur » de la pomme de pin; l'autre était un *bouleau*. » Les deux arbres s'enflèrent; ils étaient éclairés » par une lumière céleste; continuant à croître, ils » formèrent comme une montagne, d'où l'on enten- » dit sortir des sons harmonieux. Toutes les nuits, » elle était entourée d'une vive lumière à la distance » de trente pas. Lorsqu'elle fut parvenue au terme » de sa grossesse, une ouverture laissa voir cinq » chambres, semblables à des tentes, et entourées » d'un fil d'argent; dans chacune était assis un en- » fant, allaité au moyen d'un tube suspendu sur » sa bouche. Les chefs des tribus, frappés d'étonne- » ment, venaient admirer et adorer ces prodiges.... » Les cinq enfans étaient traités par les peuples de » cette contrée avec le respect qu'on rend aux fils des » rois. L'aîné fut nommé *Souncour-tékin*, le second » *Coutour-tékin*, le troisième *Boucac-tékin*, le qua- » triéme *Or-tékin* et le cinquième *Boucou-tékin*. » Les Ouigours, persuadés qu'ils étaient envoyés du

(1) D'après la manière de voir de Rachid-eddin, c'est la *Toula* qui reçoit l'*Orkhon*, et se jette dans la Selengga.

» ciel, résolurent d'élire l'un d'eux pour leur souve-
» rain. *Boucou* leur paraissait celui qui était doué
» de plus de beauté, d'esprit et de capacité; il savait
» d'ailleurs toutes les langues; les Ouigours le choi-
» sirent pour leur khan, et l'installèrent sur le trône
» au milieu d'une fête.....

» A cette époque, *Boucou-khan* eut un nouveau
» songe; il vit un homme vêtu en blanc, tenant à
» la main un bâton de la même couleur, qui lui
» donna un morceau de jade, de la forme d'un pin,
» et lui dit : *Si tu peux conserver cette pierre, tu*
» *domineras sur les quatre régions du globe.....*

» *Boucou-khan* eut pour successeur un de ses fils.
» A cette époque les Ouigours entendirent de tous
» les animaux domestiques et sauvages, et même de
» la bouche des enfans en pleurs, le son *guetch,*
» *guetch;* c'est-à-dire *en route, en route.* Dociles
» à ce signal, ils quittèrent leur demeure, et émigrè-
» rent; mais à chaque endroit où ils s'arrêtèrent,
» les mêmes sons frappèrent leurs oreilles. Ce ne
» fut qu'à leur arrivée dans la plaine où fut bâtie
» depuis la ville *Bich-balik*, que ces sons ne se firent
» plus entendre. Ils s'établirent en ce lieu, et y
» bâtirent cinq quartiers, auxquels ils donnèrent le
» nom de *Bich-balik* (c'est-à-dire les cinq villes), etc. »

La plus légère comparaison de ces deux récits montre qu'ils ont été pris à la même source. L'historien persan n'a pas copié le chinois, et celui-ci n'a rien emprunté au premier. Tous les deux ont eu devant les yeux les chroniques des Ouigours, comme les points suivans le démontrent :

1°. La position de l'ancien pays des Ouigours entre les rivières *Toukhoula* (Toula) et *Selengga*.

2°. La descente d'une lumière divine sur l'arbre qui se trouvait entre ces deux rivières.

3°. La naissance de cinq frères, sortis de cet arbre, dont le cadet s'appelait *Bouka-khan*, et devint roi des *Ouigour*.

4°. *La montagne du bonheur* des auteurs Chinois, qui chez les Persans est un morceau de jade oriental, auquel la prospérité du pays était attaché.

5°. Les cris sinistres des oiseaux et des animaux, qui annonçaient les désastres qui devaient frapper le pays.

6°. L'émigration du peuple, qui quitta son ancienne patrie entre la Toula et la Selengga, et alla habiter la contrée de *Bich-balik*.

Ces traditions, en partie fabuleuses, sont cependant d'une grande importance ethnographique et philologique ; elles nous donnent une nouvelle preuve que la langue des Ouigours était un *dialecte turc;* car tous les mots cités dans les deux récits qu'on vient de lire, sont *turcs*. Si les Ouigours avaient été des Tubetains, comme le prétend M. Schmidt, ces mots auraient dû aussi être *tubetains;* ils ne le sont pas, comme on le verra tout-à-l'heure.

Tieghin ou *Tekin*, était anciennement la dénomination ordinaire des princes turcs ; comme dans le nom de سبكتكين *Sebekteghin* et dans une infinité d'autres, qu'on trouve mentionnés dans l'*histoire des Huns*, par Deguignes.

Takh, montagne, est le mot turc تاغ *tagh*. En mongol, une montagne s'appelle *oola*, et en Tubétain *ri*. *Tengeri-yu-takh* signifiait, en ouigour, *mont de la raison céleste*; en turc, تنكرى *tengri* est ciel; يوز *yuz*, *modus*, *ratio*; et تاغ *tagh*, mont. En tubetain, on exprimerait la dénomination de *mont de la raison céleste*, par *Nam-dji rous-ri*.

Khouli-takh, montagne du bonheur; en Turc oriental, قول *k'ol*, signifie *occident heureux*; de là vient le mot قولاى *k'olai*, qui, dans la langue des Turcs de Constantinople, signifie *facile*, *avec bonne occasion*. En tubetain, *montagne du bonheur* s'exprimerait par *Sotnam-ri*; *Sotnam-djan-ri*, ou *Sotnam-dji-ri*.

Enfin, si les Ouigours avaient été des Tubetains, les oiseaux et les animaux de leur pays leur auraient dû crier, *trò*, *trò*, allez, allez, et non pas les mots turcs كچ كچ *ghetch*, *ghetch*, qui, sous l'impératif du verbe, كچمك *ghetchmek*, s'en aller.

Tout contribue donc à détruire les hypothèses mal fondées et les découvertes historiques, annoncées par M. Schimdt, qui s'évanouissent comme de vains fantômes à l'approche de la critique et de la vérité.

(La suite au prochain Numéro.)

Troisième Notice sur les voyages de M. Alfred Duvaucel, *dans l'Inde, ayant pour objet plus particulier, l'histoire naturelle.*

Dans les deux extraits qui ont été donnés des voyages de M. Duvaucel dans l'Inde, il n'a guère été question que des contrées qu'il a vues, et des observations générales que lui fournissaient les mœurs des peuples, ou l'aspect des pays singuliers qu'il visitait ; et à la vivacité des peintures qu'il donne de ces régions, où l'homme et la nature travaillent avec tant de persévérance, l'un à son avilissement, l'autre à sa puissance, on dirait un philosophe ou un littérateur qui parcourt la terre sans inquiétude et sans soin, s'occupant à loisir des objets qui frappent avec le plus de force ses pensées ou son imagination. Cependant son but principal était l'histoire naturelle; et comme sa jeunesse le portait aux recherches qui demandent un grand déploiement de forces morales et physiques, il s'est d'abord attaché à l'étude des animaux, et il l'a fait en ami zélé de la science : il a surmonté les fatigues et les dangers auxquels les travaux d'histoire naturelle exposent, quand ils ont pour objet des êtres qui vivent en état de liberté; car alors, toujours occupés de leur conservation, ces êtres fuient ou combattent le chasseur attaché à leur poursuite, et le contraignent, en quelque sorte, de lutter de force,

d'adresse et d'intelligence avec eux. M. Duvaucel en a fait une cruelle épreuve dans son dernier voyage à Laknau. Ayant été averti de la présence d'un rhinocéros, il courut à la recherche de cet animal, accompagné seulement de quelques Indiens; et, au moment où il était prêt à l'atteindre, un autre rhinocéros sort des buissons, se précipite sur lui, le renverse d'un coup de mufle dans la poitrine, et lui fait ensuite, avec sa corne, une large et profonde blessure dans la cuisse. Un crachement de sang et l'impossibilité de marcher pendant plusieurs semaines, furent les tristes résultats de cette malheureuse rencontre. Mais des succès constans ne peuvent point être le prix de nos efforts. Heureux encore lorsque nous trouvons dans ceux que nous parvenons à obtenir un dédommagement pour ceux qui nous échappent! M. Duvaucel, grâce à sa courageuse persévérance, a été, en ce genre, généreusement traité par la fortune : il n'est aucun naturaliste voyageur qui, seul, et en aussi peu de tems, ait recueilli, même avec des moyens cent fois plus considérables que ceux qui étaient en sa possession, une aussi grande quantité d'objets divers, et d'objets plus nouveaux, plus curieux, plus propres, en un mot, à agrandir les idées que nous nous sommes faites de la richesse et de la puissance de la nature.

A son arrivée au Bengale, en 1818, réuni à son ami Diard, il explora une partie de cette contrée, et nous fit connaître les animaux de la ménagerie de Barakpour. C'est alors qu'on dut à ces messieurs les

premières notions sur le tapir de l'Inde, animal qui avait été méconnu avant eux, et dont Marsden avait peut-être parlé sous le nom d'hippopotame. On avait déjà eu de fortes raisons de penser que les idées de Buffon sur l'influence que l'organisation éprouve de la part des climats, manquaient d'exactitude. La découverte de ce tapir prouve de nouveau que cette influence n'a rien d'absolu, et que, comme toutes les règles empiriques, c'est-à-dire établies sur l'observation, elle n'a qu'une valeur relative et conditionnelle. C'est à la même époque qu'ils nous envoyèrent le premier bouc que l'on eût vraisemblablement vu en Europe, de la race qui donne le duvet avec lequel se font les schals de cachemire. Depuis long-tems on soupçonnait que ce duvet provenait d'une race de chèvres; mais on ne la connaissait point. Ce bouc confirma ces soupçons, et les tentatives de M. Ternaux ne laissent plus aujourd'hui aucun doute à cet égard. Mais l'intérêt qui résultait de la connaissance de ces animaux, devait le céder à celui qu'inspirait le dauphin du Gange qu'on ne connaissait qu'imparfaitement, et qui venait nous révéler de nouveaux rapports organiques. Cet animal n'a, en effet, qu'une ressemblance assez éloignée avec le dauphin de nos mers, et il forme le type d'un genre nouveau. Ainsi ces trois seules espèces agrandissaient nos idées sur les limites assignées par la nature aux influences sous lesquelles un système particulier d'organe a pu naître et se conserver; sur les variations que le pelage peut éprouver par l'effet de causes ac-

tuellement existantes, et dont nous pouvons, en quelque sorte, disposer; sur les combinaisons et les modifications organiques que la nature a été conduite à opérer dans son système d'harmonie générale. Il fut un tems, qui n'est même pas fort éloigné, où des faits bien moins importans auraient en quelque sorte suffi pour placer un naturaliste au premier rang dans sa science. Ces découvertes n'étaient cependant que le coup d'essai de nos jeunes voyageurs; il leur fallait un champ plus vaste pour déployer leur patience, leur zèle et leur courage, et ils purent exercer l'un et l'autre dans l'association qu'ils formèrent avec sir Thomas Raffles pour explorer l'île de Sumatra.

Pendant un séjour de plus d'un an dans cette île, et durant celui que M. Diard fit passagèrement à Java, ils envoyèrent au Muséum près de deux mille animaux, représentant quatre-vingt-huit espèces de mammifères, six cent trente espèces d'oiseaux, cinquante-neuf espèces de reptiles, etc., etc.; et, non contens d'enrichir nos collections de peaux préparées, ils les enrichirent encore de peintures, de squelettes et d'animaux conservés dans l'esprit-de-vin; de sorte que l'anatomie n'a pas moins profité de leurs travaux que la zoologie.

Parmi les animaux les plus intéressans que ces voyageurs nous ont fait connaître, on doit distinguer les gibbons, quadrumanes voisins des orang-outangs, sur lesquels on n'avait que des notions superficielles; ils en ont décrit les mœurs, avec détails, et nous connaissons aujourd'hui ces singes aussi exactement peut-être qu'aucun de ceux qu'ils nous a été possible

de mieux étudier. Viennent ensuite plusieurs autres espèces de quadrumanes, la plupart nouvelles, qui forment le genre nouveau des semnopithèques, et qui jusque-là avaient été confondues avec les guenons ; mais ces singes ont beaucoup plus d'analogie, par le naturel, avec les gibbons qu'avec les autres singes, et ils se distinguent d'ailleurs de tous par des caractères organiques très-marqués. C'est à ce genre qu'appartient l'entelle dont il a été question dans un précédent article, et qui a pris sur les Indiens des habitudes de domination telles, qu'il n'est pas rare de voir ces singes entrer dans les maisons, y prendre ce qui peut leur convenir, et même dépouiller les femmes ou les enfans des provisions dont ils sont chargés, sans que jamais on leur oppose de résistance, tant la superstition peut dégrader et avilir le noble caractère que l'homme a reçu de la divinité.

Après ces quadrumanes, nous devons faire remarquer deux espèces de roussettes qui ont donné naissance à deux nouveaux genres, caractérisés par de nouvelles modifications dans le système dentaire et les organes des sens. On sait que ces animaux volent comme les chauves-souris, mais se nourrissent de fruits au lieu d'insectes.

Au nombre des quadrupèdes insectivores, nous devons noter les toupes ou toupayes, qui ressemblent un peu aux écureuils par leur formes générales, et qui vivent aussi sur les arbres, circonstance remarquable en ce qu'ils sont les seuls insectivores qui aient ce genre de vie ; tous les autres se cachent dans la

terre, et la plupart se creusent de profonds terriers. Aussi les toupayes forment-ils un genre nouveau, assez éloigné des autres insectivores ; le Hollandais Valentyn, il y a plus d'un siècle, avait déjà parlé de ces animaux, sous le nom de toupe ; mais on n'a compris ce qu'il en rapporte qu'après ce que nos voyageurs nous en ont appris.

Si nous passons aux carnassiers, outre plusieurs espèces de chats, de chiens, de martes, tout-à-fait inconnues avant le voyage dont nous rendons compte, mais sur lesquelles nous ne nous arrêtons pas, dans la crainte de trop nous étendre, nous ferons remarquer le télagon, animal qui a des analogies avec les mouffettes d'Amérique et les blaireaux, et qui a dû servir de type à un genre nouveau ; les benturong, qui, avec le *pounoug* ou *pouné* envoyé du Malabar par M. Leschenault, viennent former deux genres voisins, et remplir, à beaucoup d'égards, le grand intervalle qui séparait encore les mangoustes des ours. Le cochon des sables, animal qui réunit au museau, au grouin et au corps épais des cochons, des pieds à peu près semblables à ceux des ours ; association organique qui est sans exemple, et qui présentera plus de singularité encore lorsqu'il sera possible d'étudier l'animal qui le présente dans toutes ses parties ; et enfin trois nouvelles espèces d'ours qui habitent les forêts de l'Himalaya, et dont une se retrouve dans les îles de Java et de Sumatra. Ce nombre est à peu près venu doubler celui des espèces d'ours dont on avait pu acquérir une connaissance positive par un siècle de recherches.

Nous passerons sous silence ce qui a rapport aux rongeurs. La nature, dans cette branche de l'organisation animale, ne se montre point aussi prodigue dans le midi de l'Asie qu'en Amérique, par exemple; nous dirons seulement que les deux espèces de guerlinguets américains ont trouvé des congénères à Java et à Sumatra, ce qu'aucune analogie ne conduisait à rechercher.

De tout tems, les Indes ont été reconnues pour les contrées de la terre où la vie est répandue avec le plus d'abondance, et où elle se présente sous les formes les plus riches et les plus variées; mais tout ce que les faits avaient, à cet égard, permis de penser, était loin encore d'atteindre à la vérité. Les singuliers mammifères nouvellement découverts par MM. Duvaucel et Diard en seraient déjà une preuve; mais on en trouve encore une plus manifeste dans l'abondance de ces grands animaux qui semblent, à eux seuls, renfermer la matière et la vie nécessaires à un grand nombre d'autres. Jusqu'à présent, on avait reconnu en Asie une espèce de rhinocéros; ces Messieurs y en ont constaté l'existence de deux autres; de sorte que ce genre, qui n'en contenait qu'une seule au tems de Linnæus, et même vers la fin du dernier siècle, en contient aujourd'hui quatre ou cinq.

La famille des ruminans a aussi été enrichie par nos voyageurs, d'espèces nouvelles et curieuses, parmi lesquelles nous ferons surtout remarquer l'antilope à quatre cornes, que l'on ne connaissait encore que par les os de la partie du front où ces cornes se dé-

veloppent. C'est le seul exemple d'une espèce naturellement quadricorne; et ce qui étonnera peut-être, c'est qu'une anomalie, en apparence si considérable, ne soit accompagnée d'aucune autre; et que l'animal qui la présente, ne soit qu'une antilope élégante et légère par tout le reste de son organisation.

Ces animaux nouveaux, dont plusieurs s'écartent des types organiques connus, n'étaient cependant pas ce que les naturalistes semblaient demander avec le plus d'instance à ceux qui parcouraient les Indes et les mers qui en baignent l'archipel. Depuis deux siècles, les voyageurs avaient décrit, dans les termes les plus vagues, et avaient même représenté, mais sous des traits imaginaires, un animal marin, nommé dugong; et en histoire naturelle, plus encore peut-être qu'en toute autre science, c'est ce qu'on ne connaît qu'imparfaitement, et non pas ce qu'on ignore, qui inspire de l'intérêt. La connaissance exacte du dugong était donc d'une grande importance, et d'autant plus que ce qu'on en avait appris paraissait plus singulier; aussi MM. Diard et Duvaucel saisirent-ils la première occasion favorable qui se présenta dans leur traversée du Bengale à Sumatra, pour se procurer ce grand cétacé; ils le peignirent, le disséquèrent, en firent la description, en envoyèrent en Europe les parties principales; et cet animal, qui a vraisemblablement servi à accréditer une partie des fables qui ont été débitées sur les syrènes, est aujourd'hui un des mammifères marins sur lesquels il reste le moins de recherches à faire.

Nous bornerons aujourd'hui ce résumé des tra-

vaux de MM. Duvaucel et Diard, à ce qui concerne les mammifères. Les résultats que nous venons d'exposer devraient suffire pour faire apprécier tout ce que la société leur doit de sacrifices; le courage qu'ils ont dû déployer, et les dangers auxquels ils ont exposé leur vie; mais en général on jouit des fruits du dévouement des autres sans trop s'inquiéter du prix auquel ils sont obtenus. Qu'on se figure cependant tout ce que doivent souffrir des hommes occupés, loin de leur patrie, et sous le ciel de l'équateur, à la chasse de rhinocéros, d'éléphans, de buffles, de tigres, en un mot, de tous ces animaux qui cherchent à leur échapper, par la ruse ou par la violence. Lorsqu'à force de soins et de précautions, ils sont parvenus à découvrir la retraite de l'un d'eux, et à le tuer, ils n'ont encore rempli que la partie la plus facile de leur tâche : il leur reste à en faire l'étude, à le décrire avec détail, à le dessiner, à en enlever la peau, et à la préparer, à séparer les parties molles, à détacher les chairs des os, et enfin à réunir tout ce qui doit être conservé, et à le préserver des mille et une causes de destruction qui se réunissent autour d'eux, et auxquelles la nature elle-même commande impérieusement d'agir sans cesse; c'est-à-dire qu'il n'est peut-être aucune situation qui demande une aussi grande réunion d'efforts physiques, moraux et intellectuels, que celle du voyageur naturaliste, lorsqu'il veut, comme MM. Diard et Duvaucel l'ont fait, remplir, sans aucune restriction les devoirs nombreux que ce titre leur impose.

(La suite à un prochain numéro.)

Notice sur la vie de SALADIN, *Sultan d'Égypte et de Syrie, par M.* Reinaud.

(Deuxième article).

Ce fut alors que, libre de tout soin, Saladin s'occupa d'un dessein qu'il n'avait différé jusque-là que pour d'autres intérêts, et qui remplit le reste de sa vie. C'était l'entière expulsion des Francs de la Palestine. La présence des Chrétiens au milieu des provinces musulmanes, lui paraissait un outrage à la religion de Mahomet; et il était impatient de se délivrer d'un tel voisinage. Les circonstances ne pouvaient être plus favorables. A la vérité, les successeurs de Godefroi dominaient encore sur une vaste étendue de pays. Leur autorité s'exerçait sans partage sur la Palestine, la Phénicie et le littoral de la Syrie jusqu'aux confins de la Cilicie. Sur les côtes ou dans les environs, brillaient avec éclat Antioche, Tripoli, Béryte, Sidon, Tyr, Saint-Jean-d'Acre, Ascalon et d'autres riches cités. L'intérieur était hérissé de châteaux et de places de guerre. Tout, en un mot, présentait encore l'apparence de la force; et cependant l'empire était miné de toutes parts. Au-dehors, les provinces chrétiennes venaient d'être enfermées dans les vastes conquêtes de Saladin : la mer était libre; mais les secours étaient éloignés. Au-dedans, le pays était mor-

celé entre une foule de princes et de seigneurs, qui tous avaient leurs intérêts particuliers. A l'autorité royale seule eût été donné de maintenir l'ordre dans cette anarchie : mais le roi Baudouin IV, dit le *Lépreux*, du nom de la triste maladie dont il était atteint, venait de mourir sans enfans. Son neveu, âgé de cinq ans, qui lui avait succédé, l'avait bientôt suivi au tombeau. Enfin la sœur de Baudouin, à qui le sceptre avait passé, au lieu de le déposer entre des mains fermes, avait fait choix, pour époux, d'un simple chevalier, nommé Gui de Lusignan, trop faible pour soutenir un trône chancelant.

Saladin n'attendait plus qu'un prétexte pour reprendre les armes. On ne tarda pas à le lui fournir. Renaud de Châtillon, seigneur de Carac, ayant vu passer sur ses terres une riche caravane musulmane, l'enleva en pleine paix ; et telle était la confusion générale, qu'aucun dans le royaume ne se mit en devoir de réprimer ce brigandage. En vain Saladin en appela-t-il à la sainteté des sermens; en vain employa-t-il les menaces : tout fut inutile. Alors il résolut de se faire justice lui-même (an 583, 1187 de J.-C.). Il fit un appel général aux guerriers de la Syrie, de l'Égypte et de la Mésopotamie. Tous répondirent à sa voix. Un engagement eut lieu du côté de Nazareth, entre une partie de l'armée musulmane et les Templiers et les Hospitaliers, qui furent taillés en pièces.

Cependant les chrétiens se rassemblaient à Seforié, non loin de Nazareth. Tous les hommes en état de marcher avaient pris les armes. Saladin était très-

impatient d'en venir à une action générale, dans l'espoir qu'une fois l'armée chrétienne détruite, il ne rencontrerait plus d'obstacle. Comme les Chrétiens, malgré ses provocations, ne quittaient point leurs fortes positions de Seforié, il alla se jeter sur les faubourgs de Tibériade, qu'il réduisit en cendres. A cette nouvelle, ainsi qu'il l'avait prévu, les Chrétiens s'ébranlèrent pour marcher au secours de Tibériade. Saladin s'avança aussitôt à leur rencontre, et les surprit dans des lieux étroits, secs et arides, où ils se trouvèrent enfermés sans aucune ressource. L'armée musulmane était enflammée d'ardeur; sa vue seule jetait l'effroi. Un auteur arabe, témoin oculaire, la compare, quant au nombre, au *genre humain assemblé pour le jugement dernier*. Les Chrétiens n'étaient pas moins formidables. Leur nombre s'élevait au-dessus de cinquante mille; et c'était la plus forte armée que le royaume de Jérusalem eût jamais mise sur pied. Les auteurs arabes comparent leur marche à des *montagnes en mouvement*, ou aux *flots d'une mer agitée*. Malheureusement tant d'efforts allaient être bientôt inutiles. On était alors dans les premiers jours de juillet, tems où les chaleurs sont le plus insupportables. Saladin avait derrière lui le lac de Tibériade. Son infanterie était au centre, et sa cavalerie sur les ailes. Dans la position où étaient les Chrétiens, engagés comme ils étaient, ils n'avaient plus qu'un espoir, c'était de s'ouvrir un passage à travers l'armée musulmane. Un premier combat eut lieu le vendredi 24 de rébi second ou 3 juillet, et

dura jusqu'à la nuit. Comme il fut sans résultat, on recommença le lendemain. Le premier choc fut terrible ; mais déjà les Chrétiens étaient épuisés par la soif, et pouvaient à peine soutenir leurs armes. Pour comble de maux, Saladin fit mettre le feu au sol couvert de bruyères et d'herbes sèches, sur lequel ils combattaient. Ce fut moins un combat qu'un carnage. Les Chrétiens, pressés, accablés de toutes parts, tombèrent sous le glaive ou furent faits prisonniers. Tout fut perdu. Le bois de la vraie croix, qui ne paraissait que dans les grandes occasions, et qui avait toujours passé pour le gage assuré de la victoire, tomba au pouvoir des infidèles. Le roi, le grand-maître des Templiers, Renaud de Châtillon et d'autres seigneurs illustres furent pris : bien peu se sauvèrent. Les auteurs orientaux, pour donner une idée de ce désastre, rapportent qu'en voyant les morts, on ne croyait pas qu'il y eût de prisonniers, et en voyant les prisonniers, qu'il y eût de morts. Les cordes des tentes ne suffirent pas pour lier les captifs. On en voyait trente ou quarante attachés à la même corde ; cent ou deux cents conduits par un seul homme. Tous ceux qui furent pris devinrent, suivant l'usage des Asiatiques, la proie des vainqueurs. Il s'établit, dans le voisinage, des marchés publics, où on les vendait par bandes. Il y eut un pauvre musulman qui en échangea un contre une paire de sandales, afin, disait-il, qu'on sût dans la suite que le nombre des prisonniers avait été si grand, qu'on les vendait pour une chaussure. Cette bataille est appelée *bataille de Tibériade*, par les

Chrétiens, et par les Arabes, *bataille de Hittin*, du nom de la colline où le roi de Jérusalem fut pris.

Quand le carnage eut cessé, Saladin reçut dans sa tente le roi et les principaux chefs. Tous furent traités avec égard, excepté Renaud, qu'il tua de sa main, en expiation de sa perfidie et de son entreprise *sacrilége* contre la Mecque et Médine. Il fit aussi impitoyablement mettre à mort tous les Templiers et les Hospitaliers qui tombèrent en son pouvoir, afin de laver dans leur sang la guerre que ces religieux faisaient par état à l'islamisme. Il voulut même que ces horribles exécutions fussent faites par la main des dévots de son armée, et des docteurs de la loi, comme s'il se fût agi d'une action agréable à Dieu.

Tout cela eut lieu le jour même de la bataille. Le lendemain dimanche, il retourna contre la citadelle de Tibériade, qui se rendit. Saint-Jean-d'Acre, Beryte, Sidon, etc., ne firent aucune résistance. En même temps, des partis musulmans se répandirent dans les campagnes, et y mirent tout à feu et à sang. En moins de deux mois, presque toute la Palestine fut envahie. Ascalon, qui avait coûté aux Chrétiens plus de cinquante ans de guerres et de travaux, ne tint que quatorze jours : mais la conquête qui flatta le plus Saladin, et qu'il regarda comme la plus glorieuse de son règne, ce fut la prise de Jérusalem. Cette ville, berceau du christianisme, et illustrée par les exploits des héros de la première croisade, ne résista que cinq jours. Saladin s'arrêta près d'un mois dans ses murs pour y rétablir l'exercice de la religion mu-

sulmane. Les mosquées, qui, sous les Francs, avaient été converties en églises, furent purifiées avec de l'eau de rose, et rendues à leur ancienne destination. Les fils de Saladin, son frère, son neveu, prirent part en personne à cette imposante cérémonie. On établit dans la ville des colléges et des communautés religieuses à l'usage des Mahométans; mais l'église du Saint-Sépulcre fut respectée. D'après la capitulation, tous les Chrétiens du rit latin établis à Jérusalem, avaient été considérés comme captifs, et ceux-là seuls devaient sortir en liberté, qui auraient payé un tribut. Tous les autres devaient être esclaves. Saladin se montra, en cette occasion, humain et généreux. Tous ceux qui sortirent, il leur fournit des vivres avec une escorte pour les préserver de toute insulte, et n'épargna rien pour adoucir leur sort. Il aurait plus longtems séjourné dans la ville sainte, sans les événemens qui l'appelèrent à Tyr.

Cette ville, depuis les pertes récentes, était devenue pour les Chrétiens leur principal boulevart, et le seul port en état de recevoir les secours qu'ils attendaient d'Occident. Déjà son enceinte avait servi de refuge aux habitans de la plupart des villes tombées au pouvoir de Saladin. C'était Conrad, fils du marquis de Montferrat, qui présidait à sa défense. Saladin déploya les plus grands efforts pour s'en emparer. Il l'attaqua par mer et par terre. Mais le brave Conrad repoussa toutes ses attaques; et, l'hiver étant venu sur ces entrefaites, les troupes musulmanes reçurent congé. Ainsi se termina l'année 583, 1187 de J.-C., si fé-

conde en grands événemens. L'année suivante, Saladin conquit les villes chrétiennes de la Phénicie et de la principauté d'Antioche. Antioche elle-même aurait subi le joug, sans l'hiver, qui obligea Saladin à licencier de nouveau son armée.

Cependant on commençait à parler des immenses armemens qui se préparaient en Occident. On savait qu'à la nouvelle de la bataille de Tibériade et de la perte de le ville sainte, l'Europe presqu'entière avait couru aux armes. Ce mouvement s'était communiqué à l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne. A l'intérêt religieux s'étaient joints les intérêts de la politique et du commerce. Sous les rois francs de Jérusalem, les villes de la Palestine et de la Phénicie étaient devenues le centre du commerce de l'Orient et de l'Occident. C'est là que s'échangeaient les épiceries et les productions de l'Inde, avec les draps de Venise et les productions de l'Europe. Aussi la perte de la Terre-Sainte n'avait pas seulement été une injure à la religion chrétienne; c'était alors une calamité générale. De peur d'être prévenu, Saladin se hâta, au milieu des plus grands froids, d'achever, avec ses mamelouks, la conquête des places chrétiennes de l'intérieur. Ensuite il visita les villes qu'il avait soumises sur la côte, et les mit en état de défense. Son intention était de signaler la campagne suivante par la conquête de Tyr, Antioche, Tripoli, et de tout ce qui restait aux Chrétiens. Il se faisait si peu l'idée des forces terribles qu'il allait avoir à combattre, qu'un amiral sicilien qui, à la première nouvelle des mal-

heurs de la Palestine, était accouru avec sa flotte, lui conseillant de ne pas s'exposer à une telle lutte, et d'accorder la paix, il répondit qu'il s'inquiétait fort peu des guerriers d'Occident : « Qu'ils viennent, » ajouta-t-il, qu'ils viennent, et ils subiront ce qu'ont » subi leurs frères, la mort et la captivité. » Mais au printems suivant (an 585, 1189 de J.-C.), l'innombrable quantité de croisés qui abordaient à Tyr le forcèrent à renoncer à ses desseins.

Les chrétiens, prenant bientôt l'offensive, allèrent former le siége de Saint-Jean-d'Acre. Cette ville, autrement appelé Ptolémaïs, qui vit bientôt sous ses murs les forces de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, est située sur les bords de la mer. Saladin y avait élevé de nouvelles fortifications; et depuis deux ans l'on ne cessait d'y travailler. Les croisés se déployèrent devant ses murailles, et furent à leur tour assiégés par Saladin. En même temps leur flotte occupa la rade. Le siége dura plus de deux ans. Vouloir faire connaître en détail les événemens qui le rendirent à jamais mémorable, ce serait sortir des limites de cette Notice. Nous nous bornerons aux faits principaux. L'armée et la flotte chrétiennes formaient l'élite des guerriers de toute l'Europe. La flotte ne demeurait devant la ville que l'été. L'hiver, à l'approche des orages, elle levait l'ancre, et se réfugiait à Tyr, ou retournait dans les ports d'Occident. La flotte égyptienne arrivait alors avec des provisions, et secourait la place. Chose singulière! un grand nombre de fem-

mes chrétiennes combattirent à ce siége, portant le harnois et la cuirasse.

Les premiers mois, les Francs ne firent aucun progrès : ils ne parvinrent pas même à cerner entièrement la ville. Chaque jour, ils avaient à se défendre contre les sorties de la garnison et les attaques de Saladin. C'était le sultan qui présidait ordinairement à ces attaques. La veille, dit un de ses historiens, il se préparait pour le lendemain. Telle était son ardeur qu'il passait quelquefois plusieurs jours de suite sans manger. Ses émirs étaient sans cesse obligés de le modérer. Les auteurs arabes le comparent, à ce sujet, à une mère qui cherche en vain son fils unique, à une lionne qui a perdu ses petits. L'ardeur des Chrétiens n'était pas moindre. Les auteurs arabes, dans leur langage exagéré, comparent leur impétuosité au débordement d'un déluge ou d'une mer en furie.

Saladin à la fin tomba malade. On était alors près de l'hiver, et, comme les cadavres qui couvraient la plaine répandaient une odeur pestilentielle, il se retira avec son armée sur le mont Karouba, à quelques lieues de la ville. Son cœur était alors en proie aux plus vives angoisses. Instruit des armemens terribles qui se poursuivaient en Occident, effrayé du découragement de ses émirs, il recourut au calife de Bagdad. « Espérons, lui écrivait-il, de la bonté de Dieu,
» que le danger où nous sommes rallumera le zèle des
» vrais croyans. Qu'est donc devenu l'ardeur des Mu-
» sulmans, le zèle des gens pieux ? Ce qui nous étonne,

» c'est de voir l'union des infidèles, et la division des » vrais croyans. Voyez les Chrétiens, comme ils vien» nent en foule! comme ils se pressent à l'envi! Ils le » font dans l'idée que par là ils sauveront leur religion. » Les Musulmans, au contraire, sont mous, décou» ragés, sans zèle pour l'islamisme. »

Pendant ce tems, les Chrétiens achevaient de fermer les issues de la place. Ils se fortifièrent dans leur camp, et en firent une espèce de ville. On y voyait des églises, des marchés, etc. Au printems suivant (586, 1190 de J.-C.), lorsque Saladin revint dans ses anciennes positions, il trouva toutes ses communications avec la garnison fermées. Il ne put plus correspondre qu'au moyen de pigeons, ou par l'intermédiaire d'intrépides nageurs qui, la nuit, traversaient la flotte chrétienne. Alors les croisées tournèrent tous leurs efforts contre la ville. Tantôt ils minaient les remparts, tantôt ils montaient à l'escalade, tantôt ils faisaient jouer leurs machines. Mais la garnison faisait face à tout : elle repoussait les assauts, ou effectuait des sorties, et, avec le feu grégeois, brûlait les machines de guerre. Elle était vivement secondée par Saladin. Ce prince, à chaque attaque des Chrétiens contre la place, attaquait leur propre camp.

Sur ces entrefaites, l'empereur Frédéric Barberousse arriva sur les confins de la Syrie. Parti du fond de l'Allemagne, ce grand monarque avait traversé, en vainqueur, les contrées baignées par le Danube, ainsi que l'empire grec et les états du sultan d'Iconium. A son approche les Musulmans furent saisis d'effroi; tout

annonçait qu'il allait faire pencher la balance, lorsqu'il périt au passage d'un fleuve. Aussitôt son armée se dispersa, et les Chrétiens furent si accablés de ce coup, qu'ils désespérèrent un moment de leur fortune; ils souffraient alors de la disette et de diverses maladies épidémiques. Heureusement, quelques jours après, ils reçurent par mer de grands secours d'Occident. Ils apprirent, vers le même tems, que les rois de France et d'Angleterre s'étaient croisés, et se disposaient à venir les seconder. Le bruit même courut un moment que le pape voulait prendre part en personne à la croisade, et marcher à la tête de la chrétienté. A cette nouvelle, Saladin ne se crut plus en sûreté dans son camp, et retourna à Karouba. On lit ces paroles dans une lettre qu'il écrivit alors au calife pour réclamer son appui : « Les Chrétiens reçoivent sans cesse de » nouveaux secours plus nombreux que les flots de la » mer, plus amers pour nous que ses eaux saumâtres. » Quand il en périt un sur terre, il en arrive mille » par mer. La semence se trouve plus abondante que » la moisson; l'arbre pousse plus de branches que le » fer n'en peut couper. Ces ennemis de Dieu se sont » fait de leur camp une forteresse inexpugnable. Ce » n'est pas qu'il n'en ait déjà péri un grand nombre, » à tel point que le fer de nos épées en est émoussé; » mais nos compagnons commencent à se lasser d'une » guerre aussi longue; hâtons-nous donc d'implorer » le secours du Seigneur. Dieu, sans doute, nous » exaucera par considération pour notre maître, le » commandeur des croyans. Voilà que le pape des

» Francs impose aux Chrétiens des pénitences et des » dîmes; il les fait revêtir de deuil, jusqu'à l'entière » délivrance du tombeau de leur Dieu. Mais vous, » qui êtes du sang de notre prophète Mahomet, c'est » à vous de faire dans cette circonstance ce qu'il » ferait lui-même s'il était au milieu de son peuple; » car il nous a remis, nous et tous les Musulmans, à » votre garde. Ah! plût à Dieu que votre serviteur » fût délivré des inquiétudes qui le tourmentent; il » volerait à votre seuil, il exposerait au médecin de » l'islamisme, à celui qui est comme son Messie, le » mal qui le ronge. Hélas! il voudrait bien avoir » d'autres nouvelles à vous donner, mais au con» traire il craint de vous faire un tableau trop véridi» que de notre situation, vu que ce serait vous affli» ger plus qu'il ne convient; sans cela votre servi» teur vous dirait des choses qui vous feraient fondre » en larmes, des choses qui vous fendraient le cœur. » Cependant il tient bon; il a toujours confiance en » Dieu; il attend son salut de lui. O mon Dieu! je me » résigne d'avance à ce qui m'afflige et afflige les » miens, pourvu qu'il doive t'être agréable; oui, nous » nous serons fermes dans ce danger. »

Cette lettre peint très-bien l'état d'anxiété où était Saladin. Lui-même était alors au comble de l'exaltation. Dans une attaque que les Chrétiens vinrent lui livrer dans son camp, son plus grand regret fut de ne pouvoir, à cause de sa maladie, prendre part à l'action. Il ne put retenir ses larmes; et peu de tems après, quelqu'un lui conseillant de se retirer plus

avant dans les terres à cause de l'odeur mortelle que les cadavres avaient répandue dans les environs, il répondit par un vers dont l'équivalent est ceci : *Eh ! que m'importe de mourir, pourvu que les ennemis de Dieu périssent avec moi!* Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'en cette occasion, au milieu des attaques les plus vives, il se montra constamment humain envers les prisonniers chrétiens, et adoucit, tant qu'il put, les maux de la guerre.

Cependant l'hiver ne tarda pas à recommencer. Saladin était toujours à Karouba, où il recevait des vivres des provinces voisines. Pour les Chrétiens, ils se trouvèrent dans l'état le plus déplorable : enfermés dans un lieu très-resserré, exposés aux pluies de la saison, en proie aux maladies épidémiques, privés de tout secours depuis que la mer n'était plus praticable, affaiblis par de nombreuses désertions, ils souffrirent tous les genres de misères. Saladin profita de ce moment pour renouveler la garnison de Saint-Jean-d'Acre. Il commençait alors à se rassurer; la fin tragique de l'empereur Frédéric avait vivement frappé son imagination, et il croyait y voir la main de Dieu qui se déclarait pour lui. Dans son pieux enthousiasme, il comparait le sort de Frédéric à celui de l'impie Pharaon, qui fut englouti dans la mer en poursuivant le peuple de Dieu. Dans une lettre qu'il écrivit alors, il déclare qu'il ne craignait plus qu'une chose, c'est que *Dieu ne le punît à cause de ses péchés.*

Mais au printems de l'année suivante (587, 1191 de J.-C.), ses espérances furent encore déçues. Phi-

lippe-Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, arrivèrent avec de grandes forces. Dès-lors, le siége reprit avec une nouvelle fureur : on passait les jours et les nuits à se battre; et la garnison ne put plus suffire contre tant d'attaques. En vain Saladin cherchait à faire diversion. Les Chrétiens défendaient leurs retranchemens, et harcelaient la ville. Dans cette circonstance, le sultan écrivit de divers côtés, pour intéresser les Musulmans à sa cause. Il hésitait à s'adresser encore au calife, vu le peu de secours qu'il en avait tiré. Cependant, le péril ne cessant de s'accroître, il rompit le silence, et lui écrivit ces paroles : « Votre » serviteur a toujours pour vous le même respect; » mais il se lasse et s'ennuie d'avoir sans cesse à vous » écrire sur nos ennemis, dont la puissance et la mé- » chanceté deviennent de plus en plus redoutables : » non, jamais les hommes n'avaient vu ni entendu » un peuple qui assiége et est assiégé; qui resserre et » est resserré. Vouloir déterminer le nombre des » Francs, cela serait impossible : l'imagination elle- » même ne saurait se le représenter. On dirait que » c'est pour eux qu'a été fait ce vers :

Là sont rassemblés tous les peuples avec leurs langues diverses.

» C'est au point que nous manquons d'interprête » pour les entendre. Ces ennemis de Dieu imaginent » tous les jours quelque nouvelle malice. » Le reste de la lettre était sur le même ton.

(*La fin au prochain Numéro.*)

Essai Historique et Géographique *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge*, *par* M. Rasmussen.

(Suite.)

L'autre route, très-fréquentée, traversait la mer Caspienne, en partant de Derbend et des autres villes maritimes d'entrepôt, situées sur la côte méridionale. Cette mer est singulièrement remarquable, tant par sa situation au milieu des contrées immenses dont elle facilite les rapports, que par cette circonstance particulière que, malgré son extrême étendue, elle n'a pas d'issue par laquelle elle se décharge. Plusieurs géographes ont cru en conséquence pouvoir conclure, d'après l'exemple de diverses autres mers, que la mer Caspienne communique, soit avec la mer Noire, soit avec celles du nord et de l'orient. Cazwini a pensé qu'un canal souterrain conduisait les eaux de la mer Caspienne dans la mer Noire. « La mer d'Alchazr, » dit-il, ne tire son origine ni de l'Océan ni d'aucune » autre mer (c'est-à-dire qu'elle n'est point un golfe); » mais elle s'écoule dans l'Océan par le golfe de » Constantinople. Cette mer est extrêmement large, » car elle baigne la Chazarie, le Dailam (Ghilan), » la Thabaristan, la Géorgie, et le désert nommé » Siah-kouh. » Ailleurs, parlant des mers en géné-

ral, il dit : « La mer de Géorgie et du Dailam (la
» mer des Chazars), est séparée de toutes les autres,
» et elle ne communique avec aucune de celles que
» nous venons de mentionner. De grandes rivières,
» des sources qui ne tarissent jamais, viennent y
» décharger leurs eaux. Alhaucali dit que le fond
» de cette mer est noir, et qu'elle se joint par une
» communication souterraine à la mer Noire. A
» l'occident, elle a l'Aderbijan, au midi; le Thaba-
» ristan, à l'orient, Alkaria, et au nord, la Chazarie.
» Sa longueur est de mille milles; sa largeur, depuis
» la Géorgie jusqu'à la rivière d'Aïla, est de 550.
» Au nord de cette mer est l'Atel (1), (le Rha des
» Grecs, et le Volga des modernes); c'est un grand
» fleuve de la Chazarie : il ne le cède point en gran-
» deur au Tigre. Il prend sa source dans le pays des
» Russes et des Bulgares. Son embouchure est dans
» la mer de Chazarie. Des hommes instruits préten-
» dent que ce fleuve se partage en 75 branches, dont
» chacune est une grande rivière. A raison de sa
» grande étendue et du grand nombre de rivières
» dont il reçoit le tribut, on n'aperçoit jamais ni
» changement ni diminution dans le volume de ses
» eaux. Lorsqu'il se jette dans la mer, son courant se
» distingue encore pendant deux jours, après quoi il
» se confond enfin avec elle. Les eaux de ce fleuve
» sont fraîches, et elles gèlent en hiver. » Yacouti (2),

(1) Ou plutôt *Itil*. S. de S.

(2) Il fallait dire *Yakout*. S. de S.

dans son Dictionnaire géographique, décrit ainsi le cours de l'Atel. « On ne saurait élever aucun doute » sur la grandeur de l'Atel et sur la longueur de son » cours. Il vient des extrémités du *midi* (1), traverse » la Bulgarie, la Russie, la Chazarie, et s'écoule dans » la mer de Mergan (2). Les marchands le remon- » tent aussi loin que Waïsou (3); ils en rapportent, » pour les vendre, des martres, des hermines et des » écureuils. On dit que l'Atel descend de la contrée » de Charchir (4), et qu'il passe entre les pays des » Kaimaks et des Gozzes, dont il forme la limite res- » pective. Il se dirige ensuite à l'ouest vers la Bul- » garie, puis, dans une direction contraire (à l'est ou » plutôt au sud-est), vers Bertas et vers la Cha- » zarie; et se décharge enfin dans la mer de Khazar. » On assure que dix rivières se jettent dans l'Atel. » (Tout le reste de la description est conforme au récit de Cazwini). Ce grand fleuve, sans aucun doute, a considérablement facilité les relations des vastes pays qu'il traverse; et le fait est trop évident pour qu'il soit nécessaire de le développer.

Lors donc que des voyageurs avaient été assez heu-

---

(1) Sans doute il y a ici une faute; et il faut substituer le *nord* au *midi*. S. DE S.

(2) Je conjecture qu'il faut lire *mougan*, موغان au lieu de *mergan* مرغان S. DE S.

(3) Suivant la conjecture très-vraisemblable de M. Fræhn, c'est la mer Blanche. S. DE S.

(4) Ou plutôt *khirkhiz* ou *khirghiz*. S. DE S.

reux pour atteindre la côte nord de la mer Caspienne, ce qui n'était pas difficile, pourvu qu'ils attendissent le vent favorable, qui y soufflait régulièrement pendant un mois entier, ils se trouvaient dans le pays des Khazars. Là, ils déchargeaient leurs marchandises, qui devaient consister ou en dattes et en fruits des provinces méridionales de la Perse, ou en épices et parfums de l'Inde, en vins excellens, en étoffes de lin, de coton ou de soie, en parures de perles ou de pierres précieuses; enfin en d'autres articles de commerce, que les heureuses contrées de la Perse produisent ou mettent en œuvre. On ne peut douter que les voyages de commerce par la mer Caspienne ne fussent nombreux et plus importans que de nos jours; et cette vérité est constatée par les témoignages d'Edrisi et d'Ibn-Haukal. Plusieurs circonstances d'ailleurs se réunissent pour démontrer que, sous les califes, il existait des relations très-étendues, et un commerce très-actif, entre les musulmans et les nations du nord.

Un grand nombre de hordes tartares, à l'orient, au couchant et au nord de la mer Caspienne, furent de bonne heure convertis à l'islamisme. Cazwini, dans son chapitre des fleuves célèbres, parle d'une ambassade que le calife arabe Moctadir envoya au roi des Bulgares, et dont Ahmed-ben-Fodhlan, fut chargé. Farab, en Tartarie, fut la patrie du philosophe et musicien célèbre Abou-Nasr Mohammed-ben-Ahmed Tarkhan, le même qui fut tué en Syrie, par des voleurs, l'an de notre ère 956 (de l'hégire 345). Il est

encore fait mention de deux hommes célèbres, nés dans le pays des Mongols, et établis ensuite chez les Arabes. Cazwini nous apprend que le calife Alvatekbillah (mort en l'an 847, et de l'hégire 232), envoya un interprête, nommé Salam, qui parlait quarante langues, dans le pays de Yadjoudj et Madjoudj ou *Jugorie* (1), pour recueillir des renseignemens sur le caractère et la condition de ce peuple singulier, et sur la nature de la fameuse muraille qui porte son nom. (L'interprête lui rapporta les éclaircissemens désirés; mais il est bien douteux qu'ils fussent conformes à la vérité. Je donnerai plus loin le récit entier, conformément au manuscrit.) Enfin, et cette circonstance mérite une sérieuse considération, les voyageurs modernes parlent tous du nombre prodigieux d'antiquités et de médailles arabes que l'on trouve dans la Russie. Strahlenberg (dans sa *Description de l'empire russe*, écrite en allemand, page 316), parle d'une médaille avec une légende en ancien cufique, qui fut trouvée chez les Ostiacks, près de Savaroff. A Kasimov, près de l'Oka, parmi les ruines d'une mosquée, et dans un cimetière, on voit un mausolée, avec une inscription arabe. A Tcherdyn, ancienne ville de commerce dans le Biarmeland, on déterre souvent des monnaies arabes

(1) M. Fræhn conjecture que la contrée à laquelle les Arabes donnent le nom de *Yadjoudj et Madjoudj* ياجوج وماجوج, pourrait bien être celle qu'on appelle *Jougrie* ou *Jugorie*, et que Bakouï semble avoir désignée sous le nom de *Youra*, يورة S. DE S.

(Strahlenberg, page 103). Pallas nous apprend que non loin de Simbirsk, sur la rive gauche du Volga, au lieu même où s'élevaient la capitale et la grande place de commerce des Bulgares, il se trouve encore, de nos jours, un nombre assez considérable de sépultures et de monnaies d'argent avec des inscriptions, soit en cufique, soit en arabe moderne. C'est un fait bien connu, et sur lequel je reviendrai par la suite d'une manière plus détaillée, qu'on a fréquemment trouvé, dans nos contrées du nord, de semblables restes des tems anciens.

C'est au nord et au nord-ouest de la mer Caspienne qu'ont résidé les Khazars, au moyen âge. Ce peuple était si remarquable et si puissant, que les Arabes ne désignaient la mer Caspienne que par le nom de *mer des Khazars*. Il est probable que cette nation, venant de l'est, s'établit dans cette contrée, dans les premiers siècles de notre ère, et qu'après avoir secoué le joug des Huns, elle s'étendit jusqu'aux régions qui bordent la mer Caspienne, et jusqu'à la Crimée, au moyen de quoi il se forma quelques relations entr'elle et les empereurs de Constantinople. Si l'on en croit le récit de Jornandès, les Khazars pénétrèrent jusqu'en Russie et en Pologne; et au 6e siècle, ils eurent à soutenir une guerre contre Frode, monarque danois. Nous ne pouvons garantir l'authenticité de ce fait, les écrivains arabes ne faisant mention de rien de semblable; mais si la chose était constante, il faudrait en conclure que les Scandinaves et les Russes méridionaux ont eu entr'eux des relations à

une époque très-ancienne. Dans le même siècle, ainsi que nous l'avons dit, Chosroès Anouschirwan bâtit des forteresses nombreuses dans le Caucase; il établit un vice-roi dans le Schirwan, pour protéger le pays contre les incursions des Khazars; ce qui doit faire supposer que le pays habité par les Khazars s'étendait jusqu'à Derbend, et au Schirwan; aux 7[e], 8[e] et 9[e] siècles, les Khazars avaient atteint leur plus haut degré de prospérité. Leurs forces étaient telles, que souvent ils furent dans le cas de secourir les empereurs grecs contre leurs ennemis. Ceux-ci, en retour, en convertirent un grand nombre au christianisme. Les Khazars commencèrent même à faire la guerre au calife Abd-almelek. Mais, cette guerre n'ayant point tourné à leur avantage, beaucoup d'entr'eux furent obligés d'embrasser l'islamisme. Néanmoins, à diverses reprises, et en différentes circonstances, le plus souvent alliés aux empereurs grecs, ils continuèrent à faire la guerre aux califes, ennemis aussi dangereux pour eux que pour les Grecs. Au 8[e] siècle, Béla, un de leurs rois, et un grand nombre de ses sujets, se firent Juifs. Ce fait pourtant, n'est appuyé que sur le témoignage du livre fabuleux, nommé *Liber Cosri*, publié par Buxtorf. La puissance des Khazars déclina peu à peu après le 10[e] siècle, jusqu'à ce que les Mongols, au 13[e] siècle, se rendirent maîtres de leur pays.

La contrée qui borde les deux rives du Volga, et qui se trouve bornée par la Bulgarie, la mer Caspienne, et le territoire de Derbend, a reçu des géo-

graphes arabes le nom d'Alkhazr (Chazarie). Selon ces mêmes auteurs, le peuple qui l'habite est de race turque. Yacouti (1), si l'on en croit Deguignes, nous apprend que ce pays est habité par deux nations, l'une blanche, et l'autre blanche ou rouge (2). Elles ont, dit-il, des marchés et des bains. Elles habitent les bords de l'Atel, et on compte chez elles des Musulmans, des Juifs, des Chrétiens et des Païens. Ibn Haukal dit que le roi et ses principaux officiers sont Juifs, mais que les Juifs forment le plus petit nombre des habitans. Leur capitale, selon le même auteur, était Samander, belle ville autrefois très-grande, et dont le territoire abondait en vignobles; mais aujourd'hui elle est ruinée, ayant été dévastée par les Russes. Samander est à quatre journées de plusieurs villes populeuses, à 24 milles de Derbend, et à 7 journées de la ville maritime et commerciale d'Atel, maintenant Astracan. Édrisi considère Atel comme la capitale : il dit qu'elle se compose de deux villes fort habitées, bâties sur chacune des rives du fleuve qui a pris son nom de celui de la ville. Le roi réside sur la rive occidentale; les marchands et le peuple habitent sur l'autre rive. La ville a environ 3 milles de longueur. Caswini dit, dans son introduction, qu'Atel est le nom d'une race antique, qui, sans

(1) Il faut substituer *Bacouï* à *Yacouti*. S. DE S.

(2) Il y a ici une méprise ou de l'auteur du Mémoire ou du traducteur anglais. On lit dans l'Extrait de M. Deguignes : « Ils sont de » deux espèces, les uns blancs, les autres blonds ou roux. » S. DE S.

doute, a été appelée ainsi du nom du fleuve qui arrose la contrée, et qui a son embouchure dans cette mer (la mer Caspienne); la ville porte aussi le nom d'Atel. Ce peuple a peu de moyens d'existence, et mène une vie misérable (à raison de la stérilité de son territoire). Cette petite province est située entre la Khazarie, Albachiakih (1) et Derbend. Dans la suite de la description, l'auteur ajoute que la plupart des maisons ne sont que des huttes mobiles de feutre, d'où l'on peut induire que les Khazars vivaient, comme vivent de nos jours les tribus tartares en Russie, et qu'ils avaient des demeures semblables à celles dont les tribus nomades des Nogais, des Baschkirs, et la plupart des autres nomades, font encore actuellement usage; ainsi l'on ne doit pas s'étonner que la ville d'Atel, ou d'Astracan, eût jusqu'à 3 milles de longueur. Le commerce a fait aujourd'hui d'Astracan une ville belle et régulière, et les Tartares d'Astracan, ainsi que ceux de Casan, ont cessé d'habiter des *yourtes*. Ils bâtissent des maisons régulières, de pierre ou de bois. Ibn Haukal rapporte que près d'Atel on voyait un grand nombre de tentes; et que dans les contrées adjacentes on ne trouvait que peu de maisons construites en terre, telles que les bazars (places de marchés) et les bains. Le roi habitait une maison de pierre; mais c'était la seule qu'il y eût dans tout le pays.

---

(1) Ce mot n'est qu'une altération du nom des Petchenegues ou Patzinaces. S. DE S.

Balangar, autre ville qui, ainsi que Samander et plusieurs autres, avait été anciennement bâtie par Chosrou, est située en longitude par 85° 20", en latitude par 46° 30"; selon les tables de Nassireddin de Tous, elle a aussi été la résidence des rois des Khazars. Sarai était une grande ville de commerce sur le Volga; elle était spécialement affectée aux marchands turcs pour la vente de leurs esclaves. Cette ville était à deux journées de la mer Caspienne, vers le nord, et avait cette mer au sud-est. Sarai était le séjour du khan des Tartares Usbecks (1).

Ibn Haukal fait mention d'une ville nommée Asnoud, qui possédait tant de jardins, que le pays depuis Derbend jusqu'à Sarir, était couvert de lieux de plaisance dépendant de cette ville. On en portait le nombre à dix mille. On cultivait la vigne dans beaucoup de ces jardins. Cette même ville comptait beaucoup de Musulmans au nombre de ses habitans. Il y avait des mosquées, et les maisons étaient construites en bois. Le roi était Juif, et vivait en bonne intelligence avec les Khazars et les princes de Sarir. La distance entre cette ville et Sarir était de deux parasanges. (Elle devait se trouver justement au nord de Derbend.)

Abd-arraschid-Yacouti (2) nomme pareillement la ville de Saksin; il la décrit ainsi : « C'est une grande » ville de la Khazarie; sa longitude est de 86° 30", sa

(1) Il s'agit ici d'Ouzbek, khan du Kaptchak et non des Tartares Uzbeks. N. DU R.

(2) Lisez *Bacouï* au lieu de *Yacouti*. S. DE S.

» latitude est de 43 ° 5 ". Ses habitans, Musulmans » pour le plus grand nombre, sont divisés en qua- » rante tribus; ils voyagent et font le commerce. Le » froid chez eux est très-violent. Leurs maisons sont » couvertes en sapin. La rivière qui y coule est plus » large que le Tigre; on y prend des poissons parmi » lesquels il s'en trouve une sorte dont le poids » égale celui d'un chameau, et dont on tire une » prodigieuse quantité de graisse, qui sert à alimen- » ter les lampes; la chair en est très-délicate. Cette » rivière est gelée en hiver, et on la traverse à pied » sans danger. »

Le même auteur fait encore mention d'une autre partie de la Khazarie, située sur les bords du Volga, et qui était appelée Borkas (1). « Les habitans » en sont Mahométans; ils ont une langue particu- » lière; ce qui les distingue de tout autre peuple. » Leurs maisons sont de bois; ils s'y retirent pendant » l'hiver; mais pendant l'été, ils se dispersent dans » les steppes et les pâturages; on trouve dans leur » pays de beaux renards, et des martres rouges, » qu'on emploie en vêtemens. Les nuits sont très- » courtes, en été; elles ont environ une heure de » durée. » Kazwini parle aussi d'une province de Khazarie, qui s'étendait le long du Volga; il l'appelle Borthas, et la décrit ainsi: « Borthas est une contrée » de quinze journées en longueur; ses habitans sont

(1) Ou plutôt *Bertas*. S. de S.

» les Téhamites (habitans de la côte) des Khazars (1).
» Leurs demeures sont des huttes mobiles, en feutre. »

(La suite au prochain Numéro.)

IMPOSTURE LITTÉRAIRE.

Nowéïchiee i podrobnéïchiee istoritchesko-geographitcheskoe Opissanie Kitaïskoï Imperïi; sotchinennoe Iwanom Orlowym, ou *Description historique et géographique, nouvelle et détaillée, de l'empire chinois, par* Jean ORLOW, 2 vol. de 414 et 488 pag., *Moskou*, 1820, in-8°.

Il a toujours paru très-doux aux ignorans de gagner de l'argent et de se faire avec facilité une réputation littéraire, en composant un livre avec des fragmens tirés de vingt autres. Toutes les compilations ne sont à la vérité que des mosaïques, plus ou moins artistement composées de morceaux empruntés; cependant une bonne compilation peut avoir le mérite de l'utilité, en facilitant les recherches scientifiques; il y en a qui, par le talent du rédacteur, sont devenus

---

(1) On appelle *Téhama* en Arabie, les contrées basses qui sont sur le bord de la mer Rouge, et c'est par allusion à cela que Kazwini dit que les habitans de la contrée nommée Berthas, sont les *Téhamites* de la Khazarie. S. DE S.

des manuels indispensables. De pareils ouvrages, ordinairement volumineux, et faits avec exactitude sur un plan bien tracé, méritent à leurs auteurs l'estime et la reconnaissance du public, et ornent les bibliothèques des savans. Ce n'est malheureusement pas d'un livre pareil que nous allons rendre compte dans ce moment. Il s'agit au contraire d'un véritable vol littéraire, commis avec la plus grande impudence sur des auteurs presque contemporains, et dont les ouvrages se trouvent fréquemment en Russie, et même dans les principales bibliothèques de l'Europe.

On sait que la cour de Saint-Pétersbourg a le droit d'entretenir près du couvent grec à Péking, quelques ecclésiastiques et des élèves qui apprennent le chinois et le mandchou; ces élèves servent, après leur retour, d'interprêtes tant à la frontière chinoise, qu'au collége des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg. Plusieurs de ces derniers ont enrichi la littérature russe par des ouvrages remarquables, traduits principalement du mandchou. On doit citer avec éloge les noms de *Rossokhin* et de *Leontiew*, sans parler des auteurs vivans, tels que M. *Lipowtsow* et l'*archimandrite Hyacinthe*, dont les écrits, pour le choix que les auteurs ont fait, et par leur utilité, surpassent de beaucoup ceux de leurs prédécesseurs. Le *Code des lois de la Chine*, dont nous devons une si belle traduction anglaise à sir *G.-Th. Staunton*, a été traduit en russe, en 1779, par *Leontiew*. Le même auteur nous a donné l'*Histoire de la nation mandchoue*, les *Réglemens de la Dynastie actuelle-*

ment régnante en Chine, un *Abrégé de la Géographie de cet empire*, la *Relation de l'ambassade de Toulichen au khan des Kalmuks du Wolga*, l'*Histoire des guerres de l'empereur Khang-hi contre les Dzoungar*, et une foule d'autres ouvrages plus ou moins considérables. Ces livres, quoique faits avec peu de goût, mériteraient pourtant d'être plus connus qu'ils ne le sont en effet. Comme les exemplaires n'en sont pas très-rares en Russie, il paraît d'autant plus inconcevable que quelqu'un ait pu ôser, à Moskou même, les piller avec l'audace la plus insolente, d'en forger un ouvrage nouveau, et de le publier sous son nom, sans citer une seule fois ceux des véritables auteurs.

Voici le fait :

M. *Jean Orlow*, conseiller de collége et chevalier, vient de mettre au jour deux volumes d'une *Description géographique et historique de la Chine*, qui est verbalement copiée des ouvrages de *Leontiew*, de *Rossokhin* et d'*Agaphonow*, et de la traduction russe de *Du Halde*. On peut assurer sans exagération qu'il n'y a pas *vingt* pages sur les *neuf cents* de l'ouvrage, qui soient la propriété de M. Orlow. Ce monsieur dit pourtant dans sa préface « qu'il a entrepris la publication de ce livre, parce qu'il n'existait avant lui aucune description originale de la Chine, écrite en russe, et que tout ce qu'on avait publié sur cet empire dans cette langue, était traduit du français et de l'allemand, et tiré de livres écrits par des personnes qui n'avaient jamais été en Chine.

Il ajoute : « J'ai cru être plus en état que tout

» autre, de donner une bonne description de la
» Chine, puisque j'ai vu moi-même ce pays; j'ai
» vécu pendant sept ans dans sa capitale, auprès du
» *Collége ecclésiastique*, et j'ai non-seulement étu-
» dié avec ardeur le chinois et le mandchou, mais
» j'ai encore entretenu, pendant mon séjour à Pé-
» king, des relations amicales avec plusieurs de ses
» habitans; j'ai visité aussi d'autres villes, de sorte
» que je n'ai pas manqué d'occasion de tout examiner
» et de voir par mes propres yeux. » Ce sont là sans doute des circonstances très-favorables, qui pouvaient faire espérer que M. *Orlow* nous donnerait un ouvrage accompli, sinon sur toute la Chine, au moins sur sa capitale et les mœurs et usages de ses habitans. Malheureusement il paraît qu'il n'a pas très-bien employé le tems de son séjour à Péking, qu'il n'y a rien appris, et que ses relations amicales n'étaient pas de nature à lui fournir les renseignemens précieux qu'il prétend en avoir tirés. En effet comment serait-il possible qu'un homme qui a tout vu, ait tout oublié, et se voie réduit à jouer le rôle de menteur et de pillard, en prennant *neuf cents pages* dans les ouvrages de ses prédécesseurs, et de les faire passer pour son propre fait. Rien n'est pourtant plus vrai. Les soixante-dix premières pages sont un extrait informe des traductions russes de *Du Halde*, et d'autres ouvrages connus en Europe depuis longtems. L'abrégé chronologique des empereurs de la Chine, de la page 71 à 148, n'est qu'une réimpression d'un ouvrage d'*Agaphonow*, qui a paru à Saint-

Pétersbourg il y a quarante ans. Le reste de ce premier volume, ou 266 pages, est un véritable fatras fait avec les relations européennes, dons il existe des traductions russes, et les ouvrages de *Leontiew*, nommément le sixième volume de l'*Histoire des huit Bannières des Mandchoux*, et des *Oukheri kooli*, ou Réglemens de leur dynastie, publiés en 3 vol. in-8° à Saint-Pétersbourg (1781—83).

Les cinquante-trois premières pages du second volume sont copiées des mêmes ouvrages et de la traduction russe du Code pénal, citée plus haut. Le reste du volume n'est qu'une réimpression de l'*Abrégé géographique* de *Leontiew*, peu augmentée par quelques lambeaux de *Du Halde*, et précédée d'une description de Péking extraite des ouvrages du même auteur et de ceux des Jésuites.

Le peu de remarques qui dans ces deux volumes appartiennent à M. *Orlow*, ne donnent pas une idée favorable de ses connaissances et de son discernement. Vol. 1er, pag. 12, il assure que *Thsin chi houang ti* a porté la guerre dans l'Inde. Pag. 15, il prétend que les *Mongols* ont reçu leur nom de *Mongo* (Mangou khan), petit-fils de Tchinghiz; tandis que cette dénomination date du XIe siècle, et fut donnée aux descendans des trois fils que la princesse *Aloung Goa* avait eus après la mort de son mari. Page 17, l'auteur nous apprend qu'il y a en Chine des *poissons dorés* qui sont ARGENTÉS. A la même page il dit, que la Chine se trouvait sous le 30e degré de latitude N., et sous le 130e degré de longitude. Il est

si ignorant sur les choses les plus connues, qu'il croit (pag. 35) que la célèbre racine médicinale, nommée *Jin seng*, est celle qu'on appelle en Europe *radix Chinæ;* la première est cependant un *sium* et l'autre un *smilax*. Pag. 42 et 43, en parlant des productions du règne animal en Chine, il prend les animaux fabuleux, tels que le *khi lin* et le *dragon*, pour des êtres qui existent véritablement. La page 165 ne donne pas un témoignage très-favorable des connaissances que l'auteur a acquises en fait de littérature chinoise; il y dit : « Les Chinois ont un livre inti- » tulé *Dzy khou chou* (lisez *Tsu goei*, c'est le vo- » cabulaire le plus commun), qu'on pourrait appe- » ler un *dictionnaire*, dans lequel sont recueillis » tous les mots. S'il arrive que quelqu'un en com- » posant a besoin d'un mot ou de la dénomination » d'une chose, et qu'il ne sache avec quelle lettre il » faut l'écrire, il la cherche dans ce livre, et la » copie. » Tous ceux qui ont la plus légère teinture de littérature chinoise; savent pourtant que le dictionnaire cité par M. *Orlow*, est justement d'un usage contraire, on s'en sert pour chercher un caractère dont on ignore la signification, et on l'y trouve expliqué. Comme M. *Morrison*, notre auteur ne connaît que deux religions en Chine, celle de *Confucius* et celle de *Foe* ou *Bouddha;* il ignore donc l'existence de la secte des *Tao szu*, ou des docteurs de la raison, qui est pourtant une des plus répandues dans cet empire. KLAPROTH.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Novembre 1824.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Eugène Desbassayns de Richemont, commissaire ordonnateur à Pondichéry;

M. le comte de Laval, conseiller privé de S. M. l'empereur de Russie;

M. Mirza Ismaïl, de Chiraz;

M. Pouillet, professeur de physique à la faculté des sciences;

M. Taillefer, inspecteur de l'académie de Paris.

M. Dondey-Dupré communique une lettre de M. Hippolyte Rosellini, professeur de langues orientales à l'Université de Pise en Toscane, lequel annonce le désir d'entretenir une correspondance avec les membres de la Société Asiatique, et d'être tenu au courant des travaux de cette compagnie.

On donne lecture de douze propositions relatives à la grammaire et à la philosophie des langues, lesquelles sont parvenues en manuscrit par la poste, et ne portent pas de nom d'auteur.

M. Eugène Coquebert de Montbret continue la communication de ses *Extraits d'Ibn-Khaledoun*, traduits de l'Arabe.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Stan. Julien, la *Lyre patriotique de la Grèce*. — Par M. le marquis de Clermont-Tonnerre, *Principes de Conjugaisons Arabes*. Par feu Ellious Bocthor. — *Un Opuscule arabe contre la traite des Noirs*. — Plusieurs Numéros du *Globe*, journal littéraire.

APERÇU DU COMMERCE DE LA GÉORGIE.

Toutes les marchandises qui entrent et qui sortent de la Géorgie proprement dite, sont enregistrées, et paient les droits à la douane de Tiflis. Le journal officiel qui se publie en russe, à St.-Pétersbourg, donne presque tous les mois un aperçu de ces entrées et sorties. Nous en extrairons ici celles des mois de janvier, février et avril de l'année courante; celles de mars n'ayant pas été mentionnées dans ledit journal. Quoique ce commerce soit en lui-même d'un très-mince rapport, il est encore étonnant qu'il soit aussi considérable dans un pays presque sauvage, exposé sans cesse aux incursions des montagnards, et dans lequel il n'y a ni grands chemins, ni une seule communication d'eau, ce qui oblige de transporter toutes les marchandises sur des bêtes de somme. Les provinces situées sur les bords de la mer Noire, originairement Géorgiennes, et occupées actuellement par les armées russes, sont encore plus sauvages et moins soumises, quoique plus fertiles que le Kharhtli et la Kakhétie. Ils n'ont aucune espèce de commerce, si se n'est l'exportation du buis et d'un peu de bois

de construction. Dans plusieurs de ces contrées, l'usage de l'argent est presque inconnu.

Tiflis, le 15 février 1824.

Dans le courant du mois de janvier passé, il est arrivé ici, des pays situés au-delà de la frontière, des marchandises pour 33,928 $\frac{40}{100}$ roubles, argent blanc, consistant en étoffes de soie façonnées, tissues de coton simple et de laine, velours, coton cru et non filé, différentes couleurs; de cordes de boyaux de mouton; sucre, différentes espèces de peaux, feutres, poivre et fruits.

Dans le même mois on a exporté pour 26,277 $\frac{91}{100}$ roubles de marchandises, savoir : des étoffes de soie façonnées et simples, des tissus de coton; du papier pour écrire, du draps, des feutres, de la gaze, des cadenas, du fer-blanc en feuilles, différentes espèces de peaux; des cuirs, du clinquant, du laiton, des ustensiles en bois, des selles et harnais; des laines de mouton et de poils des chèvres, des schalls de Bardan, des broderies en or et en argent.

Tiflis, le 16 mars 1824.

Dans le courant du mois de février passé, il est arrivé ici, des pays situés au-delà de la frontière russe, des marchandises pour 54,997 $\frac{50}{100}$ roubles argent blanc; consistant en différentes étoffes de soie façonnées et simples, tissues de coton et de laine, perles, peaux, différentes couleurs, encens, huiles, savons, poivre, harnachemens, soie, schalls et fruits.

Dans le même mois on a exporté pour 39,632 $\frac{41}{100}$ roubles, argent blanc, des étoffes de soie façonnées et simples, des tissus en coton, des feutres, des manteaux de feutre (*bourki*), des peaux, des laine de couleurs bleues, de clinquant, de chaussures, du thé, de la soie écrue et des coffres.

Tiflis, le 11 mai 1824.

Dans le courant du mois d'avril passé, il est arrivé à notre douane, des pays situés au-delà de la frontière russe, des marchandises pour 61,496 $\frac{10}{100}$ roubles, argent blanc, consistant en étoffes de soie façonnées et simples; tissus de coton et laine, velours, coton cru et non filé, acier, peaux, couleurs, encens, ustensiles en cuivre; soie, sel, cordes de boyaux de mouton, poix, fruits et bétail.

Dans le même mois on a exporté, au-delà des frontières, pour 41,841 $\frac{40}{100}$ roubles, argent blanc, des étoffes de soie, façonnées et simples, des tissus de coton et de laine, du fer en barres et travaillé, des couleurs, des peaux, de l'alun, des pelleteries, des gobelets d'argent, du clinquant, de l'étain et du bétail.

L'importation, en trois mois, a donc été
de 155,422 $\frac{20}{100}$ roubles, argent blanc.
Et l'exportation de 107,751 $\frac{80}{100}$ *Idem.* *Idem.*

Ainsi la première surpasse la dernière d'un tiers.

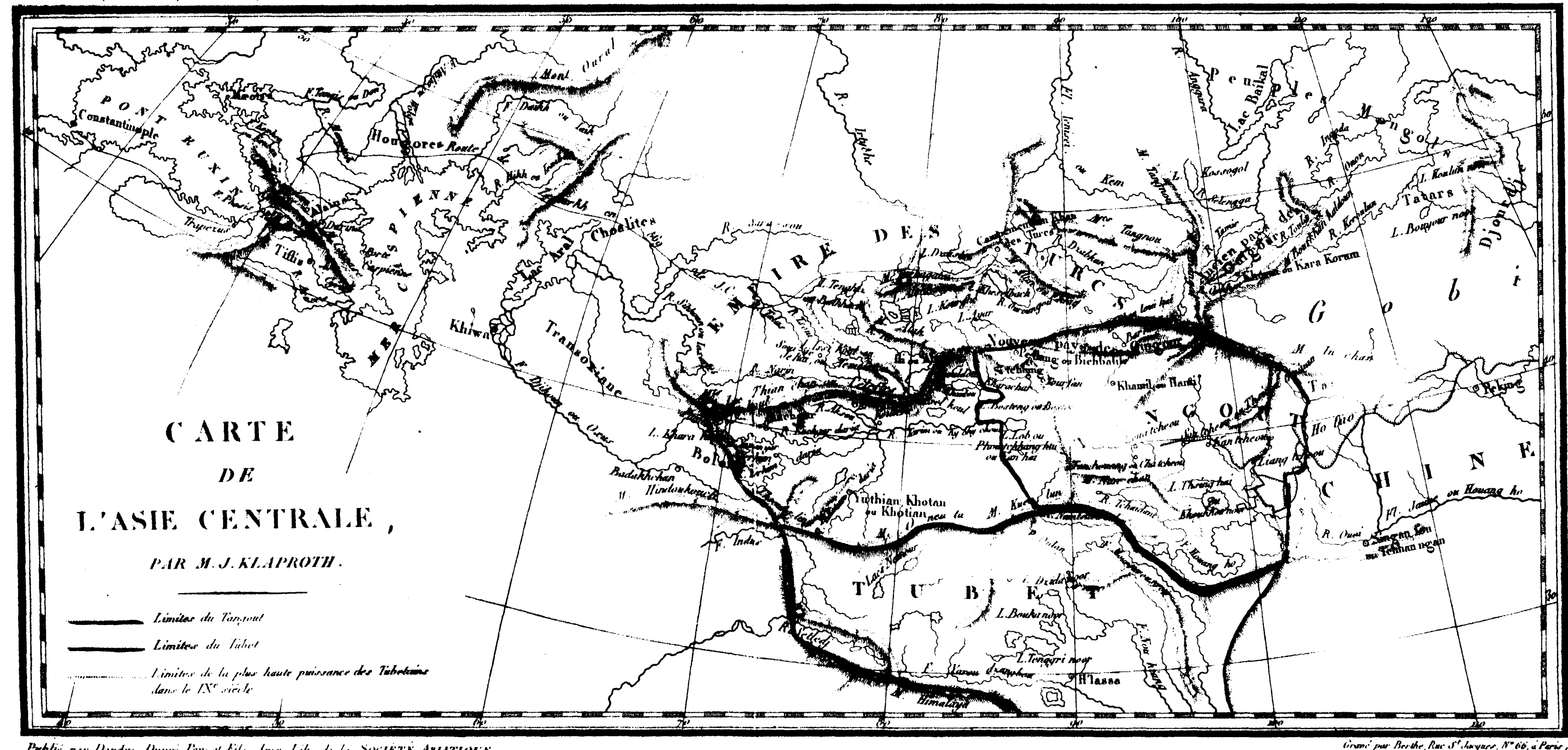
En comptant le rouble argent blanc environ à quatre francs, l'importation annuelle serait donc 2,487,075 fr., et l'exportation de 1,724,028 fr.

A la première guerre, entre la Russie et la Perse, ce faible commerce sera réduit à rien, puisqu'alors toutes les communications entre les deux pays seront naturellement rompues.

ERRATA. Page 276, lig. 9, occident heureux, *lisez* accident heureux.

Errata pour les numéros précédens.

Page 154, ligne 12, au lieu de بدد *lisez* بلاد
— 197, — 6, au lieu de *Ighour* tribu nombreuse, lisez *Ighour* tribu nombreuse de Turks.
— 201, dans la dernière ligne du mongol, *lisez*



Publié par Dondey-Dupré Père et Fils, Imp. Lib. de la SOCIÉTÉ ASIATIQUE.
Gravé par Berthe, Rue St Jacques, No 66, à Paris, Editeur d'une nouvelle carte d'Europe en 2 grdes feuilles.

(Décembre 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

OBSERVATIONS *critiques sur les Recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie, publiées par* M. J.-J. SCHMIDT, *à Saint-Pétersbourg, par* M. KLAPROTH.

(Continuation.)

Preuves de l'identité des Ouigour et des Hoei hou.

Rachid-eddin nous apprend que la patrie des Ouigour était le pays situé sur *l'Orkhon supérieur;* le vizir *Ala-eddin* la place de même, entre les rivières *Toula* et *Selengga*, et dans les montagnes appelées *Kara-Korum*. D'après les auteurs Chinois, l'ancien campement principal des Turcs 紇回 *Hoei he* ou *Hoei hou* (appelés, depuis 788 de J.-C., 鶻回 *Hoei hou*), se trouvait aussi dans cette contrée. La résidence de leurs khans était sur le même emplacement, où les Mongols bâtirent postérieurement la ville de *Kara-korum*, nommée *Ho lin* (ou *Khorin*) par les Chinois. Plusieurs circonstan-

ces, et principalement le nom de *Hoei hou* (prononcez *Houihou*), m'avait fait présumer que ce nom et celui d'*Ouigour*, n'étaient vraisemblablement que deux dénominations, peu différentes, d'un même peuple. On sait d'ailleurs que les Chinois rejettent très-souvent l'*r* final dans les mots étrangers, de sorte que leur *Hoei hou*, ou *Houi hou*, représentait peut-être le nom *Houihour*, qui n'est pas très-éloigné de celui d'*Ouigour*; cette hypothèse, déjà adoptée par *Gaubil* et *Visdelou*, est devenue à présent une certitude, par le passage suivant, que je viens de trouver dans la préface du *Sou houng kian lou*, ou de l'Histoire des Mongols, écrite en chinois par *Tchao youan phing*.

回鶻本名回紇至唐元和中始稱回鶻俗音回回元時畏元兒畏吾兒

C'est-à-dire : «Le nom primitif des *Hoei hou* était » *Hoei he*, jusqu'au milieu des années *Youan ho*,

» (entre 806 et 820); c'est alors qu'on commença à
» les appeler *Hoei hou ;* ordinairement on prononce
» ce nom *Hoei hoei*, (*Houi houi*). A l'époque des
» *Youen*, ou Mongols en Chine, ils furent nommés
» *Oui gou el* (c'est-à-dire *Ouigour*, d'après la double
» orthographe citée dans le texte précédent). »

Les Mongols appelaient donc la nation des *Hoei hou* avec son véritable nom, que les Chinois n'avaient jusqu'alors rendu qu'imparfaitement avec leurs caractères, peu propres à exprimer des sons étrangers à leur langue.

D'après les récits des historiens chinois, les *Hoei hou*, aussi bien que les 車師 *Kiu szu*, ou 姑師 (1) *Kou szu* (prononcez *Gouz*), qui habitaient anciennement le pays des *Ouigour*, situé entre *Tourfan* et *Khamil* (*Hami*), descendaient des *Hioung nou ;* c'étaient donc des peuplades de *race turque*, comme leur langue le démontre aussi. Les 高昌 *Kao tchhang*, ou les Ouigour pos-

---

(1) Voyez, sur l'identité de ces deux dénominations, le Dictionnaire de *Khang hy*, article *Szu ;* le *Szu ki* de *Szu ma thsian*, article *Ta wan*, et mon *Supplément au Dictionnaire chinois du P. Basile de Glemona*, pag. 150. Dans ma nouvelle Dissertation sur les Ouigour, la lettre *kou* du mot *kou szu* a été confondue, par méprise, avec une autre qui lui ressemble beaucoup.

térieurs, s'emparèrent, au commencement du septième siècle, du pays des *Kou szu* ou *Gouz;* ils étaient une tribu de ce dernier peuple, la même qui plus tard fut connue sous le nom d'*Ouigour*.

Cependant, cette dernière dénomination se trouvait déjà avant et après la naissance de J.-C., chez les *Kou szu;* elle se retrouve dans *Igou lou* (*Igour*), ancien nom donné par les Chinois au pays de Khamil, et dans *Iho*, le gouvernement militaire qu'on y avait établi en 73, après notre ère. Il est donc présumable que les *Kou szu* (*Gouz*), les *Kao tchhang*, et les *Hoei hou*, formaient une des branches principales de la souche des Turcs; les *Kou szu* étaient les premiers habitans connus du pays de *Khamil*, *Tourfan* et *Bich-balik*. Les *Kao tchhang*, venus des contrées situées entre la Toula, l'Orkhon et la Selengga, s'emparèrent de leur pays, et les soumirent; ce fut alors que les *Hoei hou*, peuple de la même race, occupèrent l'ancienne patrie de ceux-ci; ils y tenaient leur principal campement jusqu'au milieu du neuvième siècle; à cette époque, les *Kirghiz*, originaires du Ieniseï supérieur, devinrent puissans, attaquèrent les *Hoei hou*, les chassèrent des bords de l'Orkhon et de la Toula, et s'y fixèrent pour quelque tems. C'est alors que les *Ouigour orientaux* se portèrent au sud-ouest, et qu'ils vinrent s'établir dans le Tangout et dans d'autres pays plus occidentaux de l'Asie centrale; ils s'y trouvaient encore à l'époque de la puissance des Mongols, qui les appelaient du nom d'*Ouigour*.

Il faut encore remarquer que les *Hoei hou* furent aussi

appelés *Kao tchhe* ou *Gootche ;* cette dénomination offre quelque ressemblance avec celle de *Kou szu* ou *Gouz*, et n'est pas même trop éloignée du nom de *Kao tchhang*.

D'après toutes ces données, l'identité des *Ouigour* et des *Hoei hou* me paraît suffisamment établie (1).

Détermination de l'emplacement de Bich-balik.

Nous avons vu plus haut que les Ouigour, après avoir quitté leurs anciennes demeures sur l'Orkhon, la Toula et la Selengga, se fixèrent dans la contrée où l'on bâtit postérieurement la ville de *Bich-balik* (Cinq-villes). Jusqu'à présent, les données que nous avons eues sur la position de cet endroit, étaient très-vagues. Les géographes et historiens qui ont jugé à propos de marquer sur leurs cartes cette capitale des Ouigour, ne l'ont placée qu'au hasard. Leurs suppositions ne méritent donc aucune considération ; encore moins les latitudes et longitudes de *Bich-balik*, rapportées par les auteurs arabes. Toutes les longitudes calculées par les astronomes mahométans sont extrêmement fautives, et les latitudes des endroits situés à l'orient de Samarkand diffèrent chez eux ordinairement de deux, quatre et cinq degrés de la véritable position. Il ne nous reste donc que les écrivains chinois à consulter, pour

(1) Voyez, pour tous ces points, ma nouvelle Dissertation sur les Ouigour ; Paris, 1820, fol., et mes Tableaux historiques de l'Asie, pag. 121 et suiv.

retrouver l'ancien emplacement de la résidence des princes des *Ouigour-Kao tchhang*.

L'auteur du *Sou houng kian lou*, cité plus haut, donne, dans la quarante-deuxième section de cet ouvrage, une courte notice de l'expédition entreprise par Houlagou contre l'Asie occidentale, en partant de *Kara korum*. On y trouve que la ville de *Bich-balik* était éloignée de 500 ly au sud de la rivière *Loungkou* (Rounggou), appelée actuellement *Ourounggou*, qui tombe dans le lac *Khessel-bach* (Ki tse li pa chi). L'embouchure de cette rivière dans le lac se trouve par 46° 35' lat. N. En supposant que l'armée mongole ait passé le *Loung kou* environ sous 45° 30', on peut facilement déterminer la latitude de *Bich-balik*, située de deux degrés plus au sud, en comptant 250 ly par degré; l'emplacement de cet endroit serait alors à peu près le même que celui d'*Ouroumtsi*, ville appelée actuellement *Hoei houa tchhing* par les Chinois; elle se trouve par 43° 60' lat. N., et 87° 1' long. E. de Paris.

Dans les tems postérieurs à l'époque d'Houlagou, tous les pays qui avoisinent le *Thian chan* (montagne céleste) et le *Tarbagatai*, furent appelés *Bich-balik*, comme on le voit par la description suivante, extraite de l'histoire de la dynastie des *Ming* (Ming szu, sect. 332) et de la grande géographie impériale de la dynastie actuellement régnante en Chine.

« *Bich bali(k)* est un vaste pays des contrées occi-
» dentales. Au midi, il est limitrophe de *Yu thian*
» (Khotan); au nord, il a les *Wa la* (Kalmuk-Eu-

» leut) ; à l'occident, *Samarkand ;* et à l'orient, *Ho* » *tcheou* (ville détruite, qui se trouvait à 1070 à l'ouest » de Khamil). De *Bich-bali(k)* on compte 3700 ly au » sud jusqu'à *Kia yu kouan* (fort le plus occidental de » la province chinoise de *Kan sou*). Au pays de *Bich-* » *balik* appartiennent *Yan khi* (Kharachar) et *Khouei* » *thsu* (Koutché). De l'est à l'ouest, il a 3000 ly, et sa » largeur du sud au nord est de 2000 ly.

» Les habitans sont nomades, et vivent sous des » tentes de feutre. Parmi les montagnes de ce pays » il y en a une appelée *Pe chan*, ou le Mont blanc. » Il en sort perpétuellement de la fumée et du feu ; à » ces endroits on recueille du sel ammoniac (1). Dans

---

(1) Tout le versant septentrional du *Thian chan* est extrêmement volcanique, témoins les montagnes de feu qui se trouvent au nord de *Koutché* et de *Kharachar ;* l'existence d'un grand lac chaud, et de plusieurs solfatares le démontrent assez. La plus considérable de ces dernières se trouve dans le pays d'*Ouroumtsi*, environ trois lieues à l'ouest de la station de *Bourga Boulaktai.* C'est un terrain qui a plus de dix lieues de circonférence, et qui est rempli de cendres volantes. Si l'on y jette quelque chose, il remonte de suite une flamme qui la consume et la change en cendres. Est-ce une pierre qu'on y jette ? il s'élève une fumée noire qui dure long-temps. En hiver, cet endroit n'est jamais couvert par la neige ; on l'appelle ordinairement le *terrain enflammé ;* aucun oiseau n'ose voler à travers.

Le *Ho chan*, ou la montagne de feu, appelée aussi *Aghie* (qui signifie la même chose), brûle depuis plus de dix-huit siècles. D'après un auteur chinois, les pierres y sont en combustion, se fondent et coulent à quelques lieues. Cette masse en fusion, se durcit en refroidissant. Ce volcan doit être situé par 42° 25' lat. de nord. Le lac le plus près de ce volcan est le *Temourtou-noor*, ou *Issi koul*, éloigné d'environ 60 lieues, de 20 au degré, à l'occident.

Les laves, la pierre-ponce et d'autres productions volcaniques, sont

» cette contrée est aussi le lac *Je hai* (ou la *mer chaude*);
» elle a plusieurs centaines de ly de circonférence (1);
» les habitans du voisinage l'appellent *Issi-koul* (en
» turc *lac chaud*). Sous les Youan ou Mongols il exis-
» tait dans ce pays la ville de *Bich bali(k)*. L'empereur
» *Hian tsoung* (Mangou khan) y mit *Khodan* comme
» vice-roi. Sous *Chi tsou* (Khoublaï khan), on y éta-
» blit un gouvernement, sous le titre de *Youan sai*
» *fou*, et des colonies militaires agriculteurs. Sous les
» Ming, en 1391, le roi de ce pays envoya une am-
» bassade à l'empereur de la Chine; elle offrit un tri-
» but consistant en chevaux. Dans les années nom-
» mées *young lo* (de 1403 à 1424), les hordes de ce
» pays se transportèrent plus à l'occident. Elles s'éta-
» blirent alors dans le voisinage d'*Ili-bali(k)*, et
» s'appelèrent d'après le nom de cet endroit. Après les
» années *siuan te* (ainsi après 1435), elles envoyèrent
» souvent des présens à la cour.»

La géographie de la dynastie des Ming donne les mêmes détails; elle ajoute : « Les habitans sont no-
» mades, n'ont pas de maisons, et vivent sous des
» tentes de feutre. Ils s'occupent presqu'exclusive-
» ment de l'entretien des bœufs, des moutons, des

---

très-fréquentes dans le *Thian chan* et dans ses ramifications. Les tremblemens de terre n'y sont pas rares, même sur son versant méridional. La ville d'Aksou, par exemple, a été détruite de fond en comble par une de ces grandes catastrophes, arrivée au commencement du siècle passé.

(1) Ce lac s'appelle actuellement, chez les Kirghiz, *Touz-koul*, ou le lac du sel; et chez les Kalmuks *Temourtou-noar*, lac ferrugineux.

» chameaux et des chevaux. Ils n'ont que peu d'agri-
» culture, et se nourrissent de la chair et du laitage
» de leurs troupeaux, qui leur fournissent aussi l'ha-
» billement nécessaire. Leur langue est un dialecte
» du Turc (*Hoei hoei*); elle est appelée *Ouigour*
» (兒兀畏 *Oui gou el* ».)

On voit par ce qui précède que, dans les XIVe et XVe siècles, les villes de *Kharachar* et *Koutché* faisaient partie du pays de *Bich-balik*. Cette ville n'était donc pas trop éloignée des deux autres. En comparant ce qu'on trouve sur sa position, dans le récit de l'expédition d'Houlagou, d'apres lequel elle tombe au même endroit qu'*Ouroumtsi*, on doit supposer que ce dernier nom et celui de *Bich-balik* ne désignent qu'une même ville. Sous la dynastie des Thang, *Ouroumtsi* s'appelait *Pe thing*, ou la *Cour septentrionale*. Le *Thai thsing y thoung tchi* en donne la notice suivante :

« *Pe thing tou hou fou*, c'est-à-dire, *ville de garde*
» *du premier rang de la cour septentrionale*, était,
» dans son origine, la résidence du roi des *Kiu szu*
» ou des *Ouigour ultérieurs*, sous la dynastie des *Han*.
» La géographie, insérée dans la vieille rédaction de
» l'histoire des *Thang*, dit : En 640, les Chinois at-
» taquèrent les *Kao tchhang* (Ouigour). Les *Thou*
» *khiu* (Turcs occidentaux) épouvantés, se soumirent;
» on bâtit alors dans ce pays la ville de *Thing tcheou*,
» qui, en 702, reçut le nom de *Pe thing tou hou*

fou. D'après la géographie des années *Youan ho* (de 806 à 820), on y érigea un gouvernement sous le nom de *Tou szu.* De *Pe thing* on comptait,

Sud-est à *Y tcheou*. . . . . 970 ly.

Est à *Si tcheou*. . . . . 500 —

Sud-ouest à *Yan khi tcheou* ou *Kharachar*. . . . . 1,100 —

Nord au campement principal des *Kian kuen,* sur le Ieniseï supérieur. . . . . . 4,000 —

Ouest à la ville de *Siu ye*. . . . . . . 2,220 —

Nord-est au campement principal des *Hoei hou* sur l'Orkhon supérieur, ou à l'endroit où l'on bâtit après la ville de Karakorum. . . . . 3,000 —

Pe thing avait trois villes du troisième ordre sous sa juridiction, savoir : *Heou thing*, *Phou loui* (à présent *Bar koul*) et *Lun thai.*

M. le baron Schilling de Canstadt, dont le zèle pour les progrès de la littérature chinoise et de nos connaissances sur l'intérieur de l'Asie est infatigable, a eu la bonté de me communiquer un ouvrage précieux, imprimé à Peking sous le règne de *Khan loung*, avant l'année 1772. Il porte le titre de *Si yu thoung wen tchi*, et contient l'explication des noms d'endroits et de personnages marquans des contrées occidentales ; ces noms s'y trouvent en chinois, en mandchou, en mongol, euleut, tubetain et turc. Ce livre, indispensable pour bien comprendre la géographie de l'empire chinois, nous donne la certitude que la ville d'*Ouroumtsi*, de nos jours, était la même que celle de

Bich-balik et de *Pe thing*. L'auteur, après avoir démontré l'identité de Pe thing et de l'ancienne capitale des *Kao tchhang* ou *Ouigour* ultérieurs, ajoute :

回鶻五城唐號北庭大都護府

« *Ou thching* des *Hoei hou* portait sous les *Thang* » le titre honorifique de ville de garde du premier » rang, et grande résidence de la *Cour septentrionale* » (*Pe thing*). »

Ce passage est une citation de l'histoire des *Thang*. Peu avant, l'auteur avait dit : « Du tems des *Soung*, » cet endroit (*Ouroumtsi*) était *Pe thing*, ou la *Cour* » *septentrionale* du royaume de *Kao tchhang*, ou » d'*Ouigour*. Du tems des Youan ou Mongols, il fut » appelé *Ou tchhing* (Cinq-villes) de *Hoei hou* ou » *Ouigour*. بیش بالیق *Bich-balik* signifie en turc, comme *Ou tchhing* en chinois, *Cinq villes* ou *Cinq-ville ;* et l'identité des *Kao tchhang, Hoei hou* et *Ouigour* a été suffisamment prouvée dans le chapitre précédent.

L'ouvrage cité nous apprend aussi qu'*Ili balik*, ou la *ville de l'Ili* était la même qui porte à présent le nom d'*Ili* ou de *Gouldja*, située sur la rive droite de la rivière d'*Ili*. On reconnaît facilement que l'*Ili balik* des Chinois est le même endroit, qui est nommé

الهالبغ (ou الهليغ) *Ahnalig*, par les auteurs mahométans.

La petite carte jointe à ce numéro du journal, donne un aperçu général de tous les points géographiques discutés dans ce mémoire. Elle montre les frontières du Tangout, celles du Tubet, et celles de la plus grande extension de la puissance des Tubetains dans le neuvième siècle. On y voit encore l'*ancien* et le *nouveau pays des Ouigour*, de même que l'emplacement de *Bich-balik* ou *Péking*.

Explication du seul passage cité par M. Schmidt, qui doit démontrer l'identité des Ouigour et des Tubetains, et qui prouve justement le contraire.

Ce passage, cité déjà dans le vingt-huitième cahier du journal, dit : « Avant *Khaissan-Kuluk-* » *Khagan*, on voyait les livres de la doctrine en » LANGUE OUIGOURE; et on ne les lisait pas encore en » langue mongole. Quant au peuple Ouigour, le » peuple de TANGOUT fut, dans ce tems, nommé » OUIGOUR. »

Le sens de cette phrase est donc : « *Dans ce tems,* » *le peuple de Tangout fut nommé Ouigour.* » Évidemment les mots, *dans ce tems,* marquent quelque chose de *passager* ou *accidentel*, ce qui n'eut lieu, ni avant ni après. Il se trouvait alors que le peuple qui habitait le *Tangout s'appelait* (c'est-à-dire *était*) *Ouigour*.—*Regio manet, populus transit, præsertim in Asia.* — S'il était autrement (comme M. Schmidt le veut), pourquoi y aurait-il les mots : *dans ce tems?*

Il en était effectivement ainsi dans la dernière moitié du neuvième siècle. Les Turcs *Hoei hou*, qui, comme nous l'avons vu plus haut, formaient la partie orientale de la nation des *Ouigour*, étaient venus habiter le Tangout et d'autres pays situés plus à l'occident. A la même époque, s'était écroulée la puissance des *Thoufan* ou *Tubetains*, qui avaient possédé ces contrées avant que les *Hoei hou* y arrivassent. Plusieurs hordes de ces derniers s'emparèrent alors du pays de *Chatcheou*, *Koua tcheou* et d'autres endroits situés sur les affluens du *Boulangghir*; ils s'étendirent au sud, jusqu'au-delà des montagnes neigeuses de *Nan chan* et des contrées arrosées par les rivières *Tchaidam*. Ils devinrent bientôt puissans, avaient leurs propres khans, et finirent par occuper en peu de tems tout le Tangout et l'Asie centrale jusqu'aux bords du *Sihhoun* ou *Iaxartes*. Vers 1001, leur prince avait plus de cent districts sous sa domination; à l'orient, son empire se terminait par le *Houang ho* supérieur; au nord, il avait le *Thian chan* (mont céleste); à l'occident, le Sihhoun, et au sud, le Tubet. C'était la puissance, toujours croissante des K'hitan qui força les *Hoei hou* ou *Ouigour* de se retirer peu à peu plus à l'ouest. Ils perdirent alors la plupart des contrées qu'ils avaient occupées dans le voisinage de la Chine; cependant ils se soutinrent dans le pays de *Cha tcheou*, jusqu'en 1257, quand ils furent subjugués par les Mongols.

C'était donc justement à l'époque de la puissance des Mongols, que le Tangout était habité par les

Turcs-Ouigour, et *Djangghia Khoutoukhtou* avait parfaitement raison de dire, que le peuple de Tangout était, *dans ce tems*, Ouigour. Les Ouigour du Tangout étaient en partie Mohametans, en partie sectateur de Bouddha ; il n'est donc pas étonnant de trouver chez ces derniers des noms Tubetains. Le Bouddhisme avait pénétré dans l'Asie centrale, long-tems avant qu'il ne fût répandu dans le Tubet ; mais du tems des Mongols, il y fut rétabli par les prêtres tubetains. Chez les Mongols, le nom de Tangout est actuellement synonyme de celui de Tubet, parce que le Tangout méridional fait, à présent, partie de ce dernier pays ; mais cela n'était pas le cas dans le douzième, treizième et quatorzième siècle, etc.

Le nom de *Tangout* dérive d'une tribu du Tubet oriental, appellée par les auteurs chinois, *Tang hiang*. Elle descendait, selon *Ma touan lin* (1), des *San miao*, ou des anciens aborigènes de la Chine orientale, qui furent repoussés dans les montagnes du Tubet. Les *Tang hiang* et leurs compatriotes, les *Thang tchang* et *Pe lang*, se croyaient issus d'une race de grands singes, et se glorifiaient de cette origine ; anciennement ils habitaient le pays appelé *Si tchy*, situé à l'orient de la ville chinoise de *Lin thao*, et de la province de *Kan sou*. Ce pays comprenait toute la contrée arrosée par le *Houang ho* et ses confluens, avant qu'il entre en Chine. Dans le troisième et dans le quatrième siècle, les empereurs

---

(1) *Wen hian thoung chao*, sect. CCCXXXIV, fol. 8.

des dynasties chinoises de *Goei* et de *Tsin*, avaient détruit la puissance des *Khiang* (1), ceux de la dynastie de *Tcheou* avaient dispersé les *Tang tchang;* ce fut alors que les *Teng tchi* devinrent puissans à l'occident de la Chine, et après eux les *Tang hiang*. Plus tard se forma l'empire des *Thou po* ou des Tubetains, dont les rois possédaient déjà, au commencement du huitième siècle les villes de Khotan, de Kachghar, d'Aksou et de Kharachar (2); c'est alors que les nomades *Tang hiang* s'étendirent considérablement vers le nord et le nord-est, de sorte qu'ils occupèrent bientôt tout le pays situé entre les hautes montagnes appelées *Bayan khara* et *Thian chan*, ou mont céleste, et le *Houang hou*, ou fleuve jaune, jusqu'à l'endroit au nord du pays d'*Ordos*, d'où il se dirige vers l'orient et de là au sud. Ce pays reçut alors le nom de THANGGOU, d'une de leurs hordes principales, appelée, par les Chinois, *Thang gou;* le *t* à la fin du mot de *Tangout*, étant une terminaison du pluriel mongol.

Les Chinois donnent au *Tangout* le nom de *Ho si*, parce qu'il est situé à l'occident du *Houang ho*, ou fleuve jaune, qu'on ne nomme ordinairement que *Ho*, le fleuve, de préférence. Le vocabulaire Chinois-Ouigour, traduit *Ho si* par ᠲᠠᠩᠭᠤᠲ *Tangout*, et le vocabulaire Boukhare-Chinois, par تنغوت *Tanghout;* tous les deux distinguent ce pays du Tubet, en chinois

(1) *Khiang* est l'ancienne dénomination chinoise des habitans du Tubet oriental, limitrophe de la Chine.

(2) Voyez la carte.

Si fan. Le premier rend ce nom par ᠲᠦᠪᠡᠳ *Tuböt*, et le second par تبت *Tubet*. Cette preuve est convainquante pour démontrer la différence qui existe entre le *Tubet et le Tangout*.

Marco Polo, ce voyageur si exact et si digne de foi, nous a laissé de très-bonnes notions sur le *Tangout* et sur son ancienne étendue; il dit qu'il se composait des provinces de *Sachion* (*Cha tcheou*), *Chamul* (*Khamil* ou *Hami*), *Succuïr* (*Sou tcheou*), *Chinchin talas*, *Campion* (*Kan tcheou*), et *Etsina*; on reconnaît ici facilement les limites du Tangout au nord et à l'orient, et la nécessité de le séparer tout-à-fait du Tubet.

Dans le Tangout comme dans toute l'Asie centrale, des hordes d'origines différentes se trouvaient les unes à côté des autres; toutes étaient nomades, et suivaient avec leurs troupeaux le cours des rivières et les pâturages. La plupart des habitans du Tangout étaient pourtant des tribus turques, tels que les Ouigour *Kao tchhang* et *Hoei hou*, les *Aslan-Hoei hou*, les *Hoei hou* de *Kan tcheou*, ceux de *Sou tcheou* et de *Cha tcheou*; il s'y trouvait cependant aussi une horde tubetaine appelée *Tang hiang, de l'occident du fleuve*; c'était elle qui était la véritable horde des *Tangout*.

Si les *Ouigour* avaient été des *Tangoutains* ou *Tubetains*, comme M. Schmidt le prétend, pourquoi Rubruquis aurait-il dit : « Après eux (les Iugures), » sont les peuples de *Tangout* vers l'Orient, entre » les montagnes? » — Pourquoi le même auteur au-

rait-il fait une différence entre l'écriture des *Iugures* et celle des *Tubetains?* il connaissait pourtant très-bien la direction de gauche à droite de la première, et l'alignement perpendiculaire de l'autre.

Rachid-eddin nous démontre la différence entre les langues et les écritures des *Ouigour* et des *Tangout*, en nous apprenant que *Mangou-khan* avait des secrétaires chargés d'écrire ses ordonnances en langues persanne فارسی, chinoise ختایی, tubétaine تبتی, TANGOUTE تنكقوتی et IGHOURE ایغوری. Abdallah Beidhawi (1) connaît aussi cette différence en disant : شكمونی برخان كه هند وكشمیر وتبت وختایی وتنغوت وایغور اورا اپیغمبر میدانند اقوام « *Chighemouni Bourkhan* (Bouddha), que les » peuples de l'Inde, de Kachemir, de Tubet, de Khatai (Chine), de TANGOUT et d'IGHOUR reconnaissent » comme prophète. » Quant au témoignage de Rachid-eddin, M. Schmidt cherche à insinuer que c'est par ignorance qu'il a séparé les Ouigour, les Tangout et les Tubetains. Cette ignorance n'est pourtant pas présumable chez un homme qui nous a laissé un ouvrage rempli de détails si précieux, et qui démontre clairement, que, si l'auteur n'a pas lui-même compris la plupart des langues parlées de son tems dans l'intérieur de l'Asie, il a au moins eu des interprètes très-habiles sous ses ordres. Sa position de vizir, chargé par un prince de la dynastie de Tchinghiz-khan d'écrire l'histoire du peuple mongol, est d'ailleurs telle, qu'elle écarte de pareilles suppositions. Il est aussi

---

(1) Historia Sinensis, ed. And. Mullero; Ienæ, 1689, p. 28.

impossible qu'Abdallah Beidhawi se soit trompé de la même manière, en faisant des différences entre trois peuples célèbres de son tems, qui, réellement n'avaient formé qu'un seul.

Le turc oriental, écrit avec des caractères ouigoures, dérivés du syriaque, garda encore long-tems après l'époque de la puissance mongole le nom d'*Ouigour*. On le voit par les transactions qui eurent lieu entre les Génois de Caffa en Crimée, et les princes mongols de *Soldaya* (Soudak), *Cembalo*, etc. Alors cette langue, dans laquelle furent écrits les traités conclus entre les deux parties, fut appelée LINGUA UGARESCA (1). — Je ne pense pas que M. Schmidt puisse supposer que les Génois aient négocié en langue tubetaine avec les Tchingizkhanides mahométans de la Crimée.

Une autre pièce du même genre et très-curieuse, est le diplôme de *Timour Koutlough*, daté de 1397,

---

(1) Rapport sur les archives de Gènes, par M. le Baron *Silvestre de Sacy*, Mémoires de l'Institut, tome III, page 114. — *Saint-Martin*, Mémoires sur l'Arménie, tom. II; pag. 275. — Or venendo agli avvenimenti della nostra Colonia, di essa io nullo posso dirivi sino all 'anno 1380. Di quest'anno ho io in mano un trattato fatto tra *Giannone del Bosco*, Console di Caffa, ed *Elias Bey*, Signor di *Solcati*. Questo trattato dalla lingua *Ugaresca*, come dicesi nel piccolo proemio latino che lo precede, fu tradotto in latino l'anno 1383, per ordine di *Meliaduce Cataneo* Console in quell' anno di Caffa, e dal latino trasportato in Genovese, e tale è la copia che ho presso di me. — Vedi *Lettere Ligustiche* dell'Abate Gasparo Luigi Oderico, patrizio genovese. Bassano 1792, 8° pag. 180.

et publié par M. *de Hammer*, dans le IVᵉ volume des Mines de l'Orient. Il démontre que la langue et l'écriture turco-ouigoures, servaient encore, à cette époque, dans les transactions publiques des princes mongols, établis dans la Russie méridionale.

(*La fin au prochain Numéro.*)

ESSAI HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge*, *par* M. RASMUSSEN.

(Suite.)

« La rivière *Borthas* descend d'*Albogazgaz* (1), et sur » ses deux rives il y a beaucoup de lieux habités et » cultivés. On exporte de *Borthas* des peaux de re- » nards noirs, qui prennent leur nom de cette con- » trée. » Masoudy affirme qu'on en exporte pour la valeur de mille dinars ; il ajoute, en finissant, « qu'il se trouve dans la Chazarie une montagne nommée *Batsrak*, dont la direction est du midi au nord, et que cette montagne renferme des mines d'argent et de cuivre. » Enfin, Nassir-eddin fait mention, comme d'un entrepôt de commerce, d'une ville nommée *Abeskoun*, à 89° 30″ en longitude, et 37° 15″ en latitude et dans le quatrième climat.

---

(1) Au lieu de *Bogazgaz*, on lit ailleurs *Tagazgaz* et *Tagazgaz*. M. Frœhn conjecture que c'est une altération du nom des Tongouses.
S. DE S.

Fixer précisément la place de ces villes, serait une entreprise d'une extrême difficulté, et peut-être presqu'inexécutable. Une horde souvent en déplaçait une autre ; quelques-unes, pour diverses causes, changeaient volontairement de séjour ; et les mêmes lieux, par suite de cela, prenaient de nouveaux noms. Les villes étaient généralement aussi mobiles que les hordes qui les habitaient. Ces peuples démontaient toutes les pièces dont se composaient leurs tentes de feutre; ou bien, s'ils étaient obligés de les conserver entières, pour s'en faire un abri, ils les chargeaient sur des charriots, et les transportaient avec eux. Ainsi la ville disparaissait. Il ne serait pas facile de retrouver la situation de places de ce genre, à moins que quelque monument écrit n'eût conservé l'indication de l'emplacement qu'elles occupaient, ou qu'on fût conduit à les reconnaître par la découverte de quelques amas considérables de ruines ou d'antiquités.

Ce fut ainsi que deux hordes, de race finoise, les Biarmiens et les Sirianiens, qui occupaient la rive occidentale de l'Ural, dans la grande Permie, abandonnèrent en 1372, les lieux de leur habitation, dans cette région tempérée, parce qu'ils craignaient que l'évêque Etienne (Stéphanus) n'essayât de les convertir; et ils se retirèrent dans une des froides régions du nord, près de l'Oby. Ces Biarmiens, Bérasmiens, ou anciens Permiacks et Sirianiens pendant qu'ils étaient en Permie, étaient renommés par leur commerce avec l'empire des Persans et avec les états du grand Mogol. Les marchandises, en remontant

le Volga et la Kama, étaient transportées de la Bulgarie à Tcherdyn, ancienne ville commerciale, sur la Kolva. Les Biarmiens apportaient les produits de l'Asie méridionale, et ceux de leur propre contrée à Petchora, et à la mer Glaciale; ils recevaient en échange des fourrures pour les habitans de l'Asie méridionale. Là, ils trouvaient les Scandinaves, qui faisaient voile pour le Biarmland, c'est-à-dire la Permie, maintenant le pays d'Archangel. Les ruines des villes qui, autrefois ont existé dans ces régions septentrionales, rendent témoignage de l'état florissant de leurs anciens habitans. Partout dans les provinces d'Astrakhan, de Kazan, d'Orenbourg, d'Oural, de Tobolsk, partout enfin où habitent des peuplades de race tartare, on reconnaît les restes de fossés et de murailles de grandes ou de petites villes qui ont existé autrefois, de châteaux et de camps fortifiés. Comme à Kasimow, sur l'Oka, près d'Astrakhan, et plus haut, près de Zarizyn, ou sur la rive occidentale du Volga, on voit les murs et les ruines d'une grande ville, qui peut-être est celle de Saray. Les ruines des deux villes de la Bulgarie, et celle de la fameuse ville de Madjar, près du Caucase, ne sont point encore anéanties; et à Oufa, on reconnaît un cimetière, où se trouvent des pierres funéraires, et même des tombeaux construits en pierre. Les habitans actuels les attribuent à un peuple qui habitait ce pays long-tems avant la conquête des Russes, et qui différait totalement des Baschkirs. On trouve encore dans le voisinage d'Oufa deux mosquées construites en briques, et plusieurs

pierres sépulcrales, chargées d'inscriptions arabes; on y voit de grandes murailles et des débris de ramparts. (*Voyage de Pallas*, vol. 2, page 10.) Enfin, des ruines considérables, soit de grandes villes, soit de sepultures, ont été reconnues à Irtisch, près Tobolsk, à Baraba, à l'embouchure de l'Oural, et spécialement dans la steppe des Kirghiz.

A l'orient des Chazars, les géographes arabes placent les Uzzes (1), dont la contrée, selon Kazwini, est située, entre le pays des Khazars (à l'ouest), *Khazalgih* (à l'est), la Bulgarie (au nord-ouest), et *Caïmal*, كيمال. Je ne saurais découvrir ce que c'est que cette dernière contrée (le *Caïmal*); mais il faut, sans nul doute, lire *Kaïmak* كيماك ; car, bien que Kazwini ait déjà fait précédemment mention de ce nom, il n'en donne aucune description. Le pays des *Kaïmak* doit avoir été fort étendu, puisque Edrisi dit (septième partie du sixième climat,) que la branche orientale de la rivière *Atil*, coule de la contrée de *Carchir* (2), entre le pays des Kaïmaks et celui des Ghozzes, et les sépare l'un de l'autre. Ailleurs, il dit : « *Kaïmak* est bornée au midi, par *Bagharghar*, » au sud-ouest par *Khazalgih*, à l'ouest par les » *Khalakhitiens*, et à l'est par la mer Ténébreuse » (l'Océan). » Ainsi, cette contrée devait s'étendre du Volga ou de la Kama, vers l'orient, et renfermer toute la Sibérie jusqu'à l'Océan. Cette étendue

---

(1) C'est la nation, autrement nommée *Ghozzes* الغز. S. DE S.

(2) Ou plutôt *Khirghiz*. S. DE S.

prodigieuse perd pourtant de son importance, si nous considérons que les Arabes n'avaient aucune notion sur tout le nord-est de l'Asie, et qu'ils n'avaient jamais navigué sur la mer qui lui sert de limite; en conséquence, ils assignaient à cette mer un emplacement qui appartient à l'intérieur du continent de l'Asie. Cela résulte évidemment des expressions dont se sert Yakouti (1), dans la préface de son Dictionnaire géographique, quand il dit : « A l'extrémité de la contrée » des Bulgares, la mer se replie vers l'orient, et entre » ses rivages et la partie la plus éloignée du pays des » Turcs, il se trouve des contrées et des montagnes » tout-à-fait inconnues, attendu qu'elles sont désertes et absolument stériles. » L'assertion de Kazwini dans son Introduction, qui, parlant des frontières du *Daïlam* (Ghilan), dit que cette province est limitrophe du pays de *Kaïmak*, ne semble pas trop s'accorder avec la situation de cette dernière contrée, telle que nous venons de la déterminer; mais on peut supposer que ce dernier renseignement a été emprunté à quelqu'écrivain plus ancien : car on apprend, en se familiarisant avec l'étude des géographes arabes, que leur méthode ordinaire est, pour rendre leurs descriptions plus complètes, de copier tout ce qu'ont dit leurs devanciers, anciens ou modernes, soit que cela s'applique ou ne s'applique point à l'époque où ils écrivent. A tout événement, nous pouvons supposer qu'une partie de population (peut-être les Calmouks actuels)

(1) L'auteur a sans doute voulu dire *Yakout*. S. DE S.

peut avoir été séparée du reste de sa tribu à une époque quelconque, et transplantée dans cette région. Mais revenons aux Uzzes.

Ce peuple tirait son origine des Huns, comme les Turcs, les Khazars et les Turcomans. Ils habitaient d'abord, probablement, le pays des Calmouks, et vinrent ensuite occuper les montagnes qui se trouvent entre la petite Boukharie et les contrées au-delà de l'Oxus. Unis ensuite aux Khazars, comme nous l'apprennent les écrivains bysantins, ils expulsèrent les Patzinaces des contrées qu'arrosent le Jaïk et le Volga, et ils s'y établirent eux-mêmes. Les Uzzes sont les mêmes que les *Khouzy* (1) des Arabes. Ils avaient pour limites, à l'occident le pays des Khazars, à l'orient le Jaïk, et ils s'étendaient au midi peut-être jusqu'à la mer Caspienne, et au nord-ouest jusqu'à la Bulgarie; ils doivent aussi s'être étendus fort loin vers le nord, mais il serait difficile de rien déterminer à cet égard. Vers l'époque du douzième siècle, ils doivent avoir quitté les régions situées entre le Volga et le Jaïk, ou, tout en continuant à les occuper, s'être étendus en même tems jusqu'au Don et plus loin vers l'occident, puisqu'on les trouve là à cette époque. Vers la fin du treizième siècle, ils perdirent toute existence comme nation, en subissant le joug des Mongols; toutefois, il est vraisemblable qu'ils ne furent pas tout-à-fait éteints, puisque Guldenstedt croit que les Ossètes, petite tribu du mont

---

(1) Il fallait écrire les *Ghozzes* ou *Ghuz*. S. de S.

Caucase, au sud du grand Kabarda, sont les restes des Uzzes ou Polovzes, qui se sont réfugiés en ce pays-là, après avoir été défaits par les Russes, en 1110.

Voici la description que donne Kazwini, de la contrée des Uzzes. « La contrée des Uzzes, dit-il, est » située à l'occident du pays des الاذكش *Alodcosch.* » Elle est très-vaste, et est limitrophe vers l'orient, » le nord et le couchant, des régions cultivées. Elle » renferme des montagnes d'un accès difficile, et sur » lesquelles se trouvent plusieurs forteresses. Une » rivière, sortie du mont *Morghan* (l'une des mon- » tagnes de l'Oural), coule dans leur pays, en venant » du nord. On trouve fréquemment dans cette rivière » une grande quantité de poudre d'or, et on tire de » son lit le lapis lazuli (le saphir bleu); dans les bois, » on rencontre beaucoup d'or pur (1) et des renards » d'un jaune d'or; les rois de ce pays en portent des » fourrures qui sont d'une très-grande valeur. L'ex- » portation en est rigoureusement défendue, et » toute fraude, à cet égard, est sévèrement punie si » on la découvre. » Ainsi s'exprime Kazwini. Edrisi (huitième partie du cinquième climat) dit presque la même chose, mais avec de plus grands détails. Il parle, entr'autres, des places d'*Hyam* et de *Djagan*, situées sur la rivière navigable *Roudha*, qui vient de

(1) L'auteur du Mémoire observe qu'au lieu d'*or pur*, il faut sans doute mettre *des castors*, et qu'il y a sûrement dans le texte une faute de copiste. Il veut dire que le copiste a écrit تبر *or*, pour ببر, *castor*. Cette correction a été adoptée par M. Frœhn, et on peut la regarder comme certaine. S. DE S.

l'est; il ajoute qu'il y a dans les bois beaucoup de castors, dont la peau est très-belle et le poil très-fin. Ces animaux sont d'un prix très-élevé; on en a pris un grand nombre qui ont été transportés, à travers la mer Caspienne, dans les contrées de Roum et dans l'Arménie.

D'après la situation donnée à la contrée des Uzzes, on ne peut douter que ce peuple n'ait habité à peu près où nous trouvons aujourd'hui les Baschkirs, c'est-à-dire dans le gouvernement d'Orenbourg, aux environs de la rivière Balaya, entre la Kama, le Volga, et l'Oural, dans la partie méridionale de la chaîne des montagnes d'Oural. Ce district est décrit de nos jours, comme abondant en bois, en métaux, en poissons, précisément ainsi que les Arabes ont représenté le pays des anciens Uzzes; ceci paraît confirmé par cette circonstance remarquable, qu'Edrisi (septième partie du septième climat) parle d'une contrée qu'il nomme *Basghiret*, contrée qui selon lui, s'étendait au loin dans le nord, et était séparée du pays des Uzzes, par les sommets chargés de neige du *Morghan* (ou, comme il le dit, du *Morghar*), branche de la chaîne des montagnes de l'Oural, dont nous avons déjà fait mention. Il ajoute que dans la partic la plus reculée du pays nommé *Basghiret*, il y a deux petites villes, *Mazira* et *Casira*, que les marchands ne visitent presque jamais, parce que ceux qui les habitent immolent les étrangers. Ces deux villes sont situées sur une rivière qui va se jeter dans l'*Atil*.

A l'orient des Uzzes, les géographes arabes placent

une autre race d'hommes, appellés *Alodcosch* (1), qui, selon Kazwini, étaient une sorte de Turcs, c'est-à-dire de la branche qui porte le nom de Turcs ou de Tartares. Ils avaient de larges faces, la tête grosse, les yeux petits, les cheveux épais; leur pays est fort étendu en longueur et en largeur; il jouit de beaucoup d'avantages, et les moyens de subsistance y sont abondans; il est borné à l'occident par la contrée des Uzzes. On y trouve un nombre considérable de quadrupèdes, chevaux, vaches et brebis, et une grande quantité de lait et de miel. Quand un homme tue un mouton, il a quelquefois de la peine à trouver du monde pour le manger; la chair de cheval est leur principale nourriture, et le lait de jument leur principal breuvage.

De tout ce qui précède, on peut bien conclure que cette horde doit avoir, comme les turbulens et belliqueux Khirghiz, qui habitent maintenant la steppe orientale de la rivière d'Oural, une race nomade, et qui, sans doute, ne connaissait guères plus l'agriculture que ne le font ces derniers. Les anciens habitans

(1) Au lieu d'*Alodkosch* الادكوش ou en ôtant l'article arabe *Odkosch* ادكوش, M Frœhn a trouvé ailleurs انكش ou انكى, et il pense que ce nom corrompu, n'est autre chose que celui d'*O-nié*, khan des Turcs Hoeï ké, qui régnait sur cette peuplade de l'an 846 de notre ère, jusqu'en 848. Il s'étonne même que Deguignes, qui a reconnu les Turcs Hoeï ké, dans la nation nommée *Odkosch* par les géographes arabes, n'ait pas aperçu l'identité des deux noms *O-nié* et *Odkosch*. Sans nier la possibilité de ce rapprochement ingénieux, nous devons avouer qu'il nous paraît encore susceptible de doute. S. DE S.

se nourrissaient surtout de chair de cheval; les Khirghiz se nourrissent de celle de brebis; mais le breuvage favori des anciens et des modernes habitans, c'est le lait de jument, ou, comme les tartares l'appellent, le *koumis*, boisson très-estimée, faite de lait de jument, aigri, bouilli ou non bouilli; cette boisson, quand elle est aigrie, est si nourrissante, si agréable au goût, et en même temps si spiritueuse, que d'un côté elle donne une apparence de santé et de fraîcheur, et entretient une bonne constitution, tandis que de l'autre elle enivre, quand on en use avec excès. Cette steppe, selon que les voyageurs russes la décrivent, est une plaine sans bornes, découverte, aride, où se trouvent de vastes terreins sablonneux, peu de terre végétale, et encore moins de bois; elle est dépourvue d'eau potable, mais elle renferme un grand nombre de lacs dont l'eau est saumâtre; le sol n'y reçoit donc aucun genre de culture, mais les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons et, en quelques parties, les chameaux y sont innombrables. Le rapprochement que nous faisons du pays d'*Alodkosch* et de la steppe des Khirghiz, offre cependant une difficulté qu'il n'est pas aisé d'écarter. Kazwini et Edrisi font tous deux mention d'une grande mer, ou lac, appelée *Téhama*, dont ils évaluent la circonférence à deux cent cinquante milles, et dont, suivant eux, les eaux étaient d'un vert foncé, d'une bonne odeur, et agréables à boire; dans cette mer se trouvaient beaucoup de poissons plats, que les Turcs, (les Tartares) mangeaient avec grand appétit, parce

qu'ils regardaient leur chair comme un des plus puissans aphrodisiaques. Ce lac existe, en effet, dans la partie méridionale de la contrée ; mais ni dans la steppe des Khirghiz, ni dans son voisinage, nous ne trouvons sur nos cartes une mer de deux cent cinquante milles de tour, environ quatre-vingt-trois de nos milles (1), ou quatre cent dix-sept milles anglais ; nous y trouvons seulement quelques lacs saumâtres et de diverses dimensions, mais peu considérables. Nous n'essaierons donc point de déterminer la situation de cette mer.

A l'orient de l'*Alodkosch*, ou plutôt, comme cette contrée est généralement regardée comme une subdivision du pays des Uzzes, à l'orient des Uzzes, erraient dans la Tartarie et la Sibérie, plusieurs hordes, telles que les *Khazalghi*, les *Taghazghaz*, les *Carchir* (2), les *Kaimaks*, avec lesquels les Arabes ont eu certainement des relations, soit parce que beaucoup de ces peuples étaient musulmans, soit parce que quelques-uns d'entr'eux faisaient le commerce avec la Sibérie, tandis que d'autres, comme de nos jours les Boukhares, commerçaient avec l'Inde et la Chine ; c'était par leur intermédiaire que les Arabes recevaient les produits de ces contrées lointaines. On ne peut guère douter que, dans le cours du moyen âge, plusieurs de ces tribus n'aient fait, pour le commerce de l'Orient et du nord de l'Asie, ce qu'ont fait alors, et

---

(1) Il faut se souvenir que l'auteur de ce Mémoire est un Danois.
S. DE S.

(2) Les Khirghiz. S. DE S.

font encore de nos jours, les Arméniens pour le commerce du nord, par la voie de la mer Caspienne. Mais revenons au nord, et spécialement à la Bulgarie.

Les Bulgares babitaient, au nord du pays des Khazars, une contrée près des rives du Don, dans la partie où ce fleuve se rapproche du Volga, de telle manière, que plusieurs écrivains arabes et byzantins ont considéré le cours méridional du Don, comme une branche occidentale du Volga. La Bulgarie se prolongeait de ce point et le long du Volga, tant qu'il coule dans une direction occidentale, jusqu'à la rivière *Belaya ;* c'est là qu'était située Bulgar, la capitale, sur la rive gauche du Volga. Dès le cinquième siècle, les Bulgares commencèrent leurs incursions dans l'empire grec. Ils parurent au nord du Danube et de la mer Noire, et harcelèrent les Slaves, au point de les refouler vers le nord jusques sur le Dnieper, et même sur la Vistule; enfin, dans les années 679 et 680, ils prirent possession de la contrée qui s'étend de la mer Noire à la Pannonie, et qui forme la Bulgarie actuelle. Mais une partie de la nation resta dans sa première patrie, où elle continua à former un état, quoique fort affaiblie par les émigrations, et par cette raison, opprimée souvent par les Russes, jusqu'à ce que, vers le milieu du 13e siècle, un successeur de Genghiz-khan, Khan Bathi (Batou-khan), réunissant plusieurs tribus, vint établir, sur la rivière d'Oural, une horde appelée par les Tartares, *la Grande*, par les Russes, *la Horde d'or*, et, subjuguant le royaume

des Bulgares, il fonda en sa place, ceux de Kazan et d'Astrakhan.

« La contrée des Bulgares, dit Kazwini, s'étend » fort loin. La nuit commence dans l'hiver, dès » deux heures et demie, chez les Bulgares, et chez » les Russes : je puis assurer, dit Ebn-Haukal, » que dans leur pays, les jours en hiver sont à » peine assez long pour suffire aux quatres prières » solennelles, et aux cérémonies qui les accompa- » gnent. Les parties habitées de la Bulgarie sont » limitrophes de l'empire grec. Ce peuple est nom- » breux; sa capitale se nomme *Bulgar*; c'est une » grande ville que je ne veux pas décrire, de peur » qu'on ne m'accuse de mensonge. » Il dit ailleurs, dans son Introduction, que *Bulgar* était une petite ville, et qui n'avait pas un grand territoire; mais qu'elle avait acquis une grande célébrité, attendu qu'elle était la capitale du pays, et que c'était là que les bâtimens de ces royaumes prenaient leur chargement, et jetaient l'ancre (dans le Volga); mais que les Russes l'avaient pillée, ainsi qu'*Atel* et *Samander*, villes du pays des Khazars, en l'an 358 de l'hégire, ce qui avait porté un coup funeste à sa prospérité (1). Edrisi (sixième partie du septième climat) fait mention d'une autre ville qu'il appelle *Baboun*; elle était bien fortifiée, située sur le sommet d'une montagne, bien bâtie, et on y trouvait en abondance toutes les

---

(1) M. Frœhn a réuni quelques détails sur cette incursion des Russes, dans ses notes sur la Relation d'Ebn-Fozlan. S. DE S.

nécessités de la vie ; il ajoute qu'au nord de la Bulgarie était la montagne *Kokaïa*, au-delà de laquelle ni homme ni animal ne pouvait vivre, à cause de l'intensité du froid ; ailleurs (dans la neuvième partie du cinquième climat) il dit que cette montagne *Kokaïa*, qui appartient à la partie nord de la chaîne de l'Oural, entre la Russie et la Sibérie, est celle qui environne le pays de Yadjoudj et Madjoudj. Yacouti (1) décrit la ville de *Bulgar*, de la manière suivante : « Elle est, dit-il, à 90° 5" de longitude, et » à 49° 30" de latitude, sur le rivage de la mer du » Pont (la mer Noire). Elle est bâtie en bois de » sapin, avec des murailles de chêne; elle est » environnée de tout côté par des Turcs; entre cette » ville et Constantinople; il faut compter deux mois » de voyage. Ces peuples sont en état de guerre avec » ceux de Constantinople; chez eux la durée des » jours est de vingt heures, et celle des nuits de » quatre heures (2). Ce pays est très-froid ; durant » l'été comme en hiver, la terre y est couverte de » neige; on dit que ce peuple est la postérité de » ceux qui crurent à la prédication de Houd (3), et

(1) Lisez *Yakout*. S. DE S.

(2) Sans doute l'auteur veut dire la durée des jours les plus longs et des nuits les plus courtes. S. DE S.

(3) Houd est, comme on sait, un des prophètes antérieurs à Mahomet, dont il est parlé dans l'Alcoran. On croit assez généralement, je ne sais sur quel fondement, que Houd est le patriarche *Héber*. Peut-être est-ce parce que son nom semble être l'origine du nom que les Juifs portent en Arabe, comme le nom d'*Hébreux* paraît venir de celui de *Héber*. S. DE S.

» qui se retirèrent dans le nord, où ils se fixèrent.
» On y trouve, dans la terre, des dents, qui ressem-
» blent à des dents d'éléphant, et qui sont blanches
» comme de l'ivoire. » Ebn-Haukal fait l'observation que les Bulgares sont un peuple puissant et nombreux; qu'ils sont chrétiens pour le plus grand nombre, et parlent la même langue que les Khazars, langue qui ressemble à celle des Turcs, et qui n'est entendue par aucune autre nation.

Nous apprenons des voyages de Pallas dans la Russie méridionale, que, non loin de Simbirsk et sur la rive gauche du Volga, on voit de grands et magnifiques restes de *Bulgar*, ou *Biœchimova*, capitale des Bulgares; ce sont des tours, des mosquées, des maisons et des monumens, tous en pierre de taille ou en brique. Cette ville doit avoir été très-considérable, si l'on en juge par les ruines multipliées de grands édifices qu'on y trouve; il est aussi évident qu'elle a été un entrepôt de marchandises de toute sorte, et le point de réunion de marchands qui s'y rendaient de contrées fort éloignées, car les monumens funéraires font connaître que les personnes qui y sont enterrées appartenaient aux provinces situées au midi de la mer Caspienne; les sépultures les plus anciennes datent de onze cent cinquante ans; les plus nouvelles, de quatre cents ans; cette vérité se confirme par le nombre de monnaies d'argent, avec des légendes cúfiques et arabes qu'on y découvre. Dans le même pays, à Tchermtschew, près d'une petite rivière qui tombe dans le Volga, on trouve les restes, encore plus ruinés, de la grande

ville de *Boulymer*, qui appartint d'abord aux Bulgares, puis aux Tartares, et dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par la petite ville de Biljarsk.

Voilà donc jusqu'où s'étendaient les connaissances acquises par les Arabes, sur les contrées septentrionales. Ils venaient fréquemment eux-mêmes jusque-là, et par conséquent ils purent voir ou entendre raconter tout ce qu'il y avait de plus remarquable dans les pays qu'ils traversaient; mais ils n'allèrent jamais, ou que très-rarement, plus loin. Cela est affirmé par Ebn-Haukal, et suffisamment prouvé par les relations qu'ils ont données des régions situées au nord de la Bulgarie, et qui toutes sont plus ou moins imparfaites et remplies de fables, à cause de l'extrême éloignement de ces régions. Toutefois, l'assertion d'Ebn-Haukal ne doit s'entendre que des plus anciens tems, et vraisemblablement de l'époque antérieure à celle où les Varègues, dans le cours du IXe siècle, parvinrent au gouvernement de la Russie, et y introduisirent peu à peu la loyauté et l'hospitalité des Scandinaves. La nécessité de cette restriction est prouvée par le récit de l'ambassade d'Ebn-Fodhlan (ou Fozlan), qui fut envoyé, dans le Xe siècle, dans le pays des Slavons, et qui dans le cours de cette mission, comme nous le verrons plus loin, vécut quelque tems parmi les Russes. Si les peuples du midi ne pénétrèrent jamais, ou que rarement, dans le pays des Russes, avant l'époque des Varègues, dans la crainte d'être victimes de ses barbares habitans, néanmoins ils entretenaient quelque commerce avec eux, comme

on le voit par ce que dit Ebn-Haukal, que les Khazars apportent du miel et de la cire des frontières de la Russie. Quoi qu'il en soit, la ville de Bulgar, bâtie sur le Volga, au-dessous de l'embouchure de la Kama et de la Belaya, et qui par sa situation était si favorable au commerce, était la résidence d'un nombre prodigieux d'Arabes et de Persans, venus du midi de l'Asie, comme tous les monumens le prouvent. Elle compta aussi sans doute parmi ses habitans, un grand nombre d'Arméniens, car les Arméniens semblent être nés, plus encore que les Juifs, pour exercer la profession de marchands et d'agens du commerce. Dans cette ville étaient mises en magasins les marchandises apportées des contrées les plus reculées du nord, du midi et de la Sibérie même ; il n'est pas nécessaire d'examiner ici les articles de ce commerce ; Kazwini et les autres auteurs déjà cités, l'ont fait ; d'ailleurs ils étaient à peu près les mêmes que de nos jours : il y a seulement cette différence, que, de nos jours, les marchandises qui viennent de la Scandinavie et de la partie de la Russie qui borde la mer, sont transportées par une voie différente, et presque toujours par mer, dans le Levant et vers la mer Noire.

(La suite au prochain Numéro.)

Notice sur la vie de SALADIN, *Sultan d'Égypte et de Syrie, par M.* Reinaud.

(Troisième et dernier article.)

A la fin, Saint-Jean-d'Acre se rendit. Philippe-Auguste remit à la voile pour retourner dans ses états, et Richard prit le commandement de l'armée. L'intention des croisés était de profiter de la terreur qu'avaient inspirée leurs succès, pour marcher à la délivrance de la ville sainte : ils suivirent les bords de la mer. Telle était leur ardeur, qu'ils renversèrent d'abord tous les obstacles. En vain Saladin ne cessait de les harceler. Au combat d'Arsouf, ses soldats s'étant trop avancés, furent mis en déroute; et plus de vingt mille d'entr'eux, suivant l'expression de Boha-eddin, *souffrirent le martyre;* la frayeur devint telle, qu'ils n'osèrent plus attendre Richard dans Ascalon. Ce qui les épouvantait le plus, c'est qu'après la capitulation de Saint-Jean-d'Acre, Richard, n'ayant pu s'accorder avec Saladin sur l'exécution du traité, avait cruellement massacré les soldats de la garnison, au nombre de trois mille, et ils craignaient d'éprouver le même sort. Il fallut que Saladin, qui déjà avait démantelé Jaffa, Césarée, Arsouf et d'autres places du second ordre, pour empêcher les chrétiens de s'y établir, détruisît aussi Ascalon. La ruine de cette

grande cité lui fut très-sensible. Son historien Boha-eddin, qui était alors auprès de lui, rapporte que lorsqu'il arriva devant Ascalon, il ne put retenir ses larmes, et dit : « J'aime beaucoup mes enfans ; mais » il m'en coûterait moins de les sacrifier, que d'ôter » une seule pierre de ces murailles. »

Dès-lors ses efforts se bornèrent à sauver Jérusalem. Non content d'en réparer les fortifications, il fit dévaster les environs, et occupa, avec son armée, les hauteurs voisines (an 588, 1192 de J.-C.) Cependant, au seul nom de Richard, l'alarme devint générale. Boha-eddin rapporte qu'à l'approche du roi, Saladin assembla son conseil : Boha-eddin s'y trouva. Le sultan était en proie à la plus vive agitation, et n'eut pas d'abord la force de parler. Enfin il prit la parole et dit aux émirs : « Vous savez que vous êtes en ce » moment le boulevard de l'islamisme et son unique » défense ; vous savez que vous avez dans vos mains » le sang des musulmans, leurs biens, leurs familles ; » sans vous, l'ennemi ne rencontrerait plus d'obs- » tacle. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, si vous veniez à » perdre courage, c'en serait fait de nous tous. Les » chrétiens bouleverseraient le pays, et le mettraient » sens dessus dessous, comme l'ange Sigil pliera, au » jour du jugement, le livre des actions humaines (1). » Vous êtes responsables : c'est pour cela que vous

(1) L'ange Sigil est celui qui est chargé d'écrire jour par jour les actions des hommes. Il en est parlé dans l'Alcoran, sourate XXI, v. 104.

» avez été choisis entre tous les musulmans, et que » vous êtes entretenus à leurs frais : l'islamisme tout » entier attend son salut de vous. C'est tout ce que » j'ai à vous dire. » A ces mots, les émirs s'écrièrent : « O notre maître ! nous sommes tes esclaves et tes » serviteurs ; ce que nous possédons, c'est de toi que » nous le tenons. Nous n'avons à nous que nos têtes, » et elles sont à ton service. Par Dieu ! aucun de nous » n'hésitera à te soutenir jusqu'à la mort. »

Mais, après le conseil, les mameloucs et les soldats s'assemblèrent en tumulte, menaçant de se soulever : « C'est imprudent, dirent-ils ; c'est vouloir compro- » mettre inutilement l'islamisme. Que ne tentons- » nous plutôt le sort des combats ! Si Dieu nous ac- » corde la victoire, l'ennemi est perdu, et nous lui » enlevons ce qui lui reste. Si nous sommes vaincus, » nous renonçons à Jérusalem. Après tout, l'islamisme » en était-il moins glorieux lorsque nous n'avions pas » cette ville ? » Ces paroles causèrent à Saladin la douleur la plus vive. Boha-eddin rapporte que le soir, lorsque les émirs, suivant l'usage, s'assemblèrent auprès de lui, il parut fort abattu. Après la prière du soir, quand les émirs commencèrent à se retirer, Boha-eddin resta avec lui, et ils passèrent la nuit en prières.

Tout-à-coup, le lendemain, l'armée chrétienne battit en retraite. Saladin ne douta pas que Dieu n'eût voulu faire un miracle en sa faveur. La vérité est que les chrétiens étaient divisés. Malheureusement, une fois le but de la croisade manqué, il ne

fut plus possible de retenir les soldats. La plupart abandonnèrent leurs drapeaux, et Richard resta avec peu de forces. Vers le même tems, le roi apprit que des troubles s'étaient élevés en Angleterre, et il songea à s'en retourner. Une seule chose le retenait, c'était l'intérêt de sa gloire et le désir d'obtenir une paix honorable ; mais plus il se montra impatient, plus Saladin fit de difficultés. Le sultan espérait que le roi serait obligé de partir, et se flattait, en son absence, de reprendre Saint-Jean-d'Acre et tout ce qui restait aux chrétiens. Il craignait d'ailleurs qu'avec la multitude de peuples dont l'armée musulmane était composée, si une fois il la licenciait tout-à-fait, il ne pût la réunir de nouveau. Aussi les négociations durèrent plus de six mois, pendant lesquels on ne cessa presque pas de se battre. Les deux princes se traitèrent constamment avec politesse et générosité. Richard fut souvent malade ; et Saladin lui envoya des fruits, de la neige, et tout ce qui lui était nécessaire.

Cependant les émirs et les soldats musulmans étaient impatiens du repos. Le découragement était devenu général. Au combat de Jaffa, Richard, n'ayant avec lui qu'environ quatre cents hommes, brava toute une armée, sans que les musulmans voulussent se mesurer avec lui. Saladin fut si sensible à cet échec, que, quelque tems après, le roi étant tombé malade dans Jaffa, il n'osa pas, malgré sa faiblesse, aller l'attaquer. Enfin, la paix se fit pour trois ans et quelques mois. On était alors au mois d'août de l'année

1192 de J.-C. Aussitôt les deux peuples se mêlèrent; et, suivant un auteur arabe, on eût dit qu'ils avaient toujours été comme frères. Les chefs se firent des présens. Saladin donna des chevaux arabes, et les chrétiens des casques, des cuirasses, des épées d'Allemagne. Les émirs musulmans et les seigneurs chrétiens jurèrent le traité. Pour Richard et Saladin, ils se contentèrent réciproquement de leur parole. Chacun garda ce qu'il avait. Il n'y eut d'exception que pour Ascalon, dont Richard avait relevé les ruines, et qu'il fut obligé d'abattre. Saladin lui donna en indemnité la moitié de Lidda et de Ramla.

Par le traité, il était permis aux pélerins chrétiens de visiter Jérusalem, mais sans armes. A l'instant, les soldats chrétiens se précipitèrent vers la ville sainte, pour s'acquitter de leur pélerinage. Saladin s'y rendit lui-même pour veiller à leur sûreté. Il leur fit fournir des vivres, et reçut les chefs à sa table. Dans le nombre étaient des évêques, des prêtres et des seigneurs. Les auteurs chrétiens du tems se sont plus à rapporter les bons traitemens dont il usa envers eux : sa politique consistait à les contenter, pour qu'ils ne fussent plus tentés de revenir. Il n'aurait pas tenu à lui que l'Occident tout entier ne fît le pélerinage, pourvu qu'ensuite on laissât ses états en repos.

Enfin Richard se mit en mer, et Saladin licencia son armée. Il comptait, à l'expiration du traité, reprendre les armes, et subjuguer les débris des colonies chrétiennes. C'est par-là qu'il se justifia auprès du calife de Bagdad, qui sans doute avait été mécon-

tent de cette paix. En attendant, il commençait à se ressentir des fatigues de cette guerre. Pour le moment, si l'on en croit Boha-eddin, son ambition se serait bornée à faire le pélerinage de la Mecque, et à jeûner pour tout le tems qu'il n'avait pu le faire pendant ses fatigues précédentes. En attendant, il se rendit à Damas pour y rétablir sa santé altérée. Son entrée dans cette ville fut des plus touchantes. Les habitans, qui ne l'avaient pas vu depuis plusieurs années, se portèrent au-devant de lui, et firent éclater la joie la plus vive. Il s'occupa aussitôt des affaires de l'état, et réforma divers abus. Sa famille et la plupart de ses enfans étaient alors auprès de lui. Il se délassait avec eux des soins de l'empire. Boha-eddin rapporte que, sur ces entrefaites, des ambassadeurs chrétiens, étant venus à Damas pour lui demander audience, le trouvèrent avec un de ses plus jeunes fils, prenant part à ses jeux. Cet enfant fut si effrayé de voir des hommes la barbe rasée, les cheveux courts, et habillés à la franque, qu'il se mit à pleurer; Saladin fut obligé de remettre l'audience à un autre jour.

Cependant sa santé paraissait se rétablir. Il fut pendant quinze jours absent de Damas, pour se livrer au plaisir de la chasse; aussi ses idées de conquêtes ne tardèrent pas à se renouveler. Il avait remarqué que les musulmans le regardaient comme le défenseur de l'islamisme; dans le cours de la guerre précédente, il avait vu accourir sous ses drapeaux des guerriers de tous les pays : il en était venu de l'Asie-

Mineure et du fond de la Perse. Avec la gloire dont il jouissait, il ne douta pas qu'à son approche tous les peuples ne se soumissent à lui. Il résolut donc d'envahir à la fois l'Asie-Mineure, la grande Arménie et l'Aderbaïdjan. Son frère Malek-Adel et son fils Afdal devaient être de l'expédition. Adel avait d'abord été d'avis de commencer par la grande Arménie; car il avait la promesse d'en devenir souverain. Afdal, au contraire, eût voulu envahir d'abord l'Asie-Mineure. « Petits esprits, vues étroites! leur dit Saladin; je me charge à moi seul de réduire l'Asie-Mineure. Pour vous, vous irez conquérir la grande Arménie. Quand j'aurai fini, j'irai vous trouver, et nous envahirons l'empire des anciens sultans de Perse. » Les préparatifs ne furent pas longs. Déjà le rendez-vous était donné lorsque Saladin mourut. Il expira à Damas, après quelques jours de maladie, au mois de mars 1193 de Jésus-Christ, et voilà où aboutirent ses vastes desseins. Sa mort causa un deuil général dans la ville. Au rapport de Boha-eddin, ses sujets le pleurèrent sincèrement : tous auraient volontiers sacrifié leur vie pour sauver la sienne.

Il laissait dix-sept fils et une fille. Les trois aînés, auxquels il avait partagé ses états de son vivant, les conservèrent après sa mort; les autres, encore trop jeunes, n'avaient rien reçu, et vécurent en simples particuliers. Afdal, l'aîné de tous, eut Damas et la Syrie méridionale, avec le titre de sultan, ce qui lui donnait une espèce de suprématie sur tous les autres; Aziz eut l'Égypte, et Daher Alep. Ceux de ses ne-

ceux qui avaient des principautés, s'y maintinrent également. Quant à son frère Malek-Adel, qui l'avait puissamment aidé dans ses conquêtes, il avait compté sur un royaume, et il n'eut que ce qu'il avait auparavant, c'est-à-dire, Carac et quelques villes de la Mésopotamie; mais, comme la discorde éclata bientôt entre les fils de son frère, il profita de leurs divisions pour les dépouiller, et réunit sous ses lois l'Égypte et la Syrie. Daher seul sut se maintenir dans Alep, et la transmit à ses enfans; mais, soixante ans après, sa postérité fut éteinte par les Tartares. Un si triste résultat d'une si longue suite d'usurpations a donné lieu à l'auteur arabe Ebn-alatir, de remarquer que rarement les chefs de dynastie et ceux qui se frayent les premiers le chemin du trône, transmettent le pouvoir à leurs enfans; qu'il vient ordinairement un frère ou un autre qui s'empare de tout, et qu'ainsi justice est faite même dès cette vie des crimes de l'ambition.

Maintenant nous citerons quelques nouveaux traits qui achèveront de faire connaître Saladin. Deux passions agitèrent son règne, l'ambition et la haine contre les chrétiens, ou plutôt il n'en connut qu'une seule, l'ambition. Il fut cruel pour être vizir; il fut ingrat envers Nour-eddin, son maître et son bienfaiteur, pour être indépendant. Il fut horriblement injuste envers le fils de Nour-eddin et les princes de sa famille pour s'agrandir. Et qu'on ne croie pas qu'il fût de bonne foi, lorqu'il flattait l'orgueil du calife de Bagdad, en étendant outre mesure son autorité temporelle. Il

n'étendit cette autorité que pour l'exploiter à son profit; et lorsqu'il crut n'en avoir plus besoin, il changea de langage. La guerre acharnée qu'il fit ensuite aux chrétiens dérivait du même principe. Il voulut surtout être maître de leur pays.

Il est vrai qu'une fois cette guerre commencée, il y mit une ardeur inconcevable : dans l'exaltation de son zèle fanatique, il ne se serait pas borné aux colonies chrétiennes; il aurait voulu couronner ses exploits par la conquête de l'Italie, de la France, et y faire triompher les lois de Mahomet. Sa réponse à une lettre de l'empereur Frédéric Barberousse, et une conversation qu'il eut avec Boha-eddin ne laissent aucun doute à cet égard. Il appelait la guerre contre les chrétiens, la *guerre sacrée*, et en parlant d'eux, il les qualifiait d'*ennemis de Dieu*. C'est cette passion furieuse qui le rendit quelquefois barbare. Boha-eddin assure que le plus sûr moyen de lui plaire était de flatter ses idées, et il avoue que ce moyen lui réussit à lui-même.

Mais, chose remarquable! cette haine ne se rapportait aux chrétiens que comme formant un corps de nation. Du moment qu'ils étaient abattus, il les voyait d'un autre œil. Non-seulement il toléra les chrétiens cophtes d'Égypte, alors en assez grand nombre, mais il respecta leurs priviléges, et en prit quelques-uns à son service. Il y a plus, il se montra plus d'une fois doux et humain envers les chrétiens ses ennemis. Nous avons cité sa belle conduite lors de la prise de Jérusalem. Comme quelqu'un lui en faisait des reproches, il répondit : « Laissez-moi faire : j'aime mieux

» qu'ils s'en aillent contens. » C'est là ce qui explique les éloges magnifiques et même exagérés que quelques auteurs chrétiens du tems, particulièrement les Italiens, ont faits de lui. Ces éloges sont tels, qu'il n'existe peut-être rien qui soit au-dessus, dans les auteurs arabes.

Le caractère de Saladin était au fond bon et généreux, et l'ambition ne l'avait pas entièrement perverti. Il professait une morale pure. On en jugera par le discours suivant qu'il tint peu de tems avant sa mort, à son fils Daher, en le renvoyant dans son gouvernement. « Mon fils, lui dit-il, je te recommande la crainte » de Dieu, source de tout bien. Fais ce que Dieu commande, et tu y trouveras ton bonheur. Aie toujours » le sang en horreur; car le sang ne dort jamais. Veille » aux intérêts de tes sujets, et tiens-toi au courant de » leur état. Tu es pour eux mon ministre, comme tu » l'es de Dieu. Aie soin de contenter les émirs, les » grands de l'état et les gens en place. C'est par de » bonnes manières que je suis parvenu à ce degré de » puissance. Ne garde de rancune contre personne; » car nous sommes tous mortels. »

Une des choses qui contribuèrent le plus à la grandeur de Saladin, ce fut son extrême libéralité. Dans toutes ses conquêtes, il ne se réserva jamais rien pour lui, et abandonna tout le butin aux soldats. En parvenant à la dignité de visir, il commença par distribuer aux émirs et au peuple les trésors de son oncle Schircouh. Il fit de même à la prise de Damas, lorsqu'il devint maître des richesses amoncelées par Nour-eddin.

On rapporte, à ce sujet, qu'il chargea de la distribution un des anciens émirs de Nour-eddin, lequel avait contribué à le rendre maître de la ville. L'émir se mit à puiser avec la main, et commença par se servir lui-même ; mais il n'osait remplir toute la capacité de sa main. Saladin, s'en étant aperçu, lui en demanda la raison. « C'est, répondit l'émir, qu'un jour, dans une » distribution de raisins secs, Nour-eddin, m'ayant vu » puiser par grandes poignées, me dit qu'il n'en reste- » rait pas pour tout le monde. » Ces paroles firent rire Saladin, et il repartit que l'avarice était faite pour les marchands et non pour les rois ; qu'il ne tenait qu'à lui de puiser à pleine main ; et que si une main ne suffisait pas, il pouvait les y mettre toutes deux.

Cette grande libéralité n'était pas seulement un moyen politique de gagner les cœurs : elle provenait d'une facilité de caractère poussée à l'excès. Plus d'une fois il lui arriva de manquer du nécessaire ; et à la fin son trésorier crut devoir tenir de l'argent en réserve pour les cas imprévus. Il était naturellement si porté à la douceur, que son autorité en souffrit. Il en imposait peu à ses émirs et à ses serviteurs ; mais cette facilité de caractère ne s'étendait pas jusqu'aux choses de religion : apprenant qu'un jeune homme d'Alep professait des opinions impies, il le fit mettre à mort. Son attachement pour la religion musulmane était sans bornes ; il observait le jeûne et les pratiques de l'islamisme. Peu de tems avant sa mort, son médecin lui adressant des représentations, il répondit : « On ne » sait pas ce qui peut arriver ; le plus sûr est de se

» mettre en règle. » Un de ses goûts les plus vifs était la lecture de l'Alcoran. Il le lisait et le faisait lire à ses gens. Un jour qu'il vit un pauvre musulman qui se le faisait lire par son fils, il fut si touché de ce trait, qu'il donna à l'un et à l'autre de l'argent et des terres.

Il aimait l'ordre dans l'administration, et maintint une justice sévère. En s'élevant au pouvoir, il diminua les impôts; et, malgré ses guerres continuelles, il ne les rétablit plus. Cependant il ne sut pas se mettre au-dessus de son siècle et de son pays, ni donner à son gouvernement la solidité qui lui manquait. On est étonné de lire, dans Boha-eddin, témoin oculaire, qu'au premier bruit de sa maladie, les marchands de Damas fermèrent leurs boutiques : on évacua les marchés, et chacun mit ses biens en sûreté. C'est ici qu'on voit dans tout son jour le vice et la faiblesse du despotisme. Boha-eddin rapporte, d'un ton d'admiration et comme une preuve de la grande douleur que les habitans eurent en perdant Saladin, qu'à sa mort, aucun d'eux ne songea à piller la ville. Nous qui vivons sous un autre ciel et sous un autre gouvernement, ce langage nous étonne; mais en Orient, où il n'y a pas d'institutions, tout repose sur la personne du souverain; et si le souverain manque, tout manque avec lui. Les enfans de Saladin en firent la triste expérience. Les peuples étaient pleins d'attachement pour la mémoire de Saladin; et cependant ils furent témoins de la ruine de ses enfans, sans prendre part à leur querelle.

Saladin était très-exact à rendre la justice; et quand

ses affaires le lui permettaient, il la rendait lui-même. Dans ces sortes de cas, il se rendait au tribunal, et siégeait, assisté de cadis et de gens de loi. Qu'on fût grand ou petit, tous étaient égaux devant lui. Un jour qu'un marchand arménien le cita injustement, non-seulement il comparut en personne, mais, après le jugement, il fit don au marchand d'une somme d'argent, comme récompense de la bonne opinion qu'il avait eue de lui et de ses juges. En vérité, quand on réfléchit à l'étrange contraste qui régna dans le même homme, on fait involontairement un retour sur soi-même, et on s'étonne des inconséquences de notre nature. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, Saladin ayant commis tant d'injustices, la postérité a cependant mieux aimé s'occuper de ses vertus que de ses vices; c'est que, hors les cas où il était conduit par l'intérêt, il fut bon et généreux, et que rien n'est puissant comme la générosité sur le cœur des hommes.

La vie et la personne de Saladin ont exercé la plume d'un grand nombre d'écrivains. Boha-eddin, parmi les auteurs arabes, est un de ceux qui en ont le plus parlé. Il est partial, et ne laisse voir qu'un côté des choses. A l'en croire, Saladin eût été un homme entièrement voué aux plus minutieuses pratiques de dévotion, et ne soutenant la guerre que pour l'honneur de sa religion ou sa défense personnelle. Marin est celui d'entre les chrétiens qui a le mieux traité le même sujet. Cependant il n'a pas eu à sa disposition les matériaux nécessaires, et a trop flatté son héros. Il existe, à la bibliothèque du Roi, deux Vies manuscrites de Sala-

din, l'une par l'abbé Renaudot, l'autre par Galland, traducteur des *Mille et une Nuits*. Cette dernière n'est qu'une ébauche. Jusqu'ici on ne pouvait se faire une juste idée du caractère et de la politique de Saladin, faute de connaître les auteurs qui l'ont le mieux dépeint. Pour la composition de cette notice, nous avons fait usage de pièces nouvelles, qu'on trouvera dans la seconde édition de nos *Extraits d'auteurs arabes, relatifs aux croisades*, insérés au second volume de la *Bibliothèque des croisades*, de M. Michaud, ouvrage qui fait suite à son *Histoire des Croisades*.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ueber die Buchstabenschrift und ihren Zusammenhang mit dem Sprachban (Sur l'écriture alphabétique et ses rapports avec la structure du langage). *Mémoire lu à l'académie de Berlin, par* M. Guillaume DE HUMBOLDT.

Nous sommes assez loin, aujourd'hui, de ce bon vieux tems de la philologie orientale, où il ne fallait guère autre chose, pour être vanté partout comme savant orientaliste, que savoir par cœur certaine quantité de mots et de phrases, et se rappeler parfois quelques règles des plus indispensables, de la grammaire et de la syntaxe de tel ou tel idiome de l'Asie. Nous ne sommes plus dans ce siècle de politesse et de

complaisance, où la publication de quelques écrits, tels mauvais qu'ils fussent, suffisait presque toujours pour que leur auteur fût élevé jusqu'aux nues, par une foule d'admirateurs, dont l'ignorance seule, peut-être, égalait le nombre. Les progrès des connaissances humaines, depuis une trentaine d'années, ont étrangement changé cet état de choses; ils ont amené dans cette branche de la littérature, comme dans tant d'autres, une réforme presqu'aussi générale que complète.

Ce serait, je crois, indiquer fort insuffisamment la cause de ce changement, que de vouloir le représenter seulement comme l'heureuse conséquence de ce qu'il y a maintenant plus d'orientalistes habiles et profonds, qu'il n'en existait il y a trente ou quarante ans; car on ne devrait jamais oublier que ce sont les recherches philosophiques sur les facultés intellectuelles de l'homme, et surtout sur leurs fonctions logiques, qui, de même que la méthode analytique qui en est résultée, et que l'on a appliquée aux conceptions et aux langues asiatiques, ont facilité l'étude de toutes ces langues en général, et qui même ont rendu possible, pour la première fois, celle de quelques-unes d'entr'elles.

Personne ne saurait nier, par exemple, que, sans des recherches sur les principes de la grammaire générale et sur la partie logique des langues, telles que M. le baron Silvestre de Sacy en a introduit le premier dans l'étude de la langue arabe, on ne réussirait jamais à surmonter les difficultés et à dissiper les ténèbres qui s'y présentent; aussi conçoit-on aisé-

ment pourquoi, avant que la grammaire de M. Abel-Rémusat eût paru, la connaissance du chinois était regardée, avec raison, comme interdite aux Européens, malgré plusieurs ouvrages sur le chinois, que leurs auteurs avaient trouvé bon de gratifier du titre de grammaires.

C'est cette manière philosophique d'envisager les productions de l'esprit oriental, qui a contribué le plus à établir la différence entre ce que l'on appelait autrefois orientaliste, et ce que l'on doit comprendre aujourd'hui sous ce nom ; différence que je ne saurais mieux désigner, que par celle qu'il y a entre un drogman et un vrai philologue.

A coup sûr, on ne saurait nommer en Europe que fort peu de philologues aussi distingués que M. G. de Humboldt, qui, par plus de profondeur dans leurs recherches sur les langues et par une plus grande étendue de connaissances, démontrassent mieux que lui combien est immense cette distance qui, comme nous venons de le dire, sépare le vrai orientaliste de l'arrangeur de traductions de textes orientaux. Aussi ses travaux littéraires lui ont-ils acquis, en Allemagne, une réputation qui, nous osons le dire, se répandra en France aussitôt que ses ouvrages y seront plus connus.

Un autre critique a déjà entretenu nos lecteurs d'un de ses mémoires sur les formes grammaticales ; nous allons leur offrir aujourd'hui l'analyse d'un second mémoire, que l'auteur a lu à l'académie de Berlin, et qui ne sera imprimé qu'à la suite des travaux

du même genre, qu'il communiquera plus tard à la même société.

La différence des langues étant déjà elle-même peu importante, en ce que, malgré toutes les variations du son des mots, de leur construction et de leur arrangement, ce sont toujours les mêmes opérations de notre esprit qu'elles constatent, les mêmes idées qu'elles expriment; à plus forte raison, *l'écriture* ne sera-t-elle pas tout-à-fait indifférente, pourvu toutefois qu'elle n'offre pas trop de difficultés, ou des obstacles presque insurmontables?

Voilà une objection qui s'est présentée d'abord à l'auteur, qui l'a réfutée, sans s'arrêter à cette première idée, qu'il importe peu pour la pensée que les langues diffèrent : idée qui lui aura paru, sans doute, trop faible et nulle, vu que, même pour des idées tout-à-fait identiques, la différence des langues ne saurait jamais être sans importance; ce que d'ailleurs il ne nous appartient pas de démontrer ici.

De même (dit M. de H.) que le son renfermé dans le mot prononcé, matérialise, pour ainsi dire, l'idée (*eine Verkörperung der Idee ist*), de même le mot écrit matérialise le son. L'effet le plus général de l'écriture est donc de fixer la langue, et d'en faire, par cela même, l'objet d'une suite de réflexions fort différentes de celles qui peuvent être excitées et entretenues par la représentation du mot, sujet à se perdre quand il ne nous est rappelé que par la mémoire.

Mais, comme cette manière de fixer le son par l'écriture, doit nécessairement exercer de l'influence sur

l'emploi et sur l'effet de la langue même, la manière dont l'activité de notre esprit se trouve excitée par le caractère particulier de telle ou telle écriture, n'est pas indifférente ; car les rapports qui existent entre les signes et les objets désignés par ceux-là, entrent toujours pour beaucoup dans les opérations de notre esprit, en ce qu'ils provoquent en lui, suivant les lois logiques de la simultanéité et de l'affinité, une foule d'idées associées ou disparates, semblables ou dissemblables. Ainsi, quand la fixation de l'idée passe de la perception par l'ouïe à la perception par la vue, il en résulte en même tems un changement assez important dans le mode de contemplation de notre esprit ; il faudrait donc, pour ne pas troubler l'harmonie générale de l'esprit, que l'idée, le mot prononcé et le mot écrit, convinssent sous tous les rapports les uns aux autres ; il faudrait qu'ils fussent tous frappés, le plus possible, au coin de l'identité.

Or, il existe en chaque langue un double système ; celui des idées qu'elle renferme, et le système des sons par lesquels elle exprime ces idées. C'est d'abord le premier, ou la partie idéale de la langue, qui se ressent singulièrement des avantages de l'écriture alphabétique. Ces avantages sont toutefois négatifs, en ce que l'écriture alphabétique ne trouble jamais, dans l'esprit, la représentation de l'idée, renfermée dans le mot dont elle doit exprimer le son par ses caractères. Toute écriture figurative affaiblit, au contraire, l'effet de la langue, qu'elle devrait appuyer ; car elle offre à l'esprit le signe de l'objet même, au

lieu que le mot écrit ne devrait être que le signe d'un autre signe, c'est-à-dire le signe du son. D'ailleurs, les signes d'une écriture figurative pourront fort bien servir à l'expression des notions abstraites de ce qui se passe dans notre esprit, et hors de lui ; mais ils sont insuffisans, toutes les fois qu'il s'agit de représenter exactement le mode particulier adopté par telle ou telle langue, pour l'expression de ces mêmes abstractions. L'écriture figurative, en se substituant ainsi à l'expression par le son, est plutôt en opposition avec la langue, tandis que l'écriture alphabétique ne sait que l'accompagner, et rappeler, sans entremêler quelque chose d'étranger, seulement le son et l'idée exprimée par le son.

Mais c'est principalement dans le système tonique de la langue, que l'on reconnaît les avantages de l'écriture alphabétique sur toute autre.

Le discours de celui qui parle est un ensemble, qui n'a pour terme que l'épuisement de la pensée. C'est en l'analysant et en le prenant pour objet de notre réflexion, que nous en trouvons les différentes parties et divisions. L'homme sauvage, l'enfant, nous donnent rarement plusieurs mots et même des phrases entières, pour des mots que nous leur demandons.

La dissection logique par laquelle l'homme, réfléchissant sur la langue, se voit obligé à décomposer les pensées qu'elle exprime, s'étend jusqu'au mot et jusqu'aux élémens du mot. C'est l'écriture alphabétique qui, dans les différentes langues, s'est chargée de cette opération. Chaque langue qui ne l'admet pas, est donc

forcée à s'arrêter dans cette analyse logique, avant qu'elle soit achevée, quoiqu'il y ait encore des moyens, mais insuffisans, pour y suppléer, comme nous le voyons par l'exemple des lexicographes chinois.

L'écriture alphabétique nous obligeant, à chaque mot, d'y rencontrer les élémens de sons, sensibles en même tems et à l'oreille et aux yeux, notre esprit est accoutumé, par cela même, à les décomposer ou à les recevoir sans aucune difficulté; de là résulte, dans la nation qui se sert de cette écriture, une manière juste d'envisager la divisibilité de la langue, ce qui produit plusieurs avantages assez importans. D'abord la prononciation gagne par ce procédé; elle devient moins arbitraire et plus pure; car, en reconnaissant, par l'analyse alphabétique, les simples élémens des sons, on peut s'exercer sur eux-mêmes, et rendre ainsi plus parfaite la prononciation de l'ensemble qu'ils forment par leur composition. Cette pureté de la prononciation, de même que le perfectionnement de l'ouïe et des organes de la langue, doivent exercer sans doute beaucoup d'influence sur la langue même; mais, ce qui est plus important encore, cette analyse alphabétique présente à l'esprit l'articulation des sons, qui, comme tout le monde le sait, est si essentielle à toutes les langues, qu'elles ne sauraient même exister sans elle. Par cela seul, déjà l'écriture alphabétique modifie toutes les parties de la langue; ce qui est facile à démontrer, surtout par son influence sur le rhythme et sur les formes grammaticales. L'auteur a prouvé

celle-ci avec autant de clarté que de précision, toutefois après avoir écarté une objection, c'est qu'il y avait sans doute chez tous les peuples des rhythmes, avant que l'alphabet ne leur fût connu. L'alphabet doit être considéré, d'après l'observation de M. de H., comme renfermant deux choses, savoir : la séparation des sons articulés, et leur expression par des signes écrits. Il se peut donc fort bien qu'un peuple connaisse la nature des sons séparés, sans avoir en même tems des signes pour les exprimer.

Tous ces raisonnemens, dont nous venons de tracer ici un résumé assez rapide, ont été fortifiés par des observations philologiques, que de profondes études permirent à M. de H. de faire pendant une longue série d'années. Il nous a présenté d'abord les idiomes de l'Amérique, comme étant parfaitement d'accord avec les principes de sa théorie. Dans les mémoires suivans il s'occupera successivement de la nouvelle découverte de l'alphabet hiéroglyphique, et des conséquences qu'on pourrait être tenté d'en tirer pour l'invention de l'écriture indienne. Après avoir indiqué de tels objets, et annoncé en même tems le nom illustre de M. de H., il serait superflu de vouloir faire pressentir encore le plus haut intérêt qui ne saurait manquer de se rattacher à des recherches d'une telle importance.

SCHULZ.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 *Décembre* 1824.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société:

M. Ducler, commissaire de la marine, administrateur à Karikal;

M. Humphrys (Alexandre), proviseur de l'Ecole orientale et classique de *Hetherton-house*.

M. Hamaker, à Leyde, annonce l'intention de publier une traduction de la géographie d'Ibn-Haukal.

Mohammed-Ismaïl-khan adresse des remerciemens pour son admission en qualité de membre de la Société. Sa lettre, écrite en persan, est renvoyée à la commission du Journal, comme propre à être publiée, et à servir d'exemple du style épistolaire des Persans.

M. de Lasteyrie, au nom de la Société des Méthodes, annonce que l'intention de cette Société est de faire ouvrir, dans le local qu'elle occupe, conjointement avec la Société Asiatique, un cours de grec moderne, et qu'elle souhaiterait que ce cours, entrepris à ses frais et par ses ordres, fût considéré comme étant également fait sous les auspices de la Société Asiatique. Cette proposition est soumise à la délibération du Conseil et adoptée.

M. Saint-Martin communique des fragmens de l'histoire d'Arménie, destinés à compléter l'histoire du Bas-Empire, par Lebeau.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique protestante de Paris, le 30e nu-

méro de son Bulletin. — M. Albert de Montémont, *les Plaisirs de l'Espérance*, poëme traduit de l'anglais. — M. de Hammer, *Supplément aux Mille et une Nuits*, en allemand, traduit d'après la version française du même, tom. II. — M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, *Recueil des Poésies d'Omar-ben-Faredh*, manuscrit arabe. — Par le même, *Tables Chronologiques des règnes de tous les Khalifes*, manuscrit arabe. — M. l'abbé de La Bouderie, *Panégyrique de saint Louis*, prononcé devant l'Académie française par le donateur. — M. le Comte de Lasteyrie, Remarques sur un ouvrage intitulé *Antiquités Grecques du Bosphore-Cimmérien*, Pétersbourg, 1823, in-8°. — Par le même, *Supplément à la suite des médailles des rois de la Bactriane*, Pétersbourg, 1823, in-8°. — Par le même, *Description d'une médaille de Spartocus, roi du Bosphore-Cimmérien*, Pétersbourg, 1824, in-8°.

Première notice des manuscrits donnés à la Société Asiatique par le lord KINGSBOROUGH.

MANUSCRITS ESPAGNOLS.

N° 1. *Compendio de la Grammatica Arabe*, que, para el breve adelantamiento de sus discupulos, compuso el D. Mariano Pizzi, professor regio, Matrittense, anno 1780.

L'auteur de cette grammaire, le docteur Pizzi, médecin, professeur d'arabe à Madrid, a traduit ainsi en arabe le titre de son ouvrage موخر النحو العربي الذي يتالف ماريانو پزي الطبيب وملعم لسان العربي في مدارس مدريد

N° 2. Une autre copie du même ouvrage, mais avec de grands changemens, faite en l'an 1782.

N° 3. Une troisième copie plus ample encore, faite en l'an 1784; celle-ci porte le titre suivant : *Grammatica Arabiga*

erudita, que, para la ensenanza de sus discupulos dicto de memoria D. Mariano Pizzi y Frangeschi, etc.

N° 4. Recueil contenant plusieurs ouvrages du célèbre évêque de Chiapa, Barthélemy de Las Casas. Le premier et le principal ouvrage est la relation abrégée de la destruction des Indes occidentales (*brevissima relacion de la destruccion de las Indias*), copiée sur l'édition originale donnée à Séville en 1552.

MANUSCRITS PERSANS.

N° 5. Traité complet de Jurisprudence civile et canonique intitulé كشف انوار, c'est-à-dire *manifestation des lumières*, fort volume, petit in-8°, de 976 pages, d'une belle écriture, très-fine et très-serrée. Il a été copié par un certain Abou'lfodhaïl Kerdouany, fils de Mohammed, en l'an 899 de l'hégire, 1493 de J.-C.

N° 6. كتاب قنونچه فرسي, *livre de Kanoun en persan*, c'est une traduction du *Kanoun* ou traité manuel de médecine, composé en arabe par le célèbre médecin Ibn-Sina ou Avicenne. Ce manuscrit, qui est d'une belle écriture, en *taalik*, a appartenu à un Arménien, ainsi que le prouvent plusieurs notes d'une belle écriture arménienne placées en marge.

N° 7. تحفة المومنين *le présent des vrais croyans*, traité complet de médecine. Ce manuscrit a été écrit à Schahdjihan-abad, sous le règne de l'empereur mogol, Mahommed Farokhsir, Alemghir II, le mercredi, 11 de safar, de l'an 1125 de l'hégire, 8 mars 1713 de J.-C.

N° 8. Préface du célèbre dictionnaire connu sous le nom de *Ferhang Djihanghiry*, composé par Djémal-eddin Houssain Andjou.

N° 9. Très-belle copie du poème mystique connu sous le titre de *Mesnevy ;* malheureusement un très-grand nombre de feuillets de ce manuscrit ont été percés par un trou considérable, qui a endommagé au moins un tiers du volume. Il a été copié en l'an 1049 de l'hégire, 1639 de J.-C.

N° 10. دیوان کلیم, les œuvres du poëte Kelim.

N° 11. جواهر الذات, *les Pierres précieuses de l'existence;* c'est peut-être le poëme connu sous le même titre qui fut composé par Férid-eddin Attar, auteur du *Pend-nameh*, ou livre des Conseils.

N° 12. قصص الانبيا, Histoire des Prophètes, par Mahommed, fils de Hasan de Deïnewer dans l'Yrak. Ce manuscrit a été achevé de copier le 11 de safar de l'an 1059 de l'hégire (24 février 1649).

N° 13. منتخب شاهنامه, *extrait de Schah-nameh.* Espèce d'analyse du fameux poëme de Ferdousy, composé sous le règne de l'empereur Schah-djihan, par Toukel beg, fils de Toulek beg, en l'an 1063 de l'hégire (1652 et 1653).

MANUSCRITS INDIENS.

N° 14. دیوان ولی, les œuvres de Wely, poëte qui a écrit en hindoustâny. Ce manuscrit a été achevé de copier le vendredi 6 de reby 2e, de l'an 1156 de l'hégire, 2 juin 1743 de J.-C.

N° 15. دیوان سودا, les œuvres de Souda, autre poète qui vivait sous le règne de l'empereur mogol Alemghir II, comme on peut le voir par les louanges de ce souverain, qui se trouvent à la fin de ce Recueil.

N° 16. Recueil de contes écrits en langue et en caractères Mahrates.

N° 17. Manuscrit sur feuilles de palmier, en caractères Tamouls.

LETTRE *adressée à M.* GARCIN DE TASSY, *Secrétaire-Adjoint et Bibliothécaire de la Société Asiatique, par* MOHAMMED ISMAÏL KHAN, *de Chiraz, à l'occasion de son admission dans le sein de la Société.*

TEXTE.

ADRESSE DE LA LETTRE.

بمطالعهٔ عالیشان رفیع مکان محترر مجمع وضابط کتاب
خانهٔ شرقیّه موسیو گرسین دتسی زید عزّه برسانند *

LETTRE.

شایق صحبت ذیمسرّت کرامی آرایش عذار عذرای
صفحه را بخط وخال تعرفات از مکمّلات مراسم مودّت
شناخته و پیرایش جبین حسنای لوحه را بهر هفت تکلّفات
از لوازم مراتب محبّت دانسته مکشوف رای مهر نمون
ومشهود ضمیر منیر موالفت مقرون میدارد که در اطیب
اوقات واشرف ساعات مراسلهٔ دوستی آیات عزّ حصول
وشرف نزول ارزانی نموده رشحات سحاب الطاف جناب
سامی بوستان آمال اخلاص شکال را چنان ریّان کردانید
که در این فصل خزان غنچه‌های خرّم از گلبن خواطر دهان
بتبسّم کشود اینکه از فرط محبّت این نادان را در زمرهٔ
اصحاب مجمع دانایان شمرده اند کمال ممنونیّت ونهایت
خجالت حاصل نمود جهت اوّلین از وفور محبّت است
وعلّت دویمین از وضوح عدم قابلیّت لهذا بجای شکر

رسمی تشکری مخصوصی لازم است خانهٔ احسان کرامی
ابادان باد وسایهٔ بلند پایهٔ سامی لا یزالی باد   امیّد که
تا خسرو زرّین کلاه از ناحیهٔ مشرق طالع ولامع می گردد
همواره مجلس معرفت از اشعهٔ انوار معارف ساطع بوده
کرسی نشینان بزم علوم معنوی براوج سپهر دانای پیوسته طالع
باشند *

بتاریخ وسط عشر ثالث شهر ربیع الاوّل سنه ۱۲۴۰ هجری
محمد اسمعیل ابن مرحوم حاجی محمد خلیل خان   از دار
السلطنهٔ پری مصدع اوقات فرخندهٔ ساعات سامی گردید *

TRADUCTION.

Adresse.

Cette lettre est destinée à être mise sous les yeux de l'honorable secrétaire (adjoint) de la société (Asiatique), conservateur de la Bibliothèque orientale, M. Garcin de Tassy ; que sa dignité augmente !

Lettre.

« Moi qui désire votre aimable et précieuse compagnie, persuadé que la feuille de papier, qui, par sa surface lisse, par les lignes déliées et les points diacritiques qu'on y trace, donne une si juste idée du visage d'Ozra (1), qu'embellis-

---

(1) Femme célèbre chez les Orientaux, par ses amours avec Wamek. Il existe plusieurs romans persans et turcs, sur les aventures de ces amans.

saient de bruns sourcils et de noires lentilles ; que cette feuille, dis-je, peut admirablement servir aux rapports d'amitié, et que les ornemens que l'on pose sur la page, pareils à ceux qui décorent le front de la jeune épouse, sont bien propres à entretenir les relations affectueuses ; j'écris ces mots pour annoncer à votre esprit bienveillant, et faire savoir à votre cœur bon et éclairé, que, ayant eu l'avantage et l'honneur de voir arriver dans le tems le plus heureux et à la plus propice des heures, le message marqué des signes de votre amitié, les gouttes de la nuée des faveurs de l'être élevé qui habite le jardin de l'espérance, ont tellement arrosé votre ami sincère, qu'au milieu de l'automne, le frais bouton du sourire s'est épanoui sur le rosier de ses pensées. En effet, comme par excès d'amitié pour moi, vous m'avez admis, quoiqu'indigne, au nombre des membres de la société des savans, j'éprouve une profonde reconnaissance en même tems qu'une extrême confusion. Ce qui a excité le premier de ces sentimens, c'est votre bonté envers moi, et le second, l'évidence de mon peu de mérite. C'est pourquoi, au lieu de remerciemens ordinaires, il est nécessaire que je vous en offre de particuliers. . . . . Puisse votre honorable société être à jamais florissante, et son ombre élevée demeurer éternellement ! . . . Oui, je l'espère, tant que le monarque radieux de la nature se lèvera à l'orient, et viendra dorer l'horizon, votre réunion littéraire étant toujours éclairée par les rayons lumineux des connaissances, ceux qui seront assis à ce banquet de la vraie instruction, brilleront à jamais au plus haut de l'orbe de la science.

Au milieu du dernier tiers du mois de Rébi ulevel 1240 de l'hégire (24 novembre 1824), Mohammed Ismaïl, fils de feu Hadji Khalil khan, a écrit ces lignes, dans Paris, capitale de la France, abusant de vos momens fortunés et précieux.

Les Cours de l'Ecole royale et spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque du Roi, ont recommencé le 6 décembre 1824.

COURS D'ARABE. — *Les Mardis, Jeudis et Samedis, à onze heures et demie du matin.*

M. le Baron SILVESTRE DE SACY, expliquera les chapitres XXX et suivans de l'Alcoran, avec le commentaire de *Beïdhawi;* quelques morceaux de sa *Chrestomathie arabe*, et les *Mékamat* ou Séances de *Hariri*, avec un commentaire arabe.

ARABE VULGAIRE. — *Les Lundis, Mercredis et Vendredis, à midi.*

M. CAUSSIN DE PERCEVAL fils, développera les principes de l'arabe vulgaire, en faisant remarquer l'analogie et la différence de la langue parlée avec la langue savante. Il expliquera des dialogues familiers, des formules de lettres et d'actes de tous genres, ainsi que des extraits d'auteurs modernes.

PERSAN. — *Les Mardis et Jeudis, à deux heures et demie, et les Vendredis à neuf heures du matin.*

M. DE CHÉZY expliquera le *Gulistan.*

TURC. — *Les Mardis, Jeudis et Samedis, à neuf heures du matin.*

M. le Chevalier AMÉDÉE JAUBERT, développera les principes de la grammaire turque, et expliquera le Traité de géographie historique, intitulé *Djihan-numa*, ainsi que divers morceaux extraits de l'*Histoire de Timour.*

Le cours sera terminé par la lecture des principaux traités conclus entre les Rois de France et les Sultans ottomans.

ARMÉNIEN. — *Les Mardis, Jeudis et Samedis, à six heures et demie du soir.*

M. CIRBIED, après avoir développé les principes généraux de la grammaire arménienne, fera faire des exercices de lecture, d'écriture et de conversation, et expliquera successivement les *Fables de Mikhitar* et l'*Histoire de Lazare de Porbe.*

GREC MODERNE. — *Les Lundis, Mercredis et Vendredis, à deux heures et demie.*

M. HASE, développera les principes de la grammaire grecque vulgaire, et expliquera plusieurs pièces de vers composées en cette langue, ainsi que la *Description de la Turquie d'Europe*, publiée en grec moderne par *Daniel de Demetrias.* Il donnera, en outre, des leçons de paléographie, pour faciliter la lecture des manuscrits grecs des différens siècles.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le cinquième volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

Imprimerie de DONDEY-DUPRÉ, rue St.-Louis, nº 46, au Marais.